



TABLE DES MATIERES

Chapitres	Pages
A.I La situation économique mondiale en 1962/1963	1
A.II Evolution récente des échanges africains	7
B.I Coordination des plans de développement en Afrique	44
B.II Aspects sociaux des plans africains de développement: parti- cularités et tendances	68

NOTE

Les codes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'un cote dans un texte indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/CN. 14/239

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de de vente: 64. II. K. 4

Prix: \$ E.U. 1,50
(ou l'équivalent en monnaie du pays)

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
A.I.1	Production et commerce extérieur mondiaux 1
A.I.2	Produits primaires 3
A.I.3	Production de denrées pour boissons 4
A.I.4	Production mondiale d'huiles végétales 4
A.I.5	Production des métaux non ferreux dans le monde 5
A.II.1	Le commerce africain par zones monétaires 7
A.II.2	Evolution des échanges des pays africains, en pourcentages 9
A.II.3	Union douanière des Etats de l'Afrique de l'ouest: production agricole commercialisée de certains produits 10
A.II.4	Répartition géographique des exportations africaines vers les pays industriels 12
	Répartition géographique des importations africaines en provenance des pays industriels 12
A.II.5	Maroc: exportations et importations en 1961 et 1962 14
A.II.6	Tunisie: exportations en 1961 et 1962 15
A.II.7	Libye: exportations en 1961 et 1962 16
A.II.8	RAU (Egypte): exportations en 1961 et 1962 17
A.II.9	Soudan: exportations en 1961 et 1962 18
A.II.10	Mali: changements dans les importations entre 1961 et 1962 19
A.II.11	Côte-d'Ivoire: valeur des exportations et des importations 19
A.II.12	Côte-d'Ivoire: parts respectives des principaux produits d'exportation ... 20
A.II.13	Guinée: principaux produits exportés 20
A.II.14	Togo: parts des principaux partenaires commerciaux dans le total des échanges 22
A.II.15	Dahomey: valeur des exportations et des importations 22
A.II.16	Congo (Léopoldville): principaux produits d'exportation 23
A.II.17	Congo (Léopoldville): importations par utilisations finales 23
A.II.18	Ghana: exportations de produits du cru 24
A.II.19	Ghana: répartition géographique des échanges 24
A.II.20	Nigeria: principaux produits d'exportation 25
A.II.21	Nigeria: importations par sections 25
A.II.22	Nigeria: répartition géographique des échanges en 1961 et 1962 26
A.II.23	Union douanière équatoriale: principaux produits d'exportation 27
A.II.24	Union douanière équatoriale: importations par utilisation finale 28
A.II.25	Union douanière équatoriale: commerce par zones monétaires 28
A.II.26	Gabon: Valeur des exportations et des importations 29
A.II.27	Gabon: principaux produits d'exportation 29

A.II.28	Congo (Brazzaville): valeur des exportations et des importations	30
A.II.29	Congo (Brazzaville): principaux produits exportés	30
A.II.30	Tchad: valeur des exportations	31
A.II.31	Tchad: principaux produits exportés	31
A.II.32	République centrafricaine: valeur des exportations et des importations ...	32
A.II.33	République centrafricaine: principaux produits d'exportation	32
A.II.34	Cameroun oriental: valeur des exportations et des importations	32
A.II.35	Cameroun oriental: répartition des échanges par zones monétaires	33
A.II.36	Ethiopie: valeur des exportations et des importations	33
A.II.37	Fédération de Rhodésie et du Nyassaland: principales exportations de produits du cru	38
A.II.38	République Sud-Africaine: commerce extérieur et production d'or	40
B.I.1	Valeur unitaire des exportations et des importations des pays africains et des pays industrialisés (1950-1960)	44
B.I.2	Composition des exportations mondiales par grands groupes de produits, 1960	50
B.I.3	Mesure indicative de la distance économique entre l'Afrique et les pays industrialisés, 1960	51
B.I.4	Economies de dimension du coût de production d'acier par tonne	54
B.I.5	Economies de dimension du coût de production du ciment par tonne	54
B.II.1	Aspects sociaux des objectifs de développement dans quelques plans	72
B.II.2	Niveau de vie dans certains pays africains sur la base de quelques indicateurs socio-économiques	75
B.II.3	Niveau des dépenses consacrées aux services sociaux dans certains pays, vers 1958 (pourcentage du revenu national)	80
B.II.4	Répartition des dépenses publiques en capital dans les plans de quelques pays africains	82
B.II.5	Dépenses publiques effectives consacrées aux services sociaux dans certains pays	84
B.II.6	Répartition des dépenses publiques en capital dans certains pays africains	86
B.II.7	Prévisions de dépenses publiques en capital au titre des principaux services sociaux dans certains pays africains	88
B.II.8	Répartition des dépenses publiques en capital au titre des services sociaux dans certains pays africains	89
B.II.9	Expansion de l'enseignement en Afrique	94
B.II.10	Dépenses publiques d'équipement au titre de l'enseignement (par catégorie)	96
B.II.11	Augmentation du personnel médical dans les pays africains	98
B.II.12	Aide française au Togo, au Cameroun et à la Côte-d'Ivoire	104
B.II.13	Fonds de développement et de service social aux colonies (Afrique)	105
B.II.14	Quelques caractéristiques des programmes courants de développement social en Afrique	108

CHAPITRE A.I

LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE EN 1962/1963

1. La production et les échanges commerciaux mondiaux ont continué à progresser en 1962. Pour la production industrielle, la progression a été plus rapide qu'en 1961, ce qui n'empêche que dans de nombreux pays, elle a été plus modérée que les années précé-

dent. Il en a été ainsi non seulement en Europe occidentale et au Japon, mais aussi dans les pays d'économie planifiée de l'Europe orientale où les effets déprimants de conditions atmosphériques défavorables sur l'agriculture se sont répercutés sur la croissance économique.

TABLEAU A.II

Production et commerce extérieur mondiaux^a

	1959	1960	1961	1962	(janv.-mars) 1963
Production industrielle (1958 = 100)	110	118	122	130	131
Exportations					
valeur f.o.b. en milliards de dollars EU	101,1	112,7	117,8	123,7	31,0
Indice de volume (1958 = 100)	107	118	124	130	129

Source: Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, septembre 1963.

^a Non compris les économies planifiées.

2. L'expansion observée en Amérique du Nord, jointe à un certain regarnissement des stocks en Europe occidentale, a été favorable aux exportations des pays en voie de développement. En volume, les exportations de ces pays ont augmenté plus rapidement en 1962 qu'en 1961; leur taux de progression a été à peu près égal à celui des exportations mondiales.

3. Par rapport aux dernières années, les prix des produits primaires se sont caractérisés, en 1962, par une stabilité plus grande. Si, dans quelques cas, on a enregistré une amélioration relative, l'indice combiné de ces prix a encore fléchi en 1962, mais dans une mesure moindre qu'en 1961.

4. Les recettes d'exportation d'un certain nombre de pays en voie de développement ont été affectées par des conditions atmosphériques défavorables, parfois associées à de nouvelles baisses des prix à l'exportation. Dans de nombreux cas, le poids des dettes à court terme accumulées étant devenu plus lourd, les gouvernements ont dû recourir à des mesures restrictives des importations. Pour ces diverses raisons, si les exportations des pays en voie de développement ont progressé en 1962 un peu plus rapidement que pendant les années précédentes, la situation des balances des paiements extérieurs a interdit tout accroissement important des importations. Les importations totales de l'Afrique ont été moindres en 1962 qu'en 1961, ce qui a freiné l'aug-

mentation de l'investissement intérieur et l'activité économique générale dans un grand nombre de pays en voie de développement.

L'activité économique dans les pays industriels

5. Dans les pays industriels, l'expansion s'est poursuivie en 1962, mais à un rythme généralement ralenti. Même aux Etats-Unis, où le produit national brut en prix constants a augmenté de 5 pour 100 environ en 1962, contre 2 pour 100 en 1961, le rythme de l'expansion économique a été moins vigoureux que pendant la reprise de 1961. De 13 millions de dollars en 1961, la variation trimestrielle moyenne du produit national brut est revenue en 1962 à 6 millions de dollars seulement. Au dernier trimestre, l'indice de la production industrielle n'a accusé aucun progrès.

6. En Europe occidentale, la production combinée de biens et services a progressé de 3,5 pour 100 en 1962, contre 4,5 pour 100 en 1961 et 6,4 pour 100 en 1960. Le ralentissement des investissements, déjà apparent vers la fin de 1961, s'est poursuivi toute l'année; comme, simultanément, la demande d'exportation a fléchi dans un certain nombre de pays, l'expansion ininterrompue de l'Europe occidentale a de plus en plus dépendu de l'augmentation rapide de la consommation.

7. Cependant, si le rythme de la production s'est ralenti, les importations de l'Europe occidentale ont

progressé beaucoup plus rapidement qu'en 1961 par suite du mouvement des stocks qui, de négatif en 1961, est devenu positif en 1962. Comme les importations de l'Amérique du Nord ont également progressé à un rythme relativement rapide, les quantités importées par l'ensemble des pays industriels ont augmenté de 9 pour 100 en 1962, contre 6 pour 100 en 1961. L'augmentation des importations de l'Amérique du Nord s'est à peu près également répartie entre les pays industriels et les pays exportateurs de produits primaires. Dans le cas de l'Europe occidentale, l'augmentation des importations a plus profité aux exportateurs primaires qu'aux pays industriels.

8. Le ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, plus particulièrement accusé au deuxième semestre de 1962, a donné lieu à diverses conjectures pessimistes, dont aucune d'ailleurs ne s'est encore confirmée. Vers le milieu de 1963, l'économie des Etats-Unis manifestait une vigueur certaine. La production industrielle restée plus ou moins stationnaire au deuxième semestre de 1962 s'est mise ensuite à progresser régulièrement de mois en mois pour atteindre, en juin 1963 un chiffre supérieur de 5 pour 100 à celui de la fin de 1962. Pendant le premier semestre de 1963, le produit national brut à prix constants a progressé à un taux annuel proche de 4 pour 100. La nouvelle vague d'expansion économique semble tenir son impulsion d'une augmentation assez prononcée des investissements fixes. Cette augmentation a dû avoir pour cause, parmi d'autres, les modifications de la fiscalité mises en vigueur en 1962, mais elle peut s'expliquer aussi par la nécessité de moderniser l'équipement après une période d'investissements plutôt lents. Les dernières prévisions sont assez optimistes; on pense généralement que l'expansion se poursuivra sans se relâcher pendant la plus grande partie de 1964.

9. Dans la majeure partie des pays d'Europe occidentale, la production industrielle en 1963, d'abord lente au premier trimestre, a rebondi pour atteindre, au milieu de l'année, un niveau plus élevé dans l'ensemble qu'à la fin de 1962.

10. L'économie française, qui s'était particulièrement bien comportée en 1962, a continué de progresser pendant le premier semestre de 1963 malgré l'effet dommageable de grèves. En Italie, la production industrielle qui progressait depuis plusieurs années au taux de 10 pour 100 par an, semble s'être ralentie, mais une partie du ralentissement doit aussi être attribuée à des grèves. Quoi qu'il en soit, la production dans ce pays paraît devoir continuer, jusqu'à la fin de 1963, à augmenter à un rythme plus rapide que dans la plupart des autres. Les investissements et la consommation progressent toujours à un rythme rapide, les exportations également, malgré des prix intérieurs en forte hausse. Au Royaume-Uni, où le produit national brut n'avait accusé aucune augmentation en 1962, une reprise assez nette a eu lieu pendant le premier semestre de 1963. A la suite d'une augmentation modérée des dépenses

de consommation et d'une progression rapide des exportations, la production nationale en prix constants a accusé une augmentation de 2 à 2,5 pour 100, en année pleine; une progression légèrement plus rapide paraît prévue pour les derniers mois de l'année. En République fédérale d'Allemagne, en revanche, la croissance a ralenti son rythme au premier semestre de 1963. Les exportations ont fait des progrès prononcés pendant le deuxième trimestre en raison de commandes passées antérieurement, mais ni la consommation ni les investissements n'ont été aussi vigoureux que l'année précédente.

11. Dans la plupart des autres pays de la région, le rythme de progression de la production industrielle au premier semestre de 1963, était quelque peu plus faible que pendant la période correspondante de 1962. Pour les mois à venir, les prévisions officielles et semi-officielles témoignent d'une certaine confiance dans la régularité de l'expansion économique. Mais il semble aussi qu'on s'accorde généralement pour admettre que, dans l'ensemble, les résultats de 1963 seront plus modestes qu'en 1962 et qu'il n'y a pas de changements notables à prévoir pour le premier semestre de 1964.

12. Le relâchement de l'expansion économique en Europe occidentale joint au ralentissement de l'accumulation des stocks devrait faire diminuer quelque peu la demande de produits primaires, et ce mouvement ne sera pas compensé par les effets de l'expansion un peu plus rapide observée en Amérique du Nord. Mais, pour 1963, les pays en voie de développement et les pays exportateurs de produits primaires, en général, peuvent compter sur une plus importante augmentation de leurs recettes d'exportation qu'en 1962. Comme on le verra dans la section suivante, les prix des produits primaires ont été plus stables en 1962 qu'en 1961 et le premier semestre de 1963 a été marqué par une nouvelle amélioration. L'affaiblissement, attendu pour les derniers mois de 1963, de la demande en produits primaires importés en Europe occidentale, n'annulera probablement pas les gains réalisés par les exportateurs primaires au premier semestre de l'année. Pour le premier semestre 1964, les perspectives sont plus incertaines; il y a lieu de craindre que la légère amélioration récente des cours des produits primaires ne soit que temporaire.

Evolution des marchés mondiaux de produits de base

13. Malgré un nouvel élargissement de la demande de produits primaires importés en 1962, le cours moyen des grands produits qui entrent dans le commerce international était en légère baisse sur 1961. Comme l'année précédente, l'offre est restée, dans l'ensemble, abondante par rapport à la consommation, mais de légères augmentations de la consommation jointes, dans certains cas, à des diminutions de production ou à une réglementation plus efficace des livraisons, ont fait que l'offre et la demande ont été mieux équilibrées sur un certain nombre de marchés. L'indice général des prix des produits primaires

a moins fléchi entre 1961 et 1962 que dans la période précédente; des signes de reprise sont apparus pendant le premier semestre de 1963. Au deuxième trimestre de 1963, cet indice s'est situé à 5 pour 100 environ au-dessus du niveau atteint pendant la période correspondante de 1962. Mais cette amélioration relative des prix des produits primaires n'a pas été générale. La progression de l'indice combiné des prix est due à quelques secteurs seulement et il ne s'agit d'ailleurs, le plus souvent, que de phénomènes fortuits qui se sont produits du côté de l'offre. Rien n'indique que l'évolution inquiétante des prix des produits primaires ait changé d'orientation; l'avenir reste aussi incertain que jamais.

14. C'est surtout la catégorie des produits alimentaires qui s'est améliorée en 1962/1963 à cause de la montée impressionnante du prix du sucre et de la hausse des céréales.

15. A la suite des faibles récoltes de Cuba et d'une diminution de la production dans un certain nombre de pays de l'Europe occidentale, la hausse

du prix du sucre a été spectaculaire. Au début de 1962, le sucre se traitait à 2,3 cents de dollars par livre poids, niveau le plus bas enregistré depuis près d'un quart de siècle, tandis qu'à la fin de l'année, il avait doublé de prix. Il a continué d'ailleurs à monter au premier semestre de 1963. A la fin de mai, il a atteint 12,5 cents par livre.

16. De même, les moissons des pays importateurs ayant été mauvaises en 1961/1962, le prix du blé et des céréales secondaires, celui du maïs en particulier, s'en sont ressentis mais la hausse s'est ralentie depuis le deuxième trimestre de 1962. La production mondiale de riz en 1961/1962 a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente, mais la progression régulière de la demande dans les pays importateurs a fait monter les cours qui ont sensiblement dépassé le niveau de 1961.

17. En 1962, l'indice combiné des prix du café, du cacao et du thé a été inférieur de quelque 3 pour 100 à celui de 1961; le recul avait été de 7 pour 100 entre 1960 et 1961.

TABLEAU A.I.2
Produits primaires
Indices des prix à l'exportation
(1958 = 100)

	Produits alimentaires				Autres produits agricoles				Minéraux			
	Total	Total	Café thé cacao		Total	Graisses huiles oléagineux	Textiles		Total	Minerais	Carbu- rants	
			Céréales				Total	dont laine				
	Pondération dans l'indice total	100%	41%	9%	10%	35%	6%	11%	6%	24%	5%	18%
1955	104	102	109	105	115	101	125	125	95	98	94
1956	105	101	106	102	114	109	123	129	99	105	97
1957	106	103	103	100	113	105	126	144	103	107	102
1958	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1959	97	93	83	97	105	100	98	106	94	97	92
1960	97	91	77	96	107	94	104	108	93	98	91
1961	95	90	72	98	103	97	105	107	92	100	90
1962	94	90	70	103	99	89	101	106	92	99	90
1961	J - M	94	89	73	95	104	99	106	104	92	99	90
	A - J	96	90	73	95	106	102	108	110	92	100	90
	J - S	95	89	72	99	103	95	104	108	92	101	90
	O - D	94	90	70	102	100	91	102	105	93	100	90
1962	J - M	94	89	70	103	101	92	103	107	92	101	90
	A - J	94	90	70	105	99	90	102	108	92	98	90
	J - S	93	90	70	103	97	87	99	102	92	97	90
	O - D	94	92	70	101	98	88	101	108	92	98	90
1963	J - M	97	96	71	102	102	94	110	121	92	96	91
	A - J	101	104	74	101	102	96	111	122	92	95	91

Source: Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, septembre 1963.

TABEAU A.I.3

Production de denrées pour boissons

	1960 (milliers de tonnes)	1961	1962 ^a (indice: 1960 = 100)	1963 ^b
Cacao	1.052	111	107	105
Café	4.645	85	93	85
Thé	971	106	106	—

Source: Nations Unies, *Etude sur les produits de base*, 1962.

^a Estimations préliminaires.

^b Prévisions.

18. L'augmentation de la production de café en Amérique latine a encore accentué la pression en baisse que les excédents de cette partie du monde exercent sur les prix. L'amélioration du cours des cafés Robusta causée par la faiblesse des récoltes de l'Afrique de l'ouest et aussi, en partie, par l'Accord international sur le café, a été loin de suffire à compenser la baisse sur les variétés latino-américaines, si bien que la valeur unitaire moyenne à l'exportation des divers cafés a baissé en 1962 dans une proportion plus forte que l'année précédente — 9 pour 100 contre 5 pour 100. Les perspectives à court terme pourraient être un peu meilleures, car les prévisions de production et de consommation permettent d'espérer que le marché du café sera plus équilibré; pourtant, vers le milieu de 1963, ce marché restait alourdi par les excédents existants.

19. Les cours du cacao ont fléchi légèrement au début de 1962, quand il est apparu que, bien que réduite, la récolte de 1961/1962 allait être néanmoins trop importante pour être absorbée par la consommation courante. A la fin de l'année, sous l'influence d'une nouvelle diminution des récoltes et d'une progression continue de la production des entreprises commerciales de broyage, les cours ont commencé à se relever et cette tendance s'est maintenue pendant le premier semestre de 1963. Dans l'ensemble, les cours du cocoa se sont caractérisés en 1962 par une stabilité sensiblement plus grande que l'année précédente, et le fléchissement en 1962 de la valeur unitaire moyenne à l'exportation, à savoir 3 pour 100 environ, a été modeste par rapport au recul de 20 pour 100 enregistré en 1961. De plus, si, comme on le prévoit généralement, la production de 1963/1964 n'augmente pas non plus, l'expansion de la demande pourra continuer à soutenir les cours. En revanche, les effets déprimants d'une récolte sans précédent seront sans doute atténués par une augmentation des achats des fabricants pour constitution des stocks en vue de la consommation future. Les résultats de la négociation d'un accord international sur le cacao sont aussi appelés à avoir des répercussions sur ce marché.

20. En 1962, la production de thé est tombée au dessous du niveau de 1961, en raison surtout des

périodes de sécheresse qu'ont connues l'Inde et Ceylan, mais la valeur moyenne des exportations s'est maintenue pratiquement au même niveau qu'en 1961. Pour 1963, on prévoit dans les principaux pays producteurs des récoltes sensiblement plus importantes qu'en 1962, mais la poussée de cet accroissement de l'offre n'entraînera probablement pas de baisse sérieuse des cours pendant les mois à venir.

21. Les cours des matières premières agricoles ont baissé de 4 pour 100 entre 1961 et 1962. Une partie du terrain perdu a été récupérée au premier semestre de 1963, mais les variations de prix ont été très différentes suivant les produits.

22. Le prix moyen à l'exportation des graines oléagineuses et des huiles végétales a été en 1962 inférieur d'à peu près 3 pour 100 au niveau de 1961, en raison surtout d'une augmentation appréciable de l'offre de fèves de soja des Etats-Unis, d'arachides de l'Afrique de l'ouest et de graines de tournesol de l'Argentine et de l'URSS.

TABEAU A.I.4

Production mondiale d'huiles végétales^a

	1960 (milliers de tonnes)	1961	1962 ^b (indice: 1960 = 100)	1963 ^c
Huiles alimentaires				
Soja	3.466	97	108	112
Arachide	1.982	112	117	121
Graines de coton	2.091	101	106	110
Olive	1.184	113	111	80
Huiles de palme				
Noix de coco	2.014	106	96	98
Palme	1.320	98	96	96
Palmiste	395	95	94	92
Huile de lin	975	99	96	100

Source: Nations Unies, *Etude sur les produits de base*, 1962.

^a En équivalent en huile.

^b Estimations préliminaires.

^c Prévisions.

23. Parmi les principaux produits de ce groupe, seule l'huile d'olive et les palmistes ont augmenté de prix, en moyenne, entre 1961 et 1962. La hausse prononcée du prix de l'huile d'olive a été provoquée par une forte diminution des récoltes d'Espagne et de Tunisie en présence d'une demande d'importation vive; quant aux noix palmistes, leur reprise a été surtout le résultat de la demande d'amandes de l'Europe occidentale provoquée par l'accroissement des besoins en tourteaux d'affouragement. L'augmentation de la production d'huiles végétales et de graines oléagineuses devrait reprendre et comme les stocks d'huiles et de matières grasses des Etats-Unis, principal exportateur du monde, sont assez considé-

rables, une augmentation des cours en 1963/1964 semble très improbable.

24. En 1962, les exportations de fibres ont été inférieures de 5 pour 100 environ au chiffre de 1961. Pour le coton, le recul — qui fut le plus important — s'explique surtout par une diminution sensible des importations du Japon, des pays du Marché commun européen et, dans une certaine mesure, du Royaume-Uni. Les cours des fibres d'habillement ont été, dans l'ensemble, relativement stables malgré un affaiblissement de la demande de coton. La valeur unitaire moyenne du coton à l'exportation est restée pratiquement inchangée entre 1961 et 1962, mais au dernier trimestre, elle avait perdu 4 pour 100 environ par rapport à la période correspondante de 1961. Les perspectives pour 1963/1964 semblent quelque peu meilleures. On a signalé récemment une certaine expansion de l'industrie textile au Japon, en Inde et dans quelques pays de l'Europe occidentale, en particulier. La demande de coton dans le monde devrait continuer d'être assez forte, en particulier au deuxième semestre de 1963 et au premier semestre de 1964, mais la production ne se maintiendra sans doute pas au niveau sans précédent de 1962/1963, compte tenu en particulier de la réduction radicale des superficies cultivées aux Etats-Unis.

25. Les cours des fibres dures, sauf celui de l'abaca, ont accusé une reprise très nette après la baisse brutale du deuxième semestre de 1961. Dans le cas du jute, le processus de remise en ordre, après la récolte médiocre de 1960/1961 qui avait porté les cours à un niveau exceptionnellement élevé au début de 1961, s'est poursuivi jusqu'au milieu de l'année; puis une reprise vigoureuse s'est produite, malgré laquelle le prix moyen à la fin de l'année n'a pas rejoint celui du premier trimestre de 1961. Le prix du sisal qui, en 1961, s'était comporté plus calmement que celui du jute, a amorcé une reprise au début de 1962; à la fin de l'année, il avait dépassé tous les records. Simultanément, le prix du henequen s'est aussi orienté en forte hausse. Toutefois, cette tendance haussière ne se maintiendra sans doute pas. Avec les très fortes récoltes de jute de l'Inde et du Pakistan, les progrès de la production d'abaca et une nouvelle expansion de la production de sisal, l'offre de fibres dures augmentera certainement dans d'importantes proportions, si bien qu'une pression dans le sens de la baisse des cours semble inévitable.

26. Parmi les autres matières premières agricoles, le caoutchouc naturel a connu une année plutôt médiocre, bien que 1962 n'ait été marquée par aucun changement ni du côté de la production ni du côté de la consommation. De 1961 à 1962, la consommation totale de caoutchouc s'était accrue notablement, en raison surtout de la progression de la production automobile en Amérique du Nord, mais c'est le caoutchouc synthétique qui avait fourni l'appoint. Le prix moyen du caoutchouc naturel a baissé de 5 pour 100 entre 1961 et 1962 et, pour la première fois, la consommation s'est trouvée à peu près également partagée entre les deux catégories concu-

rentes de caoutchouc. Dans ces conditions, l'augmentation de production du caoutchouc naturel prévue en 1963 provoquera à peu près certainement une nouvelle baisse des cours.

27. Le prix moyen des produits minéraux n'a varié ni en 1962 ni au premier semestre de 1963. Mais, sauf pour le pétrole dont le marché est ferme, les prix des principaux produits de ce groupe continuent à baisser lentement.

28. Le commerce des métaux et minerais non ferreux a progressé à un taux très modeste en 1962, car la reprise de la demande d'importation aux Etats-Unis n'a pas suffi à compenser le ralentissement de celle de l'Europe occidentale. En revanche, pour tous les métaux non ferreux sauf le plomb, la production a augmenté en 1961, si bien que les cours, sauf celui du cuivre, ont été orientés en baisse.

TABLEAU A.15

Production des métaux non ferreux dans le monde

	1960 (milliers de tonnes)	1961 (indice: 1960=100)	1962 ^a
Aluminium	3.560	97	106
Cuivre	3.640	100	104
Plomb	2.300	103	99
Etain	147	96	99
Zinc	2.440	105	109

Source: Nations Unies, *Etude sur les produits de base*, 1962.

^a Estimations préliminaires.

29. L'indice des prix des métaux communs non ferreux qui entrent dans le commerce international glisse irrégulièrement dans le sens de la baisse depuis le début de 1960; à la fin de 1962, il se situait au plus bas depuis 1958. Au premier semestre de 1963, aucune amélioration n'a été enregistrée. Pendant le deuxième trimestre, cet indice avait perdu 3 pour 100 par rapport à la période correspondante de 1961 et 4 pour 100 par rapport à la moyenne de 1962.

30. La baisse des cours des métaux non ferreux entre 1961 et 1962 a été particulièrement prononcée dans le cas du plomb et du zinc (encore qu'il y ait eu pour le plomb une certaine reprise vers la fin de 1962); mais le cours de l'étain, après une reprise en 1961 et au début de 1962, a baissé assez brutalement pendant le reste de 1962. La stabilité des cours du cuivre a été due en partie à une augmentation de la consommation, mais surtout aux efforts déployés par les producteurs pour régulariser l'offre en vue de maintenir les cours aux environs de 31 cents de dollars par livre poids.

31. Pour la plupart des métaux et minerais non ferreux, les perspectives ne sont pas particulièrement brillantes. Comme l'expérience des dix dernières années l'a démontré, les possibilités de production sont largement suffisantes pour répondre à toute augmentation de la demande, sauf circonstances exception-

nelles provoquées par la situation politique internationale. A l'heure actuelle, cependant, aucune augmentation notable de la demande mondiale n'est à prévoir. Même si l'expansion industrielle se poursuit aux Etats-Unis, on ne saurait s'attendre à ce que l'accroissement de la consommation de métaux non ferreux devienne sensible. En Europe occidentale, en

revanche, on peut compter avec une quasi certitude que la demande de métaux et minerais du deuxième semestre de 1963 diminuera par rapport à 1962 et au premier semestre de 1963. Dans ces conditions, toute amélioration de la tendance actuelle des prix semble pratiquement exclue, mais il est possible qu'une réglementation plus efficace de l'offre enraye tout nouveau fléchissement.

CHAPITRE A.II

EVOLUTION RECENTE DES ECHANGES AFRICAINS

a) Evolution générale

32. Les exportations africaines ont continué à progresser en 1962. Leur valeur totale pour cette année a atteint le chiffre sans précédent de 6,770 milliards de dollars. Leur taux d'accroissement — un peu plus de 3 pour 100 — a quelque peu dépassé celui de l'année précédente, sans cependant atteindre celui de l'accroissement de la valeur des exportations mondiales. En prix courants, les exportations mondiales ont, en effet, progressé de 5 pour 100 de 1961 à 1962; le taux a été le même pour les exportations des pays développés et pour celles des pays sous-développés.

33. On a noté également une nouvelle diminution, mais moins forte, de la valeur unitaire moyenne des exportations africaines — un pour 100 environ. Cette diminution est attribuable à la chute des cours d'un certain nombre de produits importants et, notamment, le cacao, l'arachide, certains produits du palmier, le coton et les minerais de chrome, de fer et de manganèse. La valeur unitaire moyenne des

importations africaines étant restée inchangée, la dégradation des termes de l'échange de l'Afrique est due à la diminution de la valeur unitaire moyenne des exportations.

34. Alors que les importations de l'ensemble des pays sous-développés ont légèrement augmenté, les importations africaines ont continué le mouvement de recul amorcé après le record de 1960. La diminution de 1961 à 1962 — évaluée à plus de 3 pour 100 — est plus prononcée que celle de l'intervalle précédent.

35. Les mouvements divergents des exportations et des importations ont amené une nouvelle amélioration de la balance commerciale pour l'ensemble de l'Afrique. Par comparaison avec l'année 1961, le déficit de la balance commerciale a été réduit de plus d'un tiers en 1962; cette amélioration a profité à de nombreux pays de la zone sterling et de la zone franc. Le fait le plus marquant pour ce dernier groupe de pays, a été le renversement radical de la balance commerciale vis-à-vis de la France.

TABLEAU A.II.1

Le commerce africain par zones monétaires
(en millions de dollars)

	1959	1960	1961	1962
Ensemble de l'Afrique				
Exportations	5.900	6.400	6.560	6.770
Importations	7.250	8.020	7.890	7.620
Solde	-1.350	-1.620	-1.330	-850
dont:				
Pays de la zone sterling				
Exportations	2.989	3.129	3.243	3.348
Importations	3.400	3.886	3.770	3.770
Solde	-411	-757	-527	-353
Pays de la zone franc				
Exportations	1.470	1.704	1.887	1.978
Importations	2.402	2.684	2.654	2.350
Solde	-932	-980	-767	-372
Autres pays				
Exportations	1.441	1.567	1.430	1.444
Importations	1.448	1.450	1.466	1.569
Solde	-7	+117	-36	-125

Notes: Pour l'Afrique du Sud, les Rhodésies et le Nyassaland, les chiffres des importations ont été ramenés à leur valeur c.a.f. Les exportations de l'Algérie comprennent le pétrole brut. Les chiffres de 1962 ont été estimés. Le commerce des pays de l'ex-AOF entre eux est exclu pour les pays suivants: Sénégal, Côte-d'Ivoire (sauf pour janvier-juin 1959), Haute-Volta (avant 1961), Niger (avant 1960), Mali (avant 1961) et Mauritanie (avant 1961). Les chiffres de l'ensemble de l'Afrique sont ceux que donne l'ONU; ceux des "autres pays" sont obtenus par différence (ensemble de l'Afrique moins total des deux zones).

Sources: Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, octobre 1963; FMI, *International financial statistics*, octobre 1963; Communauté économique européenne, *Commerce extérieur, statistiques mensuelles*, Numéros 1-9, 1963 Nations Unies, *Yearbook of international trade statistics*, 1961.

Evolution des exportations

36. Il semble que le nombre des pays qui ont participé à l'augmentation des exportations ait été légèrement plus élevé en 1962 qu'en 1961. Les recettes d'exportation des quelques grands exportateurs — République Sud-Africaine, Nigéria, Ghana, Fédération de Rhodésie et du Nyassaland et RAU, par exemple — n'ayant pratiquement pas changé ou ayant même diminué par rapport à 1961, l'augmentation de la valeur totale des exportations africaines est due surtout à un accroissement sensible des ventes d'un grand nombre d'exportateurs relativement moins importants, situés dans diverses parties du continent.

37. L'exemple le plus frappant est celui de la Libye où, par suite de l'expansion spectaculaire de l'industrie pétrolière, les exportations ont fait un bond tout à fait exceptionnel, passant de 22 millions de dollars en 1961 à 141 millions en 1962. L'augmentation de 77 pour 100 de la valeur des exportations du Congo (Brazzaville) traduit surtout l'accroissement du commerce de transit des diamants, mais les exportations de bois et de palmistes ont donné satisfaction. La Haute-Volta s'inscrit au troisième rang des pays dont les exportations ont augmenté, et cela surtout en raison de la mise en application de l'accord de 1961 avec le Ghana, en vertu duquel les barrières douanières ont été supprimées entre les deux pays. Néanmoins, une grande partie de l'augmentation des exportations de la Haute-Volta ne représente qu'un rétablissement de situation après la chute brutale de l'année précédente. Les exportations de Madagascar ont également marqué un progrès très sensible, grâce à des récoltes généralement bonnes et, en particulier, à l'augmentation des ventes de café et de riz.

38. Les exportations des deux pays producteurs de coton de l'Afrique du nord — la RAU et le Soudan — ont suivi des évolutions opposées. Après la récolte exceptionnelle de coton de 1961/1962, les exportations soudanaises ont atteint des chiffres sans précédent, alors qu'en RAU, où les récoltes de coton et de riz ont été particulièrement mauvaises, les recettes d'exportation ont atteint, pour la deuxième année de suite, leur niveau le plus bas depuis 1956. Les exportations de denrées alimentaires du Maroc et de la Tunisie se sont développées de façon satisfaisante mais les exportations de minéraux et de minerais, à l'exception des phosphates, ont diminué tant en volume qu'en valeur. On ne possède pas de renseignements complets sur le commerce extérieur de l'Algérie en 1962 mais il est certain que les exportations de pétrole ont poursuivi leur ascension rapide. De 15,7 millions de tonnes en 1961, la production de pétrole est passée à 20,5 millions de tonnes en 1962 et il est probable que son pourcentage dans les exportations totales de l'Algérie a atteint 50 pour 100.

39. Il semble que ce soit la Guinée qui ait subi le ralentissement relatif des exportations le plus marqué. D'après des sources non officielles, les recettes d'exportation de café de ce pays ont été ré-

duites de plus de moitié, et la bauxite a pratiquement disparu de la liste des exportations. Quelques autres pays de l'Afrique de l'ouest ont également souffert d'une diminution de leurs recettes d'exportation, en grande partie à cause du mauvais temps qui a affecté la production de certains des principaux produits d'exportation. C'est la production de café qui a souffert le plus, mais, sauf pour l'arachide, l'année a été assez mauvaise pour la plupart des produits agricoles.

40. D'autre part, l'évolution des prix n'a pas suffi à compenser la diminution en volume des livraisons. Certes, les prix des cafés Robusta africains ont monté lentement pendant l'année mais cette hausse n'a pas été suffisante pour compenser la chute radicale de la production. Malgré une stabilité relative durant la plus grande partie de l'année, le cours moyen du cacao en 1962 a été inférieur à celui de 1961. Les prix de la plupart des huiles végétales et graines oléagineuses ont poursuivi la baisse amorcée en 1956. Après avoir été assez soutenu durant la plus grande partie de l'année, le prix du coton a commencé à fléchir vers la fin du troisième trimestre.

41. En Côte-d'Ivoire, la chute brutale des exportations de café a été surcompensée par la progression des exportations de bois, de bananes et, dans une certaine mesure, de cacao. Mais, en Nigéria, les conséquences des mauvaises récoltes des produits du palmier et du coton n'ont pas pu être neutralisées par l'expansion, d'ailleurs encourageante, des exportations de pétrole. Les exportations de palmistes de la Nigéria sont revenues de 411.000 tonnes en 1961 à 366.000 tonnes; les exportations d'huile de palme de 143.000 tonnes à 115.000 tonnes, et celles de coton — de l'ordre de 23.200 tonnes — ont à peine atteint la moitié du quantum de 1961. En outre, comme c'est d'ailleurs le cas pour le Ghana, les exportations de cacao, dont les quantités dépassèrent celles de 1961, ont rapporté moins de devises étrangères que l'année précédente. Les exportations du Dahomey ont, une fois de plus, fortement souffert d'une maigre production de palmistes et d'huile de palme alors qu'au Tchad on peut attribuer la chute de 22 pour 100 des recettes d'exportation à la forte diminution de la production de coton.

42. En Afrique orientale, l'Ouganda a vu ses exportations de coton diminuer fortement, ce qui a eu pour résultat de ramener la part relative de ce produit dans le total des exportations de près de 40 pour 100 en 1961 à 22 pour 100 seulement en 1962. Le total des exportations de coton des trois territoires de l'Afrique orientale a diminué de 33 pour 100 en valeur par rapport à 1961. D'autre part, en raison d'une augmentation des quantités exportées et de la légère hausse des cours, les valeurs totales des exportations de café et de sisal de l'Ouganda, du Kenya et du Tanganyika ont augmenté de 19 et de 10 pour 100 respectivement. Les recettes des exportations de thé ont progressé d'environ 29 pour 100 malgré un léger fléchissement de la valeur moyenne des exportations, alors que celles des exportations

de viande et de préparations à base de viande d'une part, et des exportations de cuivre et alliages de cuivre d'autre part, ont connu des augmentations de 17 et 18 pour 100 respectivement.

43. L'Ethiopie a connu, pour ses exportations de café une année très prospère. Du 11 décembre au 10 septembre 1962, les exportations de café ont atteint 55.761 tonnes, contre 51.322 tonnes pour la période correspondante de l'année précédente. Toutefois, l'accroissement des recettes d'exportation totales de ce pays en 1962 est dû à l'augmentation des quantités exportées et non à la hausse des valeurs unitaires.

44. Les exportations des Rhodésies et du Nyassaland ont à peine varié par comparaison avec 1961. Le volume des exportations de cuivre — métal raffiné et minerais concentrés — a été inférieur à celui de l'année précédente, ce qui fait qu'en dépit d'une certaine augmentation des cours, les recettes du principal produit d'exportation de la Fédération n'ont pratiquement pas changé. Les recettes des exportations d'amiante, de cobalt, de plomb, de zinc et de fonte ont été en légère diminution sur celles de 1961. Toutefois, la baisse des recettes des exportations de produits miniers a été surcompensée par l'augmentation de la valeur totale des exportations de produits agricoles et de produits manufacturés.

TABLEAU A.II.2

Evolution des échanges des pays africains en pourcentage.
(de 1960 à 1961 et de 1961 à 1962)

	de 1960 à 1961		de 1961 à 1962	
	Export.	Import.	Export.	Import.
Maroc	- 3,1	+ 8,5	+ 1,8	- 5,0
Algérie ^a	- 6,6	- 19,1
Tunisie	- 7,5	+ 10,5	+ 5,2	+ 2,8
Libye	+ 100,0	- 9,7	+ 654,0	+ 38,0
RAU (Egypte)	- 15,8	+ 5,9	- 6,3	+ 24,2
Soudan	- 1,6	+ 29,3	+ 26,8	+ 8,0
Sénégal	+ 9,7	+ 13,9	—	—
Côte-d'Ivoire	+ 16,8	+ 28,3	+ 2,5	- 4,8
Haute-Volta	- 19,1	+ 172,1	+ 64,9	+ 8,1
Dahomey	- 21,2	- 15,4	- 21,0	+ 4,7
Niger	- 28,8	+ 23,8	- 6,4	+ 45,7
Guinée	+ 16,4	+ 46,0
Togo	+ 26,7	—	- 8,0	+ 3,3
Gambie	+ 12,5	+ 44,4
Sierra Leone	+ 1,2	+ 21,3	+ 7,1	+ 43,9
Ghana	+ 0,7	+ 8,5	—	- 16,6
Nigéria	+ 2,6	+ 3,2	- 2,8	- 7,0
Cameroun	+ 1,0	+ 14,3	+ 5,1	+ 6,3
Union douanière équatoriale	+ 19,0	+ 10,9	+ 12,7	- 1,8
Congo (Léopoldville), Rwanda et Burundi	- 11,1	- 10,0
Angola	+ 8,9	- 10,9	+ 9,6	+ 19,3
Rhodésie et Nyassaland	+ 0,2	- 1,2	+ 1,3	- 7,8
Mozambique	+ 21,9	+ 3,9	+ 2,2	+ 5,4
Madagascar	+ 4,0	- 8,0	+ 22,0	+ 18,0
Réunion	—	- 11,5	- 10,1	+ 9,7
Ile Maurice	+ 59,0	- 5,7	+ 3,2	—
Zanzibar	- 25,0	—
Tanganyika	- 11,0	+ 4,7	+ 5,5	—
Ouganda	- 3,3	+ 1,4	- 1,4	- 1,1
Kenya	+ 3,6	- 1,5	+ 6,7	+ 1,0
Somalie	+ 13,0	+ 6,7
Côte française des Somalis	—	+ 42,9
Ethiopie	+ 3,9	+ 10,7	+ 5,3	—
République Sud-Africaine	+ 7,5	- 9,7	—	+ 2,1

Sources: Publications nationales; FMI *International financial statistics*, novembre 1962 et août 1963; Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, novembre 1962 et juin 1963.

^a Non compris les exportations de pétrole.

TABLEAU A.II.3

Union douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest^a
Production agricole commercialisée de certains produits
 (en tonnes métriques)

	1959/1960	1960/1961	1961/1962	Evolution en % 1960/1961 à 1961/1962
Arachides (décortiquées)	622.000	739.000	747.000	+ 1
Cacao	71.366	107.234	92.440	-14
Café	136.682	196.122	110.538	-44
Coton	24.995	28.789	27.800	- 3
Produits du palmier (exportations)	97.603	71.227	68.506	- 4

Source: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, *Rapport d'activité*, 1962.

^a Union douanière (comprenant les pays suivants: Côte-d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Niger, Mauritanie, Sénégal, Togo et Mali).

45. La structure des exportations de l'Afrique n'a pas, dans l'ensemble, connu de changements importants de 1961 à 1962, mais il est encourageant de noter dans un grand nombre de pays, ces derniers temps, une tendance à la diversification. Il ne fait aucun doute que la part des minéraux et produits minéraux dans le total des exportations va s'élargissant dans beaucoup de pays et il semble que cette progression ne soit qu'un commencement prometteur. En laissant de côté le cas exceptionnel de la Libye, le pétrole a déjà apporté un changement radical dans la structure des exportations de l'Algérie, et sa place dans le total des exportations de la Nigéria, de la RAU, de l'Angola et du Gabon continue aussi à s'élargir. L'importance croissante des divers produits miniers se constate dans la structure des exportations du Gabon, du Cameroun, du Congo (Brazza-

ville), du Sénégal, du Togo et de l'Ouganda.¹ Encore plus encourageant est le fait que certains produits finis ou demi-produits, tels que les jus de fruit, les conserves de poisson, le café soluble, les feuilles de placage, le contre-plaqué et autres, viennent de faire leur apparition parmi les exportations d'un certain nombre de pays qui, précédemment, n'étaient connus que comme exportateurs de produits primaires. Les quantités exportées sont encore modestes mais le seul fait que ces produits figurent sur la liste des exportations est une preuve tangible des efforts croissants vers l'industrialisation.

¹ Pour donner une idée générale du dynamisme des principales catégories d'exportations africaines dans la période 1950/1951-1959/1960, on pourra citer certaines des conclusions d'une étude récente de l'ONU, qui sont résumées dans le tableau ci-après:

Afrique: Recettes de l'exportation des principaux groupes de produits, 1959-1961.

(indice: 1950-1952 = 100)

Céréales	83
Viande	467
Fruits	175
Produits agricoles à boissons	133
Graisses et huiles	130
Fibres	74
Caoutchouc	170
Carburants	530
Métaux non ferreux	158

Source: Nations Unies, *Etude sur les produits de base*, 1962, New York, 1963.

Le groupe des carburants (il s'agit presque exclusivement du pétrole, dont les exportations en 1950/1951 étaient pratiquement négligeables, est celui qui accuse l'accroissement

relatif le plus grand pour ce qui est des recettes d'exportation. La viande, qui suit de près, et, dans une large mesure, les fruits, ont été les catégories pour lesquelles la demande de consommation dans les zones industrielles a réagi le plus nettement à l'accroissement des revenus. Parmi les métaux et minerais non ferreux, pour lesquels, dans l'ensemble, l'augmentation des recettes s'explique surtout par l'accroissement des quantités exportées, c'est, de beaucoup, la bauxite qui a connu la progression la plus importante, avec 650 pour 100 environ. Les recettes des exportations de cuivre ont augmenté de 188 pour 100, alors que celles des exportations d'étain ont été plus faibles en 1959/1961 que pendant la période initiale; le zinc, lui, n'a donné lieu qu'à un accroissement très modeste des recettes. Pour les arachides et les huiles végétales, les recettes ont augmenté de 81 pour 100; pour les noix palmistes et l'huile de palmiste l'augmentation a été de 7 pour 100 mais il y a eu un recul de 5 pour 100 pour les huiles de palme. Dans le groupe des produits agricoles pour boissons, c'est le thé qui, avec 188 pour 100, a accusé la plus forte progression, alors que les recettes du café et du cacao ont augmenté de 31 pour 100 et de 26 pour 100 respectivement. Pour les céréales, les recettes de 1959/1961 ont été inférieures à celles de la période 1950/1952, mais les divers produits de ce groupe ont évolué fort différemment: les recettes des exportations de blé et de riz ont diminué de 23 et de 11 pour 100, celles des exportations de maïs ont augmenté de 104 pour 100. La baisse des recettes d'exportation de fibres est le résultat d'une diminution des valeurs à l'exportation sur tous les produits: 30 pour 100 pour le coton, 16 pour 100 pour la laine et 19 pour 100 pour les fibres dures.

Evolution des importations

46. La diminution de la valeur totale des importations de l'Afrique a atteint un nombre beaucoup plus restreint de pays que l'augmentation des recettes d'exportation. En fait, c'est à la contraction des importations de cinq pays seulement, à savoir la Nigéria, le Ghana, la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, le Maroc et la Côte-d'Ivoire, qu'est due surtout cette diminution générale, qui surcompense des augmentations enregistrées ailleurs. Cependant, les facteurs qui ont affecté les importations de ces cinq pays diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre.

47. Au Maroc, et aussi dans la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, la réduction des importations est due, au premier chef, à la diminution des investissements, diminution qui, dans le cas du deuxième de ces pays, est le fait des sociétés expatriées et s'explique par la situation politique. En Nigéria, le recul des importations est attribuable en grande partie à une révision des tarifs douaniers au début de 1962, qui apparemment répondait essentiellement à des préoccupations fiscales. De plus, les conséquences déprimantes du relèvement des droits de douane ont encore été accentuées parce que la révision est intervenue à un moment où le marché était encombré de stocks et en état de mévente, et où la concurrence des industries nationales faisait fléchir la demande d'importation de produits tels que la bière, la farine, le ciment, les bicyclettes et les articles en coton. Au Ghana, la régression brusque des importations est le fruit d'une politique économique délibérée visant, d'une part, à donner la priorité aux biens d'équipement et, d'autre part, à ramener les importations à un niveau plus proche de la capacité d'exportation du pays. Enfin, en Côte-d'Ivoire, le fléchissement de la demande de marchandises étrangères est dû à la brusque diminution du pouvoir d'achat des producteurs de café qui ont souffert de la mauvaise récolte et de la diminution des prix de soutien.

48. Dans les autres pays, l'évolution des importations a été surtout déterminée par le montant des recettes d'exportation de l'année précédente et par les arrivées de capitaux étrangers et d'assistance économique. Dans un grand nombre de pays, les incidences des plans et de la politique de développement se sont traduites par un changement dans la structure des importations, les biens d'équipement et les demi-produits gagnant en importance par rapport aux années précédentes. Dans certains pays comme la République Arabe Unie, et cela en dépit d'une politique de développement dirigé, la part des importations de biens de consommation a augmenté en raison de la diminution de la production nationale de produits alimentaires. Dans quelques cas, cependant, les importations ont continué à progresser d'une manière assez irrégulière, sous l'influence surtout de la demande d'importation de la communauté expatriée et des classes supérieures de la population africaine.

49. Dans de nombreux pays, on a pu déceler, parallèlement à la tendance à la diversification des exportations, une tendance au remplacement croissant des importations. Abstraction faite de la majorité des pays de l'Afrique du nord, et du cas déjà mentionné de la Nigéria, du Ghana, des Rhodésies, du Kenya, de la Côte-d'Ivoire, du Congo (Brazzaville) et dans quelques autres pays, la production nationale d'un certain nombre de biens de consommation et de produits intermédiaires a fait baisser les importations des produits étrangers correspondants. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce continent africain où le traitement des produits primaires et une nouvelle expansion de la production primaire offrent des possibilités pratiquement illimitées.

Répartition géographique

50. La répartition géographique générale des échanges africains de 1962 est très semblable à celle de l'année précédente, bien qu'un certain nombre de changements se soient produits dans les relations avec certains pays non africains déterminés. Les mouvements de faible ampleur et de sens opposé qui ont affecté la part relative des pays industriels dans les exportations et les importations de l'Afrique se sont neutralisés l'un l'autre, de sorte que la part de ce groupe de pays dans la valeur totale du commerce extérieur de l'Afrique n'a pratiquement pas changé. L'Afrique fait toujours près des quatre cinquièmes de son commerce extérieur avec les pays industrialisés de l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et le Japon.

51. La part de l'Amérique du Nord a été plus élevée que jamais. Les exportations africaines vers l'Amérique du Nord ont été de 661 millions de dollars des Etats-Unis en 1961 à 727 millions en 1962, cette progression étant due surtout à une augmentation des exportations de diamants, de pétrole et de café. L'expansion intéresse un nombre relativement élevé de pays, notamment l'Ouganda, la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, la Côte-d'Ivoire, l'Ethiopie, la Libye, la Guinée, l'Angola, et quelques autres pays. Les exportations de l'Amérique du Nord vers l'Afrique ont progressé encore davantage, passant de 879 millions de dollars en 1961 à 1,036 milliard en 1962.

52. Le plus remarquable dans cette évolution des échanges de l'Afrique avec les pays industriels est qu'en 1962 les exportations vers les pays de la Communauté économique européenne ont continué à progresser beaucoup plus rapidement, en valeur, que les exportations totales de l'Afrique, alors que la part relative de la Communauté dans les importations de l'Afrique accentuait encore le recul amorcé après l'année-record de 1960.

53. La progression des exportations africaines vers la Communauté économique européenne, évaluée à 8 pour 100 environ, contre moins de 7 pour 100 en 1961, provient d'une augmentation considérable des achats de tous les membres du Marché commun européen, à l'exception de la Belgique et du Grand

Duché de Luxembourg dont les importations ont été moindres que l'année précédente. Toutefois, la diminution des exportations des Six vers l'Afrique est due presque exclusivement au brusque recul des exportations françaises. D'après les statistiques du commerce extérieur de la France, les exportations françaises vers les pays africains de la zone franc, y compris l'Algérie, sont revenues de 1,692 milliard de dollars en 1961 à 1,325 milliard en 1962. Comme, pendant cette même période, les importations de la France en provenance de ce groupe de pays passaient de 1,291 milliard de dollars à 1,403 milliard, l'excédent traditionnel de la balance commerciale de la

France — près de 400 millions de dollars en 1961 — a fait place à un déficit d'environ 78 millions. Dans ce déplacement des échanges avec la France, qui porte au total sur 478 millions de dollars, près de 80 pour 100 sont imputables à l'Algérie. Les importations de la France en provenance de l'Algérie ont augmenté de près de 36 pour 100. Le solde créditeur français, qui s'élevait à 295 millions de dollars environ, en 1961 s'est transformé en 1962 en un passif de quelque 95,7 millions de dollars. Dans ses échanges avec le reste des pays de la zone franc, la France a conservé un léger excédent, évalué à 18 millions de dollars environ, qui ne représente qu'une faible partie de l'excédent de 1961.

TABLEAU A.II.4

**Répartition géographique des exportations africaines
vers les pays industriels**
(en pourcentages de la valeur totale)

	Amérique du Nord	Communauté économique européenne	Royaume- Uni	Autres pays de l'Europe occidentale	Japon	Total pays indus- triels
1959	9,0	39,7	20,9	4,8	1,8	76,2
1960	8,0	40,0	19,8	5,4	1,8	75,0
1961	8,9	41,9	19,9	5,0	2,4	78,1
1962	10,1	43,0	19,4	5,2	2,5	80,2

**Répartition géographique des importations africaines
en provenance des pays industriels**
(en pourcentages de la valeur totale)

	Amérique du Nord	Communauté économique européenne	Royaume- Uni	Autres pays de l'Europe occidentale	Japon	Total pays indus- triels
1959	10,3	39,4	17,6	6,3	5,7	79,3
1960	11,0	41,4	17,3	6,3	4,5	80,5
1961	11,4	39,4	17,7	5,5	4,9	78,9
1962	13,7	35,4	16,9	6,3	4,4	76,7

Sources: Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, juin 1962 et juin 1963.

54. Il convient cependant de souligner que le changement dans la balance commerciale de la France avec tous les pays africains de la zone franc, s'est produit surtout entre avril et septembre 1962, et que la France a reconstitué un solde créditeur au dernier trimestre de l'année.

55. Dans l'ensemble, la part du Royaume-Uni dans la valeur totale du commerce extérieur de l'Afrique est restée relativement stable, avec, pourtant, une

légère diminution visible surtout du côté des importations de l'Afrique.

56. La part de l'URSS et de l'Europe orientale dans le total des échanges de l'Afrique n'a pratiquement pas changé, bien que les exportations en provenance de ces pays aient marqué une augmentation. Les exportations africaines vers ces marchés ont légèrement diminué — 280 millions de dollars en 1962 contre 290 millions en 1961; cette diminu-

tion est due, en majeure partie, à une réduction de 16 pour 100 des exportations de la RAU. D'autre part, les exportations de ces pays vers l'Afrique sont passées de 355 millions de dollars à 380 millions, mais, comme en 1961, la part de l'URSS et des pays de l'Europe orientale dans la valeur totale des échanges de l'Afrique est restée inférieure à 5 pour 100.

57. Les exportations de l'Afrique vers le Japon sont passées de 155 millions de dollars à 170 millions, mais en raison d'une nouvelle diminution des exportations vers d'autres pays, la valeur totale des exportations vers l'Asie a diminué, revenant de 361 millions de dollars à 343 millions. La valeur totale des exportations de l'Asie vers l'Afrique — environ 570 millions de dollars² — est restée pratiquement inchangée par rapport à l'année précédente.

58. Le commerce intra-africain, tel qu'il se dégage des exportations intra-africaines enregistrées, est resté pratiquement stationnaire, à son niveau traditionnellement bas. Après leur léger repli de 1961, les exportations intra-africaines ont progressé lentement, augmentant de quelque 10 millions de dollars pour atteindre un total de 540 millions de dollars. Dans la valeur totale des exportations de la région, les exportations intra-africaines ont gardé une place très modeste, qui n'a pas dépassé 8 pour 100.

b) Notes sur les échanges de certains pays africains en 1962

59. On trouvera ci-après un rappel succinct des principales manifestations de l'évolution du commerce extérieur des pays africains sur lesquels les renseignements disponibles étaient suffisants.

60. **Maroc:** Le déficit de la balance commerciale, qui avait atteint 78 pour 100 en 1961 à cause de mauvaises récoltes a diminué de 26 pour 100 en 1962 (389 millions de dirhams en 1962 contre 526 millions en 1961). Les importations sont revenues de 2.257,4 millions de dirhams en 1961 à 2.151 millions en 1962 (diminution de 5 pour 100) tandis que les exportations sont remontées de 1.731,3 millions de dirhams en 1961 à 1.762 millions en 1962 (augmentation de 1,8 pour 100).

61. Cette augmentation est due aux exportations de produits alimentaires (conserves de poisson, tomates, légumes, pommes de terre, céréales, vins), en progression de 68,7 millions de dirhams, et de phosphates (25 millions de dirhams de plus) mais les exportations des autres produits miniers (minerai de fer, plomb, zinc, manganèse, cobalt, etc.) ont diminué en quantité et en valeur. Les exportations de plomb, de zinc et de manganèse ont souffert de la concurrence internationale et d'une baisse des cours.

62. La diminution totale des importations a été surtout due au ralentissement des importations de biens d'équipement, qui, de 310,2 millions de dirhams en

1961, sont tombées à 95,2 millions de dirhams en 1962, c'est-à-dire à moins du tiers du chiffre de 1961. Cet effondrement des importations de biens d'équipement (destinés principalement à l'industrie) a été provoqué par une contraction marquée des dépenses d'investissement dans le pays, qui n'ont correspondu qu'à 66 pour 100 des objectifs fixés pour 1962.

63. Le commerce extérieur du Maroc est resté orienté vers la France, bien que le déclin prononcé des importations en provenance de la France se soit poursuivi (43,1 pour 100 des importations totales en 1962, contre 51,8 pour 100 en 1961 et 56 pour 100 en 1960). La zone franc a été le principal client des exportations marocaines (47,7 pour 100 des exportations totales) et le troisième fournisseur des produits importés par le Maroc (45,2 des importations totales).

64. En 1962, les exportations marocaines à destination des pays de la Communauté économique européenne (y compris l'Algérie) ont représenté 65,6 pour 100 des exportations totales du pays, contre 67,7 pour 100 en 1961 et 79,6 pour 100 en 1957; dans le cas de l'AELE, la proportion a été de 10,4 pour 100. Dans l'autre sens, les importations marocaines en provenance des pays de la Communauté économique européenne ont représenté 56,1 pour 100 du total (contre 62,5 pour 100 en 1961) et les importations en provenance des pays de l'AELE 6,6 pour 100.

65. L'amélioration de la balance commerciale en 1962 a été surtout le résultat de la diminution du déficit commercial envers la zone franc, qui est passé de 363 millions de dirhams en 1961 à 132 millions de dirhams en 1962 à la suite d'une réduction de 17 pour 100 des achats et d'une augmentation de 4 pour 100 des ventes à cette zone.

66. **Algérie³:** On ne dispose pas de données complètes sur le commerce extérieur de l'Algérie en 1962.

67. Par rapport à 1961, les exportations totales de produits agricoles (vins non compris) se sont accrues en volume de 3,8 pour 100 sans rejoindre le niveau de 1960. Les exportations d'agrumes ont augmenté en volume de 4 pour 100, les exportations de légumes de 15 pour 100 et celles d'huile d'olive de 440 pour 100, mais les exportations de dattes ont diminué de 8 pour 100.

68. Le pétrole brut, les vins et les fruits frais ont constitué l'essentiel des exportations algériennes. La production de pétrole brut est passée de 15,7 millions de tonnes en 1961 à 20,5 millions de tonnes en 1962; la part du pétrole brut dans les exportations totales a suivi (30,6 pour 100). La France est restée le principal client du pétrole brut et des vins d'Algérie.

² Non compris les ventes de navires japonais à des armateurs grecs au Libéria, qui se sont montées à 100 millions de dollars en 1961 et à 50 millions en 1962.

³ Direction générale du plan et des études, *La situation économique de l'Algérie au 1er janvier 1963*; "L'économie algérienne à l'épreuve de l'indépendance", l'économie, No. 858/1963.

TABLEAU A.II.5

Maroc: Exportations et importations en 1961 et 1962
(en milliers de tonnes et millions de dirhams)

Produits	Quantité		Valeur	
	1961	1962	1961	1962
Exportations totales	—	—	1.731,3	1.762,0
dont:				
Conserves de poisson	41	46	111,3	125,3
Agrumes	351	343	215,2	199,8
Autres produits alimentaires	636	877	422,0	492,1
Phosphates	7.623	8.128	410,5	435,5
Importations totales	—	—	2.257,4	2.151,0
dont:				
Produits alimentaires (y compris tabac)	1.063	987	560,9	528,4
Biens durables	66	2	594,0	587,4
Biens d'équipement	44	47	310,2	95,2
Biens intermédiaires	347	391	397,7	400,7

Sources: *Marchés tropicaux et méditerranéens*, No. 919, juin 1963; Banque nationale pour le développement économique du Maroc, *Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 1962*.

69. Le commerce avec la France, après une très forte régression en été 1962, a repris à un rythme satisfaisant au quatrième trimestre. Cependant, les importations en provenance de la France sont revenues de 4,376 milliards de NF en 1961 à 2,778 milliards en 1962, ce qui représente une diminution de 36,5 pour 100 due surtout à une forte réduction des importations de biens d'investissement et d'articles de luxe.

70. Les exportations vers la France sont passées de 2,930 milliards de NF en 1961 à 3,246 milliards en 1962, ce qui représente un accroissement de 11 pour 100. Ainsi, en 1962, le déficit commercial vis-à-vis de la France a donc été enrayé et les exportations ont dépassé les importations de 468 millions de NF.

71. Tunisie: Les exportations ont augmenté de 2,4 millions de dinars en 1962, et les importations de 2,5 millions; le déficit de la balance commerciale a donc été sensiblement le même qu'en 1961 (42,2 millions de dinars contre 42,1 millions). Toutefois la consistance des exportations et des importations s'est beaucoup modifiée.

72. Les exportations sont passées de 46,3 millions de dinars en 1961 à 48,7 millions en 1962, ce qui représente un accroissement de 5,2 pour 100 mais elles étaient encore en deçà de celles de 1960 (50,3 millions de dinars). L'augmentation a surtout intéressé les produits alimentaires, (15 pour 100 d'augmentation avec 29,3 millions de dinars en 1962 contre 25,5 millions en 1961). Dans cette catégorie, les exportations d'huile d'olive se sont accrues de 3,2

millions de dinars, soit 33 pour 100, et celles de vins et de blé ont légèrement diminué (de 0,3 et 0,2 million de dinars respectivement).

73. Le ralentissement des exportations de matières premières et de demi-produits s'est poursuivi en 1962: ainsi les exportations de minerai de fer ont diminué de 0,6 million de dinars, celles de plomb de 0,5 million et celles d'engrais phosphatés de 1,2 million. Mais les exportations de phosphate naturel ont connu une nette augmentation (0,5 million de dinars).

74. Il convient de remarquer que les exportations de minéraux (minerai de fer, plomb, etc.), ont diminué en valeur de 3,2 pour 100, mais en volume de 0,7 pour 100 seulement, ce qui montre que le cours de ces produits a baissé.

75. Les importations sont passées de 88,4 millions de dinars en 1961 à 90,9 millions en 1962, soit un accroissement de 2,8 pour 100. L'accroissement a été surtout dû à une augmentation rapide des achats de matières premières et demi-produits (de l'ordre de 2,4 millions de dinars) et de produits manufacturés (2,9 millions de plus); mais il a été en partie compensé par le recul des importations de produits alimentaires (surtout de blé: 3,2 millions de dinars) en raison des progrès de l'agriculture nationale.

76. Les progrès de l'industrialisation du pays se sont traduits par une augmentation des importations de matières premières et demi-produits — fonte et acier, filés de coton (9,2 pour 100) et des importations de biens d'investissement (9,6 pour 100).

TABLEAU A.II.6

Tunisie: Exportations en 1961 et 1962
(en milliers de tonnes et millions de dinars)

Produit	Quantité		Valeur	
	1961	1962	1961	1962
Exportations totales	—	—	46,3	48,7
dont:				
Blé	33,9	29,0	1,6	1,4
Oranges, mandarines, citrons	41,3	37,6	1,8	1,8
Huile d'olive	44,2	53,6	9,6	12,8
Vins	130,6	123,4	7,9	7,6
Phosphates naturels	1.691,5	1.870,0	6,4	6,9
Engrais phosphatés	156,7	115,1	3,5	2,3
Minerai de fer	899,4	713,6	3,0	2,4
Plomb (y compris les produits manufacturés)	19,5	15,4	1,5	1,0
Ciment	111,9	187,8	0,4	0,6

Source: Service des statistiques, *Bulletin mensuel de statistique, Nouvelle série, décembre 1962-janvier 1963*, No. 97-98, p. 21.

77. Les échanges de la Tunisie sont restés essentiellement orientés vers la France mais avec encore un ralentissement marqué des importations en provenance de la France (52,4 pour 100 des importations totales en 1962 contre 66 pour 100 en 1959).

78. Le déficit de la balance commerciale avec la France est resté à peu près au même niveau qu'en 1961 (21,9 millions de dinars contre 22 millions) et a représenté 51 pour 100 du déficit total. Vis-à-vis des autres pays de la Communauté économique européenne, le déficit est revenu de 4,4 millions de dinars en 1961 à 2,1 millions en 1962.

79. Le déficit vis-à-vis de la France diminuera probablement de 50 pour 100 en 1963, grâce à un système de contingentement accepté par les deux parties aux termes du dernier accord commercial franco-tunisien.

80. **Libye:** En 1962, les exportations (réexportations exclues) ont dépassé tous les précédents en bondissant de 6,5 à 49 millions de livres libyennes, ce qui représente un accroissement de 650 pour 100 en un an. Dans le même temps, les importations sont passées de 53,3 à 73,4 millions, en augmentation de 37,7 pour 100. Cet exceptionnel accroissement de la valeur des exportations a été dû aux exportations de pétrole qui ont été plus de onze fois plus fortes en 1962 qu'en 1961 et qui ont représenté près de 96 pour 100 des exportations totales. Le rythme de la progression a été ultra-rapide: 1,1 million de barils des Etats-Unis en janvier 1962, 4,7 millions en juin et 7,5 millions en décembre. Les exportations totales de pétrole brut se sont élevées à 59,5 millions de barils en 1962, contre 5,2 millions en 1961.

81. Les importations de machines et de matériel de transport, y compris celles des sociétés pétrolières, ont formé de loin le poste le plus fort, avec 29,4 millions de livres libyennes, soit 40 pour 100 du total. Leur progression en un an, 62 pour 100, a été beaucoup plus rapide que celle des importations totales (38 pour 100).

82. Les exportations ayant augmenté de 650 pour 100, et les importations de 38 pour 100, le déficit de la balance commerciale est revenu de 46,8 à 24,4 millions de livres.

83. La répartition géographique des exportations totales est commandée par les directions prises par le pétrole brut. Les principaux acheteurs de pétrole brut en 1962 sont, dans l'ordre décroissant: le Royaume-Uni (16,9 millions de livres libyennes), l'Italie (8,1 millions), l'Allemagne (5,5 millions), la Belgique (5,1 millions), les Pays-Bas (4,9 millions), les Etats-Unis (3,8 millions) et la France (2,3 millions).

84. **RAU (Egypte):** En 1962, le commerce extérieur égyptien a été surtout marqué par une brusque accélération des importations (24 pour 100), accompagnée d'un ralentissement des exportations (6 pour 100) qui ont rendu la balance commerciale beaucoup plus déficitaire que l'année précédente.

85. Si les exportations sont revenues de 168,9 millions de livres égyptiennes en 1961 à 158,3 millions en 1962, cette diminution a été due surtout à un ralentissement brutal des ventes de coton (19,8 pour 100) qui sont tombées de 104,6 à 83,8 millions de livres. Le recul a été en partie compensé par un accroissement des exportations de carburants et de produits alimentaires.

86. Les exportations de pétrole brut sont passées de 1,8 million de tonnes en 1961 à 2,8 millions en 1962, et, en valeur, ont augmenté de 5,3 millions de livres (92 pour 100). Leur augmentation a été surtout sensible dans les livraisons à l'Italie et aux Etats-Unis.

87. De 1961 à 1962, les exportations d'oignons ont

augmenté de 73 pour 100 et celles de pommes de terre de 154 pour 100.

88. Par suite de ces changements dans les exportations, la part des produits alimentaires dans les exportations totales est passée de 11,5 pour 100 en 1961 à 14,4 pour 100 en 1962, et celle des carburants de 4,4 à 9,5 pour 100 mais celles des matières premières est tombée de 64,3 à 54,8 pour 100.

TABLEAU A.II.7
Libye: Exportations en 1961 et 1962

Section de la CTCI (révisée)	Catégorie de produits d'après la CTCI révisée	1961		1962	
		Valeur en milliers de £ Lib.	%	Valeur en milliers de £ Lib.	%
0	Produits alimentaires et animaux vivants	329	5,0	336	0,7
1	Boissons et tabac	69	1,1	6	—
2	Matières brutes non comestibles, carburants non compris	1.651	25,3	1.423	2,9
3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4.138	63,5	46.967	95,8
4	Huiles et graisses animales ou végétales	331	5,1	280	0,6
5	Produits chimiques	—	—	—	—
6	Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	1	—	3	—
7	Machines et matériel de transport	—	—	—	—
8	Articles manufacturés divers	2	—	1	—
9	Articles et transactions non classés par catégories	—	—	—	—
	Total	6.521	100,0	49,016	100,0

Sources: Office central de statistique, *External Trade Statistics 1961*, p. VI; Ministère de l'économie nationale *Statistical abstract of Libya 1958-1962*, p. 17.

89. On doit chercher la raison de la brusque augmentation des importations (de 243,8 à 302,9 millions de livres égyptiennes) dans l'accroissement des achats de blé et de farine de blé (41,3 millions en 1962 contre 25,2 millions en 1961), de maïs (9,3 millions et 2,1 millions), de thé (10,4 et 8,4 millions), de produits médicaux pharmaceutiques (6,4 et 4,1 millions). L'augmentation des importations de biens de consommation qui fut de 65,1 millions de livres en 1961 à 90,1 millions en 1962 a fait passer la part de cette catégorie de produits dans les importations totales de 26,7 pour 100 en 1961 à 29,7 pour 100 en 1962.

90. Malgré un accroissement de 6,1 pour 100 de leurs importations, les produits intermédiaires ont vu leur part dans les exportations totales diminuer de 9,3 pour 100, à cause de l'expansion des importations de biens de consommation.

91. La forte augmentation des importations totales et la chute des exportations ont aggravé le déficit de

la balance commerciale qui a atteint pour la première fois 144,6 millions de livres égyptiennes, contre 74,9 millions en 1961.

92. La répartition géographique des échanges est assez différente de celle de l'année précédente.

93. Bien que les exportations vers les pays de l'Europe orientale aient décliné de 16 pour 100 en 1962, cette région est restée le principal client des produits égyptiens, suivie par l'Europe occidentale dont les importations en provenance de la RAU ont augmenté de 32 pour 100 par rapport à 1961. Les exportations vers l'Amérique ont légèrement diminué mais les importations en provenance de cette région ont accusé une nette augmentation (56 pour 100) due à un accroissement des importations de blé et de farine de blé des Etats-Unis.

94. **Soudan:** Les exportations et les importations ont été plus actives que jamais en 1962 (78,9 millions de livres soudanaises en 1961 et 89,3 millions l'année suivante).

TABLEAU A.II.8

RAU (Egypte): Exportations en 1961 et 1962
(milliers de tonnes et millions de livres égyptiennes)

Produit	Quantité		Valeur	
	1961	1962	1961	1962
Exportations totales	6.387,6	6.609,8	168,9	158,3
dont :				
Coton brut	295,3	250,5	104,6	83,9
Riz	228,6	143,7	8,1	6,7
Oignons (frais et déshydratés)	154,9	163,8	4,1	7,1
Pommes de terre	58,8	126,4	1,1	2,9
Sucre, mélasse et confiserie	125,8	184,7	2,9	2,8
Carburants	2.044,5	3.412,1	7,4	15,1
Ciment	689,1	443,8	2,9	2,0
Filés de coton	18,2	20,8	8,7	11,2
Articles en pur coton	11,1	13,7	7,3	7,5

Source: Banque centrale d'Egypte, *Economic Review*, Vol. III, No. 1, 1963.

95. De 1961 à 1962, les exportations ont augmenté de 16,7 millions de livres, soit de 27 pour 100. Cet accroissement important est dû surtout à la progression de la production et de l'exportation de coton et d'oléagineux.

96. En 1961/1962, la récolte de coton a battu tous les records, avec près de 1.145.000 balles, ce qui représente un accroissement de plus de 500.000 balles par rapport à l'année précédente. Les problèmes résultant de l'abondance des existants auxquels s'ajoutait un report de fin de campagne de 231.000 balles ont été aisément résolus: les producteurs ont vendu 961.000 balles dont la majeure partie a été exportée. Cependant, à la fin de l'année, les stocks s'élevaient encore à 490.000 balles, dont 194.000 chez les exportateurs pour livraison au début de 1963.

97. Les exportations de coton sont passées de 31 à 43 millions de livres égyptiennes, ce qui représente un accroissement de 39 pour 100.

98. Les exportations de graines oléagineuses (y compris les graines de coton) se sont sensiblement accrues (voir tableau A.II.9), et ont représenté, en 1962, le quart environ en valeur des exportations totales.

99. Mais les exportations de produits du secteur traditionnel de l'économie soudanaise tels que gomme arabique, doura, ovins et bovins, ont toutes accusé une baisse en valeur absolue.

100. Les importations sont passées de 82,9 millions de livres soudanaises en 1961 à 89,3 millions en 1962, en progression de 7,7 pour 100.

101. Cette augmentation a surtout porté sur les matières premières, dont l'importation sensiblement plus importante reflète les progrès de l'investissement (cas des matériaux de construction par exemple) et de l'activité économique.

102. La composition des importations s'est modifiée quelque peu. La part des biens de consommation est revenue de 48 pour 100 en 1961 à 44 pour 100 en 1962, mais celle des biens d'équipement et matières premières est passée de 52 à 56 pour 100.

103. Dans la catégorie des biens de consommation, les positions respectives se sont déplacées: les importations de biens de consommation durables ont augmenté plus vite que les importations totales mais celles de biens de consommation non durables, ont un peu diminué (cas des produits alimentaires, boissons et tabac surtout), en raison probablement de l'accroissement de la production nationale.

104. Comme l'accroissement des exportations de 1961 à 1962 (16,7 millions de livres soudanaises) a dépassé sensiblement celui des importations (6,4 millions), le déficit de la balance commerciale en 1962 a été inférieur de moitié à celui de l'année précédente.

105. Grâce aux larges recettes d'exportation et à l'excédent des capitaux étrangers sur les sorties (17,5 millions de livres soudanaises au total) la diminution des réserves de devises du Soudan s'est ralentie (2,9 millions en 1962 contre 4,9 millions en 1961).

106. L'année 1961 avait apporté une amélioration des termes de l'échange mais la moyenne des trois premiers trimestres de 1962 semble confirmer la reprise du mouvement de détérioration manifesté depuis 1954.

107. Le Marché commun européen et le Royaume-Uni ont été les principaux clients du Soudan, mais la part de la Communauté économique européenne dans les exportations totales est revenue de 29,3 pour 100 en 1961 à 25,3 pour 100 en 1962 et celle du Royaume-Uni de 19,1 à 18 pour 100; les exportations soudanaises vers l'Inde, au contraire, ont fortement augmenté, passant de 9,8 à 15,4 pour 100.

L'Inde a même été le principal acheteur de coton, suivie de près par les pays de la Communauté.

108. Dans les importations totales, la part de la Communauté et de l'Inde a légèrement décliné alors que celle du Royaume-Uni est remontée de 26,6 pour 100 en 1961 à 28,5 pour 100 en 1962.

109. **Sénégal:** Les échanges commerciaux du Sénégal avec les pays non membres de l'Union douanière de l'Afrique de l'ouest n'ont pratiquement pas changé par rapport à 1961. Malgré les progrès des ventes de phosphates de Thiaba, les exportations se sont maintenues comme en 1961, à environ 30,6 milliards de francs CFA. Comme les années précédentes, ce sont les arachides qui ont occupé la place prépondérante dans les exportations, avec 81 pour 100 de la valeur totale. Toutefois, il est à craindre que la mauvaise récolte de la campagne 1961-1962 n'amène en 1963 un grave ralentissement des exportations d'arachides.

110. La valeur des importations, soit 38,2 milliards de francs CFA, est restée à peu près la même en

1962 qu'en 1961. La composition des importations a laissé entrevoir certaines modifications favorables aux produits nécessaires au développement, bien que, par comparaison avec la période précédente, les investissements aient ralenti en 1961 et 1962, notamment dans le secteur de l'industrie moderne.

111. La part de la France, principal client du Sénégal, s'est encore accrue, avec 83 pour 100 des exportations sénégalaises en 1962 contre 76 pour 100 environ en 1961, ce qui a porté la part de la zone franc à 91 pour 100. Les exportations vers les pays de la zone sterling ont diminué très fortement et l'on a également enregistré un recul des livraisons aux autres zones monétaires. Pour les importations, la distribution géographique s'est modifiée en sens contraire. La valeur des importations en provenance de la zone dollar a doublé par rapport à l'année précédente et les importations reçues des pays de la zone sterling ont sensiblement augmenté. Par contre, la part de la France est revenue de 70 pour 100 en 1961 à 67 pour 100 environ en 1962.

TABLEAU A.II.9

Soudan: Exportations en 1961 et 1962

Produit	Unité	Quantité (en milliers d'unités)		Valeur (en millions de £ sterling)	
		1961	1962	1961	1962
Exportations totales ^a					
dont:					
Coton Sakel	tonnes	96	14	28,9	40,7
Coton américain	tonnes	10	10	2,1	2,3
Graines de coton	tonnes	118	204	3,7	5,5
Gomme arabique	tonnes	51	39	6,1	4,6
Arachides	tonnes	86	121	5,4	6,7
Sésame	tonnes	63	77	4,2	5,7
Bovins, ovins	têtes	133	103	1,5	0,8
Cuir et peaux	tonnes	5	5	1,0	1,0
Doura	tonnes	93	76	1,9	1,5

Source: Ministère des finances et de l'économie, *Economic Survey 1962*, Khartoum.

^a Réexportations comprises.

112. **Mali:** L'évolution du commerce malien en 1962 a été surtout marquée par un nouvel accroissement de la valeur des importations, 28 pour 100 environ de plus que l'année précédente. L'accroissement a été dû principalement à des achats importants de véhicules de transport, y compris des avions, représentant un total de 1,6 milliard de francs maliens; elle s'explique également par l'augmentation des importations de nombreux produits nécessaires à l'application du plan quinquennal d'investissement.

113. La zone franc, avec près de 50 pour 100 de la valeur totale des importations, a occupé le pre-

mier rang. Venaient ensuite, avec 38,6 pour 100, les "autres zones monétaires" comprenant principalement des pays de l'Europe orientale, puis les zones sterling et dollar et les pays de la Communauté économique européenne (autres que la France), avec 4 pour 100, 4,5 pour 100 et 12,5 pour 100 respectivement.

114. Il est plus difficile de se faire une idée de l'évolution des exportations. Selon les statistiques officielles, la valeur totale des exportations enregistrées en 1962, soit 2,476 milliards de francs maliens⁴,

⁴ Service statistique de la République du Mali, *Bulletin statistique mensuel*, 1963, No. 1.

TABLEAU A.II.10

Mali: Changement dans les importations entre 1961 et 1962

	1961	1962	Pourcentage de changement
Produits alimentaires, boissons et tabac	1.708	2.186	+ 28,0
Autres biens de consommation	4.305	3.308	- 23,1
Combustibles, carburants et lubrifiants	439	573	+ 30,5
Matériaux bruts et semi-bruts	1.111	1.250	+ 12,6
Matériel de transport	1.222	3.966	+224,5
Total	8.785	11.283	+ 28,5

Source: *Marchés tropicaux*, 29 juin 1963.

a été bien inférieure à celle de l'année précédente (3,471 milliards). Toutefois, *Marchés tropicaux* donne une évaluation plus récente, qui tient compte des échanges non enregistrés et qui représente plus du triple du chiffre officiel, soit 7,35 milliards de francs maliens environ. Toujours selon *Marchés tropicaux*, les exportations de bétail sur pied — 2,35 milliards de francs maliens — auraient représenté 32 pour 100 des exportations totales. Viendraient ensuite les arachides (1,793 milliard) et le poisson séché et fumé (1,5 milliard), puis le coton (584 millions), le riz (450 millions), le millet (200 millions) et les cuirs (90 millions).

115. La part de la zone franc a été un peu plus élevée dans les exportations maliennes, environ 55 pour 100, que dans les importations. Ce sont les "autres zones monétaires" qui viennent ensuite (et l'Europe orientale principalement) avec 23 pour 100 environ. Les parts respectives de la zone sterling et de la zone dollar se sont situées à 15 et 6,6 pour 100 environ, celles des pays de la Communauté économique européenne (autres que la France) et du reste de l'Europe occidentale étant pratiquement insignifiantes.

116. **Côte-d'Ivoire:** Le volume des exportations de la Côte-d'Ivoire a de nouveau augmenté en 1962, mais l'accroissement en valeur (2,5 pour 100) est assez modeste en comparaison avec celui de l'année précédente qui avoisinait 17 pour 100. Les importations, y compris celles des entreprises prioritaires bénéficiant de la franchise de douane, ont été en recul de près de 5 pour 100 sur celles de 1961.

117. Le ralentissement des progrès des importations a été dû principalement à la mauvaise récolte de café de 1961/1962 qui a été inférieure à celle de la campagne précédente. La diminution de la récolte et la baisse des prix à la production ont été, pour les producteurs de café, la cause de lourdes pertes, estimées à environ 8 milliards de francs CFA.

118. Comme les années précédentes, les quatre produits suivants: café, cacao, bois et bananes ont constitué à eux seuls plus de 90 pour 100 de la valeur

totale des exportations. Toutefois, certains déplacements déjà constatés depuis quelque temps dans leurs positions respectives se sont accentués au cours de l'année considérée: si la part du cacao est restée remarquablement stable et si celle du café a continué à régresser, le bois et les bananes ont à nouveau amélioré les leurs. En 1959, les exportations de bananes vers la France ne se chiffraient qu'à 35.000 tonnes, tandis qu'en 1962, elles ont atteint près de 88.000 tonnes. Toutefois, comme c'est déjà le cas pour le café, il est probable que les bananes exportées à destination de la France se heurteront bientôt à une saturation du marché.

TABLEAU A.II.11

Côte-d'Ivoire: Valeur des exportations et des importations

(Commerce spécial avec les pays non membres de l'Union douanière de l'Afrique de l'ouest)
(en milliards de francs CFA)

	Exportations	Importations
1950	13,7	10,6
1955	25,6	19,0
1960	37,3	29,6
1961	43,6	37,9
1962	44,7	36,1

Source: Statistiques nationales du commerce extérieur.

119. On constatera l'augmentation rapide des exportations de bananes et de bois. Parallèlement, un certain nombre de produits transformés ou semi-transformés sont apparus récemment sur la liste des exportations de la Côte-d'Ivoire. La plupart, produits du bois, jus de fruit, conserves de poisson et café soluble par exemple, ne sont encore exportés qu'en quantités modestes mais le simple fait qu'ils figurent parmi les exportations et les progrès assez rapides réalisés par certains d'entre eux, sont la

preuve d'une nette tendance vers une diversification plus poussée.

120. La France, qui a absorbé environ 50 pour 100 des exportations de la Côte-d'Ivoire, est restée son principal client. Pour le café et le cacao, la Côte-d'Ivoire vient au premier rang des fournisseurs de la France: elle expédie respectivement dans ce pays 37 et 49 pour 100 environ des quantités qu'il importe. Les achats des pays de la Communauté économique européenne autres que la France ont marqué en 1962 un nouvel accroissement mais sensiblement moindre que l'année précédente. On a également enregistré certaines augmentations dans les parts respectives des pays de la zone dollar et de la zone sterling; pour cette dernière, l'accroissement provenait surtout des importantes expéditions à la République Sud-Africaine.

TABLEAU A.II.12

Côte-d'Ivoire: Parts respectives des principaux produits d'exportation

(en pourcentage de la valeur totale des exportations)

	1960	1961	1962
Café	50,0	46,3	42,0
Cacao	23,4	22,5	23,6
Bois	17,0	19,1	20,3
Bananes	3,4	4,8	6,3
Ananas (et jus)	1,7	1,4	1,6
Palmistes	1,6	0,8	0,6
Conserves de poisson (thon)	...	0,1	0,5
Manganèse	0,4	1,5	1,2
Diamants	0,9	1,8	1,3

Source: *Marchés tropicaux*, 10 août 1963.

121. Du côté des importations, un grand nombre de biens de consommation ont été gravement touchés par la diminution du pouvoir d'achat des producteurs de café en 1962; ce fut le cas notamment pour les denrées alimentaires, les textiles et les appareils ménagers. Une concurrence accrue de la part des produits fabriqués localement semble avoir également contribué à réduire certaines importations. Par contre, une nouvelle expansion de l'activité des investissements a entraîné un accroissement sensible des importations de toute une série de biens pour le développement, tels que: ciment, produits chimiques, équipement mécanique et électrique, matériel de chemin de fer, etc.

122. Les livraisons de la zone franc sont revenues de 28,3 milliards de francs CFA en 1961 à 25,8 milliards environ en 1962, surtout à cause de la diminution d'environ 10 pour 100 des importations d'origine française; malgré cela, la part de la zone franc dans le total des importations de la Côte-d'Ivoire représentait plus de 80 pour 100 et celle de

la France seule, environ 75 pour 100. Les importations en provenance des pays de la Communauté économique européenne autres que la France ont été également quelque peu en recul sur 1961, alors que celles de la zone sterling ont augmenté légèrement, grâce surtout à d'importants achats de riz en Asie. Les importations en provenance de la zone dollar ont aussi augmenté, notamment pour le pétrole, certains biens d'équipement et le riz acheté à des pays latino-américains.

123. **Guinée:** Selon des sources non officielles, la valeur des exportations guinéennes en 1962 a été inférieure de près de 27 pour 100 à celle de 1961. Les importations ont également régressé, mais il semble que la diminution en valeur ait été beaucoup plus faible que pour les exportations, de sorte que la balance commerciale du pays s'est détériorée.

124. La diminution des exportations semble principalement due à trois produits: les diamants, dont l'importation clandestine à partir des pays voisins a diminué, alors qu'au cours des années précédentes elle avait souvent contribué à gonfler artificiellement le chiffre des exportations; la bauxite, dont l'exportation a d'une part subi le contrecoup de l'arrêt des travaux de la bauxite du Midi et d'autre part éprouvé des difficultés à trouver des débouchés; le café enfin, dont la production s'est fortement ralentie par rapport à l'année précédente. Les exportations de certains autres produits, bananes, arachides, ananas, cuirs et peaux, ont été elles aussi moindres qu'en 1961; par contre, les exportations de minéraux et de minerais ont à nouveau progressé; celles de minerai de fer atteignent 720.000 tonnes, en augmentation d'environ 36 pour 100 sur l'année précédente, et celles d'aluminium se situent aux environs de 460.000 tonnes. Elles ont procuré à la Guinée plus de 50 pour 100 de ses recettes d'exportations totales.

TABLEAU A.II.13

Guinée: Principaux produits exportés
(en millions de francs guinéens)

	1960	1961	1962
Aluminium	2.631	7.147	7.000
Bananes	1.146	1.607	1.119
Café	2.117	1.577	712
Palmistes	919	650	735
Minerai de fer	690	394	612
Diamants	1.758	1.913	497
Arachides	119	414	315
Ananas	787	368	167
Cuirs et peaux	100	52	43
Bauxite	1.128	608	22
Total, divers compris	13.601	15.175	11.087

Source: Economist Intelligence Unit, *Three-monthly economic review*, No. 14, 1963.

125. Les fluctuations des importations ont varié sensiblement d'une catégorie à l'autre; souvent des postes particuliers ont fluctué en sens opposé à l'intérieur d'une même catégorie. Dans l'ensemble, les diminutions les plus graves se sont fait sentir sur les importations de véhicules et de matériel de transport, alors que les achats de produits pharmaceutiques, de ciment et de produits du bois ont augmenté dans des proportions de 30 à près de 200 pour 100.

126. D'après *Marchés tropicaux* du 25 mai 1963, la répartition géographique du commerce guinéen présente quelques déplacements intéressants dont certains semblent être en contradiction avec les tendances observées depuis le début de 1959. Ainsi par exemple, la part de la zone franc qui baissait depuis quelque temps, est remontée de manière sensible entre 1961 et 1962: de 30 à 34 pour 100 en ce qui concerne les exportations et de 18 à 20 pour 100 pour les importations. Les pays d'économie planifiée ont continué à améliorer leur part en tant qu'acheteurs de produits guinéens, mais leurs livraisons sont revenues de 42 pour 100 en 1961 à 38 pour 100 en 1962. La plupart des pays de l'Europe occidentale ont perdu du terrain, aussi bien comme importateurs que comme exportateurs, mais les échanges avec les pays de la zone dollar, surtout du côté des importations, ont augmenté par rapport à 1961.

127. **Togo:** Les importations togolaises ont continué à se développer en 1962, mais les exportations se sont ralenties. La conjonction de ces deux phénomènes (accroissement des importations d'environ 4 pour 100 en valeur, diminution des exportations d'environ 8 pour 100) a porté le déficit de la balance commerciale du Togo à près de 2,5 milliards de francs CFA, chiffre supérieur de plus de 620 millions au déficit de 1961.

128. Les deux principaux produits d'exportation, le café et le cacao, se sont assez bien comportés, malgré une nouvelle baisse des cours du cacao; il semblerait donc que la diminution générale des exportations ait été due surtout aux mauvaises récoltes de certains produits d'exportation moins importants et notamment des arachides, du coprah et du coton. Par rapport à l'année 1961, la valeur des exportations d'arachides a diminué de 51 pour 100, celle du coprah de 62 pour 100 et celle du coton (égrené) d'environ 20 pour 100. Toutefois, il est encourageant de noter le progrès impressionnant des exportations de phosphates qui ont plus que triplé en volume par rapport à 1961. Malgré cela, le chiffre de 1962 (185.000 tonnes), est très sensiblement inférieur à la capacité de production, évaluée à 500.000 tonnes par an; mais si l'on voulait tirer le maximum de cette source potentielle de recettes d'exportation, il faudrait commencer par résoudre le problème des débouchés.

129. Du côté des importations, les achats de produits alimentaires ont été en sensible progression mais cette progression est due en partie aux livrai-

sons gratuites des Etats Unis (huile de soja et diverses céréales). Les importations d'autres biens de consommation ayant également augmenté, la part de cette catégorie a été de près de 71 pour 100 du total. A l'inverse, la part des biens d'équipement dans les importations a sévèrement diminué, puisqu'elle est tombée de près de 29 pour 100 en 1961 à environ 18 pour 100 en 1962, à la suite de l'achèvement de l'important programme d'investissement de la Compagnie togolaise des mines du Bénin.

130. La répartition géographique des échanges du Togo en 1962 laisse apparaître certains changements dont les plus importants sont un nouveau recul du rôle de la France, tant dans les importations que dans les exportations, et une forte réduction des échanges avec le Ghana. Comme le montre le tableau A.II.14, si la France garde encore une place importante, sa part n'a pas cessé de diminuer depuis 1959. Par contre, les pays de la Communauté économique européenne, autres que la France, à l'exception des Pays-Bas, ont augmenté leurs achats de produits togolais, et le rôle du Royaume-Uni en tant qu'importateur a continué à croître. Le Japon a gagné également du terrain, aussi bien comme importateur que comme exportateur, et les échanges avec les pays de l'Europe orientale — encore très faibles — se sont sensiblement développés pendant l'année considérée.

131. **Dahomey:** Le Dahomey compte aussi parmi les pays de l'Afrique de l'ouest dont les exportations ont souffert des mauvaises récoltes de la campagne 1961/1962. En valeur, ses exportations ont diminué d'environ 21 pour 100 par rapport au niveau de 1961, tandis que les importations ont marqué une légère augmentation (environ 3 pour 100). Le déficit de la balance commerciale dahoméenne en 1962 était en augmentation de plus d'un tiers sur celui de 1961.

132. Les exportations de palmistes — plus de 40 pour 100 des exportations dahoméennes totales — ont diminué en valeur de 15 pour 100; les exportations de café d'environ 12 pour 100; les exportations d'arachides de 64 pour 100. Seules ont augmenté les exportations d'huile de palme (8 pour 100).

133. La France, dont la place dans les exportations dahoméennes était déjà prépondérante, a encore amélioré sa part (76 pour 100 contre 72 pour 100 en 1961). Les autres clients en 1962 ont été: les Pays-Bas avec 168 millions de francs CFA; la Nigéria, 129 millions; le Togo, 142,6 millions; le Sénégal, 65 millions; le Niger, 71 millions et le Danemark, 48 millions.

134. Aucun changement important ne semble être intervenu du côté des importations. Celles-ci se sont réparties comme suit en 1962: produits pétroliers (525 millions de francs CFA); automobiles (504 millions); cotonnades imprimées (433 millions); machines agricoles et industrielles (338 millions); métaux courants (337 millions); sucre (329 millions); produits pharmaceutiques (313 millions); ciment (278 millions); vins et liqueurs (227 millions); filés de coton et cotonnades unies (269 millions).

TABLEAU A.II.14

Togo: Parts des principaux partenaires commerciaux dans le total des échanges
(en pourcentage de la valeur totale)

	Exportations			Importations		
	1960	1961	1962	1960	1961	1962
France	62,3	57,8	52,2	51,3	41,1	33,2
République féd. d'Allemagne	1,5	1,1	2,4	10,8	6,7	5,8
Belgique - Luxembourg	4,6	3,2	6,0	0,8	1,5	1,7
Italie	0,7	0,4	4,3	0,4	0,6	1,3
Pays-Bas	9,8	9,6	5,8	3,1	4,0	5,8
Royaume-Uni	1,4	1,3	1,3	4,4	10,6	12,9
Ghana	6,3	4,5	1,6	12,6	7,3	3,7
Etats-Unis	7,1	13,4	10,1	1,5	2,3	4,8
Antilles néerlandaises	4,7	5,1	4,3
Japon	0,5	2,3	2,8	0,1	3,3	5,1
Europe orientale	0,6	...	1,3	0,1	0,8	2,6
Autres pays	5,2	6,4	12,2	11,0	16,7	18,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest, *Notes d'information et statistiques*, mars 1963.

135. La part de la France est restée plus ou moins la même qu'en 1961, avec près des deux-tiers du total. Les autres fournisseurs ont été, dans l'ordre: le Sénégal (511 millions); le Venezuela (236 millions), la Côte-d'Ivoire (159 millions); l'Allemagne occidentale (155 millions); la Nigéria (149 millions); les Etats-Unis (137 millions); la Belgique et le Luxembourg (121 millions); le Royaume-Uni (119 millions); le Togo (106 millions); l'Italie (105 millions).

TABLEAU A.II.15

Dahomey: Valeur des exportations et des importations
(en milliards de francs CFA)

	1960	1961	1962
Exportations	4,51	3,20	2,53
Importations	7,64	5,69	5,87

Source: *Bulletin de l'Afrique noire*, No. 295.

136. **Congo (Léopoldville):** Les renseignements sur le commerce extérieur du Congo (Léopoldville) sont encore incomplets. Les chiffres de la période qui a suivi l'indépendance varient profondément par le champ de couverture et ne permettent presque aucune comparaison. Les chiffres donnés au Tableau A.II.16 pour les exportations de 1959 ne comprennent pas le Ruanda-Urundi; ceux du deuxième semestre de 1960 ne comprennent ni le Katanga, ni le Sud Kasai, ni le Kivu, ni la Province orientale; quant aux chiffres de l'année 1962, ils n'excluent que le Katanga et le Sud Kasai.

137. Les renseignements fragmentaires du tableau ne donnent pas une image complète de l'évolution des exportations congolaises mais suffisent à indiquer l'ampleur des pertes en devises étrangères et en recettes intérieures du Gouvernement central au cours de la période 1960/1962. D'après ce tableau, les exportations de tous les principaux produits agricoles — à l'exception du caoutchouc — ont fortement diminué à un moment ou à un autre dans les années qui ont suivi l'indépendance, et la chute des recettes des exportations de minéraux a même pris des proportions catastrophiques. On peut se faire une idée des pertes subies par le Gouvernement central dans ce dernier secteur, en comparant les chiffres des exportations de cuivre du tableau avec la production de cuivre du Katanga, dont l'évolution a été la suivante: 300.000 tonnes en 1960; 294.000 tonnes en 1961 et 295.000 tonnes en 1962.

138. Les importations congolaises, qui avaient commencé à diminuer dès 1959, notamment à cause du ralentissement des achats de biens d'équipement, ont accéléré ce mouvement de recul à partir du deuxième semestre de 1960. La valeur totale des importations de la partie du pays demeurée sous l'autorité du Gouvernement central est revenue d'environ 15 milliards de francs en 1959 (y compris le Ruanda-Urundi) à 8,9 milliards environ en 1960, puis à 6,5 milliards en 1961. En année pleine, la valeur des importations des trois premiers trimestres de 1962, soit environ 8,5 milliards de francs, a été légèrement supérieure au chiffre de 1961. Par ailleurs, il semble que la composition des importations laisse entrevoir certaines améliorations par rapport à 1961 en

ce sens que la proportion des biens d'équipement a considérablement augmenté par rapport au très bas niveau de 1961, tandis que les importations de biens de consommation ont diminué de plus de 14 pour 100.

139. **Ghana:** Malgré une augmentation en volume d'environ 6 pour 100, la valeur des exportations ghanéennes n'a pas changé entre 1961 et 1962. Par contre, la valeur des importations a diminué de plus de 16 pour 100, et leur volume d'environ 14 pour 100.

TABLEAU A.II.16

Congo (Léopoldville): Principaux produits d'exportation
(en milliers de tonnes métriques)

	1959	1960	1961	1962
Café	56,5	58,6	34,0	37,0
Caoutchouc	40,2	35,5	37,7	37,5
Huile de palme (brute)	158,7	144,9	131,3	139,9
Huile de palme (raffinée)	24,9	21,8	22,3	11,4
Coton	54,5	40,0	15,3	9,9
Palmistes	39,8	20,4	12,8	19,0
Cuivre	284,0	149,5	0,1	0,1
Diamants industriels (milliers de carats)	15,3	9,9
Etain	10,4	2,5

Sources: Ministère du plan et de la coordination économique, Léopoldville, *Conjoncture économique*, deuxième semestre 1962; P. Dupriez, *Eléments du commerce extérieur de la République du Congo*, Notes et documents, No. 8/SE-4 (Léopoldville, JRES, Université de Lovanium).

TABLEAU A.II.17

Congo (Léopoldville): Importations par utilisations finales
(en pourcentage de la valeur totale)

	1955	1960	1961	1962
Biens de consommation	30,3	37,8	49,9	42,6
Biens intermédiaires	32,5	34,3	34,7	34,7
Biens d'équipement	36,8	27,5	15,3	22,4
Colis postaux	0,4	0,4	0,1	0,3

Source: F. Herman, "La situation économique et financière du Congo en 1962", *Etudes congolaises* (Léopoldville), Vol. IV/3.

140. Il ressort du tableau A.II.18 que les quantités de cacao exportées en 1962 ont augmenté d'environ 4 pour 100 mais qu'en raison d'une nouvelle chute des prix, les recettes correspondantes ont été moindres qu'en 1961. Les exportations de grumes ont diminué en volume comme en valeur mais celles de sciages ont marqué un progrès encourageant, particulièrement sensible dans la catégorie des bois de placage et des contre-plaqués. A cause d'une baisse de prix de 66 pour 100, les recettes de l'exportation de pâte de cacao ont diminué quelque peu par rapport à 1961 malgré une augmentation considérable en volume. Les exportations de noix de kola ont évolué dans le sens opposé. Pour les minéraux, les recettes de l'exportation de bauxite, de diamants et d'or ont augmenté, mais les exportations

de manganèse ont diminué. Les recettes procurées par l'exportation des autres produits du cru ont plus que doublé par rapport à 1961.

141. La diminution des importations qui a touché toutes les catégories de produits sauf les carburants et lubrifiants, est principalement imputable aux mesures prises en 1961 en matière de délivrance de licences et de contrôle des changes. La nouvelle politique budgétaire, inaugurée en octobre 1962, a relevé les droits sur certains produits alimentaires et produits de base importés. Le nouveau budget, pour ce qui est du commerce extérieur, tendait essentiellement à encourager la production locale de certains biens dont la fabrication pourrait être rentable au Ghana et à réaliser en même temps un meilleur

équilibre entre les exportations et les importations. Il faut noter toutefois que la réduction des importations a été facilitée par l'existence de vastes stocks de marchandises au moment où les restrictions ont été décidées.

142. La zone sterling a gardé en 1962 sa place prépondérante dans le commerce extérieur du Ghana. Les pays de la Communauté économique européenne ont amélioré leur position du côté des importations, mais la part des exportations ghanéennes à destination de ces pays s'est encore réduite par

rapport à 1960, année où elle était particulièrement large (35,1 pour 100).

143. Les exportations vers la zone dollar ont diminué absolument et relativement mais la part des importations ghanéennes de cette source est restée inchangée malgré une diminution de la valeur des importations totales de 2,5 millions de livres ghanéennes. L'accroissement le plus net a été enregistré dans les exportations destinées aux économies planifiées, dont la valeur a presque doublé par rapport à l'année précédente; les importations en provenance de ces pays ont augmenté de manière beaucoup moins sensible: 11 pour 100 environ.

TABLEAU A.II.18

Ghana: Exportations de produits du cru

	1961		1962	
	Quantité (milliers)	Valeur (milliers de livres ghanéennes)	Quantité (milliers)	Valeur (milliers de livres ghanéennes)
Fèves de cacao (tonnes)	405	69.274,2	421	67.002,8
Bois-grumes (pieds hoppus)	21.480	9.052,1	15.981	5.794,4
Bois-sciages (pieds cubes)	8.700	6.204,2	9.321	6.434,7
Bauxite (tonnes)	196	463,8	287	674,6
Manganèse (tonnes)	385	6.025,0	476	5.500,6
Diamants (carats)	2.854	7.148,5	3.327	7.424,3
Or (onces de fin)	970	10.749,6	946	11.253,8
Pâte de cacao (tonnes)	5	1.038,0	13	911,5
Noix de kola ("hundredweights")	286	1.040,9	185	1.428,5
Autres produits	—	2.177,7	—	5.232,2

Source: République du Ghana, *Economic Survey 1962*.

TABLEAU A.II.19

Ghana: Répartition géographique des échanges
(en pourcentage de la valeur totale)

	1961		1962	
	Exportations	Importations	Exportations	Importations
Zone sterling:	32,8	41,0	35,2	38,1
dont Royaume-Uni	28,7	36,3	31,5	33,9
dont pays africains	1,3	0,6	1,0	0,5
Communauté économique européenne	31,9	21,7	28,0	23,9
Zone dollar	24,7	11,0	19,6	11,1
Economies planifiées	4,7	5,4	8,9	7,3
Pays africains non membres				
de la zone sterling	1,5	6,7	2,5	6,0
Japon	1,4	7,7	2,1	6,5
Autres	2,9	5,1	3,7	6,1
Colis postaux	0,1	1,4	0,0	0,9
	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Ghana, *Economic Survey 1962*.

144. **Nigéria:** La valeur des échanges de la Nigéria en 1962 a été inférieure de 18,5 millions de livres à celle de l'année précédente. Avec un total de 168,6 millions de livres les exportations ont diminué de 2,8 pour 100 par rapport à 1961; les importations, elles, ont diminué d'environ 7 pour 100, et sont revenues de 220,4 millions de livres en 1961 à 206,8 millions en 1962.

145. Du côté des exportations, le cacao a conservé sa première place, suivi de près par les arachides. Dans les deux cas, cependant, l'augmentation

des recettes n'a pas correspondu à celle des quantités: pour les arachides, l'augmentation du volume exporté, soit 7 pour 100, n'a guère eu d'effet sur les recettes et pour le cacao, les recettes ont diminué de 400.000 livres malgré une augmentation en volume de 6 pour 100. Les produits du palmier et le coton ont rapporté beaucoup moins que l'année précédente, en raison de très mauvaises récoltes. C'est la baisse de production sur ces deux articles qui explique en grande partie la diminution générale de la valeur des exportations. En revanche, le

TABLEAU A.II.20
Nigéria: Principaux produits d'exportation

	1961			1962		
	Quantité en milliers de tonnes	Valeur millions de livres	% du total	Quantité en milliers de tonnes	Valeur millions de livres	% du total
Cacao	183,5	33,7	19,5	194,6	33,3	19,8
Arachides	493,9	32,2	18,6	529,5	32,4	19,2
Palmistes	410,6	19,9	11,5	366,6	16,9	10,0
Pétrole (et produits pétroliers)	—	11,5	6,7	—	16,7	9,9
Caoutchouc	55,1	11,0	6,3	59,6	11,3	6,7
Huile de palme	143,7	11,9	6,8	115,3	8,7	5,2
Huile d'arachide	45,2	5,0	2,9	62,9	6,2	3,7
Coton	46,3	11,1	6,4	23,2	5,8	3,5
Bois - grumes	20,3	5,5	3,2	16,2	4,4	2,6
Cuir et peaux	9,8 (millions de pieds cubes)	4,1	2,4	8,7 (millions de pieds cubes)	3,8	2,3

Source: *Nigeria Trade Journal*, Vol. II, No. 2, 1963.

TABLEAU A.II.21
Nigéria: Importations par sections

Indicatif	Section	1961		1962	
		Valeur en milliers de livres	%	Valeur en milliers de livres	%
0.	Produits alimentaires	22.723	10,2	23.493	11,6
1.	Boissons et tabac	6.110	2,7	4.769	2,3
2.	Matières brutes	2.454	1,1	2.409	1,2
3.	Combustibles minéraux, etc.	13.380	6,0	14.074	6,9
4.	Huiles animales et végétales	63	0,0	84	0,0
5.	Produits chimiques	12.597	5,7	12.332	6,1
6.	Articles manufacturés	87.524	39,4	73.065	36,0
7.	Machines	50.387	22,7	48.266	23,8
8.	Articles manufacturés divers	23.753	10,7	21.653	10,7
9.	Transactions non classées	3.334	1,5	2.864	1,4
10.	Importations totales	222.325	100,0	203.009	100,0

Source: *Nigeria Trade Journal*, Vol. II, No. 2, avril-juin 1963, p. 78.

progrès le plus sensible — soit une augmentation en valeur de près de 32 pour 100 — a été marqué par le pétrole, qui a pris la quatrième place sur la liste des exportations de la Nigéria.

146. La diminution des importations a été surtout la conséquence des profondes réformes tarifaires de mars 1962 qui sont intervenues dans un marché plutôt léthargique et encombré. Cependant, certains articles tels que la bière, le ciment, les cycles, les cotonnades et la farine, ont été affectés également par la concurrence toujours plus grande des produits du cru.

147. Toute les catégories de produits d'importation n'ont pas été atteintes uniformément par ce recul. Les achats de produits alimentaires, par exemple, ont dépassé ceux de 1961, la diminution des importations de farine et de morue séchée ayant été largement compensée par l'augmentation des importations de sucre. Les importations de cotonnades sont

revenues de 26,4 millions de livres en 1961 à 18,6 millions de livres en 1962 et l'on a relevé une diminution encore plus forte — plus de 50 pour 100 — de la valeur des importations de tissus de rayonne. Les importations de véhicules sont, avec les importations de textiles, parmi celles qui ont connu les réductions les plus importantes. Les importations de voitures et fourgonnettes sont revenues de 8 à 6,3 millions de livres, tandis que celles des camions et châssis sont tombées à 3,2 millions de livres, en diminution de quelque 54 pour 100.

148. La répartition géographique des échanges de la Nigéria ne s'est guère modifiée par rapport à l'année précédente. La part de la zone sterling a continué à fléchir bien que cette zone n'ait pas été évincée de la première place. La situation des pays de la Communauté économique européenne est restée remarquablement stable, tandis que les Etats-Unis et le Japon ont perdu un peu de terrain.

TABLEAU A.II.22

Nigéria: Répartition géographique des échanges en 1961 et 1962

	Importations				Exportations			
	1961		1962		1961		1962	
	en milliers de livres	%						
Total zone sterling ^a	103.383	46,5	94.430	45,7	78.942	45,5	73.409	43,5
Total zone non-sterling	(116.206)	(52,2)	(110.001)	(53,1)	(91.120)	(52,2)	(90.605)	(53,7)
dont : Communauté économique européenne ^b ..	47.706	21,4	41.518	20,1	57.937	33,4	56.680	33,6
Canada	1.670	0,8	2.700	1,3	503	0,3	1.719	1,0
Tchécoslovaquie	2.696	1,2	2.653	1,2	615	0,3	439	0,3
Danemark	1.002	0,5	1.609	0,8	1.166	0,7	1.869	1,1
Allemagne orientale	1.940	0,9	1.595	0,8	6	—	14	—
Japon	30.336	13,6	24.853	12,0	3.343	1,9	1.486	0,9
Norvège	5.837	2,6	5.532	2,7	241	0,1	732	0,4
Etats-Unis	11.894	5,3	14.976	7,2	19.091	11,0	18.104	10,7
Autres pays	13.125	5,9	14.567	7,0	8.818	4,7	9.562	5,7
Avitaillement des navires ...	—	—	—	—	5	—	3	—
Total des exportations (non compris les réexportations)					170.067	(98,0)	164.015	(97,2)
Colis postaux	2.874	1,3	2.400 ^c	1,2	55	—	120 ^c	0,1
Réexportations					3.424	2,0	4.545	2,7
Total import./export.	222.463	100,0	206.831	100,0	173.546	100,0	168.680	100,0

Source: *Nigeria Trade Journal*, Vol. II, No. 2, Avril-juin 1963, p. 77.

^a Y compris: Afrique du Sud, Ghana, Hong-Kong, Inde, Irlande, Islande, Royaume-Uni et d'autres.

^b Y compris: Allemagne occidentale, Belgique-Luxembourg, France, Italie et Trieste, Pays-Bas et possessions des Pays-Bas.

^c Chiffre en partie estimé.

149. **L'Union douanière équatoriale:** En valeur, les exportations combinées des quatre pays membres — Congo (Brazzaville), Gabon, République centrafricaine et Tchad — ont augmenté en 1962 d'environ 13 pour 100 tandis que leurs importations ont diminué d'environ un pour 100.

150. La République du Tchad n'est pour rien dans l'augmentation générale des exportations; l'augmentation des exportations du Congo (Brazzaville), que les statistiques nationales chiffrent à 77 pour 100, est due en grande partie à l'essor du commerce de transit des diamants. Sans compter les diamants, les exportations de ce pays ont d'ailleurs été très satisfaisantes avec une plus-value d'environ 13 pour 100.

151. Comme le montre le tableau A.II.23, 1962 fut une année de déplacements notables dans la structure des exportations combinées des quatre pays. Du côté des diminutions, les changements les plus importants ont intéressé les exportations de coton, puis celles d'okoumé et des autres bois tropicaux. Du côté des augmentations, se sont signalées les exportations de minerai de fer et de manganèse et celles de pétrole brut.

152. Du côté des importations, le changement le plus marquant est survenu dans le secteur des biens d'équipement dont les importations ont diminué de 1,9 million de francs CFA, alors que les importations de biens de consommation de toutes catégories ont été plus élevées en 1962 qu'en 1961.

TABLEAU A.II.23

Union douanière équatoriale: Principaux produits d'exportations

	Quantité (milliers de tonnes)		Valeur (millions de francs CFA et %)			
	1961	1962	1961	% de la valeur totale	1962	% de la valeur totale
Bois - grumes	1.013,4	989,4	10.336	38,0	9.796	31,8
Bois - sciages	17,2	16,9	363	1,3	359	1,2
Contre-plaqué	33,5	32,9	1.830	6,7	2.029	6,6
Coton	40,8	29,7	5.751	21,1	4.159	13,5
Pétrole	831,2	952,7	2.562	9,4	2.975	9,7
Minerais de manganèse et de fer	5,7	39,2	1.315	4,8	2.713	8,8
Bijouterie (principalement diamants)	—	—	586	2,1	3.999	13,0
Café	8,4	9,6	1.134	4,2	1.281	4,1
Cacao	3,9	4,0	407	1,5	323	1,0
Bovins	17,2	18,6	279	1,0	368	1,2
Viande	3,4	1,7	402	1,5	153	0,5
Palmistes	7,1	8,6	191	0,7	234	0,8
Huile de palme	3,4	3,9	162	0,6	204	0,7
Cuir et peaux	1,0	0,9	215	0,8	195	0,6
Caoutchouc naturel	0,6	0,9	83	0,3	120	0,4
Arachides (décortiquées)	2,0	1,4	89	0,3	67	0,2

Source: Union douanière équatoriale, *Bulletin de statistiques générales*.

153. Pour ce qui est de la répartition géographique des échanges de ces quatre pays, la zone franc a amélioré quelque peu sa part dans les importations mais l'a réduite d'environ 10 pour 100 dans les exportations. Les exportations vers la zone dollar ont triplé si bien que la part de cette zone est

passé de 2,2 pour 100 en 1961 à 6,1 pour 100 en 1962. Avec la zone sterling, les échanges ont également augmenté, par suite notamment de l'intensification du commerce avec le Royaume-Uni, et on note aussi un accroissement des exportations vers les pays de la Communauté économique européenne, autres que la France.

TABLEAU A.II.24

Union douanière équatoriale: Importations par utilisation finale

(en millions de francs CFA)

	1961	1962
Produits alimentaires	6.837,2	7.387,3
Autres biens de consommation immédiate	6.481,7	7.098,6
Biens de consommation durables	5.395,2	5.824,1
Energie	2.708,9	2.852,5
Produits intermédiaires	5.883,9	5.870,6
Matériel agricole	720,8	478,1
Matériel industriel	11.760,7	9.857,5

Source: Union douanière équatoriale, *Bulletin de statistiques générales*.

TABLEAU A.II.25

Union douanière équatoriale: Commerce par zones monétaires

	Importations				Exportations			
	1961		1962		1961		1962	
	Millions de francs CFA	%						
Zone franc	26.291	65,7	26.832	67,6	16.690	61,4	15.767	51,2
Zone dollar	3.269	8,1	2.629	6,6	606	2,2	1.881	6,1
Zone sterling	1.911	4,7	2.067	5,2	1.710	6,4	2.241	7,3
Autres pays								
OECE	2.942	7,3	2.781	7,0	961	3,5	1.064	3,5
Communauté économique europ. (non compris la France)	4.768	11,9	4.296	10,8	6.013	22,1	7.572	24,6
Autres zones	936	2,3	1.116	2,8	1.199	4,4	2.238	7,3
Total	40.123	100,0	39.721	100,0	27.179	100,0	30.763	100,0

Source: Banque centrale du Cameroun et de l'Afrique équatoriale, *Etudes et statistiques, Bulletin mensuel*, No. 82.

154. Les importations du **Gabon** ont augmenté en valeur d'environ 9 pour 100 et ses exportations d'un peu moins, mais l'excédent traditionnel de sa ba-

lance commerciale s'est encore accru d'environ 150 millions de francs CFA par rapport à l'année précédente.

TABLEAU A.II.26.

Gabon: Valeur des exportations et des importations
(en milliards de francs CFA)

	1958	1959	1960	1961	1962
Exportations	8,4	11,1	11,8	13,6	14,5
Importations	7,3	6,8	7,8	8,8	9,6

Sources: Bulletin de l'Afrique noire, No. 291. Statistiques de l'Union douanière équatoriale.

155. Les exportations d'okoumé et autres bois tropicaux ont assez fortement diminué, en valeur, par rapport à 1961; les exportations de cacao également mais l'augmentation des exportations de pétrole, de

14 pour 100 en valeur, et celle, spectaculaire, des exportations de concentrés d'uranium et de manganèse qui sont apparus pour la première fois sur la liste des exportations, ont compensé.

TABLEAU A.II.27

Gabon: Principaux produits d'exportation
(en millions de francs CFA)

	1961	1962	Changement en %
Okoumé - grumes	6.678	6.096	- 8,7
Autres bois — grumes	970	721	-25,7
Produits de scierie	99	107	+ 8,1
Contre-plaqué	1.740	1.981	+13,8
Cacao	331	265	-20,0
Pétrole	2.209	2.527	+14,4
Uranium et concentrés	1.461	2.159	+47,0
Or	98	93	- 5,2
Minerai de manganèse	—	644	—

Source: Bulletin du Service national statistique du Gabon.

156. La tendance actuelle des opérations d'investissement semble indiquer que les produits minéraux vont jouer un rôle croissant dans les exportations du Gabon en faisant très probablement reculer quelque peu les produits traditionnels de la sylviculture. La production totale des minéraux et produits minéraux est passée d'environ 3,7 milliards de francs CFA en 1961 à environ 5,4 milliards en 1962. D'après les prévisions officielles, elle monterait à 8,8 milliards en 1963 et l'on s'attend à de nouveaux progrès par la suite. On fonde de grands espoirs sur la raffinerie de pétrole projetée à Port-Gentil, de même que sur la production potentielle et les exportations de minerais de manganèse et de fer. En revanche, l'investissement dans le secteur forestier ne semble pas progresser à un taux satisfaisant. Il est signalé officiellement que les sociétés étrangères, notamment, n'ont pas prêté l'attention voulue au remplacement et à l'accroissement de leurs immobilisations et que la production en a souffert grave-

ment. La production d'okoumé, par exemple, qui, pendant la période 1952/1961, avait tendance à augmenter à un taux annuel très élevé, est revenue de 782.000 tonnes en 1961 à 701.000 tonnes en 1962. Cette régression est exclusivement attribuable à la réduction des coupes dans les périmètres exploités par des sociétés européennes.

157. Du côté des importations, les changements se sont caractérisés principalement par de fortes augmentations des importations de ciment, de fer et d'acier marchands et de produits alimentaires (15 pour 100 en volume dans ce dernier cas). Il y a eu, par contre, un ralentissement notable des importations de produits pétroliers et de biens d'équipement, particulièrement ceux destinés à la sylviculture.

158. La répartition géographique des échanges gabonais est restée semblable à celle de l'année précédente avec, pourtant, une tendance à renforcer encore les liens économiques avec la France. L'importance croissante de la part de la France dans les

exportations du pays, qui est passée de 51 pour 100 en 1960 à 57 pour 100 en 1961 et 59 pour 100 en 1962, s'explique avant tout par le fait que la France, actuellement, reste l'acheteur exclusif du pétrole et de l'uranium du Gabon. Les achats de la plupart des autres partenaires commerciaux, et plus spécialement de la République fédérale d'Allemagne, ont diminué du fait, principalement, de la réduction des exportations des bois tropicaux. Une évolution dans le même sens s'est produite dans les importations

pour lesquelles la part de la France est passée de 59 pour 100 en 1960 à 62 pour 100 en 1962.

159. Les exportations du Congo (Brazzaville) ont accusé une impressionnante augmentation (environ 77 pour 100 en valeur par rapport à 1961) et comme la valeur des importations a diminué simultanément d'environ 15 pour 100, le déficit de la balance commerciale du pays s'est trouvé substantiellement réduit. En dépit de cette amélioration, les exportations n'ont encore représenté qu'à peine un peu plus de la moitié des importations.

TABLEAU A.II.28

Congo (Brazzaville): Valeur des exportations et des importations

(en milliards de francs CFA)

	1959	1960	1961	1962
Exportations	3,5	4,4	4,9	8,7
Importations	13,9	17,3	19,5	16,7

Source: Statistiques de l'Union douanière équatoriale, *Bulletin de l'Afrique noire*, No. 287.

160. Comme on l'a déjà expliqué, la progression inhabituelle des exportations provient surtout de la forte expansion du commerce des diamants en transit; cependant, le bois qui reste l'article principal d'exportation, le café, les palmistes et les produits minéraux, non compris les diamants, ont fait aussi de très satisfaisants progrès. Environ la moitié des

exportations congolaises ont été absorbées par les pays de la Communauté économique européenne autres que la France, la Belgique en tête. Les achats de la France ont représenté environ 1,5 milliard de francs CFA, le reste s'est réparti entre les Etats-Unis, Israël, le Royaume-Uni et des pays africains.

TABLEAU A.II.29

Congo (Brazzaville): Principaux produits exportés

(en millions de francs CFA)

	1961	1962	Mouvement en %
Bananes	10,3	7,7	-25,2
Café	95,4	149,4	+56,6
Cacao	76,8	59,6	-35,4
Arachides (non décortiquées)	104,9	40,2	-61,6
Arachides (décortiquées)	14,4	—	—
Palmistes	165,8	209,8	+26,5
Huile de palme	162,3	203,0	+25,1
Bois	2.874,9	3.135,4	+9,1
Contre-plaqué	90,2	47,8	-47,0
Pétrole	352,3	448,5	+27,3
Diamants	78,9	3.148,8	—

Source: *Bulletin statistique du Congo*.

161. Du côté des importations l'évolution n'a pas été particulièrement encourageante car la réduction générale a principalement touché les biens d'équipement, y compris les camions, le matériel électrique et industriel. En revanche, des augmentations sen-

sibles ont été enregistrées dans les importations de biens de consommation, spécialement les spiritueux dont la part est montée en valeur à environ 6 pour 100 du total.

162. Les exportations de la **République du Tchad** en 1962 ont été durement atteintes par la baisse brutale de la production de coton qui est, de loin, l'article d'exportation le plus important de ce pays. La diminution de presque un tiers de la récolte de coton a fait reculer les exportations totales d'environ

22 pour 100 en valeur par rapport à 1961, tandis que les importations ont au cours de la même période augmenté d'environ 16 pour 100, passant de 6,2 milliards de francs CFA en 1961 à 7,2 milliards en 1962.

TABLEAU A.II.30

Tchad: Valeur des exportations
(en milliards de francs CFA)

	1960	1961	1962
Total	3,27	5,29	4,08
dont coton	2,04	4,23	2,82

Source: Statistiques de l'Union douanière équatoriale; *Bulletin de l'Afrique noire*, No. 278.

163. Les perspectives pour l'année 1963 semblent quelque peu meilleures car la superficie des cultures de coton est passée de 288.000 hectares en 1961/1962 à 338.900 hectares en 1962/1963. On s'attend

également à quelques améliorations dans la production des autres produits agricoles — arachides, céréales, riz et gomme arabique.

TABLEAU A.II.31

Tchad: Principaux produits exportés
(en millions de francs CFA)

	1961	1962	Changement en %
Animaux vivants	297,3	398,4	+ 34,0
Viande	324,8	187,3	- 42,3
Poisson (séché ou fumé)	28,9	39,4	+ 36,3
Arachides (décortiquées)	10,6	19,6	+ 84,9
Dattes	3,9	12,3	+215,4
Gomme arabique	20,7	52,0	+151,2
Natron	22,1	35,9	+ 62,4
Cuir et peaux	227,4	199,1	- 12,4
Coton	4.229,1	2.820,5	- 33,3

Source: *Bulletin du Service statistique du Tchad*.

164. L'augmentation des importations a principalement porté sur le pétrole et les produits pétroliers, les boissons, le ciment et les voitures automobiles. Comme dans les années précédentes, la majeure partie des importations étaient de provenance française (environ 53 pour 100 du total); la part des autres pays de la Communauté économique européenne a

été de 10 pour 100 et le reste a été fourni par les Antilles néerlandaises, le Royaume-Uni et un petit nombre d'autres pays.

165. Les exportations de la **République centrafricaine** ont été en très légère progression en 1962, tandis que les importations ont augmenté d'environ 13 pour 100 en valeur.

TABLEAU A.II.32
République centrafricaine:
Valeur des exportations et des importations
 (en milliards de francs CFA)

	1961	1962
Exportations	3,39	3,51
Importations	5,50	6,22

Source: Statistiques de l'Union douanière équatoriale.

166. Comme dans le cas du Tchad, les exportations de coton ont été nettement inférieures à celles de 1961 mais ce recul du coton et d'un certain nombre d'autres articles d'exportation moins importants a été surcompensé par les recettes accrues des exportations de café, de diamants, de sésame, de caoutchouc et de sciages.

TABLEAU A.II.33
République centrafricaine: Principaux produits d'exportation
 (en millions de francs CFA)

	1961	1962	Changement en %
Café	962,2	1.038,9	+ 7,2
Tabac	40,9	29,6	-27,6
Arachides (non décortiquées)	30,0	28,0	- 6,6
Arachides (décortiquées)	57,2	41,1	-28,2
Palmistes	25,4	24,7	- 2,8
Sésame	21,4	40,2	+87,9
Bois (grumes)	13,3	51,8	+28,9
Bois (sciages)	62,9	55,3	+12,1
Coton	1.521,5	1.135,1	-25,4
Diamants	367,9	715,0	+92,1
Caoutchouc	71,6	88,6	+23,7

Source: Bulletin du Service de la statistique de la République centrafricaine.

167. Les principaux clients de la République centrafricaine en 1962 ont été les suivants: France (1.992,8 millions de francs CFA); Etats-Unis (474,6 millions); Royaume-Uni (151,4 millions); Israël (136,3 millions).

168. **Cameroun:** D'après les chiffres relatifs au seul Cameroun oriental, les exportations ont augmenté d'environ 5 pour 100 en 1962 et les importations enregistrées d'un peu plus, soit environ 6 pour 100.

TABLEAU A.II.34
Cameroun oriental: Valeur des exportations et des importations
 (en milliards de francs CFA)

	1959	1960	1961	1962
Exportations	26,8	23,9	24,2	25,5
Importations	20,1	20,8	23,7	25,1

Source: Bulletin de l'Afrique noire, No. 281.

169. Les cinq principaux produits d'exportation (cacao, aluminium, café, coton et bois) ayant tous amélioré leur position, la composition des exportations du Cameroun n'a pas sensiblement varié par

rapport à l'année précédente. Il convient de remarquer cependant que l'augmentation en valeur, la plus importante, environ 10 pour 100, concerne les exportations d'aluminium et que la progression des quatre

autres produits a été nettement moindre. En 1962, les parts respectives des cinq produits précités dans les exportations totales ont été, en valeur, les suivantes : cacao 25 pour 100, aluminium 21 pour 100, café 20 pour 100, coton 6 pour 100 et bois 5 pour 100. Du côté des importations, des augmentations

sensibles ont été enregistrées sur les voitures et véhicules utilitaires, les tissus et filés de coton, les tôles. La part des biens de consommation, non compris les denrées alimentaires, est revenue d'environ 43,5 pour 100 en 1961 à environ 40 pour 100 en 1962.

TABEAU A.II.35

Cameroun oriental: Répartition des échanges par zones monétaires
(en pourcentage de la valeur totale)

	Exportations		Importations	
	1961	1962	1961	1962
Zone franc	64,4	67,5	68,8	67,2
Zone dollar	5,6	6,3	8,4	9,5
Zone sterling	2,9	2,7	4,6	4,3
Autres	27,1	23,5	18,2	19,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

171. La répartition géographique des échanges du Cameroun oriental a été pour ainsi dire la même qu'en 1961 avec, pour seul changement digne d'être mentionné, l'augmentation de la part de la France dans les exportations et le recul correspondant des "autres" zones monétaires.

172. **Ethiopie:** D'après l'Administration impériale des douanes, les exportations éthiopiennes en 1962 se sont chiffrées à 196,2 millions de dollars éthiopiens et les réexportations à 3,4 millions, en accroissement d'environ 5 pour 100 par rapport à 1961. Les progrès sont dus surtout à une augmentation des exportations de café. Quant aux importations, après avoir atteint un sommet en 1961, elles ont accusé une légère diminution.

173. Le café est resté en tête des exportations agricoles de l'Ethiopie mais sa part, en valeur, dans le total des exportations est revenue de 62,4 pour 100 en 1958 à environ 53,7 en 1962. Les autres principaux produits exportés en 1962 ont été notamment les cuirs et peaux (11,8 pour 100), les céréales et légumineuses (8,4 pour 100), les oléagineux (10 pour 100), les khât (5 pour 100), les fruits et légumes (2 pour 100). Parmi les principaux articles d'exportation en progrès en 1962, on peut mentionner, outre le café, les tourteaux d'oléagineux, les oléagineux, les peaux de chèvre, les fruits et légumes. Les ventes d'autres produits ont diminué légèrement.

174. L'augmentation en valeur des exportations en 1962 provient de l'accroissement des quantités exportées et nullement d'un relèvement des valeurs unitaires. La baisse de la valeur unitaire a été sensible pour les cuirs et peaux et pour les oléagineux. Les valeurs unitaires des autres produits sont restées stationnaires ou ont accusé une légère baisse. Cette situation reflète le fléchissement des cours mondiaux des produits primaires exportés par l'Ethiopie. Ainsi, le prix du café Jimma à New York a fluctué entre 32,6 et 30,8 cents des Etats-Unis par livre poids en 1962, ce qui donne une moyenne annuelle de 31,8 cents, contre 33,7 en 1961.

175. C'est encore avec les Etats-Unis et l'Europe que l'Ethiopie a le plus commercé en 1962. Les Etats-Unis ont absorbé 39,1 pour 100 en valeur des exportations éthiopiennes, la Communauté économique européenne 21 pour 100 et l'AELE 9 pour 100. Les exportations vers les autres pays d'Afrique (non compris le commerce d'entrepôt par Djibouti) se sont élevées

TABEAU A.II.36

Ethiopie: Valeur des exportations et des importations
(Exercice clos le 9 décembre)
(en millions de dollars éthiopiens)

	Exportations ^a	Importations
1951	116,771	101,312
1955	162,225	160,192
1960	182,245	207,673
1961	188,623	224,110
1962	199,556	222,939

Source: Statistiques du commerce extérieur de l'Administration éthiopienne des douanes.

^a Y compris les réexportations.

à 3,5 pour 100 du total. Les exportations vers la France, les Pays-Bas, Aden, la Yougoslavie, la Grèce, les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne ont sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente. Les exportations vers l'Italie et le Royaume-Uni ont légèrement diminué.

176. Les cotonnades et articles en coton dominent dans les exportations de l'Éthiopie, avec une nette diminution des produits finis au profit des produits demi-finis. Les autres importations ont été celles d'un pays en voie de développement, les premières places étant occupées par les machines, en recul par rapport à 1961, les automobiles et pièces détachées, le matériel électrique, les métaux et produits fabriqués en métal et les produits pétroliers. De 1961 à 1962 les importations de sacs et sachets d'emballage ont plus que doublé; il en a été de même pour les lainages. Les importations de sucre, de fruits, de denrées alimentaires et de produits à base de tabac ont accusé une légère augmentation, mais celles de vins, de spiritueux et de bière ont été en nette régression par rapport à 1961, ce qui est peut-être le signe d'un progrès vers l'autosuffisance de l'Éthiopie en ce qui concerne ces produits.

177. **Kenya:** La balance commerciale dont le déficit, en accroissement d'environ 30 pour 100, était passé de 23,1 millions de livres sterling en 1959 à 29,9 millions de livres en 1960, avait commencé en 1961 à s'améliorer de 9 pour 100, et le déficit était revenu à 27,2 millions; elle s'est encore améliorée de 8 pour 100 en 1962, réduisant le déficit à 25 millions. Mais les dépenses d'importation sont restées élevées, passant de 68,9 millions en 1961 à 69,5 millions de livres en 1962⁵, en accroissement de un pour 100. L'accroissement des exportations, en valeur, a été encore plus fort, et c'est à lui surtout qu'est due l'amélioration de la balance des transactions visibles. En 1962, les exportations de produits d'origine, en valeur, ont augmenté de 7 pour 100 par rapport aux deux années précédentes; les réexportations, qui avaient amorcé une reprise en 1961, ont encore augmenté de 3 pour 100 en 1962. Les transactions visibles avec l'Ouganda et le Tanganyika, qui constituent le secteur le plus dynamique du commerce extérieur du Kenya, ont aussi été favorables à celui-ci; l'excédent du Kenya dans ces échanges est passé de 9 millions de livres en 1961 à 9,9 millions en 1962 en accroissement de 10 pour 100⁶.

178. Bien que l'augmentation en valeur des exportations s'explique par celle des quantités exportées, les cours des principaux produits agricoles sont restés stables et certains même, comme celui du sisal, ont contribué à améliorer la valeur des exportations. La valeur unitaire moyenne des exportations n'en a pas moins baissé par rapport à 1961; mais grâce à une baisse relative plus forte du prix moyen des importations, les termes de l'échange du pays se sont

améliorés nettement, d'environ 4 pour 100⁷. Toutefois, si l'on considère la baisse générale des cours des produits primaires, cette reprise semble plutôt passagère. Il importe plus que jamais de développer les exportations pour couvrir les charges des importations, qui paraissent devoir s'accroître.

179. En 1962, 69 pour 100 des importations totales étaient constituées par des produits manufacturés. Certaines importations ont diminué, mais les autres ont augmenté, aussi bien dans la catégorie des biens d'investissement que dans celle des biens de consommation. La progression doit être attribuée plutôt au mouvement des stocks des négociants qu'à une réelle orientation en augmentation des importations des articles en question.

180. Les importations de machines industrielles et commerciales (non compris les machines électriques) sont revenues de 5,5 à 5,2 millions de livres, ce qui représente une diminution de 6 pour 100. Les importations de machines et de matériel agricoles sont revenues de 298.000 à 247.000 livres (17 pour 100 de diminution), et celles d'engrais ont encore décliné de 100.000 livres. Celles de véhicules commerciaux sont restées presque inchangées. En revanche, les importations de tracteurs sont remontées de 351.000 à 394.000 livres (12 pour 100 d'augmentation), et celles de fonte et d'acier ont augmenté de 25 pour 100. Dans l'ensemble, les importations de biens d'équipement et de produits intermédiaires ont donc substantiellement diminué.

181. Les importations de biens de consommation durables ont eu de plus en plus tendance à s'accroître et elles ont probablement été la seule cause de la hausse de un pour 100 de la valeur totale des importations. Les importations de voitures sont remontées d'environ 50 pour 100, passant ainsi de 2 à 3 millions de livres. On a aussi enregistré un accroissement des importations de textiles, de produits médicaux et pharmaceutiques, de récepteurs de radio, de combinés radiophono et de bicyclettes. Par contre, on a noté une régression des importations de vêtements et de chaussures.

182. Ce que l'on peut retenir des importations de produits manufacturés, c'est que la réduction des importations de biens d'équipement et de produits intermédiaires, notamment de matériel et d'outillage agricoles, indique un ralentissement manifeste de l'investissement depuis 1960. En fait, l'augmentation des importations semble avoir surtout porté sur les achats de biens de consommation.

183. En valeur, les exportations de viande et de préparations à base de viande ont triplé, passant de 310.000 livres en 1961 à 927.000 livres en 1962. Les exportations de thé se sont accrues en volume et aussi en valeur (d'un million de livres, soit de 30 pour 100). En quantité, celles de sisal ont diminué, mais la fermeté des prix leur a permis d'augmenter, en valeur, de 130.000 livres. Les exportations de

⁵ *Economic Survey 1963*, p. 9.

⁶ Le commerce entre les trois territoires, qui semble avoir tant d'importance pour le Kenya, n'est guère mis en évidence dans les *Economic surveys* de 1962 et 1963.

⁷ East African Statistical Department, *Economic and Statistical Review*, juin 1963.

café ont diminué en volume et en valeur, à cause de la mise en application de l'Accord international sur le café qui a réduit la part du Kenya à 300.000 tonnes seulement. On a aussi constaté un ralentissement des exportations d'arachides, de graines de tournesol et de coton. Les exportations de sodium ont diminué en volume et, en valeur, de 22 pour 100. Mais les exportations de ciment ont atteint le chiffre record de 740.000 livres.

184. Les réexportations ont très peu changé en 1962, l'avitaillement des navires et aéronefs constituant 30 pour 100 du total, c'est-à-dire la même proportion que l'année précédente.

185. Il y a eu très peu de changements dans la répartition des fournisseurs et des clients du Kenya. Le principal fournisseur, le Royaume-Uni, a réduit sa part de 3 pour 100: 23,3 millions de livres en 1962 contre 24,1 millions en 1961. La part du Japon dans les importations est remontée de 10 pour 100, passant de 4,8 millions de livres en 1961 à 5,4 millions en 1962. Les pays du Marché commun européen ont aussi augmenté leurs exportations vers le Kenya de 1,5 million en 1962. Les importations en provenance de l'Australie, également en progrès, ont dépassé un million de livres. En revanche, les importations en provenance de l'Afrique du Sud et des Rhodésies et du Nyassaland ont diminué.

186. Du côté des exportations, les achats du Royaume-Uni sont remontés de près de 20 pour 100, de 8,5 millions de livres en 1961 à 10 millions en 1962. Mais les exportations vers les Etats-Unis ont accusé une diminution sensible de 1,2 million de livres, due surtout à une réduction des achats américains de café. La République fédérale d'Allemagne a compensé ce manque à gagner en achetant pour 1,4 million de livres de café de plus qu'en 1961; elle est restée au deuxième rang des clients du Kenya avec 7,5 millions de livres. De tous les pays du Marché commun européen, la Belgique est seule à avoir réduit ses importations en provenance du Kenya.

187. Avec ses nouveaux clients, présents depuis quelques années sur les listes, à savoir les pays d'Afrique et du Moyen-Orient, le Kenya a continué à développer assez rapidement ses échanges⁸.

188. **Ouganda:** La balance des transactions visibles avec les pays autres que ceux de l'Afrique orientale a fait apparaître un important solde créditeur qui a été de 14,5 millions de livres en 1962, en léger recul sur celui de 1961 (14,7 millions). Mais avec l'Afrique orientale, la balance commerciale a encore accentué son déséquilibre de 1961 à 1962, son déficit passant de 550.000 à 600.000 livres. L'excédent global a donc été de 13 millions de livres en 1962, soit un peu moins qu'en 1961 (14,1 millions).

189. L'écart entre les deux courants d'échanges avec les pays autres que ceux de l'Afrique orientale, seule cause de l'important excédent commercial de l'Ou-

ganda, est resté le même. Les exportations vers le reste du monde sont en effet revenues de 39,2 millions de livres en 1961 à 37,6 millions en 1962, ce qui représente une réduction de 4 pour 100, mais les importations ont été très largement moindres avec 26,2 millions de livres en 1962, en léger recul par rapport à 1961 (26,5 millions).

190. L'examen des importations consommées dans le pays⁹ révèle que seules celles de quelques rares articles ont augmenté en valeur. Parmi les importations de biens de consommation durables, celles d'automobiles ont été les seules à augmenter en valeur en 1962 (42 pour 100). Parmi les produits de consommation non durables, les produits alimentaires, les importations d'huiles et graisses animales et végétales ont augmenté en valeur de 28,6 pour 100 et 29,8 pour 100 respectivement. Enfin, le poste transactions et produits divers a progressé de 9 pour 100 en valeur. Il y a eu diminution en valeur sur toutes les autres importations et principalement sur celles de biens d'équipement, de produits intermédiaires et de certains autres biens de consommation durables. Les importations de métaux communs ont diminué en valeur de 4,9 pour 100 en 1962, celles de matériel de transport de 6,2 pour 100, celles de machines autres qu'électriques de 15,4 pour 100, celles de machines et appareils électriques de 4,6 pour 100, celles de pneus et chambres à air de 20,7 pour 100; parmi les importations d'autres biens de consommation, celles de produits manufacturés ont diminué de 17,3 pour 100 et celles de vêtements de 14,4 pour 100.

191. Dans l'ensemble, les importations consommées sur place ont diminué en valeur de 5,6 pour 100. En l'absence d'un indice global des prix à l'importation pour 1962, il est difficile de dire s'il y a eu réellement diminution des quantités importées. Mais, du fait que l'indice global des prix à l'importation du Kenya, qui importe, pour ainsi dire, les mêmes produits que l'Ouganda, a lui-même baissé, il semblerait que le recul ne soit pas aussi prononcé en prix constants qu'en prix courants. En revanche, le ralentissement très sensible des importations de biens d'investissement et de produits intermédiaires indique une réduction des investissements par rapport à 1961.

192. C'est l'Afrique orientale et surtout le Kenya qui fournissent à l'Ouganda le reste de ses importations. Celles en provenance du Kenya se composent surtout de produits de consommation manufacturés et de produits alimentaires transformés tels que semoule et farine de blé, savons, vêtements, lait et crème, cigarettes, chaussures, insecticides, tôles fortes et minces, produits en papier, céréales (non moulues), beurre, sacs de sisal. Les importations de

⁸ Voir *Economic survey*, 1962, p. 11; et 1963, p. 12.

⁹ Les importations consommées dans le pays ne comprennent pas les importations en provenance de l'Afrique orientale mais tiennent compte des transferts d'un territoire à l'autre des marchandises initialement importées d'ailleurs que de l'Afrique orientale, et des réexportations de produits importés d'abord en Afrique orientale.

ces articles ont toutes augmenté en valeur, de sorte qu'au total la plus-value a été de 3 pour 100 (7,2 millions de livres en 1962 contre 7 millions de livres en 1961). Les importations en provenance du Tanganyika ont consisté à peu près dans les mêmes articles mais elles ont diminué en valeur d'environ 2 pour 100, étant revenues de 1.704 millions de livres en 1961 à 1.669 millions en 1962.

193. La composition des exportations vers les pays autres que ceux de l'Afrique orientale révèle la prédominance continue des exportations traditionnelles de coton et de café. Si les ventes de coton sont revenues de 16,7 millions de livres en 1961 à 8,3 millions en 1962, c'est-à-dire ont diminué de moitié, la diminution globale, en valeur, des exportations en résultant n'aurait pu être compensée sans accélération tout aussi significative — 44,3 pour 100 — de la valeur des exportations de café qui sont remontées de 14 millions en 1961 à 20,2 millions en 1962. L'autre poste important des exportations est le cuivre, dont la valeur a augmenté de 20 pour 100, passant de 3 millions de livres en 1961 à 3,6 millions en 1962. Les autres articles sont peu nombreux; ce sont: aliments du bétail (diminution en valeur de 35,7 pour 100); thé (augmentation de 33,3 pour 100); cuirs et peaux (accroissement de 50 pour 100); arachides (diminution de 40 pour 100); poisson (diminution de 50 pour 100); bois d'œuvre et d'industrie (diminution de 50 pour 100). La diminution globale des exportations de produits d'origine a donc été de 4,1 pour 100.

194. Le reste des exportations de l'Ouganda prend la direction du Kenya, qui en absorbe 80 pour 100 et du Tanganyika, qui prend le solde. Le Kenya achète surtout, dans l'ordre: du sucre, des tissus de coton, des huiles végétales et de l'électricité; viennent ensuite les cigarettes, le tabac brut, les viandes, et les huiles et graisses hydrogénées. Comme précédemment, ces exportations ont augmenté globalement, en valeur, de 6 pour 100, passant de 5,1 millions de livres en 1961 à 5,4 millions en 1962. La liste des exportations vers le Tanganyika est plus courte: tissus de coton, cigarettes, huiles végétales, céréales non moulues; leur valeur qui est moindre, 1,7 million de livres, n'a pas varié de 1961 à 1962.

195. L'examen des échanges de l'Ouganda en 1962 avec les pays autres que ceux de l'Afrique orientale montre que les exportations vers le Commonwealth, la Communauté économique européenne et l'AELE ont diminué ou n'ont guère varié et qu'il en est allé autrement des exportations vers d'autres destinations. Seul des pays du Commonwealth, le Royaume-Uni a accru sa part, d'environ 15 pour 100, ce qui n'a pas suffi à compenser une régression générale de 9 pour 100 pour l'ensemble du Commonwealth. L'Inde a été le principal responsable de cet état de choses, en réduisant de deux millions de livres ses importations de coton ougandais ce qui a diminué de 30 pour 100 ses importations totales en provenance de l'Ouganda. La régression des exportations vers les pays de la Communauté économique européenne les

a affectés tous, et elle a été la plus forte (48 pour 100). La principale raison en a été le ralentissement des ventes de coton à l'Allemagne occidentale. Les exportations vers l'AELE, Royaume-Uni mis à part, n'ont guère changé. Parmi les pays non membres d'une union économique, les Etats-Unis, en accroissant leurs achats de café à l'Ouganda, ont presque doublé leur part qui est passée de 5,7 à 10 millions de livres de 1961 à 1962. Vient ensuite l'Espagne, dont les achats à l'Ouganda ont décuplé (2,9 millions de livres en 1962 contre 0,3 million en 1961) par suite de l'accroissement de ses importations de cuivre. Cette situation peut n'être que temporaire et l'évolution pourrait être la même qu'avec la Chine continentale dont le commerce avec l'Ouganda était inexistant en 1960, qui a ensuite acheté pour 3,3 millions de livres de coton en 1961, puis rien en 1962. Les exportations vers le reste du monde, notamment le Japon, la Roumanie, le Soudan, l'Afrique du Sud, Israël, l'Argentine et le Congo (Léopoldville), n'ont guère varié. Au total, les exportations vers les pays non membres d'un groupement économique ont augmenté de 30 pour 100.

196. La répartition géographique des importations directes montre que la diminution a affecté aussi bien les pays membres de groupements économiques que les autres¹⁰. Les importations en provenance du Commonwealth ont diminué d'environ 10 pour 100, celles venues de la Communauté économique européenne et de l'AELE n'ont guère varié et celles en provenance des pays non groupés ont diminué de 5 pour 100.

197. **Tanganyika:** L'excédent de sa balance commerciale avec les pays extérieurs à l'Afrique orientale, corrigée des livraisons gratuites de denrées de secours, a augmenté d'environ 30 pour 100, passant de 11,6 millions de livres en 1961 à 14,9 millions en 1962. En tenant compte du déficit traditionnel dans les échanges entre les trois territoires, l'excédent global se chiffre à 5,6 millions de livres en 1962, contre 3,2 millions en 1961, de sorte que l'accroissement est d'un peu plus de 40 pour 100. La raison en a été l'accélération des exportations de produits d'origine qui sont remontées de 48,7 millions en 1961 à 51,2 millions en 1962 (5,1 pour 100), alors que les importations nettes, y compris les livraisons de secours, n'ont augmenté que de 0,3 pour 100, passant de 39,7 millions en 1961 à 39,8 millions en 1962.

198. Du côté des exportations, les ventes de la plupart des articles importants ont augmenté comme suit: sisal, 12 pour 100, de 14 millions de livres en 1961 à 15,7 millions en 1962; coton brut, 8,8 pour 100, de 6,8 à 7,4 millions; noix d'acajou, 29,4 pour

¹⁰ Par importations directes on entend les marchandises expédiées directement en Ouganda d'un pays extérieur à l'Afrique orientale. Seules ces importations peuvent être classées d'après l'origine. Elles sont généralement très faibles et sont renforcées par les échanges entre les trois territoires.

100, de 1,8 à 2,3 millions; viandes et préparations à base de viande, 12,9 pour 100, de 2 à 2,3 millions; thé, 20 pour 100, de 1,3 à 1,6 million. Mais les exportations de café ont diminué en valeur de 6,7 millions en 1961 à 6,6 millions en 1962, à cause d'une diminution de 6,9 pour 100 de la valeur unitaire du café. Il en a été de même des diamants, des cuirs et peaux, du bois et de divers oléagineux. Les exportations d'extrait de pyrèthre, présentés pour la première fois sur la liste, ont représenté, en valeur, 0,3 million de livres.

199. Du côté des importations, les produits alimentaires, les boissons et tabacs ont accusé une diminution en 1962. Si l'on exclut les denrées fournies à titre de secours, les importations de produits alimentaires ont diminué de 0,2 million à la suite d'une réduction des achats de sucre raffiné. Les importations de boissons et tabacs sont revenues de 0,29 million de livres en 1961 à 0,25 million en 1962 (diminution de 14 pour 100). Les importations de matériaux bruts ont augmenté de plus de moitié, passant de 0,14 million en 1961 à 0,31 million en 1962, et celles de combustibles minéraux de 8 pour 100, passant de 3,6 à 3,9 millions. Les importations d'huiles hydrogénées ont augmenté de 14 pour 100, passant de 0,18 à 0,21 million, et celles des autres huiles végétales de 18 pour 100 (0,26 contre 0,22 million). Les importations de produits chimiques ne se sont accrues que de 0,6 pour 100, remontant de 2,38 à 2,40 millions.

200. Les importations de produits manufacturés classés d'après la matière ont diminué de 4 pour 100, revenant de 14,9 à 14,3 millions. Cette régression a intéressé les achats d'articles tels que ciment, tuyaux en amiante, matériaux de construction, verre à glace et à vitre, tôles et tôles ondulées. En revanche, les importations du groupe des textiles ont augmenté de 8 pour 100.

201. Les importations de machines industrielles et commerciales ont représenté 3,2 millions de livres, en valeur, en régression de 23 pour 100 par rapport à l'année précédente qui avait vu des importations anormalement fortes de machines destinées à une nouvelle raffinerie de sucre. Il y a eu aussi une diminution des importations de tracteurs et de machines pour les industries du sisal et du thé. Ces variations dans les importations de matières premières et de machines montrent que les investissements se sont assez sensiblement ralentis.

202. Le Royaume-Uni est resté le principal client du Tanganyika, avec une part qui est passée de 35,7 pour 100 en 1961 à 35,9 pour 100 en 1962. Le reste du Commonwealth a absorbé 23 pour 100 des exportations du Tanganyika. Les autres clients ont été, dans l'ordre, l'Allemagne occidentale dont la part est passée de 8 pour 100 en 1961 à 8,4 pour 100 en 1962, les Etats-Unis, dont la part a diminué, puis Hong-Kong (7,3 pour 100), l'Inde (7 pour 100) et les Pays-Bas (5,8 pour 100). Avec le reste de l'Afrique orientale, les exportations vers le Kenya ont augmenté de 6 pour 100, et les exportations vers

l'Ouganda, qui représentent un cinquième des exportations vers le Kenya, ont augmenté de 12 pour 100.

203. Du côté des importations, c'est encore le Royaume-Uni qui a occupé la première place mais ses ventes sont revenues de 37,2 pour 100 en 1961 à 34,4 pour 100 en 1962. Les autres fournisseurs ont été le Japon (13 pour 100), l'Inde (7 pour 100), l'Irak (7 pour 100), les Etats-Unis (7 pour 100), l'Allemagne occidentale (5 pour 100), et les Pays-Bas (4 pour 100). Les pays du Commonwealth autres que le Royaume-Uni ont fourni au Tanganyika 15 pour 100 de ses importations, et les pays africains (non compris l'Afrique du Sud), lui en ont fourni, en 1962, 15 pour 100, part moindre qu'en 1961.

204. Avec le reste de l'Afrique orientale, les importations en provenance du Kenya qui s'élevaient à environ 8,9 millions de livres en 1961, sont passées à 10 millions, en augmentation de 12,5 pour 100. Mais les importations en provenance de l'Ouganda qui, ces dernières années représentaient environ un cinquième de celles en provenance du Kenya, ont diminué d'environ 3 pour 100 en 1962.

205. **Fédération de Rhodésie et du Nyassaland:** Le solde créditeur de la balance des transactions commerciales visibles a atteint en 1962 le chiffre record de 76,6 millions de livres, contre 62,8 millions en 1961, ce qui représente un accroissement de 22 pour 100. Alors que les importations ont diminué de 8 pour 100 par rapport au chiffre précédent qui était de 155 millions de livres, les exportations ont augmenté (suivant une tendance amorcée en 1958), de un pour 100, passant de 206 millions de livres en 1961 à 209,5 millions en 1962. Malgré une augmentation du solde débiteur de la balance des invisibles de 69,6 millions en 1961 à 76,4 millions en 1962, pour la première fois dans l'histoire de la Fédération, il s'est formé un excédent de 0,2 million de livres sur la balance des paiements courants.

206. Les termes de l'échange ont continué à se dégrader: pour la base 100 en 1954, ils étaient de 124,3 en 1962 contre 122,1 en 1961. La valeur unitaire des importations n'a guère changé de 1961 à 1962 (111,6 et 111,4 respectivement); leur volume est revenu de 110,5 en 1961 à 102,1 en 1962; la valeur unitaire des exportations est revenue de 91,4 en 1961 à 89,6 en 1962, mais leur volume est remonté de 151,5 à 156,3. Les produits responsables de cette dégradation des termes de l'échange ont été les minéraux (à une importante exception près, celle du cuivre), les denrées alimentaires et le tabac. Par contre, la valeur moyenne des exportations de produits manufacturés secondaires a été plus élevée qu'en 1961.

207. En ce qui concerne les importations, on a constaté une diminution de 8 pour 100 de la valeur des biens de production, dont la part est prédominante avec environ 65 pour 100 des importations totales en moyenne. Les biens de consommation, qui entrent pour 30 pour 100 dans les importations, ont aussi

diminué en valeur (9,4 pour 100). La diminution la plus forte a intéressé une gamme étendue de biens d'équipement et les biens de consommation durables en général, mais particulièrement l'équipement ménager et les automobiles. Parmi les biens non durables importés, ceux destinés à la production de denrées alimentaires ont le plus diminué à cause surtout d'une réduction des importations de blé et de sucre brut. Les importations de combustibles et carburants et de lubrifiants ont été les seules à marquer une augmentation appréciable en volume et en valeur.

208. La diminution des importations de biens de production a été la conséquence d'un ralentissement de la formation totale de capital fixe et du mouvement des stocks globaux. Bien qu'il y ait eu aussi une forte réduction des importations de biens de consommation, la consommation privée s'est accrue d'environ 2,5 pour 100 à la suite d'une augmentation des dépenses des consommateurs en produits et services du cru.

209. Le cuivre est resté le principal produit d'exportation, entrant pour 51 pour 100 dans la valeur exportée totale. Le prix moyen à la tonne du cuivre raffiné exporté est monté de trois livres par rapport

à 1961. Par contre, les exportations totales de minéraux et de métaux ont diminué en valeur pour la troisième année consécutive, malgré une augmentation du volume des exportations d'amiante, de cobalt, de plomb, de zinc et de fonte. Toutefois, la diminution des recettes de l'exportation des produits des industries extractives a été largement compensée par une augmentation de la valeur totale des produits agricoles et des produits manufacturés exportés, qui fut de 1,2 million et 1,4 million de livres respectivement. L'augmentation des exportations agricoles s'est faite malgré une diminution d'un million de livres de recettes des ventes du tabac, deuxième article d'exportation en valeur. Les plus fortes plus-values sur les exportations agricoles ont été celles du maïs, des arachides et des conserves de viande; pour les exportations de produits manufacturés, les augmentations de valeur ont été plus uniformément réparties. Les exportations nettes d'or ont fléchi par rapport au niveau exceptionnel atteint en 1961.

210. Le commerce extérieur de la Fédération s'est encore fait surtout avec les pays occidentaux, et les échanges avec les autres partenaires ont été, d'une manière générale, soumis à des contrôles et à un régime de licences.

TABLEAU A.II.37

Fédération de Rhodésie et du Nyassaland:
Principales exportations de produits du cru
(en milliers de livres)

	1961		1962	
	Valeur	%	Valeur	%
Métaux, minéraux et fibres minérales	132.391	66,1	131.674	65,0
dont:				
Cuivre	112.619	56,2	111.689	55,1
Produits agricoles (y compris les conserves et autres préparations à base de viande)	57.284	28,7	58.531	28,0
dont:				
Tabac	41.968	20,8	40.961	20,2
Produits manufacturés et autres	10.552	5,2	12.403	7,0
dont:				
Vêtements	1.333	—	2.417	—
Cigarettes	550	—	709	—
Récepteurs et pièces détachées de radio	439	—	727	—
Chaussures	412	—	350	—

Source: Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, *Economic Report 1963*.

211. L'Angleterre a encore été le principal client mais les ventes de la Fédération au Royaume-Uni ont diminué de 10 pour 100, revenant de 96,2 millions de livres en 1961 à 87,1 millions en 1962, en

raison d'une diminution des livraisons de cuivre, de tabac et de thé. Le Royaume-Uni est aussi resté le principal fournisseur de la Fédération, en maintenant virtuellement sa part à 33 pour 100; l'Afrique du

Sud est venue en deuxième position et a fourni à la Fédération 30 pour 100 de ses importations totales. Avec les pays de l'AELE autres que le Royaume-Uni, une légère diminution des importations et des exportations a laissé le solde créditeur pour ainsi dire au même niveau qu'en 1961. Une réduction des exportations vers le Portugal, la Suisse et la Norvège a été compensée par une reprise des ventes à l'Autriche et un accroissement des exportations vers la Suède et le Danemark. L'augmentation des exportations vers les pays de la Communauté économique européenne a été la principale compensation à la diminution des exportations vers le Royaume-Uni. La balance des transactions visibles a été presque aussi élevée avec ces pays qu'avec le Royaume-Uni. L'Italie a été le principal de ces marchés, comptant pour plus de moitié dans l'augmentation des ventes aux pays de la Communauté. Les autres ont accusé des augmentations modérées, à l'exception de l'Allemagne occidentale dont les achats ont diminué d'environ 5 pour 100. L'augmentation des exportations vers les pays de la Communauté a été due à l'accroissement des ventes de cuivre (sauf à l'Allemagne occidentale) et de tabac. On a également constaté une réduction du déficit de la balance commerciale avec la zone dollar en raison surtout d'une augmentation des ventes de cuivre aux Etats-Unis qui ont presque atteint leur niveau d'avant 1961. Enfin, pour les pays liés à la Fédération par des accords commerciaux spéciaux, il n'y a eu de modifications sensibles qu'avec le Japon: augmentation des quantités de cuivre, d'amiante, et de cuirs et peaux admises au Japon en échange d'une augmentation des importations fédérales de biens d'équipement industriel et de biens de consommation japonais, en particulier de cotonnades bon marché.

212. **Angola:** D'après des sources non-officielles, les exportations de l'Angola se sont accrues en 1962 de 10 pour 100, avec 4.264 millions d'escudos angolais, et les importations de 19 pour 100, avec 3.898 millions, malgré une diminution de 24 pour 100 en volume.

213. L'augmentation des exportations a été surtout le fait de l'accroissement des quantités, mais aussi, dans une certaine mesure, celui de la hausse des cours mondiaux de certains produits tropicaux. Les exportations de café et de sisal ont augmenté de 33 et 30 pour 100 respectivement mais les exportations de diamants ont diminué de 16 pour 100 par rapport à 1961. Trois produits (café, diamants et sisal) sont entrés pour plus de 70 pour 100 dans les exportations totales (43,7 pour 100 pour le café, 17 pour 100 pour les diamants et 9,6 pour le sisal). L'Angola a exporté pour la première fois en 1962 d'assez grandes quantités de pétrole brut et d'essence (1,8 pour 100 des exportations).

214. Les importations ont augmenté surtout en raison d'un très fort accroissement des achats de textiles (près de 50 pour 100) et d'automobiles (30 pour 100), par rapport à 1961. Les importations de vin

ont diminué de 7 pour 100. Les textiles ont composé, en 1962, 7,9 pour 100 des importations totales, les vins 7,6 pour 100, les automobiles 7,1 pour 100, et l'acier et la fonte brute 6,9 pour 100.

215. L'augmentation des importations (19 pour 100) ayant dépassé celle des exportations (10 pour 100), l'excédent de la balance commerciale est revenu de 606 millions d'escudos angolais en 1961 à 366 millions en 1962, ce qui représente une diminution de 40 pour 100.

216. Les Etats-Unis ont été le principal client de l'Angola (25 pour 100), suivis par le Portugal continental (20 pour 100), le Royaume-Uni (15 pour 100), les Pays-Bas (10,7 pour 100) et la République fédérale d'Allemagne (7,7 pour 100). Les principaux fournisseurs sont restés le Portugal continental (41,4 pour 100), le Royaume-Uni (12 pour 100), les Etats-Unis (9 pour 100), et la République fédérale d'Allemagne (4 pour 100).

217. **République malgache:** Le commerce extérieur de Madagascar s'est développé d'une manière satisfaisante dans le courant de l'année 1962. Avec 23,3 milliards de francs CFA, les exportations ont dépassé de 22 pour 100 celles de l'année précédente, et avec 30 milliards, les importations ont augmenté de près de 18 pour 100. Toutefois, le déficit de la balance commerciale s'est légèrement aggravé, passant de 6,4 milliards de francs CFA en 1961 à 6,7 milliards en 1962.

218. Trois produits, le café, la vanille et le riz, ont composé près de la moitié en valeur des exportations totales: la part de la vanille est restée stationnaire par rapport à l'année précédente (9,4 pour 100), celle du café est passée de 29 à 32 pour 100 environ et celle du riz d'environ 6 à 9 pour 100. Parmi les autres produits, il convient de signaler le sisal dont les exportations ont presque doublé par rapport à 1961: 21.800 tonnes en 1962 contre 11.000 tonnes en 1961.

219. La répartition géographique des échanges de Madagascar est restée remarquablement stable. Comme par le passé, la France est de loin le plus important partenaire, elle a absorbé 54 pour 100 environ des exportations malgaches et fourni 75 pour 100 des importations.

220. Le déficit de la balance commerciale vis-à-vis de la zone franc, d'environ 6,98 milliards de francs CFA a dépassé le déficit de la balance commerciale globale. On a constaté un excédent d'environ 2,70 milliards avec les pays de la Zone dollar, un équilibre relatif dans les échanges avec la Zone sterling (déficit de 71 millions) et un déficit d'environ 2,83 milliards avec le reste du monde.

221. **République Sud-Africaine:** L'excédent de la balance des transactions visibles (y compris l'or) s'est maintenu en 1962 malgré un déficit grandissant de la balance marchandises. Cet état de choses durait encore au début de 1963.

TABLEAU A.II.38
République Sud-Africaine:
Commerce extérieur^a et production d'or^b
(en millions de rands)

	1961	1962
Exportations ^b	839,5	849,9
Importations	1.004,8	1.027,0
Production d'or	575,0	636,9
Solde (y compris l'or)	409,7	459,8

Source: EIU, *Three Monthly Economic Review*, No. 45.

^a Chiffres provisoires.

^b Non compris les réexportations, l'avitaillement des navires et les soutes.

222. Malgré le relèvement des droits de douane de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland et une

légère dégradation des termes de l'échange les exportations se sont légèrement accrues en 1962, mais les réexportations ont diminué d'environ 17 millions de rands. Toutefois la légère augmentation de ses exportations ne semble pas ouvrir des perspectives d'amélioration à long terme pour l'Afrique du Sud car elle est due en grande partie à l'augmentation des excédents de maïs.

223. L'augmentation des importations s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, il y a eu une demande grandissante pour une gamme étendue de biens de consommation durables associée à des besoins accrus d'engrais et de produits chimiques. D'autre part, la production et le montage de véhicules dans le pays ont provoqué de fortes importations de châssis et pièces détachées. Les importations de véhicules utilitaires et voitures ont été fortement réduites; il en a été de même pour les importations de tissus, ralenties à cause du développement de la production locale.

CHAPITRE B.I

COORDINATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE¹¹

INTRODUCTION

224. Après quelque 75 ans de dépendance politique, la majeure partie de l'Afrique est désormais indépendante. Mais les peuples du continent sont encore mal nourris, mal vêtus, mal logés et illettrés. Les nouveaux dirigeants ont conscience de la distance, dans l'ordre économique et social, qui les sépare des pays développés des autres continents et ils se sont donné pour tâche de réduire cet écart le plus tôt possible. Dans cette tâche, ils sont encouragés et même poussés par l'élan des espérances grandissantes des peuples africains.

225. Dans cette voie, plus de vingt pays d'Afrique ont fait un premier pas en arrêtant un plan de développement. Ensemble, ils totalisent près de 80 pour 100 de la production de biens et de services de l'Afrique, si on fait abstraction de la République Sud-Africaine. Dans d'autres pays, des plans sont aussi en préparation. Une adoption si rapide de la planification en tant qu'instrument propre à aider l'Afrique à opérer sa transition économique et sociale a une signification profonde pour l'avenir du continent, peut-être autant, à longue échéance, que son accession à l'indépendance. Les plans fixent les fins du développement, ils énumèrent plusieurs projets, ils déterminent les ordres de priorité et la répartition des ressources financières. Ils visent à coordonner les fils, jusqu'alors épars, du réseau emmêlé de la vie économique et sociale nationale. Même à titre de premier essai, ils sont l'expression d'une volonté nationale guidant, dirigeant, coordonnant et, si besoin est, centralisant et contrôlant les centaines de décisions et d'activités restées jusqu'alors la responsabilité de ministères agissant isolément, d'entreprises privées ou du grand public.

226. Malgré les possibilités techniques qui s'offrent maintenant, beaucoup de ces plans ont des visées notoirement modestes. Cette modestie provient surtout de la constatation que la plupart des pays en cause sont trop petits et trop pauvres. Près de vingt pays ou territoires ont chacun moins de deux millions et demi d'habitants, un revenu annuel d'à peine plus de 250 millions de dollars des Etats-Unis, et une formation de capital de 25 à 30 millions de dollars par an, ce qui suffit tout juste pour construire une usine moderne de dimensions moyennes. Comme il faut réserver une partie de ces ressources à la santé, à l'enseignement, à la sécurité nationale, à l'administration, aux transports et communications, il reste bien peu de chose à investir dans l'industrie. A supposer qu'il soit possible de construire des établissements moyens, ces petits marchés ne pourraient pas non plus en absorber toute la production. C'est

pourquoi les ressources naturelles pourtant très variées de ces pays restent inexplorées. Dans ces conditions, l'évolution économique a toutes les difficultés à s'amorcer.

227. La prise de conscience de cette réalité est la condition de l'acceptation par l'Afrique de la coopération économique. Des projets qui seraient inexécutables par un seul pays deviennent réalisables par voie de coopération entre plusieurs pays. Cette coopération élargit les débouchés, met les moyens de production en commun et permet d'utiliser les ressources naturelles d'un pays de la manière la plus rentable. La spécialisation industrielle devient possible et ce qui était impensable peut se réaliser. La coopération économique ouvre donc des horizons entièrement nouveaux: on peut viser plus haut, accélérer le rythme de la transformation économique.

228. Mais cette coopération entre pays implique la coordination à un degré très poussé de leurs plans nationaux de développement. D'une certaine manière, elle rappelle le procédé qui conduit à la formulation des plans de développement nationaux. Pourtant, ici, les décisions et les directives doivent être cohérentes, non plus seulement pour l'économie d'un pays mais pour celles de plusieurs.

229. Depuis longtemps le besoin se fait sentir en Afrique d'une action concertée visant à l'élimination progressive des obstacles au développement et à l'intégration coordonnée de l'économie des nations du continent. A la suite de débats sur la planification, la Commission économique pour l'Afrique a recommandé, à sa cinquième session, qu'une "étude contenant des propositions concrètes sur la coordination des plans de développement" lui soit présentée à sa sixième session. Par sa résolution 80(V) elle a chargé le secrétariat, entre autres choses, de préparer une étude complète et objective de "la structure et création d'organes consultatifs chargés de la planification coordonnée aux échelons sous-régional et régional" et des "domaines et projets se prêtant à une planification coordonnée et intégrée aux échelons sous-régional et régional". Le sentiment d'unité qui s'est manifesté d'une manière si exceptionnelle à la Conférence des Chefs d'Etats africains tenue à Addis-Abéba en mai 1963 a souligné l'urgence de ce besoin.

¹¹ Texte révisé d'une étude *Economic Unity through coordinated development in Africa* préparée par M. Chukaka Okonjo de l'Université d'Ibadan invité par la Commission économique pour l'Afrique en qualité de conseiller régional en planification.

230. A cette urgence de la coordination des plans de développement il est encore un autre motif: la plupart des plans africains ne sont encore que de premiers essais. Ils doivent donc être considérés comme souples aussi bien dans leurs finalités que dans la formulation des politiques nationales nécessaires pour atteindre les fins choisies. Il serait plus facile de les coordonner dans le cadre d'une coopération entre plusieurs pays avant qu'ils ne se figent.

231. La Commission économique pour l'Afrique a déjà présenté à la Conférence des Chefs d'Etats à Addis-Abéba un bref document préliminaire intitulé "Recherche d'une intégration économique de l'Afrique par la coordination de la planification économique et l'établissement d'un marché commun africain", dont la présente étude est en partie le développement. Les données statistiques dont on dispose pour l'Afrique sont peu sûres. Les plans de développement africains ne sont que les premières approximations des instruments solides de politique

économique de l'avenir. Etant donné toutes ces lacunes, la présente étude ne saurait être autre chose qu'une esquisse de ce que la coordination des plans de développement pourrait être. Elle doit être traitée comme une première tentative modeste d'exploration des divers partis que l'Afrique pourrait prendre pour réaliser son développement. La première partie présente en résumé le cadre politique, social et économique de l'Afrique. Les parties 2 et 3 explorent diverses directions de la stratégie du développement, en mettant l'accent sur le rôle central que la coordination des plans de développement doit jouer dans l'accélération de l'expansion économique africaine. La partie 4 énumère les divers domaines dans lesquels la coordination doit être réalisée. La partie 5 résume les domaines dans lesquels la Commission économique pour l'Afrique et les institutions spécialisées des Nations Unies mènent des actions qui supposent la coopération de plusieurs pays. Il contient aussi, dessinées à grands traits, quelques propositions pour la coordination des plans de développement en Afrique.

1. LES CONDITIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ECONOMIQUES EN AFRIQUE

a) Les conditions politiques et sociales

232. Dans la dernière période décennale on a assisté à une transformation profonde des conditions politiques, économiques et sociales de la plupart des pays africains. En présence de la tâche immense qu'est celle de l'enregistrement des données de cette évolution, l'économiste, le sociologue, le spécialiste en sciences politiques ont à peine commencé à mesurer et à évaluer la transformation profonde des concepts, attitudes, modes et méthodes de pensée et de comportement que les révolutions, diverses mais simultanées, ont engendré. Jusqu'ici, le nationalisme et l'individualisme africains étaient considérés comme essentiellement vides de sens. On pensait qu'après le régime colonial, la plupart des nouveaux Etats n'auraient guère eu de politique commune pour remplacer l'ordre ancien¹². Mais la Conférence des Chefs d'Etat de mai 1963 a montré que cette façon de voir méconnaît la cause profonde de l'aspiration des peuples africains à l'autodétermination au progrès économique et à l'unité politique du continent.

233. Les révoltes et grèves à Madagascar, en Algérie et dans d'autres possessions britanniques, françaises et belges annonçaient depuis longtemps la formation d'une sensibilité politique chez les africains. Mais ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que cette prise de conscience a atteint une intensité telle que les bastions des métropoles furent emportées par un seul et même raz de marée nationaliste qui atteignit son point culminant en 1960 avec l'accession à l'indépendance de dix-sept Etats africains.

¹² Voir supplément spécial consacré à la révolution africaine, *Economist*, Vol. CLXXXIX, No. 6016, Londres, 13 décembre 1958, page 24.

234. Le continent africain représente 22 pour 100 des terres émergées du globe. Sa population est estimée à 257 millions d'habitants¹³, soit environ 8,5 pour 100 de la population mondiale, et est répartie entre 32 pays indépendants¹⁴ et 25 "provinces d'outre-mer", territoires, colonies ou dépendances. Vingt-sept pour 100 environ de cette population habitent l'Afrique du nord, 6 pour 100 la République Sud-Africaine et les 68 pour 100 restant l'Afrique tropicale, y compris Madagascar et les autres îles africaines. Huit seulement des 58 pays et territoires africains, la Nigéria, la République Arabe Unie (Egypte), l'Ethiopie, le Congo (Léopoldville), la République Sud-Africaine, le Soudan, le Maroc et l'Algérie) ont une population qui dépasse 10 millions d'habitants. Les pays les plus peuplés sont la Nigéria, avec une population estimée à quelque 35 millions d'habitants (14 pour 100 de la population totale de l'Afrique), et la République Arabe Unie avec 26 millions (10 pour 100 de la population du continent).

235. L'Afrique compte un très grand nombre de pays extrêmement petits. Dix-neuf pays, dont la population varie de 2 à 10 millions d'habitants, représentent plus du tiers de la population totale de l'Afrique. Trente-et-un pays, y compris les îles, comptent moins de 2,6 millions d'habitants c'est-à-dire moins de un pour 100 de la population totale. En août 1963, environ 80 pour 100 des habitants de l'Afrique vivaient dans des Etats politiquement indépendants. Le cinquième restant¹⁵, réparti entre

¹³ Evaluation de la population du continent africain en 1960 établie par la Section de démographie de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

¹⁴ Non compris la République Sud-Africaine.

¹⁵ Y compris la République Sud-Africaine où la minorité blanche est au pouvoir.

26 territoires, "provinces" et dépendances, était toujours sous quelque forme de tutelle politique. Certains de ceux-ci, tels le Kenya, le Nyassaland et la Rhodésie du Nord, étaient près d'acquiescer l'indépendance politique¹⁶.

236. L'existence d'un si grand nombre de petits pays a ses causes dans l'histoire de l'Afrique au XIX^e siècle. L'Afrique avait été en contact avec l'Europe à l'époque romaine, mais le commerce intensif — celui des esclaves — commença entre Européens et royaumes africains au XV^e siècle. La deuxième moitié du XIX^e siècle a vu l'apogée de ces relations prolongées. Au siècle dernier, celui de la révolution industrielle en Europe, la production agricole a quadruplé ou quintuplé, la production industrielle est passée au multiple 40 et la production totale par habitant a plus que septuplé. Mais les pays africains et les autres pays de l'âge préindustriel restent sur les modèles que définissaient Ricardo, Malthus et Stuart Mill, dans lesquels le taux d'accroissement de la population et celui de la production sont presque les mêmes¹⁷.

237. Cette importante évolution qui a redistribué le revenu et le pouvoir dans le monde n'a pas été exempte de conséquences politiques. Avec elle a commencé la domination de l'Europe sur l'Afrique. Cette domination s'est établie non pas d'une manière ordonnée et réfléchie, mais dans un climat de compétition. Les anciens royaumes africains furent divisés en une mosaïque de petits Etats, dont les frontières marquaient les limites des sphères d'influence où chaque puissance européenne pouvait agir sans s'exposer à de sérieux conflits avec la puissance européenne voisine. Ces frontières partageaient les groupes ethniques; elles ne correspondaient à aucun critère géographique, économique, ou politique rationnel.

238. Au problème de cette parcellisation que l'Afrique a hérité de la domination étrangère, s'ajoute celui, qui n'est pas encore réglé, de la discrimination raciale ou apartheid qui sévit en Afrique du Sud et, dans une mesure moindre, en Rhodésie du Sud¹⁸. Durant l'asservissement politique du continent africain, des centres dynamiques de peuplement blanc se sont créés là où les conditions climatiques et économiques étaient particulièrement favorables, et notamment en Rhodésie du Sud et en Afrique du

Sud. Ces régions attirèrent les capitaux et l'esprit d'entreprise européens. Il en est résulté que ces économies se sont beaucoup plus développées que celles de l'Afrique tropicale où l'absence de colons blancs a favorisé de rapides progrès politiques et l'apparition de démocraties fondées sur le suffrage universel. Mais là où il existe des minorités européennes, l'application du suffrage universel signifierait l'arrivée au pouvoir de la majorité africaine. La situation en Afrique est donc paradoxale: là où le pouvoir est entre les mains d'Africains depuis longtemps, le développement et la croissance économiques en sont toujours à leur stade initial, tandis que là où l'économie s'est modernisée à grands pas, les jalousies, les discriminations et les haines raciales prospèrent¹⁹. L'indépendance politique étant acquise, les pays africains se penchent maintenant sur leurs multiples problèmes économiques et sociaux. L'indépendance n'est pas une fin en soi, c'est plutôt un moyen de mettre un terme aux calamités ancestrales du monde africain: misère, faim, analphabétisme, maladie, et de rendre à l'Africain sa dignité.

239. Certains progrès ont bien été réalisés dans le domaine du développement social dont le rythme s'est accéléré au cours de la dernière décennie mais la tâche à accomplir encore dans le domaine social est immense²⁰. En effet ceux des pays africains qui ont un lit d'hôpital pour 700 habitants, un médecin pour 15.000 personnes, et un taux d'alphabétisation de 25 pour 100 sont la minorité. L'enseignement peut servir d'indicateur. Quarante pour 100 seulement des enfants d'âge scolaire fréquentaient l'école primaire en 1961-1962. Quant aux enseignements secondaires et supérieurs, ils étaient suivis par 3 pour 100 et 0,2 pour 100 respectivement des groupes d'âge intéressés. La mise en oeuvre du plan de développement de l'éducation en Afrique adopté à Addis-Abéba en 1962 suppose une scolarisation à 100 pour 100, 23 pour 100 et 2 pour 100 selon la catégorie d'enseignement. En chiffres absolus cela impliquerait l'inscription, en 1980, de 33 millions d'élèves dans l'enseignement primaire, 6 millions dans le secondaire et 0,3 million dans l'enseignement supérieur. Le coût de ce plan a été évalué à 24 milliards de dollars des Etats-Unis, dont 8 milliards devront provenir de l'assistance étrangère.

b) Les conditions économiques

i) Structure de l'économie

240. Un fait saillant de l'évolution économique dans la plupart des pays africains est la transformation continue de l'économie traditionnelle, qui est surtout une économie de subsistance, en une économie moderne, productrice de produits agricoles et minéraux pour l'exportation. Cependant, le fait que l'Afrique dépende de sa production de produits primaires pour ses exportations, la gêne dans ses efforts vers une croissance économique accélérée. En effet,

¹⁶ Situation en novembre 1963.

¹⁷ Voir J. Surendra Patel, *Economic distance between nations - its origin, measurement and outlook*, dans *Economic Journal*, mars 1964.

¹⁸ Pour plus de détails voir Commission internationale de juristes, *Rapport sur l'Afrique du Sud*, Genève 1960; Commission économique pour l'Afrique, *Conséquences économiques et sociales des pratiques de discrimination raciale*, (E/CN.14/132); G.M. Carter, *The politics of inequality - South Africa since 1948*, Londres, 1958; South African Institute of Race Relations, *A survey of race relations in South Africa*, Johannesburg, 1958-1959, 1959-1960, 1961, 1962.

¹⁹ Voir Supplément spécial consacré à la révolution africaine, *Economist*, *op. cit.*, p. 5-8.

²⁰ Voir présent Bulletin, Chapitre B.II.

ainsi qu'il ressort du tableau B.I.1, la valeur unitaire des exportations africaines était à peine plus élevée en 1962 qu'en 1950, soit 12 ans auparavant. Dans le même temps, le prix moyen des importations a

accusé une forte augmentation — 15 pour 100 environ — de sorte que les termes de l'échange de l'Afrique, se sont détériorés dans la proportion de 13 pour 100 environ.

TABEAU B.I.1

**Valeur unitaire des exportations et des importations
des pays africains et des pays industrialisés (1950-1960)**
(Indices, 1958 = 100)

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962
Pays d'Afrique													
Valeur unitaire des exportations	88	115	111	101	104	103	104	102	100	94	94	90	89
Valeur unitaire des importations	85	99	108	101	98	97	100	103	100	96	97	97	98
Termes de l'échange	103	116	103	100	107	106	104	99	100	99	97	93	90
Pays industrialisés													
Valeur unitaire des exportations	85	102	103	99	97	97	100	103	100	99	100	101	101
Valeur unitaire des importations	88	111	109	101	100	101	103	107	100	97	98	97	96
Termes de l'échange	97	92	95	98	96	96	97	96	100	102	103	104	105

Sources: Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, New-York, avril 1963, p. viii à x; Nations Unies, *Etude sur l'économie mondiale*, 1962, I, "The developing countries in the world trade", New-York, 1963, p. 2.

241. Cette tendance est caractéristique non seulement dans les échanges des pays africains mais aussi dans ceux de tous les pays en voie de développement²¹. On a pu estimer que "si les termes de l'échange des pays sous-développés avaient été stabilisés à leur niveau de 1950, le pouvoir d'achat global des exportations de ces pays exprimé en importations de 1960 aurait été majoré de 2,3 milliards de dollars".

242. La large mesure dans laquelle l'Afrique dépend de ses exportations de produits primaires montre aussi que la plupart des 257 millions d'Africains tirent leur subsistance de l'agriculture. Ainsi 40 pour 100 du revenu national des pays africains proviennent de l'agriculture, contre 10 pour 100 dans les pays européens industrialisés. Etant donné sa médiocre productivité, ce secteur ne contribue pas au produit national brut proportionnellement à la fraction de la population active qui y travaille: la surface cultivée par personne, par exemple, est trois fois plus étendue que dans les pays développés d'Europe, mais le revenu de l'agriculture, 40 dollars

par tête pour l'ensemble de la population, n'est que le tiers de celui obtenu en Europe. Un autre aspect important de l'Afrique est son élevage. Le nombre d'animaux d'élevage par habitant est plus élevé que dans la plupart des pays du monde. Cela vient du fait que le continent étant semi-aride en grande partie, il se prête à l'élevage. Par personne, les animaux sont deux fois plus nombreux qu'en Europe, et la surface de pâturage par unité animale est sept fois plus étendue.

243. Le continent a un vaste potentiel de ressources mais l'évaluation complète de ces ressources naturelles reste à faire. L'industrie extractive, qui est le seul secteur à faire intégralement partie de l'économie monétaire et est contrôlée pour une large part par des intérêts financiers étrangers, produit un septième environ de la production minérale mondiale. Par exemple, les réserves connues de minerai de fer riche s'élèvent à quelque 5.980 millions de tonnes²². La consommation d'énergie par habitant, révélatrice du faible niveau de l'industrie de transformation est encore faible, comparée à celle des pays industrialisés, bien que les ressources énergétiques soient très grandes. Les réserves en charbon de l'Afrique du Sud s'élèvent à quelque 75 milliards

²¹ Voir Nations Unies, *Etude sur l'économie mondiale*, 1962, I, "The developing countries in world trade", New York, 1963, p. 2.

²² Voir Nations Unies, *Etude sur la situation économique de l'Afrique depuis 1950*, p. 123 et 124.

de tonnes. Le potentiel hydro-électrique du continent, localisé surtout en son centre, représente 40 pour 100 du potentiel mondial. Les ressources en pétrole et en gaz naturel de l'Afrique du nord et de l'ouest sont importantes. Le produit national brut de l'Afrique est de l'ordre de 31 milliards de dollars, avec un revenu moyen annuel par habitant voisin de 120 dollars. Abstraction faite de la République Sud-Africaine qui, avec 6,2 pour 100 de la population seulement, fournit environ un cinquième de la production totale de la région, le revenu moyen annuel par habitant du reste de l'Afrique n'est que de 100 dollars environ, soit moins de 8 pour 100 de celui des pays industrialisés, et à peu près autant que celui de la plus grande partie de l'Asie du sud-est.

ii) Commerce extérieur

244. La place de l'Afrique dans le commerce mondial est plus large que dans le revenu mondial mais sa part dans les échanges commerciaux a diminué de 1952 à 1962. Une des caractéristiques de l'économie de la région est sa dépendance vis-à-vis du commerce extérieur: en 1961, les exportations et les importations se sont élevées à 25 et 31 dollars par habitant respectivement. Calculée en pourcentage de la production totale, la dépendance vis-à-vis des importations est de 29 pour 100 et vis-à-vis des exportations de 23 pour 100, alors que pour le Royaume-Uni elle est d'environ 25 pour 100 dans les deux sens²³.

245. Les chiffres donnés ne rendent pas entièrement compte du degré de dépendance du continent vis-à-vis du commerce extérieur, qui doit être beaucoup plus grand car un tiers environ de la production africaine provient de l'agriculture de subsistance.

246. Les importations, qui se sont rapidement développées de 1950 à 1960, au rythme d'accroissement moyen annuel de 5,2 pour 100, consistent de plus en plus en biens d'équipement. La part des produits alimentaires et des textiles a diminué en pourcentage, ce qui montre l'augmentation des fabrications locales. Les recettes d'exportation de la plupart des pays de la région proviennent principalement d'un nombre restreint de produits. Comme une large proportion des rentrées budgétaires (trois à quatre cinquièmes des recettes budgétaires dans certains cas) provient des droits de douane à l'entrée et à la sortie, ces économies sont très sensibles aux variations de la croissance économique, et partant, de la

²³ D'après les chiffres du commerce mondial dans le *Bulletin statistique du commerce extérieur*, OCDE, juin 1963, page 2, et l'évaluation de 263 millions d'habitants pour l'Afrique en 1961, faite par la Commission économique pour l'Afrique. Les chiffres qui ont servi de base au calcul des pourcentages pour le Royaume-Uni sont tirés de *International financial statistics*, FMI, août 1963, p. 268.

demande en produits d'importation dans les industries²⁴.

iii) Echanges intra-africains²⁵

247. Le haut degré de dépendance de l'Afrique vis-à-vis du commerce extérieur explique en partie le faible volume des échanges intra-africains qui ne constituent qu'un dixième du commerce africain total. Le développement de ces échanges est gêné par "le manque de complémentarité de la production" des pays du continent et par la pénurie de moyens de transports entre eux. En 1960, les échanges intra-africains se sont chiffrés, en valeur, à 544 millions de dollars, dont plus de la moitié reviennent à l'Afrique de l'est, du centre et du sud, 8 pour 100 à l'Afrique du nord et 8 pour 100 à l'Afrique de l'ouest. Le poste principal était celui des produits manufacturés, avec 43 pour 100; ces échanges ne représentaient que 19 pour 100 des exportations africaines totales et 5 pour 100 des importations totales de produits manufacturés.

248. Le commerce intra-africain est caractérisé par une concentration par groupements sous-régionaux, monétaires ou économiques. Les pays des groupes de l'Afrique de l'est, du centre et du sud ont fait plus de 80 pour 100 de leur commerce intra-africain entre eux, l'Afrique du Sud fournissant 75 pour 100 des importations intra-africaines de l'Ouganda, du Kenya et du Tanganyika, et achetant à la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland 40 pour 100 de ces importations. La structure fondamentale des échanges africains des autres sous-régions est presque identique. Les pays de l'Afrique de l'ouest font 90 pour 100 de leur commerce intra-africain entre eux, les douze pays de l'OAMCE entrant pour 75 pour 100 dans ce total. Dans les échanges sous-régionaux de l'Afrique du nord, la part de l'Algérie et du Maroc considérés ensemble est d'environ 77 pour 100. La RAU, le Soudan, l'Ethiopie et la Somalie forment un autre groupe dans lequel le Soudan reçoit 70 pour 100 de ses importations intra-africaines de la RAU et de l'Ethiopie, la RAU 50 pour 100 du Soudan et de l'Ethiopie, et l'Ethiopie 80 pour 100 de la RAU et du Soudan.

iv) Système préférentiels, zones monétaires et groupements économiques existants

249. De l'analyse de la structure et de la consistance des échanges des pays africains deux questions se dégagent immédiatement: l'une est celle des principes qui commandent l'état et la structure actuels du développement et la deuxième celle de l'influence de ces principes dans l'avenir.

²⁴ Commission économique pour l'Afrique, *Bulletin économique pour l'Afrique*, Vol. I, No. 2, Addis-Abéba, juin 1961.

²⁵ Les chiffres de base de cette section sont tirés de Commission économique pour l'Afrique, *Aperçu du commerce extérieur*, No. 3 (E/CN.14/STC/FTN/3).

250. A l'heure actuelle il existe en Afrique sept zones monétaires principales : les anciennes zones française, britannique et belge, les zones de peseta et de l'escudo portugais, la zone du rand d'Afrique du Sud, et les pays qui ont une monnaie autonome. En ce qui concerne la présente analyse, les zones les plus importantes sont de loin la zone du franc français, et la zone sterling britannique²⁶ à laquelle l'Afrique du Sud appartenait aussi jusqu'au début de 1961 avant de devenir une république.

La zone du franc français

251. La zone préférentielle française qui s'est créée à partir de 1927-1928 était caractérisée par des barrières tarifaires élevées et par des marchés dirigés, les prix en France de certains produits tropicaux comme le café et les arachides des territoires d'outre-mer étant supérieurs de 25 à 60 pour 100 au cours mondial. Les avantages dont les territoires africains jouissaient sur le marché français protégé était substantiels. Le traitement préférentiel n'incitait pas au développement des exportations vers d'autres marchés, ce qui montre les inconvénients de la préférence sur la compétitivité internationale des produits en cause. En outre, les territoires intéressés devaient acheter leurs produits manufacturés sur le marché français à des prix relativement élevés, alors que des marchandises meilleur marché étaient disponibles ailleurs.

252. Les prix élevés garantis aux produits de ces territoires attiraient à la production primaire d'importantes sociétés métropolitaines. Mais généralement ces entreprises ne réinvestissaient pas leurs recettes dans les territoires d'outre-mer; elles rapatriaient en France leurs bénéfices et leurs dividendes, de sorte que les territoires n'offraient pas un terrain propice aux investissements continus. Là où il était possible d'établir des activités secondaires et tertiaires, le gouvernement de la métropole imposait souvent des contingents d'importation et d'autres formes de protection pour protéger les intérêts des entreprises et des travailleurs métropolitains.

253. L'Afrique française, non compris l'Afrique du Nord, Madagascar et la Côte des Somalis, comptait deux fédérations de territoires, l'AOF et l'AEF, avec leurs administrations centrales à Dakar et à Brazzaville. Dans ces deux centres résidaient la plupart des fonctionnaires français, qui recevaient une part substantielle des revenus monétaires de ces territoires. C'était là aussi qu'avaient leur siège les grosses entreprises commerciales et qu'étaient implantées les rares industries existantes.

254. Avec la transformation de l'Empire français en Communauté française intervenue le 6 octobre 1958, les nouveaux Etats se sont groupés en deux organisations sous-régionales et une organisation régionale; le Conseil de l'entente avec la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire, le Niger et le Dahomey, caracté-

risé par la liberté complète des échanges, un système unifié de droits de douane extérieurs et de cédules fiscales, un régime unique d'administration des ports; l'Union des Républiques d'Afrique centrale avec le Tchad, le Congo (Brazzaville) et la République centrafricaine; enfin, l'Organisation africaine et malgache de coopération économique (OAMCE), organisation régionale qui englobe tous les Etats africains ex-français, à l'exception des Etats de l'Afrique du nord, de la Guinée, du Togo et du Mali.

255. L'Office des changes chargé de l'émission de la monnaie pour l'AEF et l'AOF est devenu successivement une banque semi-centrale, puis centrale, accédant librement aux ressources monétaires du Trésor français et de la Banque de France. Une situation paradoxale s'est créée, en vertu de laquelle des pays africains indépendants ont eu l'entière disposition des facilités monétaires françaises. Toutefois ces privilèges n'ont pas toujours été reconnus, car dans certains cas le Trésor français a soit suspendu la convertibilité illimitée (par exemple pour la Guinée et le Maroc), soit barré l'accès à la Banque de France.

256. La mesure dans laquelle ces Etats dépendent de la France apparaît dans les subventions qu'ils reçoivent pour équilibrer leurs budgets. En 1958 ces subventions ont été de 10 pour 100 du budget total pour Madagascar, de 12 pour 100 pour l'Afrique Occidentale et de 16 pour 100 pour l'Afrique Equatoriale²⁷. Ce n'est qu'en 1963 que le Niger a réussi pour la première fois à équilibrer son budget ordinaire sans aide étrangère. La France a fourni aussi à ces pays près des trois quarts des capitaux pour investissements.

257. Ces transferts de fonds publics en provenance de la France étaient compensés, et parfois surcompensés, par des mouvements de fonds privés en sens opposé pour rémunérer une administration coûteuse et pour faire face à des coûts d'entretien et de service d'infrastructures économiques et sociales engagés antérieurement²⁸.

La zone du Commonwealth

258. La politique coloniale britannique soutenait que les colonies devaient être financièrement viables et équilibrer leur budget par leurs ressources propres. Le traitement préférentiel accordé aux produits de ces territoires sur le marché britannique, et celui dont le Royaume-Uni jouissait sur leurs marchés n'étaient pas aussi large que dans la zone franc. La libération des échanges a probablement eu un effet favorable, car elle a ouvert l'accès à des sources de produits manufacturés moins chers, notamment au Japon, bien que les relations déjà nouées par les Britanniques aient agi à fin contraire.

²⁶ Thomas Balogh, "Africa and the Common Market" dans *Journal of Common Market Studies*, Vol. I, No. 1, Oxford, mai 1962.

²⁷ Voir Thomas Balogh, *op. cit.*, p. 86.

²⁸ Voir Nations Unies, *Etudes sur la situation économique de l'Afrique depuis 1950*, *op. cit.*, p. 226.

259. Le système monétaire de ces territoires se caractérisait par l'existence d'un Office des changes. Cet Office échangeait la monnaie forte (le sterling) contre les monnaies locales "inférieures" émises par lui (par exemple la livre d'Afrique occidentale ou le shilling d'Afrique orientale). La quantité de monnaie en circulation était augmentée ou diminuée non pas en fonction des besoins économiques des territoires en cause, mais d'après la situation de leur balance des paiements. Ainsi par exemple les exportateurs des territoires recevaient par l'Office des changes la contrevaletur, en la monnaie émise par lui, des livres sterling que l'importateur du Royaume-Uni avait payé et il utilisait ces montants en monnaie locale dans la mesure où il le pouvait pour ses importations. Quand un territoire avait une balance commerciale positive (ce qui était généralement le cas pour la plupart), tout se passait en fait comme s'il consentait un prêt en livres sterling à l'Office des changes et ce prêt était invariablement investi soit au Royaume-Uni, soit dans l'un des vieux dominions.

260. Ces transferts au bénéfice de la métropole pesaient lourdement sur les finances des jeunes économies en voie de développement. John Mars a pu estimer que parfois ce fardeau dépassait 10 pour 100 du revenu national annuel²⁹. Il n'est donc pas surprenant que l'un des premiers buts des gouvernements indépendants ait été de contrôler les institutions bancaires et d'utiliser la politique monétaire comme un instrument de développement économique.

261. En outre, cette prise en main des politiques monétaires et économiques a été encore accentuée parce que la politique économique de certains pays industriels n'a pas réussi à promouvoir le développement industriel en Afrique. Ces pays jugeaient, vers 1950 et dans les années suivantes, que le libre jeu du système monétaire et des politiques fiscales engendrerait un développement accéléré, qu'il stimulerait la demande de produits africains et, par une meilleure répartition des facteurs, diminuerait le coût des importations. Mais l'expérience n'a pas confirmé ces espoirs. Les difficultés économiques des pays africains auraient pu être atténuées si les vastes réserves accumulées par les différents offices de commercialisation et investies au Royaume-Uni ou dans les dominions avaient été investies en Afrique pour soutenir une vigoureuse politique de croissance économique.

La zone de l'escudo portugais

262. La politique économique portugaise durant la période envisagée a tenu à renforcer les liens du système préférentiel. En 1951 les colonies africaines du Portugal ont été déclarées "provinces d'outre-mer". Les quatre cinquièmes de leurs importations

²⁹ Voir John Mars, "The monetary and banking system and the loan market of Nigeria" dans *Mining, commerce and finance in Nigeria*, Vol. II, d'une étude intitulée *Economics of a tropical dependency*, éditée par Margery Perham, Londres, 1947, p. 177-224.

devaient venir du Portugal et des restrictions quantitatives ont été mises en vigueur. Ce système préférentiel a été élargi pour devenir, en 1962, un Marché commun de la zone escudo dans lequel des droits de douane portugais sur les produits à destination et provenance des provinces doivent être établis en 1964.

v) L'Afrique et la Communauté économique européenne

263. C'est dans ce cadre de régimes préférentiels qu'a été réalisée l'association des anciennes colonies africaines de la France, de la Belgique et de l'Italie au Marché commun européen. Avec l'accession à l'indépendance de presque toutes les anciennes colonies, l'association avec les Six a été matérialisée par la signature, à Yaoundé en juillet 1963, de la deuxième Convention d'association, qui fut l'aboutissement de négociations longues et laborieuses³⁰. Aux termes de cette convention, les Six ont accepté de mettre en cinq ans à la disposition des dix-huit Etats africains associés, pour leur développement économique et social, la somme totale de 730 millions de dollars, dont 666 millions seront déposés par les Six au Fonds européen de développement, les 64 autres millions étant fournis par la Banque européenne d'investissement sous forme de crédits.

264. La préférence réservée à certains produits agricoles d'exportation des pays associés, notamment le café et le cacao, et à des produits transformés ou des demi-produits est maintenue. Les pays associés devront être consultés avant toute modification. D'autre part, les pays associés s'engagent à abaisser progressivement les droits de douane entre eux et à éliminer toutes les restrictions quantitatives aux échanges d'ici 1966. Il existe une clause de sauvegarde réciproque pour la protection des industries, mais les pays africains se sont engagés à garantir la liberté des mouvements de capitaux, un contrôle des changes minimum, et l'égalité des droits d'établissement pour tous les membres de la Communauté économique européenne.

³⁰ Aux termes de cette deuxième Convention, sont associés à la Communauté économique européenne les 18 Etats africains suivants: Cameroun, République centrafricaine, Congo (Brazzaville), Côte-d'Ivoire, Dahomey, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Burundi, Congo (Léopoldville), Rwanda, Somalie, Gabon, Haute-Volta, Mauritanie. Tous sont d'anciennes colonies françaises, sauf le Burundi, le Congo (Léopoldville) et le Rwanda qui étaient auparavant dans la sphère d'influence belge, et la Somalie dans la sphère d'influence italienne. L'Algérie, la Tunisie, et le Maroc, bien qu'appartenant à l'ancienne sphère d'influence française ne sont pas associés à la Communauté par cette Convention mais ont des relations spéciales avec la France et la CEE. Les six membres de la CEE sont, on le sait: la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

265. Les autres partenaires de la Communauté économique européenne s'attendaient que l'article 155 du Traité de Rome assurerait la libération des échanges avec les Etats africains associés. Mais les anciens liens commerciaux et autres entre la France et ces Etats ont, en fait, contribué à accroître plutôt qu'à réduire la dépendance de ces Etats vis-à-vis de la zone franc. Il est évident que les Etats associés auront avantage à pouvoir acheter, à des prix concurrentiels, des produits manufacturés à d'autres membres de la Communauté, et que leurs termes de l'échange pourraient s'en trouver améliorés. En revanche, il n'est pas certain que les dons accordés aux Etats associés pour compenser la perte des privilèges dont ils jouissaient aux termes d'arrangements antérieurs avec la France, suffiront à tous leurs besoins.

266. Malgré des avantages un peu supérieurs sur le marché français, les Etats associés n'ont pas encore réussi à amorcer une industrialisation soutenue. Il semble qu'au cours de la période 1963-1967 l'accent sera mis sur la diversification de la production agricole et sur l'encouragement au développement des cultures qui sont les plus assurées de trouver un débouché sur le marché des Six.

267. La question qui se pose est de savoir si la

Communauté économique européenne acceptera de maintenir les privilèges actuels en faveur des Etats associés au cas où ceux-ci, faisant usage de la clause de sauvegarde, s'industrialiseraient largement, élimineraient les produits manufacturés des Six de leurs marchés tout en inondant celui des Six de leurs propres produits. Même si la Commission de Bruxelles était disposée à tolérer cet état de choses, les industries touchées, par exemple, les huileries françaises, feraient de fortes pressions sur les gouvernements pour qu'ils ferment le marché des Six aux produits en question.

268. Nous pourrions conclure cette section en disant que, tout bien considéré, l'association avec la Communauté économique européenne n'apporte que peu de garantie de transformation industrielle, et que ses effets à long terme sont incertains. De plus, l'association d'un certain nombre d'Etats africains à la Communauté pourra créer certaines difficultés quand il s'agira de s'engager sur des voies de coopération économique nouvelles et plus rationnelles au plan sous-régional. Elle pourrait rendre également difficile la création, par la coopération de plusieurs pays limitrophes, d'industries stratégiques gérées en commun et bénéficiant d'un marché protégé à l'intérieur de la sous-région.

2. STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE

a) Stratégie du développement économique

269. La nécessité d'accélérer le rythme du développement économique en Afrique est reconnue par tous. Les milieux avertis prennent de plus en plus conscience du caractère spécial des problèmes que pose le développement des pays africains. Mais l'accord n'est pas fait sur la nature des solutions à adopter. Trois solutions éventuelles, au plan national, semblent s'offrir aujourd'hui aux pays africains pour mettre en train une évolution économique qui trouve en soi son aliment: l'exportation de produits primaires, l'industrialisation orientée vers l'exportation et l'expansion de la production et de l'industrialisation en vue de la demande intérieure. Ces politiques nationales devraient également être envisagées dans le contexte de la coopération sous-régionale, conformément aux principes énoncés par la Commission économique pour l'Afrique, sur lesquels on trouvera plus loin quelques détails. Bien entendu, ces programmes ne s'excluent pas mutuellement. Mais il est nécessaire, pour les besoins de l'exposé, de considérer l'effort économique comme orienté pour l'essentiel vers la mise en application de l'une de ces politiques.

i) Exportation de produits primaires

Le postulat fondamental de la théorie du développement économique par l'exportation de produits primaires est que les exportations de produits de première nécessité constituent le secteur dominant de l'économie et déterminent le rythme de la croissance économique. Le mar-

ché intérieur limité — et peut-être même inexistant au début — et les rapports des facteurs — abondance de la terre relativement à la main-d'oeuvre et au capital — avantagent les exportations de ceux des produits primaires qui sont gros consommateurs de facteurs de production. Le développement économique consistera en un processus de diversification tourné vers l'exportation. L'idée fondamentale à la base de la théorie des produits essentiels, est donc que le secteur des exportations sera comme un pôle de croissance, c'est-à-dire que l'activité exportatrice aura des effets de diffusion sur l'économie nationale³¹. Cette idée a eu, depuis treize ans, une grande place dans les réflexions au sujet de la planification et de la politique économique dans les pays africains.

Le tableau B.I.2 montre la composition, en valeur, des exportations de 1960, classées par grands groupes de produits dans les pays d'économie développée, les pays d'économie planifiée et les pays en voie de développement. La valeur totale des exportations des pays africains cette année-là a été de 6,4 milliards de dollars³², dont 1,2 milliard de dollars, soit 18 pour 100,

³¹ Voir Melville H. Watkins, "A staple theory of economic growth" dans *Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. 29, No. 2, Toronto, mai 1963, p. 144.

³² Voir Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, avril 1963, p. 85.

correspondent aux produits manufacturés. Si l'on comprenait dans les produits primaires les métaux qui ne reçoivent qu'un début de transformation, 94 pour 100 des exportations africaines seraient des produits primaires, ce qui est voisin des pourcentages pour l'Asie (85) et pour l'Amérique latine (94), et contraste nettement avec ceux des pays développés (42) et des pays d'économie planifiée (52).

L'expérience des treize dernières années n'indique pourtant pas que cette structure ait favorisé une croissance économique s'alimentant elle-même dans les pays en voie de développement. En fait, le danger que la croissance économique se ralentisse en Afrique est réel si l'on compte essentiellement sur le secteur extérieur pour le développement. Comme nous l'avons montré précédemment, les termes de l'échange se sont détériorés pour l'Afrique (voir tableau B.I.1). On peut donc estimer que l'Afrique a subi, au cours de la période 1950-1962, un manque à gagner en devises étrangères d'environ 5 milliards de dollars — somme qui égale presque la valeur annuelle moyenne des exportations africaines depuis 1950. En d'autres termes, les avantages de l'augmentation de la production des produits primaires ont échappé au producteur africain. Pour cette raison, on ne devrait pas fonder de grands espoirs sur des efforts appliqués à la production des produits primaires destinés à l'exportation pour obtenir le déclenchement d'une croissance économique qui s'alimenterait elle-même.

Au XIX^{ème} siècle, les pays en voie de développement pouvaient payer les biens d'équipement, les autres produits manufacturés et les denrées alimentaires dont ils avaient besoin en augmentant leurs exportations de produits primaires. Trois facteurs ont cependant contribué à modifier radicalement cette situation³³. En premier lieu, les produits primaires se vendent sur des marchés concurrentiels, tandis que les marchés des produits manufacturés sont souvent réglementés par les producteurs; en deuxième lieu, grâce à la révolution des techniques agricoles, les pays développés produisent à des prix avantageux les produits primaires qui font concurrence aux produits similaires des pays sous-développés; et troisièmement, les produits synthétiques remplacent de plus en plus les produits primaires sur les marchés des pays développés. Telles sont, dans une large mesure, les causes de la pression exercée sur les prix des exportations de produits primaires des pays en voie de développement, de la dégradation des termes de l'échange et de la limitation sérieuse des possibilités d'expansion des exportations des

pays en voie de développement, pays africains compris.

ii) Industrialisation orientée vers l'exportation

Une autre solution au problème consiste dans l'industrialisation de l'Afrique fondée sur l'exportation des produits transformés. Les conclusions sur ce sujet de l'étude des Nations Unies sur l'économie mondiale en 1962, sont pertinentes: "Il ne faut pas s'attendre que la demande globale de produits transformés croisse à un rythme très différent de celui de la demande de matières premières dont ces produits sont dérivés"³⁴.

Il est vrai que les exportations d'aluminium et de certaines denrées alimentaires transformés en provenance des pays en voie de développement ont augmenté sensiblement. Mais la production de ces articles n'a commencé que tout récemment et ne forme qu'une part insignifiante de l'offre mondiale. Jusqu'à présent elle ne fait pas véritablement concurrence aux exportations ou à la production intérieure des pays industriels. D'autre part, les exportations de ces produits transformés qui sont en concurrence avec ceux des pays développés ont progressé plus lentement que les exportations de nombreuses matières premières.

On est donc amené à conclure que si les possibilités d'exportation de denrées primaires ou de produits transformés ne doivent pas être négligées, elles ne constituent pas un point de départ pour une croissance économique accélérée en Afrique. C'est pourquoi il est nécessaire d'examiner les possibilités qu'offre la troisième solution.

iii) Industrialisation orientée vers le marché intérieur

Pour apprécier l'importance de cette voie d'approche, il serait bon de bien comprendre la situation économique actuelle de l'Afrique³⁵. Lorsqu'on dit que l'Afrique est économiquement sous-développée, qu'entend-on par cette affirmation? Comment mesurer le retard économique, ou la distance économique entre l'Afrique et les pays économiquement développés³⁶? Une mesure même approximative de cette distance économique pourrait donner quelques précisions sur la direction principale de l'évolution en Afrique. Le tableau B.I.3 indique, à titre d'exemple, la distance entre l'Afrique et les pays

³³ Voir Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1957*, chapitre V, p. 25 à 27.

³⁴ Voir, *Etude sur l'économie mondiale*, 1962, I, "The developing countries in world trade," *op. cit.*, p. 61.

³⁵ On trouvera des détails dans: Commission économique pour l'Afrique *Développement industriel en Afrique, situation et perspectives* (publication des Nations Unies, numéro de vente 63.II.K:3), chapitre 1.

³⁶ Sur la notion de "distance économique", voir Surenra J. Patel, *Economic Journal*, mars 1964.

TABLEAU B.I.2

Composition des exportations mondiales par grands groupes de produits, 1960
(part en pourcentage)

	Produits primaires ^a			Produits manufacturés ^b						
	Denrées alimentaires	Matières premières agricoles et minerais	Combustibles et carburants	Total partiel	Produits chimiques	Machines et équipement	Métaux	Textiles	Autres produits manufacturés	Total partiel
Monde ^c	18	17	10	45	6	22	9	5	14	56
Pays développés ^d	14	14	4	32	8	28	10	6	16	68
Economies planifiées ^e	16	16	11	43	4	25	9	4	15	57
Pays en voie de développement	30	28	28	86	1	1	5	3	4	14
Asie ^f	18	30	35	83	1	1	2	7	6	17
Afrique ^g	35	42	5	82	1	—	12	1	4	18
Amérique latine	42	19	31	92	1	—	5	—	1	8

Note: Les totaux peuvent ne pas égaier, car les chiffres ont été arrondis.

Source: Nations Unies, *Etude sur l'économie mondiale*, 1962, I; *The developing countries in world trade*, New York, 1963, p. 60.

^a Sections 0, 1, 2, 3 et 4 de la CTCI.

^b Sections 5, 6, 7 et 8 de la CTCI. Les produits alimentaires transformés et les combustibles minéraux sont compris dans les produits primaires.

^c Y compris les économies planifiées.

^d Amérique du Nord, Europe occidentale (non compris la Yougoslavie), Australie, Nouvelle-Zélande, République Sud-Africaine et Japon.

^e Y compris la Yougoslavie.

^f Non compris le Japon, la Turquie et les économies planifiées.

^g Non compris la République Sud-Africaine.

industriels dans deux grands secteurs de l'économie: l'agriculture et l'industrie (y compris les industries extractives). La production agricole nette disponible par habitant dans les pays industriels n'était, ces dernières années, que double de celle de l'Afrique. En revanche, la production industrielle par habitant y était vingt-quatre fois plus élevée.

Si l'on prend comme modèle approximatif pour l'Afrique les résultats économiques des pays industrialisés, on s'aperçoit que pour obtenir les mêmes disponibilités en produits agricoles et industriels par habitant, l'Afrique devrait doubler sa production agricole par habitant et multiplier sa production industrielle par 25. Tels sont les paramètres de la transition économique en Afrique. Il existe donc une limite supérieure aux possibilités d'expansion de la production agricole qui est gouvernée par le volume de l'estomac humain et la variété du régime alimentaire. Au delà de cette limite le développement de la production agricole créerait des excédents difficiles à écouler. Mais il n'existe aucun plafond à la production industrielle totale. Le principal apport au mieux-être économique en Afrique devrait donc venir du développement de l'offre de produits industriels, que l'on peut obtenir soit par l'importation soit par la

fabrication nationale. Or, comme on l'a fait remarquer plus haut, les perspectives d'exportation et, partant, la capacité d'importation de l'Afrique sont limitées, de sorte qu'une industrialisation rapide visant à satisfaire la consommation intérieure devient la pierre angulaire de sa transition économique future. Le temps que demandera cette transition dépendra, dans l'ensemble, de la vitesse de l'industrialisation. En raison du grand nombre de petits Etats répandus en Afrique, cette vitesse, à son tour, dépendra du degré de coopération que les Etats en cause accepteront pour créer de nouvelles usines.

Avec toutes les réserves que l'on peut faire sur cette analyse, c'est sur cette voie qu'est la solution de la transformation rapide des économies africaines. A la croissance orientée vers les exportations il y a des limitations sévères. Du côté de l'offre, il existe de graves obstacles tels que le manque de connaissance des marchés étrangers, les insuffisances des contacts avec les dirigeants d'entreprises étrangères, la connaissance imparfaite de l'évolution des goûts du consommateur étranger, la difficulté d'obtenir des capitaux et l'impossibilité où sont les gouvernements africains de garantir les exportateurs contre certains types de pertes qui affectent

TABLEAU B.I.3
Mesure indicative de la distance économique entre l'Afrique^a
et les pays industrialisés, 1960

Production par activité d'origine	Afrique		Pays industriels	Rapport entre la production dans les pays industriels par habitant ^c et en Afrique (c):(b)	Taux de croissance et temps nécessaire pour que l'Afrique atteigne le niveau 1960 des pays industriels	
	Prix africains	Prix aux Etats Unis			Taux de croissance annuel par habitant ^c en %	Années
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)
Agriculture	40	60	120	2	1,5-2	40-50
Industrie	15	20	480	24	7-8	40-50
Production de biens	55	80	600	8	5	40-50
Autres secteurs	35	... ^b	600	...	?	?
Production totale	90	(150) ^b	1.200	(8)	(5)	(40-50)

Note: Ces chiffres, fondés sur le produit intérieur au coût des facteurs, sont très approximatifs et ont dû être arrondis au multiple de 5 ou 10 le plus voisin. Les ajustements de la colonne (b) ont un caractère purement symbolique. Les chiffres sont fondés sur la production et ne tiennent donc pas compte des disponibilités finales qui sont aussi fonction de la consistance des échanges extérieurs.

Sources: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, *Développement industriel en Afrique*, op. cit., tableau 3, d'après Surendra J. Patel, "Economic distance between nations: its origin, measurement and outlook," dans *Economic Journal*, mars 1964.

^a Non compris l'Afrique du Sud.

^b Les prix relatifs des services sont difficiles à comparer presque partout mais plus encore en Afrique où, la population non-africaine prédominant dans ce secteur, les rémunérations sont relativement élevées. Le chiffre de la production totale de la colonne (b) est donc purement arbitraire.

^c De l'ensemble de la population sans ventilation par secteur.

tent les exportations de produits manufacturés africains³⁷. En outre, les tarifs douaniers, contingents et autres pratiques restrictives imposées par les pays développés aux produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement, rendent presque impossible des exportations massives de ces produits.

Il semble donc plus rationnel d'orienter spécifiquement le développement de la production et de l'industrialisation vers les besoins du marché intérieur de la région. Sur ce point l'Afrique est dans une situation très solide³⁸. Le marché des biens de consommation importés que l'on peut assez facilement remplacer par d'autres, pourrait absorber trois ou quatre fois plus que la production intérieure actuelle et ce marché s'élargira nécessairement dans les années à venir. De plus, des résultats appréciables pourraient être obtenus dans le secteur des biens d'équipement grâce à une stratégie du développement des industries de biens d'équipement convenablement conçue et bien mise en oeuvre.

³⁷ Voir Nations Unies, *Etude sur l'économie mondiale*, 1962, op. cit., chapitre 3.

³⁸ On trouvera des détails dans *Développement industriel en Afrique*, op. cit., par. 51 à 66.

L'Afrique est donc en mesure, grâce au remplacement des importations et sans même avoir besoin d'essayer de prendre pied sur les marchés extérieurs ni dépendre, pour ses débouchés, de la bonne volonté ou de la pitié des autres régions, de fixer le taux et d'amorcer le mouvement d'expansion nécessaire à une évolution rapide de son économie. Cette possibilité offre un autre avantage: celui d'attirer les investisseurs étrangers vers un vaste marché en expansion, dont la production intérieure pourrait être protégée contre la concurrence extérieure.

b) Nécessité d'un développement coordonné

270. Le moyen qui permettrait d'obtenir un rythme d'expansion économique accéléré dans le contexte africain semble donc être le développement coordonné et intégré de la région. Pour la démonstration, nous avons supposé que nous avions affaire à une entité économique intégrée à traiter comme un ensemble. De fait, l'Afrique n'est pas une vaste région unifiée en voie de développement. A eux seuls, huit pays de dix millions d'habitants ou plus chacun, représentent 56 pour 100 de la population de l'Afrique. La plupart des Etats sont des unités économiques nationales relativement restreintes qui ne se prêtent pas, dans la mise en oeuvre des politiques économiques, à un traitement d'ensemble.

271. Le désir d'unité, jusqu'à maintenant fondé sur des considérations politiques, a cependant comme principale raison d'être des considérations économiques: élévation du niveau de vie, accélération de la croissance économique par habitant, répartition rationnelle du revenu national total entre les différents segments de la population. Pour atteindre ce but, la plupart des Etats africains devront accepter un très haut degré de coordination et d'harmonisation de la planification économique, tout en prenant en main le contrôle ou la direction des investissements étrangers³⁹.

272. Pour atteindre le taux maximum d'expansion qui lui permettrait de rattraper le niveau de vie des autres régions du monde, pour effacer en 50 ou 60 ans la distance économique qui la sépare des autres régions, l'Afrique devra s'imposer un développement économique planifié sur une base de coordination et d'intégration entre tous les pays du continent.

i) La base économique de la coordination

Les données ci-après, dont l'importance pour l'avenir de l'unité économique africaine est extrême, mènent aussi inévitablement à la même conclusion: la plupart des pays d'Afrique pris individuellement, à l'exception peut-être de quelques uns qui comptent une importante population, ne peuvent par eux-mêmes affecter assez de moyens à la création d'une grande industrie et leur marché n'est pas assez large. Leur pauvreté et leur faible pouvoir d'achat expliquent en partie cette situation, mais le problème crucial est leur petitesse⁴⁰. La production totale d'un petit pays d'Afrique d'un million d'habitants n'est généralement pas supérieure au pouvoir d'achat d'une ville européenne moyenne de 100.000 habitants. Planifier individuellement à l'échelle d'un petit pays d'Afrique équivaudrait donc à planifier en Europe pour une ville de 100.000 habitants en faisant abstraction de ce qui se passe ailleurs.

³⁹ De nombreux pays africains ont entrepris la rédaction de codes des investissements applicables aux capitaux étrangers et nationaux; voir Commission économique pour l'Afrique, *Dispositions législatives et réglementaires sur les investissements en Afrique*, (E/CN.14/INR/28).

⁴⁰ Les pays africains sont généralement conscients des limites que leurs dimensions réduites et leur faible pouvoir d'achat leur imposent, et de la nécessité de coopérer et de coordonner leurs plans. Ceci se reflète par exemple dans une déclaration de Georges Amah, ministre des Affaires étrangères du Togo, qui voit dans le projet commun de production et de distribution d'énergie électrique présenté par les Nations Unies pour le Togo et le Dahomey, le premier pas vers une union économique des deux pays, qui pourrait un jour inclure le Ghana et la Nigéria. Voir *Africa South of the Sahara*, Paris, 21 octobre 1963, p. 11.

De plus, les frontières actuelles des pays d'Afrique n'en font généralement pas des unités ethniques ou "géographico-écologiques". Elles ne correspondent pas non plus aux préoccupations économiques, ne tiennent compte ni de l'unité naturelle des bassins fluviaux, ni de celle des gisements de ressources naturelles principaux, ni des régions naturelles de transports ou d'autres variables économiques. Ainsi en Afrique de l'ouest, par exemple, où le problème se pose sous sa forme la plus aigüe et la plus compliquée, la plupart des pays riverains de l'Atlantique sont des portions d'entités géologiques et climatiques s'étendant de la zone côtière humide aux régions intérieures de savane sèche; quant aux pays de l'intérieur, dépourvus d'accès à la mer, ils consistent surtout en zones semi-arides qui par elles-mêmes ne peuvent pas former des unités économiques viables.

En troisième lieu, la diversité des climats et des ressources naturelles du continent africain offre de vastes possibilités de planification coordonnée et de spécialisation poussée, avantageuse pour tous. Les différences de climat, d'altitude, de sol, de densité de population, de ressources naturelles et la division naturelle du travail entre les régions côtières et les régions de l'intérieur ou entre l'Afrique de l'ouest et du nord et l'Afrique méridionale se prêtent si bien à la complémentarité des activités si l'on compare l'Afrique à l'Europe, que l'on est surpris de voir que ces avantages n'ont pas été jusqu'ici exploités et orientés de manière à rendre les pays d'Afrique plus autosuffisants. Malgré des possibilités immenses, l'absence pour ainsi dire complète d'échanges intra-africains est peut-être un symptôme de la méconnaissance africaine des avantages à retirer de l'adoption d'une planification et d'un développement économiques bien dirigés coordonnés et intégrés pour l'Afrique dans son ensemble.

En outre, l'échelle de rentabilité minimale de bien des projets industriels ou d'infrastructure fait qu'il ne serait manifestement pas économique pour la plupart des pays africains d'essayer seuls d'exploiter d'importantes industries de biens d'équipement telles qu'aciéries, constructions mécaniques lourdes ou grandes usines de produits chimiques, même compte tenu de leurs avantages possibles à long terme. Ils ne pourraient pas leur affecter assez de moyens pour tirer parti de la complémentarité des ressources climatiques et naturelles de la région, par un investissement intégré et équilibré, même si le marché de chaque pays était rigoureusement concentré et réparti. En fait, la rentabilité de ces

marchés déjà insuffisants est encore réduite par le fait qu'ils sont disséminés sur toute l'étendue des territoires, sans guère de possibilité d'intégration nationale faute de transports et de communications.

Comme l'étroitesse des marchés nationaux rend prohibitif le coût des produits industriels du cru à cause de l'impossibilité de profiter des économies d'échelle de la grande industrie, l'idée se présente d'elle-même d'un groupement entre plusieurs pays pour aboutir à des réalisations industrielles communes. Les avantages que les pays participants retireraient de cette coopération, dépendront bien entendu des économies d'échelle qui sont possibles dans chaque industrie particulière. Une étude préliminaire des possibilités offertes par cette méthode aux Africains a déjà été faite dans l'étude de la Commission Economique pour l'Afrique sur le développement industriel en Afrique⁴¹. Toutefois, les considérations technologiques mentionnées plus haut ne laissent pas apercevoir toute l'étendue des économies de dimension. Une structure industrielle moderne se caractérise par des besoins en produits et en industries intermédiaires. Une économie assez puissante pour fournir des débouchés nationaux à la production d'au moins une usine de dimension optimale dans chacune des branches d'industrie fabriquant des produits finis, peut ne pas être de la taille voulue si certaines de ces usines ont besoin d'équipement, de services ou d'autres produits intermédiaires sans toutefois assurer un débouché suffisant à tous ces facteurs⁴².

ii) Quelques exemples

Ce qui vient d'être dit pourrait être illustré en prenant pour exemple un pays dont le marché est assez large pour absorber la production à pleine capacité d'une fabrique de tracteurs de dimensions optimales mais trop étroite pour justifier l'établissement sur le territoire d'une usine sidérurgique et la fabrication de pièces détachées. Il faudrait en même temps abaisser le coût des tracteurs pour qu'ils puissent lutter contre la concurrence internationale, donc se procurer les produits intermédiaires à bas prix. Dans ces conditions, il est essentiel d'établir un programme de développement industriel intégré entre pays voisins. Ce qui est réalisable de la façon suivante: le pays producteur de tracteurs accorderait un traitement préférentiel aux produits intermédiaires des pays voisins qui, en retour, accorderaient le même traitement aux tracteurs. En fin de compte, tous y

gagneraient. A partir d'une division du travail bien conçue, une industrie économiquement solide et techniquement efficace, profitable à tous les pays qui ont coopéré, pourrait ainsi être créée au lieu d'une industrie coûteuse dans un seul pays⁴³. Une coopération de ce genre ne se limite pas forcément à un échange de produits finis et de produits intermédiaires nécessaires à leur fabrication. Elle peut, en fait, englober toute la gamme des produits industriels qui peuvent être échangés. Ces échanges pourraient non seulement engendrer un développement industriel rapide mais aussi poser les fondations solides d'un commerce intra-africain en créant les produits qui feraient l'objet de ces échanges.

Ces considérations s'appliquent au premier chef aux constructions mécaniques lourdes et aux industries chimiques et métallurgiques, dans lesquelles les coûts de production diminuent avec l'augmentation et la diversification de la production. Mais elles s'appliquent aussi à la plupart des autres industries. La production d'acier dans une aciérie intégrée offre un très bon exemple de ce phénomène, comme on peut le voir dans le tableau B.I.4.

On estime qu'en Afrique de l'ouest par exemple, la consommation d'acier sera de 450.000 à 600.000 tonnes en 1965⁴⁴. A la suite des études et des persévérants efforts de la Commission économique pour l'Afrique, un accord est intervenu entre les gouvernements de l'Afrique de l'ouest sur la nécessité d'établir une aciérie intégrée. La Commission économique pour l'Afrique a été chargée de préparer pour avril 1964 les études des coûts pour des aciéries de 400.000 et de 700.000 tonnes en divers emplacements en Afrique de l'ouest. Toutefois le transport des matières premières et des produits finis demandera aussi une action commune en ce qui concerne la navigation de cabotage, les transports terrestres, les tarifs et droits de douane, ce qui implique un très haut degré de coordination des plans. Il faudra également fixer le mode de propriété pour les divers gouvernements intéressés. Les pays intéressés auraient aussi à s'entendre pour protéger leurs marchés nationaux de l'acier et ce serait la première expérience de ce genre. Ainsi s'ouvre la possibilité de repenser à un grand nombre de projets industriels jusqu'ici inaccessibles pour chaque pays considéré isolément.

⁴¹ Voir *Développement industriel en Afrique*, op. cit., chapitres 4 et 5.

⁴² Voir Tibor Scitovsky, "International trade and economic integration as a means of overcoming the disadvantages of a small nation" dans *Economic consequences of the size of nations* (Londres E.A.G. Robinson, éd. 1960), p. 283.

⁴³ Comparer avec Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, "Développement et planification économiques en Asie et en Extrême-Orient", *Bulletin économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, Vol. XII, No. 3, Bangkok, décembre 1961, p. 68.

⁴⁴ Voir par exemple: *Développement industriel en Afrique*, op. cit., par. 180-182, et Commission économique pour l'Europe, *Tendances et problèmes à long terme de l'industrie sidérurgique européenne*, Genève, 1959, tableau 87.

Il est un autre exemple en Afrique de l'ouest : la tentative actuelle pour multiplier les cimenteries dans la sous-région⁴⁵. Economiquement, dans l'établissement d'une cimenterie, deux facteurs sont importants : la taille des marchés existants et le coût du transport. A part la Côte-d'Ivoire, la Nigéria et le Ghana, qui ont des marchés de l'ordre de 150.000, 1.200.000 et

480.000 tonnes, les marchés des autres pays de l'Afrique de l'ouest ne suffisent pas pour entretenir des cimenteries rentables. Le tableau B.I.5, tiré du rapport du deuxième Groupe d'experts de la CEAE0 sur les techniques de programmation, donne les divers postes au coût de la fabrication du ciment, d'après un schéma des opérations selon la méthode par voie humide.

TABLEAU B.I.4

Economies de dimension du coût de production d'acier par tonne
(dollars américains de 1948)

Postes	Capacité annuelle d'une usine en milliers de tonnes d'acier fini			
	50	250	500	1.000
Matières premières	33,84	31,26	31,26	25,68
Entretien et divers	20,59	11,11	10,57	9,83
Amortissement	122,93	101,20	87,10	85,05
Main-d'oeuvre	32,00	15,20	8,57	6,60
Coût total	209,36	158,77	137,50	127,16

Source : Développement et planification économiques en Asie et en Extrême-Orient, op. cit.

TABLEAU B.I.5

Economies de dimension du coût de production du ciment par tonne
(en dollars américains)

	Capacité annuelle de l'usine en milliers de tonnes						
	35	50	100	230	450	900	1.800
Frais d'exploitation	16,2	15,5	15,2	14,7	11,0	9,4	8,4
Amortissement et intérêt	12,5	11,5	10,8	10,0	8,8	7,0	5,5
Coût total	28,7	27,0	26,0	24,7	19,8	16,4	13,9

Source : Développement et planification économiques en Asie et en Extrême-Orient, op. cit.

Le coût du transport du ciment de l'Europe et des ports jusqu'aux pays de l'intérieur est très élevé. C'est pourquoi la création d'une petite cimenterie est une opération parfaitement viable. La Nigéria a deux cimenteries d'une capacité de 450.000 tonnes chacune. Elle envisage d'en établir une autre de 200.000 tonnes à Sokoto, près de sa frontière avec le Niger. Le Niger, de son côté, envisage de construire une usine d'une capacité de 30.000 tonnes à Malbassa, près de la frontière avec la Nigéria. Tou-

tefois, le principal centre de consommation du Niger, Niamey, est plus proche de quelques kilomètres de l'usine de Nigéria envisagée à Sokoto que de la future usine de Malbassa.

Le Ghana, avec des importations de 480.000 tonnes, envisage de construire à Nauli, dans la région occidentale, une usine qui aura en 1965 une capacité de 200.000 tonnes. Le Dahomey, de son côté, envisage la construction d'une usine de 100.000 tonnes de capacité, et le Togo une fabrique de clinker. Etant donné l'étroitesse de leurs marchés, ces deux pays seraient beaucoup mieux approvisionnés maintenant soit par l'usine de Ewekoro en Nigéria occidentale, soit

⁴⁵ Voir l'article "Cement as a test case", dans *West Africa*, No. 2414, Londres, 7 septembre 1963, page 1009.

celle de Nauli au Ghana. Il en va de même pour le Mali et la Haute-Volta, où le ciment revient à environ 32 dollars par tonne (8.000 francs CFA), alors que le ciment importé coûte à Abidjan 26 dollars par tonne (6.500 francs CFA). Dans ces pays également, des créations d'usines sont envisagées, que les marchés nationaux ne justifient pas entièrement. Une industrie du ciment à Bobo-Dioulasso, tirant parti des économies de dimension, pourrait exporter vers le Ghana septentrional, la Côte-d'Ivoire et le Mali du sud-est, avec un bénéfice pour tous les pays intéressés. Le besoin de rationalisation et de coordination des plans industriels est donc évident.

La même conclusion — besoin de coordination et d'intégration pour la planification et le développement économique — s'impose à propos des remplacements d'importations envisagées comme moyen d'accélérer l'expansion. Les remplacements d'importations outre leur effet d'augmentation et de l'emploi et du revenu national, sont généralement utilisés pour conserver des devises qui serviront à régler les achats de marchandises vraiment irremplaçables. Il est donc nécessaire de reconnaître clairement les limites économiques de remplacements d'importations recherchés dans le cadre de marchés nationaux étroits. Il est très dangereux aussi d'implanter des industries de biens de consommation qui non seulement ne seraient pas rentables mais qui demanderaient des importations massives d'éléments et de matières premières. Dans de tels cas les inconvénients annulent inévitablement les avantages. D'une part, cette pratique entrave l'essor nécessaire des exportations des autres pays africains eux-mêmes; de l'autre, en accroissant les besoins globaux d'importations de la région, elle contribue à aggraver la situation de la balance des paiements. Ces industries non rentables conduisent au gaspillage et à l'inefficacité. Elle limite fortement les augmentations de revenu que l'on pourrait obtenir en établissant une industrie puissante desservant plusieurs pays. Elle accapare les moyens de production des autres pays africains, entravant même le développement des secteurs — agriculture, industrie légère, exportations traditionnelles, etc. — où aucun problème direct d'échelle de rentabilité ne se pose dans l'immédiat.

Au contraire, conçus comme une opération commune, les remplacements d'importations permettraient non seulement de réduire les achats à d'autres parties du monde mais aussi de développer l'utilisation des possibilités de spécialisation et les échanges à l'intérieur de la région. Elles favoriseraient ainsi la spécialisation et les échanges intra-africains sans dommage pour l'efficacité. Si l'on considère la région comme un tout, les importations de provenance

extra-africaine pourront être maintenues à un niveau compatible avec les réserves en devises, mais la réduction du coefficient des importations de cette provenance sera amplement compensée par une augmentation du coefficient des importations intra-régionales⁴⁶.

Ceci est d'autant plus vrai que la situation de l'Afrique est à certains égards très favorable à une accélération de l'expansion économique au moyen d'un développement coordonné. Les pays africains sont souvent des producteurs bon marché pour leurs articles d'exportation traditionnels et pour ceux dont ils peuvent envisager l'exportation pour plus tard. Cela revient à dire que si des accords internationaux de produits, des mesures de stabilisation, des arrangements contingentaires, volontaires ou non, peuvent être utiles ou essentiels au développement africain, ils risquent de laisser inutilisées les réserves spéciales de capacité de production. Ce réservoir de productivité pourrait être mis à contribution au profit d'une expansion coordonnée et équilibrée de la production africaine au moyen d'échanges intra-africains, sans répercussions sur le commerce mondial ou sur les exportations des concurrents d'autres pays. Mais ce but ne peut être atteint que par une planification coordonnée, et l'emploi en commun du potentiel de production ainsi libéré.

Cet aspect particulier des possibilités d'échanges intra-africains demande à être spécialement souligné. Il ne sera possible de viser des buts économiques même modestes, comme ceux de la Décennie des Nations Unies pour le développement ou ceux que définissent les plans nationaux des pays d'Afrique, sans une augmentation garantie des recettes d'exportation d'environ 7 à 8 pour 100 par an. Or, étant donné les perspectives du moment, il est difficile de voir comment on pourrait y parvenir par une expansion des exportations traditionnelles vers les marchés traditionnels ou par l'exportation de produits manufacturés vers les économies industrialisées. Même compte tenu d'une exploitation des débouchés que peuvent offrir les économies planifiées et les marchés de l'Asie et de l'Amérique latine, le développement des exportations, traditionnelles ou nouvelles, entre pays africains offre des perspectives plus prometteuses. Le commerce intra-africain ne représente que deux dollars par habitant, ce qui est peu de chose au regard du commerce intra-latino-américain: les possibilités dans ce domaine sont donc immenses.

Il est toutefois de la plus haute importance pour

⁴⁶ *Développement et planification économiques en Asie et en Extrême-Orient, op. cit....*

les pays africains de mettre sur le métier dès maintenant, en ce lendemain d'indépendance, une planification coordonnée de leur développement. Pratiquement, tous en sont encore au début de leur planification, dans une phase où une certaine souplesse subsiste encore. Une fois la planification non coordonnée installée et certaines positions prises, il sera beaucoup plus difficile de passer à la planification coordonnée et d'introduire des ajustements mutuellement avantageux. C'est pourquoi les perspectives d'unité économique et de développement coordonné sont meilleures maintenant à cause de l'absence même de développement. Quand l'aug-

mentation de la population des pays africains, les exigences du chômage, le désir de revenus plus élevés, l'influence des moyens d'information qui suscitent des besoins de consommation nouveaux, auront forcé certains des gouvernements africains à créer des industries, la distance économique entre ces pays et leurs voisins plus pauvres s'élargira sans cesse, avec des conséquences désastreuses pour l'unité africaine. En outre, à moins de se concerter pour développer leurs industries, les pays d'Afrique "ou bien ne pourront pas créer une industrie ou bien n'auront qu'une industrie inefficace, ce qui limitera l'augmentation de leurs revenus"⁴⁷.

3. LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT COORDONNE ET SES INCIDENCES

a) Tentatives en direction de l'unité économique

273. La plupart des pays africains se rendent parfaitement compte qu'il importe de constituer de grands ensembles économiques pour que le développement économique progresse à un rythme accéléré et pour que l'on puisse créer des unités industrielles à grand rendement. Cette constatation les a amenés à créer des unions économiques de divers types et à conclure des accords dont l'application est plus ou moins avancée et dont les résultats sont plus ou moins heureux.

274. Parmi les pays francophones d'Afrique, le plus important, et de beaucoup, de ces groupements économiques est l'Organisation africaine et malgache de coopération économique (OAMCE), fondée en septembre 1961 pour être le "bras" économique de l'Union des Etats africains et malgache (appelée aussi "Groupe de Brazzaville") dont la création, en 1960, avait surtout pour but de tenter une médiation entre la France et l'Algérie⁴⁸. L'OAMCE, qui instaure une étroite coopération économique entre ses membres pour accélérer leur développement économique et par là relever leur niveau de vie, s'efforce d'atteindre son objectif grâce à la coordination de la production agricole et de l'industrialisation, à une coopération plus étroite entre les politiques monétaires et fiscales, à l'instauration d'un tarif extérieur commun et au développement des échanges régionaux, grâce enfin à des négociations coordonnées visant à obtenir des prix plus élevés pour leurs exportations.

275. Ce groupe principal se subdivise en deux sous-groupes : l'Union douanière de l'Afrique de l'ouest, qui rassemble la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal, et l'Union douanière équatoriale qui comprend le Congo (Brazzaville), le Gabon, la Républi-

que centrafricaine et le Tchad; de plus, conformément à une décision de juin 1961, le Cameroun doit s'intégrer progressivement dans cette dernière Union. Ces deux unions douanières peuvent être considérées comme les successeurs, sur le plan économique, des anciennes AOF et AEF. L'Union douanière équatoriale fonctionne dans des conditions assez satisfaisantes en raison de l'adoption de méthodes équitables de partage des recettes douanières, mais la nécessité de la renforcer pour accélérer le développement économique des quatre pays membres a entraîné une réorganisation destinée à lui assurer une meilleure cohésion, dans le domaine de l'industrialisation en particulier.

276. L'Union douanière des Etats de l'Afrique de l'ouest, en revanche, a connu des difficultés notables à l'occasion du partage des recettes douanières et à cause des différences qui existent entre les régimes des contributions indirectes de ses pays membres. Depuis sa fondation, le 12 juin 1959, elle est plutôt une zone de libre échange qu'une union douanière. Au cours des dernières années, plusieurs tentatives ont été faites pour la consolider et pour coordonner les plans de développement des pays membres. Mais en modifiant unilatéralement leurs tarifs douaniers au détriment des autres, certains pays membres n'ont pas contribué à arranger les choses.

277. Le Conseil de l'entente créé le 29 mai 1959 est un exemple intéressant d'union douanière au sein d'une union douanière; il comprend la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta et le Niger, anciennement possessions françaises et membres de l'Union douanière de l'Afrique de l'ouest. Organisation ostensiblement non politique destinée à servir les intérêts économiques, sociaux et techniques des quatre Etats, une de ses premières décisions a été de créer une union douanière. L'efficacité du Conseil s'est trouvée limitée en raison du conflit permanent entre la Côte-d'Ivoire et la Haute-Volta au sujet du partage des recettes douanières perçues, qui

⁴⁸ Les douze membres de l'UAM à l'origine étaient: le Cameroun, le Congo (Brazzaville), la Côte-d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar, la Mauritanie, le Niger, la République centrafricaine, le Sénégal et le Tchad. Le Rwanda et le Togo ont ensuite adhéré à l'Union qui compte désormais quatorze membres.

⁴⁷ Voir T. Balogh, *Africa and the Common Market*, op. cit., page 104.

a abouti à l'établissement par la Haute-Volta d'une frontière douanière entre les deux pays.

278. Les pays d'expression anglaise de l'Afrique de l'ouest n'ayant pas de frontières communes, il n'existe entre eux aucune union douanière comparable à celles des pays francophones. Il n'en est pas de même en Afrique de l'est et du centre, où le Marché commun de l'Afrique orientale doublé d'une organisation des services communs (Common Services Organisation), dont les fondations ont été posées dès 1917, étend sa compétence sur le Kenya, l'Ouganda et le Tanganyika. Ces groupements donnent des résultats assez satisfaisants qui s'expliquent, en partie, par une méthode de partage des recettes dans l'ensemble assez acceptable. Ces deux organisations, sous réserve de certaines modifications, pourraient servir de base pour la fédération de ces trois pays qui fait l'objet de négociations.

279. La deuxième union douanière anglophone est celle de Rhodésie et du Nyassaland; elle a été transformée en marché commun à la suite de l'abolition, le 8 mars 1957, des servitudes imposées par les Traités du bassin du Congo. Elle a surtout profité à la Rhodésie du Sud mais il est probable que la dissolution de la Fédération, intervenue en décembre 1963, entraînera sa disparition. Il y a lieu de mentionner également l'Accord commercial entre l'Afrique du Sud et la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland pour stimuler les échanges de marchandises en franchise entre les deux contractants.

280. En dehors des arrangements intéressant exclusivement les pays anglophones ou les pays francophones, des groupements économiques rassemblent des pays des deux "expressions". On peut citer l'accord Ghana-Haute-Volta conclu en 1961 dont la conclusion s'explique, en partie, par le différend entre la Côte-d'Ivoire et la Haute-Volta au sujet de la répartition des recettes douanières perçues au sein de l'Entente. Il y a lieu de citer encore l'arrangement douanier Nigéria-Dahomey destiné principalement à réduire le trafic de contrebande dans deux pays et à faciliter et accélérer le passage des marchandises à la frontière commune.

281. Dans le contexte africain, une importance plus grande doit être attribuée à l'Union des Etats africains composée du Ghana, de la Guinée et du Mali et du Groupe de Casablanca (ces trois derniers pays plus l'Algérie, le Maroc et la République Arabe Unie), qui ont pris des décisions de grande portée en vue de l'abolition progressive, en cinq ans à compter de janvier 1962, des droits de douane et des restrictions quantitatives entre ses membres. Ces groupements d'une part, et l'Organisation des Etats africains et malgache avec le Groupe de Monrovia, rivaux mais organisés moins rigidement d'autre part, ont été remplacés par l'Organisation de l'unité africaine instituée en mai 1963 à l'issue de la Conféren-

ce des Chefs d'Etat et de Gouvernement réunie à Addis-Abéba⁴⁹.

b) La coordination économique et ses problèmes

282. Le grand nombre des accords avec les modifications continues dans la composition des groupements, leur complexité, leurs chevauchements et leurs incompatibilités donnent à penser que leurs fondements doivent être très peu solides. Ils n'ont donc guère de chance de conduire aux objectifs pour lesquels ils ont été conçus et, notamment, à l'accélération de la croissance économique.

283. Le mouvement en direction d'une organisation unifiée a cependant buté contre certaines difficultés, car l'Union des Etats africains et malgache estime que son organisation — et spécialement son bras économique, l'OAMCE — doit survivre et fonctionner dans le cadre de l'OUA, pour ne s'y fondre que plus tard à travers un processus progressif d'harmonisation des politiques. L'association des Etats de cette Union à la Communauté économique européenne dont ils retirent indubitablement des avantages dans l'immédiat est à la base de cette attitude. Le partage des Etats africains en Etats associés et non associés à la Communauté économique européenne apparaît donc comme un obstacle à la réalisation d'un front économique unifié en Afrique. Si l'on considère que les avantages à court terme dont les Etats associés bénéficient sont divers, il faudra déployer beaucoup de sagesse politique et de sagacité pour arriver à renverser cet obstacle à l'unité économique africaine. Cependant, certains facteurs permettent de penser qu'avec de la bonne volonté politique, en faisant la distinction entre les avantages et effets à court terme et les avantages lointains de l'association, il ne serait pas impossible de trouver une solution à ce problème.

284. Les restrictions possibles à la liberté, pour les Etats associés, d'adhérer à un groupement économique régional comprenant les Etats non associés risquent, en particulier, de se révéler comme un obstacle grave. Pourtant, ici encore, si la volonté politique inspire les Etats associés, cet obstacle ne sera pas nécessairement insurmontable, plus spécialement si l'on peut démontrer nettement que par rapport aux autres pays évolués, la Communauté économique européenne ne subit aucune discrimination. De fait, la première convention d'association ne prévoit explicitement aucune restriction aux politiques commerciales des Etats associés, comme les arrangements douaniers de 1961 entre le Ghana et la Haute-Volta le montrent manifestement. Cependant, la deuxième convention est assez vague sur cette question. L'article 7 stipule que des arrangements régionaux entre Etats membres et non membres seraient incompati-

⁴⁹ Le Groupe de Monrovia comprenait les pays suivants: Dahomey, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal, Haute-Volta, Tchad, Congo (Brazzaville), Gabon, République centrafricaine, Cameroun, Ethiopie, Libéria, Madagascar, Algérie, Sierra Leone, Somalie, Libye, Togo et Tunisie.

bles avec la Convention si les avantages accordés aux Etats non membres aux termes de ces arrangements n'étaient pas en même temps accordés aux Etats membres.

285. Il semble raisonnable de supposer que cette disposition de l'article 7 n'a pas été introduite pour protéger sur les marchés des Etats associés les intérêts de pays industriels comme l'Allemagne occidentale, la France et l'Italie contre les dangers d'une concurrence du Libéria, du Sierra Leone, du Ghana et de la Nigéria mais qu'elle est sans doute dirigée plutôt contre d'autres pays industriels, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Il est assez peu probable que la Communauté économique européenne s'opposerait à une association régionale des pays africains, dans la mesure où il n'en résulterait pas des avantages particuliers pour ses concurrents réels. En outre, elle ne tiendrait certainement pas à s'exposer politiquement à la réprobation pour avoir, au nom de son seul intérêt, fait obstacle à un alignement plus vaste des pays africains pauvres, alors qu'elle s'évertue elle-même à mettre en pratique ces mêmes principes d'intégration économique.

286. Dans ces conditions, on pourrait envisager un système tarifaire à trois étages au plan régional africain couvrant à la fois les Etats associés et les Etats non associés; il y aurait :

- i) Un tarif très bas appliqué entre pays africains et appelé à la longue à disparaître;
- ii) Un tarif moyen applicable aux Six et à tous les autres pays bénéficiant du régime de la nation la plus favorisée (ainsi, par exemple, les Etats associés n'appliqueraient pas ce tarif à la Grande-Bretagne et au Portugal, mais les pays des zones préférentielles britanniques et portugaises l'appliqueraient à leurs métropoles respectives mais non aux Six); et
- iii) Un tarif fort applicable à tous les autres pays. Le taux du tarif du régime de la nation la plus favorisée serait laissé, bien entendu, à la décision des pays africains, compte tenu des besoins de leurs industries tributaires des importations.

287. On peut faire valoir que ce régime tarifaire triple serait en conflit avec les dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), avec l'article XXIV 8b en particulier, qui demande l'élimination des tarifs et des entraves au commerce, et avec la disposition qui stipule que "les droits de douane ne seront pas, en ce qui concerne le commerce avec les parties contractantes qui ne sont pas parties à ces unions ou accords, d'une incidence générale plus élevée, ni les autres réglementations commerciales plus rigoureuses, que ne l'étaient les droits et les réglementations commerciales en vigueur dans les territoires constitutifs de cette union avant l'établissement de l'union".

288. Or, avec le temps, le GATT a fini par reconnaître qu'il était nécessaire aux pays en voie de dé-

veloppement de protéger leur industrie. La Communauté économique européenne a imaginé une méthode particulière d'établissement d'un cordon tarifaire et ce précédent a été accepté par le GATT. D'autre part, certaines des dispositions du GATT sont vraisemblablement appelées à être révisées bientôt. Dans ces conditions, les gouvernements africains auront certainement l'ingéniosité d'établir, avant la formation de l'ensemble régional, des tarifs fictifs qui pourraient ensuite servir de base au calcul des barèmes du système triple, toutes ces opérations étant parfaitement compatibles avec les règles et les règlements d'application du GATT.

c) La répartition équitable des avantages

289. La coordination étroite des politiques et des plans nationaux de développement non seulement exigera l'élimination des gaspillages et chevauchements mais, en outre, devra assurer une égalité relative de croissance entre les pays africains et une répartition suffisamment équitable des avantages à attendre d'une politique d'industrialisation rapide. On ne peut guère songer à obtenir ces résultats par la seule création de marchés communs, de zones de libre échange, d'unions douanières ou d'organisations des services communs. L'expérience montre que le libre jeu des forces du marché dans ces groupements économiques qui rassemblent des pays à différents degrés de développement, tourne à l'avantage des plus développés des pays membres en élargissant les débouchés ouverts à leurs industries, et parce que les capitaux ont tendance à se fixer dans les zones où il existe déjà une base industrielle dotée de certains moyens au moins, sinon de tous. Dépourvus d'infrastructure de base, les territoires peu développés ne sont pas en mesure de soutenir la concurrence des éléments les plus économiquement efficaces des groupements économiques, si bien qu'ils se trouvent privés des occasions de développement dont ils auraient profité dans un contexte différent.

290. Cette tendance à l'élargissement de la distance économique entre les éléments d'un groupement économique peut se discerner facilement dans l'évolution des unions douanières et autres marchés communs instaurés en Afrique. Dans la région couverte par l'Union douanière de l'Afrique de l'ouest, le développement industriel s'était concentré à Dakar, la capitale administrative, dotée d'installations portuaires facilitant considérablement le processus. Le Sénégal était devenu le centre de développement de l'ancienne AOF. Dans le cas de la zone de l'Union douanière équatoriale, c'est le Congo (Brazzaville) qui fut le principal bénéficiaire. La Rhodésie du Sud, au sein de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland, et la République Sud-Africaine, dans ses relations avec ses voisins, ont aussi retiré des avantages analogues.

291. Dans le cas du Marché commun de l'Afrique orientale et de l'East African Common Services Organisation (Organisation des services communs), le résultat a encore été du même ordre. Le libre échange et l'unification des marchés ont été profitables,

certaines, à l'ensemble de la sous-région mais les avantages de la protection et du libre échange ne se sont pas répartis uniformément. Comme le signale le rapport Raisman, de 1952/1954 à 1957/1959 le revenu réel par habitant a augmenté d'environ 40 pour 100 au Kenya et de moins de 20 pour 100 au Tanganyika, mais il est resté pratiquement inchangé en Ouganda. L'industrie s'est concentrée au Kenya, ce qui s'est traduit par deux sujétions désavantageuses pour l'Ouganda et le Tanganyika. De 1951 à 1962, les exportations du Kenya à destination de l'Ouganda et du Tanganyika ont presque quintuplé mais celles de l'Ouganda vers le Kenya et le Tanganyika, et du Tanganyika vers le Kenya et l'Ouganda ont à peine doublé.

292. Le problème de la répartition inégale des avantages de l'industrialisation et de la concentration de l'industrie dans les zones déjà évoluées mérite une étude approfondie. C'est le cas en particulier dans les zones où l'infrastructure existe et où le rendement des investissements a tendance à être le plus grand. Le conflit économique entre la zone favorisée et les autres pourrait compromettre toute tentative d'unification économique. Cette situation pouvait être tolérée à l'époque où les unités territoriales intéressées relevaient d'une même puissance coloniale mais elle n'est plus acceptable pour des pays devenus indépendants. La redistribution des recettes douanières et des autres rentrées fiscales communes, qui a été tentée en Afrique orientale, ne saurait guère offrir une solution durable. Ce qui intéresse les zones pauvres c'est bien moins une redistribution des recettes que des conditions favorables à une croissance économique relativement plus rapide. C'est encore là un problème qui ne peut être résolu que par la planification.

293. La nécessité fondamentale d'un groupement économique plus large étant reconnue, l'analyse qui précède semble suggérer les initiatives suivantes :

- i) Coordination logique des plans nationaux de développement de façon que les avantages d'une accélération de la croissance économique et d'un groupement économique débordant le territoire national soient distribués équitablement entre les parties et qu'il en résulte un développement coordonné, intégré et équilibré de toutes.
- ii) Mesure tendant à favoriser et à encourager des échanges commerciaux mutuellement avantageux dans tous les secteurs de l'économie de la région, et particulièrement dans le secteur industriel.
- iii) Traitement de faveur pour les contractants pauvres, les pays sans accès à la mer en particulier, pour que leur économie profite des nouveaux arrangements économiques : par exemple, rythme plus lent de la libération de leur commerce extérieur et de la réduction de leurs droits de douane.
- iv) Arrangements de redistribution des rentrées fiscales avec fonds de développement garantissant aux zones pauvres une part équitable des recettes du fait qu'elles subventionneront les industries de transformation de leurs partenaires plus riches.
- v) Concentration de l'investissement humain, la forme de capital la plus abondante en Afrique, dans les zones les plus pauvres afin d'implanter l'infrastructure de base indispensable à l'accélération du développement.
- vi) Planification de la répartition des industries.
- vii) En ce qui concerne les services et installations sociaux, maintien de niveaux comparables entre les pays pauvres et les pays riches.
- viii) Etablissement d'un appareil institutionnel solide, capable et désireux d'appliquer les mesures qui précèdent.

4. CHAMP D'APPLICATION DU DEVELOPPEMENT COORDONNE

294. Les parties précédentes soulignent l'importance d'une coopération économique entre pays africains pour la transformation de leur structure économique selon un rythme de développement accéléré. Il est manifeste que dans nombre de cas, le potentiel de croissance sera extrêmement limité et la vitesse de transition économique très basse à moins que la coordination des projets, plans et politiques de développement ne prenne forme aussi rapidement que possible. Les domaines où devrait s'exercer cette coopération sont en effet nombreux. On tentera ci-dessous d'indiquer les principaux de ceux par lesquels la coopération pourrait commencer. De par sa nature même, cette liste ne saurait être exhaustive; elle ne peut pas non plus indiquer avec précision ni l'ordre de priorité ni les dispositions organiques et autres nécessaires pour faire jouer une coopération. Il ne s'agira donc que d'une liste indicative, qu'il serait

facile d'allonger beaucoup, le champ étant très vaste. D'autres études, analyses et expériences seront indispensables pour définir les domaines auxquels il conviendrait d'appliquer les premières démarches⁵⁰. Les domaines qui seront examinés dans leur généralité sont les suivants: échanges intra-africains; développement industriel; expansion agricole; transports et communications; irrigation; production d'énergie et projets multinationaux; infrastructure sociale; planification du développement et diverses autres questions.

⁵⁰ Voir à la partie suivante une discussion des domaines dans lesquels une coopération a déjà commencé et de ceux auxquels l'on pourrait donner la priorité dans le proche avenir.

a) Les échanges et le marché commun africain

295. L'expansion des échanges intra-africains et la création d'une union africaine des paiements et d'un marché commun africain sont parmi les étapes les plus importantes vers le développement de l'unité économique en Afrique. Si l'expansion des échanges intra-africains exige la suppression de restrictions commerciales et l'augmentation des services de transport des marchandises entre les pays, l'établissement d'un marché commun africain, sur la base d'un système multilatéral, soulève des problèmes qui touchent aux tarifs douaniers, à la législation douanière, à la politique commerciale, aux échanges intra-africains et aux incidences du libre-échange et de l'harmonisation des tarifs douaniers. Tous ces domaines réclament inévitablement une coordination des activités, des plans, des politiques. Mais le premier pas à faire dans cette direction semblerait être la création d'une union africaine des paiements.

296. Vu la place primordiale des droits à l'importation et à l'exportation dans les recettes budgétaires des pays africains, il serait difficile d'introduire immédiatement l'harmonisation dans les droits frappant tous les articles d'importation. De plus, un régime fondé sur l'harmonisation immédiate et totale de ces droits pourrait se révéler par trop rigide. L'harmonisation devrait donc être étalée sur une certaine période — cinq à dix ans — au cours de laquelle on appliquerait progressivement le régime de libre-échange à un nombre croissant de produits, de telle manière qu'à la fin de la période toutes les marchandises seraient échangées sous le régime du libre échange. Un traité multilatéral d'harmonisation des droits de douane de ce genre exigerait la coopération dans les domaines suivants :

- i) Pour l'établissement d'une première liste de produits à échanger en franchise, que l'on pourrait allonger de temps à autre;
- ii) Pour une réduction des droits, progressive et par étapes;
- iii) Pour l'adoption de régimes temporaires spéciaux pour des marchandises qui seraient soumises à des restrictions d'importation ou d'exportation quantitatives, l'objectif final étant de faire passer tous les produits dans la liste des produits circulant sous le régime du libre échange.

297. D'autre part, la normalisation des droits et taxes à l'importation sur les marchandises circulant en libre-échange, l'octroi du traitement de la nation la plus favorisée au reste des articles échangés, la circulation des personnes, des investissements et des marchandises exigeraient une coopération pour l'établissement d'une nomenclature douanière uniforme et l'étude de la comparabilité des droits. De plus, la création progressive d'un marché commun africain, commençant par une première liste de marchandises circulant sous le régime du libre-échange et par l'inscription sur cette liste, dès leur intégration, des articles fabriqués par de nouvelles industries, réclamerait la coordination des informations, des accords de com-

mercialisation pour l'importation, l'exportation et les échanges intra-africains et la diffusion dans la région des appels d'adjudications de manière qu'on puisse, dans la mesure du possible, remédier aux pénuries de certaines parties de la région et écouler dans la région les excédents des autres parties.

b) Développement industriel

298. L'avenir de la coopération économique en Afrique repose cependant sur le développement des échanges de produits industriels, pour lesquels les pays africains restent jusqu'à présent grandement tributaires des importations extra-africaines. La plupart des pays africains sont encore au premier stade de l'industrialisation. La production industrielle actuelle se répartit, pour l'essentiel, entre un petit nombre de biens de consommation. Mais, dans bien des cas, la création d'une grande industrie et l'élargissement de la gamme des produits manufacturés ne peuvent guère être entrepris sans une coordination du développement industriel fondée sur la spécialisation. Un tel développement établirait les fondements d'une expansion rapide des échanges intra-africains et l'apparition d'avantages économiques au profit des pays africains.

299. L'étude déjà citée de la Commission économique pour l'Afrique a montré en détail les vastes possibilités de coopération et de développement coordonné dans cette région⁵¹. Avec une coopération à l'échelon sous-régional, on pourrait immédiatement installer dans la sous-région ouest-africaine une aciérie dont la capacité serait d'au moins 500.000 tonnes. Le développement des industries sidérurgiques et métallurgiques à l'échelon régional élargirait la demande de métaux non ferreux tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb, le zinc et l'étain et conduirait à l'établissement d'industries de traitement de ces métaux. La situation dans d'autres régions est analogue. Dans le domaine des industries mécaniques, il y a largement matière à coopération. Le document précité évoque ces possibilités en ces termes⁵² :

300. "On verra qu'en Afrique on pourrait dans l'immédiat créer des usines faiblement tributaires d'un approvisionnement extérieur, à condition que leur chiffre d'affaires soit suffisant. Voici la liste des produits que ces usines pourraient fabriquer :

Machines agricoles: montage de tracteurs, de moissonneuses et moissonneuses batteuses; fabrication d'instruments aratoires, de bèches, haches, pioches, binettes, râpeaux et disques.

Machines utilisées dans l'industrie minière: fabrication de matériel léger, de réservoirs, de systèmes de convoyeurs légers, de petits tamis, de bacs à secousses, de matériel spécial; fabrication locale de matériel lourd: pompes, éléments estampés de convoyeurs, rouleaux concasseurs, trémies, plateaux.

⁵¹ Développement industriel en Afrique, *op. cit.*

⁵² *Ibid.*, par. 251-253.

Machines utilisées dans le bâtiment: serrurerie, clous, vis, verrous, douilles, outils, transporteurs mécaniques légers, armatures et montants légers en acier.

Equipement ménager: fabrication d'ustensiles pour la table et la cuisine, éviers, garnitures métalliques, baignoires, articles simples en plastique, récipients, boîtes métalliques.

Autres types de matériel: fabrication de machines-outils; roulements et paliers supports; articles industriels en caoutchouc, pneus; accessoires ménagers.

Machines électriques: petits transformateurs et grands transformateurs industriels, interrupteurs, prises, douilles, isolateurs et éléments simples; modèles courants de disjoncteurs, accessoires industriels.

Matériel de transport: montage de véhicules à moteur: Embarcations en bois et petits bateaux (300 tonnes maximum). Bateaux de 300 à 4.000 tonnes.

301. "Pour connaître les possibilités réelles de production," disent encore les auteurs de l'étude, "il faut s'appuyer sur une série d'études détaillées portant sur le potentiel du marché, les économies de dimension pour diverses industries déterminées et les disponibilités en matières premières. Les matières premières ne sont nullement un facteur décisif, mais la création d'une industrie sidérurgique dans un pays en stimulera fortement l'exploitation. Une coopération entre régions est réalisable pour un grand nombre d'articles qui peuvent être fabriqués en Afrique; elle est d'ailleurs indispensable. Cependant, pour le moment, il est prématuré de présenter des suggestions précises à ce sujet. Le développement des industries mécaniques et électriques en RAU et la création projetée d'une industrie sidérurgique intégrée en Algérie, paraissent être une base de coopération. L'installation d'usines sidérurgiques en Afrique de l'ouest pourrait en être une aussi. Enfin, les installations pour la production de fer et d'acier et de certains types de machines, qui existent déjà en Afrique centrale et dans une partie de l'Afrique de l'est, en seraient une troisième."

302. Il ne s'agit pas là d'une liste exhaustive des industries éventuelles, car l'étude montre que dans les produits chimiques, les textiles, les articles en cuir, les plastiques, la pâte à papier et le papier et les matériaux de construction, pour ne citer que quelques produits, le développement coordonné à l'échelon régional permettrait l'établissement immédiat de vastes industries en Afrique⁵³.

⁵³ Les rapports des trois missions industrielles de la Commission économique pour l'Afrique — en Afrique de l'ouest, de l'est et du nord — énumèrent les diverses industries qui pourraient être établies dans chaque sous-région sur la base d'une coordination entre les pays (E/CN. 14/246, 247 et 248).

303. La coopération et la coordination s'imposeraient également pour la fixation des droits de douane sur les produits de ces industries, sur les produits connexes, les produits de remplacement et les matières premières et pour la législation sur les avantages et les exemptions dont ces produits seraient appelés à bénéficier. Le premier groupe d'industries qui jouiraient du statut d'intégration et les conditions particulières régissant l'établissement de chaque industrie doivent être déterminés. L'accord doit intervenir sur les emplacements et la capacité minimale des installations et sur les conditions dans lesquelles de nouveaux établissements pourraient être implantés, gérés et exploités par un groupe de pays. De plus, un règlement concernant la protection des consommateurs devra être élaboré, puisque dans l'économie structurellement désorganisée de la région et dans le marché protégé qui sera institué, les tendances au monopole de l'industrie et du marché du travail aggraveraient le dérèglement du marché au détriment du consommateur.

304. Il sera également nécessaire d'instituer un appareil régional qui permette de transférer facilement les moyens d'investissement publics et privés d'un pays à l'autre; de faire connaître par voie de publicité, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, toutes nouvelles possibilités d'investissement offertes par le programme de développement coordonné; de coordonner les investissements industriels nécessaires; de normaliser la réglementation fiscale concernant les investissements; d'harmoniser les incitants au développement industriel; et d'élaborer un système de financement et de développement pour les projets industriels adoptés.

c) Croissance agricole

305. Le développement coordonné de l'agriculture de la région est une condition préalable pour la spécialisation de la production et des échanges et pour la mise en route d'une croissance économique s'alimentant elle-même. De fait, un des facteurs clés de l'accélération de la croissance est la transformation rapide de l'agriculture. L'industrialisation de l'Afrique pourrait bien se ralentir si l'agriculture ne suivait pas pour fournir une alimentation suffisante aux nouvelles masses urbaines. L'accroissement de la production agricole pourra s'obtenir aisément en Afrique par la culture extensive et l'introduction d'améliorations techniques simples telles que de meilleures semences, des engrais, un désherbage plus soigneux, l'utilisation d'insecticides et la lutte contre les parasites. Toutes ces mesures exigent néanmoins l'élimination de l'analphabétisme et un changement de la structure sociale cristallisée du milieu rural.

306. Dès 1961, la facture des importations de produits alimentaires, de boissons et de tabac de la région revenait à 1,27 milliard de dollars⁵⁴. Vu la diversité des conditions climatiques et des ressources

⁵⁴ Voir Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, Vol. XVII, No. 3, New York, mars 1963, p. XVIII.

agricoles de la région, il ne devrait pas être trop difficile de réduire cette lourde sujétion. Les progrès de l'industrialisation et de l'urbanisation, s'ils s'accomplissent dans une société caractérisée, comme aujourd'hui, par l'absence de coordination et de spécialisation intensive dans l'agriculture, risquent d'amener la région à dépenser plus encore de ses précieuses devises étrangères pour des importations de denrées alimentaires qui, avec un peu d'effort, pourraient être produites localement.

307. Il ne devrait pas être impossible, par des travaux de recherche menés au cours des cinq années à venir, de définir les principaux problèmes économiques et techniques que pose l'accroissement de la production des denrées alimentaires et des matières agricoles. Les causes du déficit du bilan alimentaire pourraient aussi être identifiées et les mesures propres à assurer l'autosuffisance pour l'approvisionnement dans ces produits être mises en œuvre. On pourrait en même temps s'efforcer de coordonner la commercialisation des récoltes, notamment des récoltes destinées à l'exportation. Cette initiative nécessiterait naturellement une classification normalisée des produits de la région. Les mesures dont nous venons de donner un aperçu permettraient d'engager dans les dix ans à venir une action coordonnée dans les domaines suivants⁵⁵:

- i) Amélioration du rassemblement et de la diffusion des données statistiques et informations agricoles, et vaste diffusion de ces dernières;
- ii) Coordination des services de recherche et de vulgarisation; étude de nouvelles techniques applicables aux diverses conditions particulières aux pays africains; mesures concertées pour assurer l'application de ces techniques;
- iii) Formation concertée du personnel administratif et technique nécessaire à une économie agricole moderne;
- iv) Exploitation commune des produits de la pêche en Afrique pour remédier à l'une des carences alimentaires critiques;
- v) Emploi de méthodes modernes de déshydratation, de mise en conserve, de réfrigération, etc., pour utiliser les excédents saisonniers;
- vi) Coordination de la lutte contre les parasites et maladies des végétaux;
- vii) Elaboration de politiques communes pour les produits d'exportation et la stabilisation de leur prix; coordination des prix garantis par les divers Etats;
- viii) Planification et construction d'un réseau régional de services en vue de la concentration, de la distribution, de la transformation et de l'entreposage des produits.

⁵⁵ Voir également *Enquête de la FAO sur l'Afrique*.

d) Transports et communications

308. L'expansion et le développement coordonnés des échanges, de l'industrie et de l'agriculture seront néanmoins sérieusement limités si le réseau des transports et des communications ne s'améliore pas rapidement. Les réseaux existants qui ont leur origine dans un système de coûts et de prix délibérément faussé et jouant en faveur des exportations de produits primaires et des importations de produits manufacturés, sont incapables de satisfaire aux besoins de développement intégré du continent. Si, le marché commun africain doit devenir une réalité, il faudra pouvoir disposer de moyens de transport et de communication qui assurent la mobilité des marchandises et des moyens de production. C'est là un domaine dans lequel le progrès n'est guère possible sans une coordination entre de nombreux pays. Au cours des cinq années à venir on pourrait exécuter les projets suivants:

- i) Définition d'un réseau routier, ferroviaire, fluvial, maritime, aérien, des télécommunications et des postes au plan panafricain, avec indication des diverses phases d'exécution en vue de la mise en chantier par voie d'accord multilatéral;
- ii) Unification de la législation des transports maritimes, aériens et intérieurs et de la législation sur les ports; uniformisation du code de la route, de l'immatriculation des véhicules et du régime des permis de conduire (unification de la signalisation routière); spécifications normalisées pour la construction des routes et des ponts et établissement des normes et gabarits des ponts;
- iii) Etudes des besoins de transport prévisibles dans les diverses catégories et du développement des transports routiers nécessaire dans la région, avec analyse du coût du transport et recommandations quant aux moyens de le réduire.

e) Principaux projets multinationaux

309. Parallèlement au développement des moyens de transport, il serait également nécessaire d'agir par le développement coordonné d'autres secteurs de l'infrastructure. La relation entre ce développement et celui de l'infrastructure peut être facilement mise en évidence par l'exemple de l'Afrique de l'ouest. Le développement économique coordonné de cette sous-région soulèverait immédiatement la question du coût du transport et de l'approvisionnement en combustibles et en énergie des pays sans accès à la mer comme le Mali, la Haute-Volta et le Niger. Tous les établissements industriels attribués à ces pays auraient besoin d'énergie, de combustibles et de moyens de transport bon marché pour l'acheminement de leurs matières premières et de leur production. Les voies d'eau de cette partie de l'Afrique devraient être aménagées par une action multinationale non seulement pour satisfaire aux besoins de transport bon marché mais pour la production d'é-

nergie et l'irrigation des terres cultivables. L'aménagement coordonné du Sénégal, de la Volta et du Niger apporterait aux pays sans accès à la mer et aux autres, d'immenses avantages sous forme de transport bon marché. En même temps, les avantages à attendre des programmes de construction de barrages sur ces cours d'eau pourraient être partagés par les autres pays grâce, par exemple, à l'extension au Dahomey, au Togo, au Niger, à la Haute-Volta et au Mali, des réseaux électriques prévus pour le Ghana et la Nigéria. Ces considérations permettent de poser les principes d'action coordonnée suivants :

- i) Aménagement coordonné et utilisation commune de réseaux et bassins fluviaux, à savoir :
 - Nil - RAU, Soudan, Ouganda, Ethiopie et Somalie.
 - Aouache, Webbi Shibeli et Canale Doria - Ethiopie et Somalie.
 - Volta - Ghana, Togo, Haute-Volta, Dahomey.
 - Niger et Bénoué - Nigéria, Dahomey, Niger, Haute-Volta, Mali, Guinée, Cameroun et Tchad.
 - Congo - Angola, Gabon, Congo (Léopoldville), Congo (Brazzaville), Rwanda, Burundi, Tanganyika et Rhodésie du Nord.
 - Zambèse - Rhodésie du Nord, Rhodésie du Sud, Nyassaland, Mozambique et Betchouanaland.
 - Lac Tchad - Tchad, Cameroun, Niger et Nigéria.
- ii) Enquête sur les ressources hydrologiques de la région.
- iii) Travaux communs sur l'irrigation, l'utilisation et l'aménagement des ressources hydrauliques.
- iv) Construction de réseaux électriques sous-régionaux; adoption de voltages et de fréquences normalisés et de normes techniques unifiées pour les matériaux, l'équipement et les instruments électriques.

f) Infrastructure sociale

310. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'une des grandes difficultés du développement économique de l'Afrique tient à son système social statique. Le siècle de lumière vient à peine de s'ouvrir. Les mots du langage écrit ne sont encore, pour la plupart des gens, que des signes magiques indéchiffrables. La campagne contre la maladie ne fait que commencer. Les agglomérations urbaines sont abondamment pourvues en taudis occupés sans titre et on peut s'attendre à une aggravation des problèmes du logement, notamment pour les logements bon marché. Comme la pyramide des âges s'aplatit peu à peu, la question va bientôt se poser des avantages sociaux à accorder aux retraités et aux vieux. L'alphabétisation, l'application de la science et la

nécessité de maîtriser le nouveau langage et les nouvelles notions de la technologie entraîneront la création d'établissements d'enseignement et de cours spécialisés dans divers domaines. Il faudra unifier les niveaux d'enseignement et la valeur des diplômes, trouver les moyens d'atteindre les objectifs fixés par la Conférence d'Addis-Abéba sur l'éducation. Tous ces problèmes d'ordre social suggèrent des actions concertées dans les domaines suivants :

- i) Coopération pour la création en différents points de divers établissements d'enseignement supérieur spécialisés de manière à assurer l'utilisation maximale des moyens de formation et leur faible coût;
- ii) Coordination des méthodes et normes d'enseignement, de l'évaluation des diplômes et des conditions d'admission dans les établissements supérieurs;
- iii) Création au service de l'Afrique de deux ou trois hôpitaux spécialisés, à l'image de la Clinique Mayo (aux Etats-Unis);
- iv) Coopération dans la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques, et dans la production de vaccins et médicaments pour l'homme et pour le bétail;
- v) Etude de la demande et du coût des matériaux de construction en vue de normaliser les matériaux et d'abaisser le coût de la construction;
- vi) Coopération dans le domaine du sport; organisation de manifestations sportives panafricaines.

g) Planification du développement

311. La mise en oeuvre d'un programme étendu de développement coordonné pose des problèmes complexes. Pour pouvoir prévenir ces problèmes il sera nécessaire de se livrer à une étude suivie des difficultés propres aux différentes économies nationales et sous-régionales. Les programmes nationaux pour l'agriculture, l'électrification, les transports et l'industrie, pour ne citer qu'un petit nombre de secteurs, devront être évalués et réexaminés dans le contexte d'un développement orienté vers une économie intégrée. Il conviendra d'examiner les méthodes et techniques de planification et d'apprécier leur utilité au plan panafricain, d'assurer, en même temps, la formation d'économistes aptes à la recherche appliquée, à l'utilisation des techniques de projection et capables de constituer une documentation statistique. La coordination des activités dans ces domaines appellerait la mise en oeuvre des programmes suivants :

- i) Etudes du développement économique et des perspectives de croissance par pays et régions et par secteurs économiques;
- ii) Confrontation des plans de développement nationaux au sein des diverses sous-régions économiques pour éviter les doubles emplois, suggérer les projets qui pourraient être amalgamés ou déplacés, signaler de

nouveaux projets qui ne pourraient être entrepris qu'au plan sous-régional, indiquer les procédures par lesquelles les politiques nationales rivales pourraient être harmonisées.

h) Autres domaines

312. En plus des domaines qui viennent d'être explorés, il en existe divers autres où l'action concertée serait fructueuse. Il est manifeste que, dans la région, il y a aujourd'hui beaucoup d'études et de recherches qui font double emploi, donnant lieu à un gaspillage des maigres ressources en spécialistes. Un développement coordonné permettrait, entre autres résultats, le partage de la documentation, la rationalisation et l'élimination des doubles emplois dans la recherche scientifique, l'uniformisation et la normalisation de l'équipement et des machines, des règles de mesure et la création de moyens plus vastes de recherche technologique, de formation du personnel administratif et scientifique. Une collaboration dans les domaines énumérés ci-après, dont la liste est loin d'être exhaustive, permettrait sans aucun doute de rendre plus aisés les progrès et le fonctionnement du développement coordonné et aiderait la région à ménager ses rares ressources :

- i) Détermination, par les centres de recherche, des problèmes les plus urgents nécessitant des recherches dans la région, et établissement de priorités;
- ii) Diffusion de la recherche scientifique pour éviter les doubles emplois;
- iii) Uniformisation des définitions, des usages et de la terminologie dans divers domaines et préparation concertée de publications méthodologiques et techniques;
- iv) Adoption généralisée du système métrique;
- v) Uniformisation et normalisation des machines et de la production dans la région;
- vi) Création d'un bureau de traduction qui traduirait des ouvrages et documents en langue arabe, en hausa, en swahili et dans les autres langues africaines principales, ainsi qu'en anglais et en français.
- vii) Etablissement d'un bureau d'échange et de diffusion de documentation technique;
- viii) Adoption d'un code uniforme des investissements applicable aux capitaux étrangers; unification des lois et usages commerciaux.

5. PRINCIPES GENERAUX D'UNE ACTION COORDONNEE

313. Dans la section précédente, nous avons énuméré des travaux que seuls plusieurs pays africains pourraient entreprendre en agissant de concert. Au premier coup d'oeil, il est visible que la mise en oeuvre de ces travaux serait une tâche écrasante. Elle exigerait des études détaillées et la création d'un organe approprié pour chaque domaine. Or, cette création exige une somme considérable de travaux préliminaires et de longues négociations aboutissant finalement, par voie d'accords et de conventions, à des programmes d'action réalistes. Lorsque les organes dont il s'agit se seront multipliés, on ne pourra manquer de constater, à l'occasion des opérations variées qu'ils conduiront, que les travaux seraient grandement facilités s'il y avait une institution centrale de coordination, investie dans des domaines bien définis de vastes pouvoirs supra-nationaux et dont la structure interne pourrait se développer en quelque sorte parallèlement à celle de maintes organisations analogues qui fonctionnent ailleurs. Cette institution aurait, vraisemblablement, de nombreux organes : une commission économique; une assemblée de chefs d'Etat et un conseil des ministres; une cour de justice; éventuellement, un groupe inter-parlementaire et certains comités consultatifs. L'expérience de la Communauté économique européenne, du Conseil d'assistance économique mutuelle et d'autres organisations analogues peut se révéler précieuse pour la mise sur pied d'une organisation adaptée aux conditions et exigences particulières de l'Afrique sur les plans économique, social et politique.

314. A quel moment ces institutions et organismes seront-ils constitués? Comment seront-ils organisés? Quelles seront leurs attributions? quels obstacles faudra-t-il surmonter avant qu'ils puissent fonctionner? Seront-ils de simples copies des organisations et institutions qui existent ailleurs? Jusqu'à quel point leur organisation et leurs attributions différeront-elles de celles des institutions qui oeuvrent déjà sur d'autres continents? A toutes ces questions, il est difficile de répondre *a priori*, tout d'abord parce que nos idées sur l'avenir sont d'autant plus floues que la période considérée est plus lointaine. En outre, pour façonner ces institutions il faudra disposer d'une accumulation d'expériences en matière de coopération. Et ce n'est qu'à partir d'une évaluation critique de ces expériences que l'on pourra construire un ensemble d'institutions viables. De nombreuses ébauches pourraient être proposées à l'examen. Mais il est certain que toutes ces suggestions devront être modifiées à la faveur des expériences concrètes recueillies par divers pays travaillant ensemble. Ce processus cependant demande du temps, un temps qu'on pourra réduire mais non escamoter.

315. L'historique de la formation d'autres organisations régionales est instructif à cet égard. Par exemple, la Communauté économique européenne a été précédée, entre les deux guerres, de divers mouvements en direction de l'union européenne. Après la guerre, il y a eu le Congrès et le Conseil de l'Europe, l'Union européenne des paiements, l'Organisation européenne de coopération économique, l'Union du

Benelux et la Communauté européenne du charbon et de l'acier. L'expérience de chacune de ces institutions et organisations a permis de poser lentement, pierre par pierre, les fondations de la Communauté économique européenne. On peut dire que cette création a duré de quinze ans à un demi-siècle.

316. Il y a peu de chances que l'évolution soit radicalement différente en Afrique, même si elle est plus courte. Il est presque certain que le fonctionnement bien huilé d'une future communauté économique africaine sera précédé dans maints domaines de diverses formes d'action coordonnée, parfois entre un petit nombre de pays, parfois entre les pays de toute une sous-région et souvent au plan continental. La période qui vient demande que l'on définisse les domaines concrets où le besoin d'une action coordonnée s'impose et que l'on prévoie les institutions auxquelles de nombreux pays participeraient conjointement pour mettre à exécution ces projets spécifiques. L'organisation définitive prendrait ainsi peu à peu sa forme définitive comme un grand fleuve doit la sienne aux centaines de ruisselets qui s'écoulent humblement des crêtes du bassin versant.

a) Travaux de la Commission économique pour l'Afrique et d'autres institutions des Nations Unies

317. La Commission économique pour l'Afrique a reconnu, dès ses débuts, la nécessité d'une coopération économique entre les pays africains. Cette préoccupation se reflète dans ses efforts constants en vue de créer diverses institutions à vocation panafricaine comme l'Institut africain de développement économique et de planification qui oeuvre déjà à Dakar, la Banque africaine de développement, qui vient d'être créée à la dernière Conférence des ministres des finances africains à Khartoum en juillet-août 1963. Sont aussi à signaler dans cet ordre d'idée les diverses études que la Commission a consacrées à la formation d'une union des paiements et d'un marché commun africains et ses propositions en vue d'étendre le commerce intra-africain, qui sont actuellement examinées par les gouvernements africains.

318. De plus, la Commission s'est également préoccupée de stimuler la coopération au plan régional et sous-régional dans nombre d'autres domaines. Elle a recherché la participation des gouvernements africains à des efforts en vue de promouvoir la coordination sous-régionale du développement industriel, coordination qui est recherchée par la spécialisation et l'harmonisation internationales des programmes de développement industriel. Les perspectives d'expansion industrielle des pays africains et la nécessité sous-jacente d'une action concertée dans ce domaine ont déjà été explorées dans les plus grands détails par la Commission. La nécessité non seulement d'avoir des industries petites et moyennes mais également de commencer dès maintenant à poser les plans d'industries stratégiques modernes qui, dans les conditions régnant en Afrique, ne peuvent se développer qu'au plan sous-régional, a été nettement

reconnue. Les trois missions industrielles de la Commission (en Afrique de l'ouest et centrale et en Afrique du nord) devront présenter une débauche vivante de la carte industrielle de l'Afrique — en commençant d'abord par un tout petit nombre d'entreprises industrielles posées en pleine économie agricole pour aller jusqu'à l'éclosion de centaines d'industries qui, dans la plupart des cas, ne pourront voir le jour que dans le cadre d'une coopération sous-régionale. La proposition d'établir une industrie sidérurgique intégrée et de la localiser dans un des pays de l'Afrique de l'ouest a été acceptée pour étude par neuf pays de la sous-région. La décision sur l'emplacement exact et sur le type de cet établissement devra être prise lors d'une prochaine réunion fixée au printemps de 1964.

319. Des études sont en cours sur la manière d'harmoniser la législation industrielle, commerciale et fiscale et d'écarter les obstacles à l'industrialisation. La Commission s'occupe actuellement de définir un plan des réseaux de transport par fer, par route, par voie navigable, par mer et par air, dont les liaisons et l'exploitation seraient multinationales, de manière à faciliter le mouvement des marchandises et des personnes. Les recherches de la Commission dans le domaine de la statistique et de la démographie combleront lentement les grosses lacunes dans la documentation indispensable sur l'Afrique. Ces activités relatives à la formation dans les branches de la statistique, de la démographie, de l'administration publique, des douanes, des services sociaux, etc. contribuent à augmenter les effectifs de personnels spécialisés indispensables au développement accéléré du continent.

320. Les institutions spécialisées de la famille des Nations Unies ont également travaillé dans les mêmes directions dans les limites de leur compétence. Nous rappellerons quelques-unes de leurs activités principales. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a pris une part très active à l'organisation par divers gouvernements africains d'une action commune pour améliorer le niveau des techniques agricoles et augmenter la production. Sa campagne de lutte contre le criquet pèlerin a abouti à l'adoption d'une convention sous-régionale pour l'Afrique de l'est, par laquelle divers pays ont convenus de mettre en commun leurs ressources humaines et nationales pour organiser la lutte contre ces acridiens et leur destruction après les avoir localisés. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est à l'origine du programme d'Addis-Abéba pour l'éducation en Afrique au cours des deux prochaines décennies. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclenché une campagne de lutte contre le paludisme, à laquelle presque tous les pays en Afrique ont participé solidairement. L'Organisation

internationale du travail (OIT) s'est chargée d'élaborer, ici encore avec la coopération concertée des gouvernements africains, un code des pratiques équitables en matière de travail. Ce ne sont là que quelques exemples d'une activité très diversifiée.

321. Ces efforts de la Commission économique pour l'Afrique et d'autres institutions internationales ont intéressé un certain nombre de domaines et s'étendent à un très vaste champ. Pourtant il est évident que dans la plupart des cas, les travaux relatifs à chaque domaine ont été menés isolément. Il n'a pas encore été possible de nouer ces fils les uns aux autres pour vérifier si les hypothèses, les moyens et les objectifs dans tel domaine d'effort coordonné sont compatibles avec les opérations conduites dans les autres.

b) Vers une coordination des plans de développement.

322. Alors que ces tentatives d'incitation à une action coordonnée dans des domaines spécialisés se poursuivaient, les pays africains eux-mêmes préparaient aussi leurs plans de développement. Une vingtaine de pays représentant plus de 75 pour 100 de la production en Afrique (non compris la République Sud-Africaine) ont élaboré leurs plans de développement. Ces plans fixent la direction du développement économique. Ils énumèrent divers projets et opérations industriels en indiquant ceux qui seront prioritaires et les moyens de production à leur affecter. En un certain sens, la planification à l'échelle nationale est une première tentative pour guider, diriger, coordonner et, en cas de nécessité, centraliser et réglementer ces centaines de décisions et d'activités qui jusqu'à présent relevaient de ministères agissant isolément, d'entreprises privées et de simples particuliers. Ce genre de planification permet de coordonner les fils jusque là épars et emmêlés de la vie économique et sociale d'un pays.

323. Une fois admis le bien-fondé de la coordination à l'échelon national, il s'avère immédiatement que la coordination est également indispensable au plan sous-régional ou continental. Sa nécessité provient, d'une part, du souci de faire en sorte que les objectifs fixés dans un secteur particulier d'un pays ne sont pas directement antagoniques à ceux d'un autre. La coopération est particulièrement importante pour des pays qui exportent des produits analogues ou concurrents et qui reçoivent leur aide étrangère d'une même source, encore que ce soit là un motif de coordination relativement mineur. La véritable justification vient de ce que la plupart des pays africains sont trop petits, qu'ils possèdent des ressources si limitées qu'un grand nombre de projets modernes se trouvent purement et simplement hors de la portée de chacun. Mais s'ils mettent leurs ressources en commun, l'impossible devient réalisable. Divers projets de caractère multinational peuvent alors être mis en oeuvre. Ainsi le besoin négatif d'éviter les antagonismes entre les objectifs n'est qu'un motif accessoire de la coordination des plans

de développement. Le motif réel c'est de rechercher ce qui serait inaccessible autrement — c'est, en un mot, d'ouvrir de nouveaux horizons économiques.

324. La nécessité d'une coordination est généralement rappelée dans presque tous les plans de développement africains. Ces plans ont été élaborés au cours des dernières années, et dans la plupart des cas, les planificateurs n'ont pas pu prendre connaissance en détail des projets de leurs voisins. Par conséquent, les possibilités d'une véritable coordination entre eux ont été assez minces. Plus de vingt plans de développement s'offrant dès maintenant à l'analyse, il devient urgent de les confronter pour éviter les doubles emplois et les efforts inutiles, enfin pour ouvrir des voies qui n'étaient pas accessibles durant la période de pré-coordination. La planification du développement en Afrique entre ainsi dans sa deuxième phase — celle où la coordination des politiques nationales par un plan de développement cède la place à la coordination au plan sous-régional et continental.

325. C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Afrique, à sa cinquième session, à Léopoldville, a demandé au Secrétaire exécutif de soumettre "des propositions concrètes sur la coordination des plans de développement" des pays africains. Depuis lors, l'unité dont les pays africains ont fait preuve à la Conférence des Chefs d'Etat, en mai 1963, a tracé des directives pour des initiatives concrètes en vue de la coordination des plans de développement. Comme on l'a mentionné plus haut, il existe une autre raison qui accentue le caractère d'urgence du problème. Les plans de développement africains sont encore au premier stade de l'élaboration, donc gardent de la souplesse. Ils pourront donc être modifiés en fonction de nouvelles dimensions qui seront dégagées par les espoirs de coopération entre les divers pays. Mais il est essentiel que ces modifications interviennent aussitôt que possible sinon l'armature politique des divers programmes serait menacée de rigidité et ne serait plus mise qu'au service des intérêts nationaux, sans considération des politiques des autres pays, voire même au risque d'affronter ces politiques. Un tel état de choses pourrait gâcher les chances du développement coordonné de l'Afrique, opposant ainsi des obstacles graves ou même presque insurmontables à l'accélération du taux de croissance économique.

326. Comment coordonner les plans de développement? Quels projets devra-t-on intégrer? Quels pays entreront dans la coopération? Quelle organisation permet le mieux d'atteindre cet objectif? En l'absence d'expérience concrète en Afrique, il est difficile de répondre à ces questions *a priori*. A ce stade les propositions, quelles qu'elles soient, ne peuvent être que provisoires. Elles ne sauraient servir que de point de départ aux débats de la Commission et d'autres réunions d'experts.

327. En définitive, c'est seulement à la lumière de l'expérience que l'on pourra déterminer le moyen précis de réaliser la coordination des plans de dé-

veloppement. La marche à suivre est presque la même que pour l'élaboration des programmes de développement nationaux. Comme on le sait, ils ne sont pas partis d'épures conçues dans l'abstrait. Ils ont pris naissance au cours d'un processus à plusieurs étapes: tout d'abord il y eut l'acceptation de l'idée d'utiliser la planification comme instrument de politique; puis des études sur l'anatomie économique du pays; la formulation d'idées plus ou moins précises sur les directions à donner au futur développement; la transposition de ces idées en projets séparés; la détermination des priorités, l'affectation des moyens de production; la formulation de politiques économiques et finalement l'assemblage de tous ces éléments séparés en un programme de développement national harmonieusement charpenté. Le processus n'a certes pas été simple. Il s'est accompli selon des étapes nombreuses, par beaucoup de marchandises, sous des pressions, en présence de rivalités et de conflits entre les divers ministères et les parties prenantes.

328. Une évolution analogue serait également nécessaire en Afrique pour la mise au point d'un cadre efficace en vue de la coordination des programmes de développement. Cette coordination devrait être acceptée comme instrument de politique pour le développement africain. Elle serait ensuite suivie d'un certain nombre d'études de projets concrets uniquement exécutables au plan multinational. Il serait également nécessaire de rapprocher les plans de développement des divers pays d'une même sous-région pour délimiter les domaines où les directions définies dans ces plans sont divergentes ou concurrentes; celles qui offrent des possibilités de coopération facile — c'est-à-dire qui ne nécessiteraient que de légères modifications des plans actuels. Mais il y aurait également des domaines où une coopération, économiquement très avantageuse pour tous les pays intéressés, ne pourrait avoir lieu sans des modifications importantes des projets et politiques poursuivis par les plans de développement nationaux. De plus, pour chaque projet multinational il faudrait préparer des propositions concrètes relatives à la nature et à la structure de l'institution chargée de son exécution. Ces propositions impliqueraient également un accord sur la répartition des moyens de production, les flux commerciaux, le partage des avantages, la gestion, l'administration, etc. Telles sont les directions dans lesquelles le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a orienté ses travaux. Ceux-ci devront se développer substantiellement par un renforcement des moyens disponibles.

329. A mesure qu'elles seront prêtes, les études et propositions devront être présentées aux fins de discussion et de décision à des réunions de dirigeants des pays intéressés. Ces réunions devront être organisées de différentes manières. Nous suggérons ci-après quelques-unes des solutions possibles:

- i) Les études mentionnées ci-dessus pourraient être présentées à la session de la Commission économique pour l'Afrique. Mais comme elles devront être examinées par des spé-

cialistes et que tous les pays du continent peuvent ne pas y être intéressés à la fois, il pourra paraître plus utile d'organiser des réunions spéciales à des fins particulières.

- ii) On pourrait également convoquer une réunion d'experts (un comité de "sages"), impartiaux et rompus aux problèmes de la planification du développement, pour analyser et comparer les plans. Ces experts conseilleraient les gouvernements africains sur la manière d'harmoniser leurs plans et sur les projets précis à entreprendre en commun. Les travaux pourraient s'effectuer dans le cadre de la Commission économique pour l'Afrique. C'est en fait ce qui s'est produit pour de nombreux travaux de la Commission économique pour l'Afrique et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies.
- iii) Peut-être serait-il plus avantageux, dans cet ordre d'idée, de créer un nouveau comité permanent de la Commission économique pour l'Afrique, qu'on appellerait "Comité permanent de la planification du développement". Cet organe examinerait les diverses propositions concrètes préparées par le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique et recommanderait des politiques appropriées pour l'ajustement des plans de développement et l'harmonisation des politiques y relatives. Une telle méthode présente un avantage supplémentaire. Le nouveau comité oeuvrerait en étroite collaboration avec les comités permanents existants et profiterait des résultats de leurs travaux.

Le réseau déjà établi des comités permanents de la Commission économique pour l'Afrique est impressionnant. Il comprend la Conférence des statisticiens africains; le Comité permanent du commerce; le Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles et des transports; Le Comité permanent de l'habitat et de l'aménagement; un Groupe de travail d'experts de la protection sociale et du développement communautaire, qui se réunit une fois par an; un Groupe de travail d'experts de l'administration publique, qui se tiendra vraisemblablement tous les deux ans. Ce vaste réseau couvre presque tous les domaines où une coopération entre pays africains est nécessaire.

Ces comités permanents pourront être considérés comme des branches spécialisées du nouveau comité permanent. Ce dernier jouerait, à certains égards, le rôle d'une commission panafricaine en miniature. Il aurait pour tâche de coordonner et de regrouper les diverses propositions émises par les autres comités permanents spécialisés.

Cette manière de procéder ne diffère pas énormément de la façon dont les commissions ou services du plan rassemblent en un plan national de développement les diverses propositions des ministères et d'autres institutions ou organismes privés et publics d'un pays.

La création de ce comité permanent de

la planification du développement pourrait être considérée et décidée à la prochaine session de la Commission. Ou bien encore, la réunion de planification que la Commission va convoquer vers la fin de l'année pourrait être appelée à délibérer sur cette question et à faire des recommandations précises.

CHAPITRE B. II
ASPECTS SOCIAUX DES PLANS AFRICAINS
DE DEVELOPPEMENT
PARTICULARITES ET TENDANCES

INTRODUCTION

330. Les toutes dernières années ont été marquées par une transformation radicale de la structure politique de l'Afrique. En 1951, les pays indépendants étaient au nombre de cinq⁵⁶. En 1963, ce nombre s'est élevé à 32, auxquels s'ajouteront très prochainement quelques autres. Les dirigeants de ces nouvelles nations ont pleinement conscience de l'écart considérable qui existe, du point de vue du développement économique et social, entre leurs pays et les pays industriels. En même temps qu'intervenaient les transformations politiques, un objectif était admis par tous : le relèvement aussi rapide que possible du niveau de vie des populations africaines et l'affermissement de l'indépendance politique, grâce au progrès économique. De plus en plus, ces objectifs se traduisent concrètement par l'élaboration de plans de développement.

331. Près de 25 pays ont déjà formulé leurs plans de développement. D'autres en ont établi les lignes générales et procèdent à leur élaboration. La mesure dans laquelle ces plans couvrent l'économie dans son ensemble et les moyens qu'ils prévoient pour atteindre leurs objectifs varient considérablement d'un pays à l'autre. Il fallait d'ailleurs s'y attendre, étant donné l'expérience limitée de planification dans les pays d'Afrique. Quoi qu'il en soit, il suffit de parcourir la liste des pays qui possèdent un plan pour constater que la notion de planification s'est désormais enracinée solidement en Afrique. Le temps et l'expérience aidant, il ne fait aucun doute que la présentation des plans s'améliorera considérablement. Cependant, il apparaît nettement, dans la situation présente, que les forces qui ont suscité la transformation politique de l'Afrique se tournent maintenant vers l'accès rapide à l'indépendance économique et sociale.

332. Tant que les principaux secteurs de l'économie étaient entre les mains d'entreprises privées, surtout étrangères, et que les décisions à prendre au sujet des dépenses à engager dans les secteurs sociaux dépendaient en partie de puissances étrangères, il n'y avait aucune possibilité de coordonner les réalisations du secteur social et les objectifs généraux de développement. De fait, il était rare que de tels objectifs fussent définis. Toutefois, avec l'indépendance et la

diffusion de la planification, la situation s'est modifiée considérablement. La nécessité de poser des critères pour déterminer des objectifs, de dégager les ressources et de créer l'organisation qui permette de les atteindre, devient urgente.

333. Dans leur recherche de raccourcis vers la transformation des conditions africaines dans le domaine économique et social, les pays se heurtent à des problèmes importants qui influent directement sur l'exécution. A quel rythme l'économie doit-elle croître? Quel doit être le rythme de croissance des divers secteurs? Quelle est l'importance des investissements requis pour provoquer cette expansion? Comment les investissements doivent-ils être répartis entre ceux qui y font appel? Quels sont les secteurs qui doivent être servis par priorité? Existe-t-il des secteurs qui se développent plus rapidement qu'il serait nécessaire, si bien que les dépenses qui leur sont affectées sont gaspillées? Existe-t-il des secteurs retardataires, qui freinent le développement général? Y-a-t-il des critères rationnels pour déterminer le niveau des dépenses? Y-a-t-il des lignes directrices, des méthodes empiriques, qui peuvent faciliter les décisions urgentes lorsqu'il s'agit par exemple de savoir si les dépenses d'un secteur donné doivent être maintenues au niveau de l'année précédente ou modifiées? Telles sont les diverses catégories de questions concrètes que les planificateurs rencontrent quand ils doivent prendre des décisions.

334. On procèdera dans cette étude à l'examen de ces questions, en s'attachant tout particulièrement aux secteurs sociaux. Dans les pays où le niveau du développement économique est faible, les investissements dans ces secteurs soulèvent les questions complexes des rapports entre le développement économique et le développement social. Le besoin de services sociaux de tous genres s'impose et une forte pression est exercée sur les gouvernements pour qu'ils accordent à ces services des crédits dont le prélèvement pèse d'ailleurs lourdement sur les maigres ressources dont ils disposent. Des questions encore plus complexes se posent, qui réclament des décisions. Quelles sont, par exemple, les transformations de la structure sociale qui précèdent, accompagnent ou suivent un développement économique méthodique et planifié d'allure accélérée? De quelle façon et à quel rythme doit-on provoquer ces changements? Les réponses à ces questions dépendent de toute une série de considérations sur lesquelles les connaissances

⁵⁶ En 1951, les cinq Etats africains indépendants étaient l'Egypte, l'Ethiopie, le Libéria, la Libye et l'Union Sud-Africaine.

éprouvées par l'expérience sont jusqu'ici très insuffisantes.

335. Il n'y a pas pour le moment de réponses toutes prêtes à ces questions. L'expérience des pays industrialisés fournit un fonds de connaissances dont il est possible de s'inspirer. Mais les réponses ainsi obtenues doivent être modifiées en fonction des conditions et des besoins propres à un pays donné. Cependant ces modifications se trouveront facilitées si les principaux éléments de l'expérience de la planification des divers pays africains sont connus des planificateurs d'un pays quelconque. L'expérience récente pourrait sans doute projeter quelque lumière sur la stratégie du développement social. Il est nécessaire de classer et d'analyser les principales caractéristiques et les principales tendances des plans de développement africains. Alors seulement on pourra dégager quelques règles empiriques applicables à l'intégration rationnelle de la planification sociale à la planification globale. Dans cette étude, nous avons cherché à nous engager dans cette voie en nous attachant particulièrement aux programmes de développement social. Comme on le sait, le développement social comprend divers éléments dont certains sont mesurables quantitativement et d'autres, aussi importants ne le sont pas. Nous nous occuperons particulièrement des éléments mesurables en prenant les crédits affectés aux divers secteurs comme indicateurs du degré de priorité réservé à ces secteurs par chaque pays.

336. Lorsque l'on essaie de donner une définition complète de la planification du développement social, on est souvent entraîné à des discussions sémantiques sans fin. Sans vouloir entrer dans de telles discussions, nous indiquerons ce qu'on entend par développement social dans la présente étude. Défini par rapport à la doctrine et à la planification du développement intégral, le "développement social" englobe les concepts suivants⁵⁷:

- a) L'objectif ultime de tous les efforts de développement est l'amélioration du niveau de vie des populations. L'intégration d'objectifs de développement social dans les objectifs du développement global implique donc la définition précise des résultats à atteindre en fonction des divers indicateurs du niveau de vie, tels que la consommation de denrées alimentaires par habitant, le taux d'alphabétisation, l'espérance de vie, etc., en tant que compléments du principal indicateur économique du progrès national, le revenu national par habitant.

⁵⁷ Voir Commission économique pour l'Amérique latine, *Problems of the programming of social development*, (E/CN.12/661) pp. 1-5.

- b) La transformation de la structure sociale dans une direction particulière, propre à favoriser l'augmentation de la mobilité sociale et la mobilisation de la population tout entière pour une participation plus efficace à la vie nationale. Une telle évolution sociologique implique des changements dans les perspectives et dans les relations entre classes, mais les niveaux de vie et la structure de la répartition du revenu dans une collectivité donnée influent considérablement sur l'ampleur d'une telle transformation sociale.
- c) La participation de la population au processus de planification et d'exécution des programmes de développement social et de développement économique. Le moyen d'obtenir cette participation est la technique du développement communautaire.
- d) Enfin, dans un sens restreint, le développement social vise la programmation du développement dans les secteurs dits sociaux. Il comprend la fixation d'objectifs particuliers pour les divers aspects sectoriels, dont la combinaison constitue les éléments du niveau de vie.

337. Les "secteurs sociaux" ou, pour être plus précis, les "secteurs des services sociaux" engloberaient ainsi les secteurs de l'économie qui sont associés plus directement que les autres au niveau de vie: l'enseignement, la santé et la nutrition, le logement et l'urbanisation, la protection sociale et la sécurité sociale, le développement communautaire et l'emploi.

338. Pour étudier l'expansion de ces secteurs (en particulier l'enseignement, la santé, et le logement, qui font l'objet d'un examen détaillé), nous nous efforcerons de rechercher si, en s'appuyant essentiellement sur des plans de développement publiés, on peut discerner des caractères particuliers et des tendances pour le continent africain dans son ensemble ou pour un groupe de pays dont le degré de développement est approximativement uniforme. La première partie de la présente étude est consacrée à une analyse des objectifs sociaux des plans de développement. Le degré de développement social atteint par les divers pays africains fait l'objet de la deuxième. Sur la base des résultats ainsi précisés, les troisième et quatrième parties sont consacrées à un examen détaillé des caractères, des tendances et des critères d'investissement de l'ensemble du développement social et de ses principaux éléments; une cinquième partie traite du financement des services sociaux; enfin la dernière partie est un résumé des principales conclusions de l'étude. En raison de l'imperfection des statistiques, il est inutile de signaler que toute cette étude doit être considérée comme provisoire.

1. OBJECTIFS SOCIAUX

339. Avant d'entreprendre l'analyse des objectifs concrets fixés dans les plans de développement et de la manière de les atteindre, il serait utile, sur la base des exposés généraux contenus dans les plans de développement, de récapituler les principaux buts lointains visés et les dispositions organiques qui doivent permettre de les atteindre.

340. Les principaux objectifs doctrinaux du développement social exposés dans les chapitres introductifs des plans de développement de treize pays d'Afrique figurent au tableau B.II.1. Si ce tableau n'est pas complet, du moins les pays considérés constituent-ils un échantillon représentatif. Ni la liste des pays, ni la liste des objectifs ne sont exhaustives. Il convient de souligner que les objectifs ne concernent que les aspects sociaux du développement global dont ils forment partie intégrante.

341. Il est immédiatement évident que les plans fixent une gamme très étendue d'objectifs et que les objectifs sociaux définis dans les plans de développement des divers pays varient sensiblement. Les différences que l'on constate entre les exposés des objectifs des divers pays sont dus bien plus aux profondes différences qui existent en réalité entre ces objectifs qu'au fait que tous les objectifs n'ont pas été décrits ou même simplement mentionnés. Certains sont inclus implicitement dans d'autres. C'est ainsi qu'il y a des plans qui ne spécifient pas explicitement qu'ils visent à accroître le revenu par habitant, mais comme leur but est d'accroître la production de biens et services plus rapidement que l'augmentation de la population, l'accroissement du produit par habitant s'y trouve implicitement compris. La présentation de ces objectifs a souvent dépendu de la mesure dans laquelle les planificateurs ont reçu des instructions claires et précises sur ce qui devrait être indiqué comme objectifs du développement social national.

342. Un examen attentif du tableau B.II.1 conduit à trois conclusions :

343. En premier lieu, il est évident que les objectifs sociaux ne constituent qu'une partie des objectifs du développement global. Cela démontre l'interdépendance des objectifs du développement social et du développement économique. Par exemple, l'importance attribuée dans plusieurs plans aux investissements humains procède de la nécessité de mobiliser une main-d'oeuvre suffisante pour obtenir une expansion économique rapide. En revanche, la concentration des ressources dans les secteurs productifs de l'économie, qui figure dans certains plans, reflète la nécessité d'accroître le produit national global afin de dégager les ressources consacrées à l'investissement humain, c'est-à-dire d'augmenter les

ressources humains et matérielles pour soutenir les principaux secteurs sociaux.

344. Les objectifs de relèvement du produit par habitant, de suppression des inégalités sociales et économiques, de multiplication des possibilités d'emploi, de changements de structure, etc. sont tous interdépendants. Les plans sont orientés vers une croissance simultanée dans les secteurs sociaux et économiques. Comme le démontrera l'analyse qui figure dans les sections suivantes, simultanéité ne signifie pas égalité. Le degré de priorité que fait apparaître la répartition des investissements varie d'un pays à l'autre, il ne donne pas toujours une mesure complète du niveau de développement économique et social du pays intéressé.

345. En second lieu, certains aspects et objectifs particuliers du développement social figurent, à des degrés d'importance divers, dans la plupart des plans de développement :

- a) Augmentation du revenu par habitant;
- b) Relèvement du degré d'instruction, du niveau de santé et de nutrition et d'autres éléments du développement social;
- c) Recherche d'un équilibre entre les différents secteurs sociaux;
- d) Réduction des inégalités, qu'elles aient pour origine la religion, la race, la classe, le sexe, le groupe social ou le lieu de résidence (ville ou campagne) et, en général, création d'un cadre social et économique propre à faciliter la transformation économique et sociale rapide du pays.

346. Les plans sont l'expression des pressions populaires croissantes orientées vers l'élimination aussi rapide que possible des maux dont l'humanité souffre depuis si longtemps. On retrouve dans tous les plans de développement africains la conviction qu'en raison des progrès des sciences ces maux ne sont plus tolérables. Ces plans traduisent les efforts déployés pour faire en sorte que les populations africaines cessent rapidement d'être mal nourries, mal vêtues, mal logées et illettrées. Comme le deuxième Plan quinquennal éthiopien l'affirme avec justesse, "la planification du développement doit triompher de l'héritage médiocre du passé et faire bénéficier la vie nationale des innovations et des améliorations que l'on peut prévoir"⁵⁸.

⁵⁸ Voir, *Second Five-Year Development Plan (1962-1967)*, projet, Addis-Abéba, p. 1/1.

TABLEAU B.II.1

Aspects sociaux des objectifs de développement dans quelques plans

Pays et période	Objectifs
<i>Ethiopie</i> (1962-1967)	Élever le niveau de vie en augmentant la capacité de production; améliorer les services sociaux, en particulier l'enseignement, les services sanitaires, la sécurité sociale et les moyens culturels; offrir les mêmes possibilités à tous.
<i>Ghana</i> (1963-1970)	Créer une société et une économie de type socialiste; élever le revenu par habitant et assurer à tous un emploi rémunéré; développer le secteur socialisé et le secteur coopératif; utiliser le revenu national à des fins socialement utiles; assurer une répartition équitable du produit national au moyen de l'impôt.
<i>Mali</i> (1961-1965)	Introduire une structure nouvelle de type socialiste dans le cadre national; provoquer l'enthousiasme de la population et rechercher son appui; améliorer le niveau de vie des habitants (après une période initiale de sacrifices).
<i>Maroc</i> (1960-1964)	Atténuer l'accroissement démographique, le chômage et le sous-emploi; réformer le régime foncier; développer l'enseignement (formation technique) mobiliser la main-d'œuvre pour la formation de capital.
<i>Nigéria</i> (1962-1968)	Relever le revenu par habitant; créer des possibilités d'emploi plus nombreuses; atténuer les écarts de revenu entre les régions; améliorer la condition sociale de la population; encourager l'effort personnel et l'esprit de coopération.
<i>Nyassaland</i> (1962-1965)	Réduire au minimum le chômage et le sous-emploi; atténuer les inégalités dans la répartition du revenu, de la richesse et de la puissance économique; stabiliser les prix.
<i>R A U</i> (1960-1965)	Doubler le revenu national en dix ans; distribuer plus équitablement le revenu entre toutes les classes; donner à tous les mêmes possibilités de développement personnel; assurer la justice sociale pour tous; abolir le monopole de la propriété privée et répartir équitablement les terres, créer des coopératives de production et des propriétés coopératives.
<i>Rhodésie du Nord</i> (1961-1965)	Assurer la stabilité du Gouvernement; développer les moyens d'enseignement et de formation au profit de ceux dont les compétences sont indispensables au développement, accroître au maximum la prospérité et le bien-être de la population; exploiter les terres domaniales et y créer des colonisations agricoles.
<i>Sénégal</i> (1961-1964)	Améliorer les conditions sociales par l'aménagement des campagnes, l'enseignement, les services sanitaires et la distribution d'eau; élever le niveau de vie (sur le plan social et économique) des régions retardataires; mobiliser les forces de la nation, animer les masses et les faire participer à l'oeuvre de développement; renforcer la cohésion nationale en encourageant l'utilisation d'une même langue et en donnant un même enseignement.
<i>Sierra Leone</i> (1962-1972)	Soutenir la transformation économique en créant les services sociaux de base; enseignement et formation pratique, services sanitaires et hygiène, logement et protection sociale.
<i>Soudan</i> (1961-1972)	Accroître le revenu réel par habitant de 2.2 pour 100 par an; créer des possibilités suffisantes d'emploi productif; améliorer les services sociaux, stabiliser suffisamment les prix.
<i>Tanganyika</i> (1961-1964)	Assurer une augmentation graduelle et rapide du revenu en numéraire par habitant; améliorer constamment le niveau de vie de la population.
<i>Tunisie</i> (1962-1971)	Améliorer le niveau général de vie des habitants; assurer le plein emploi de la main-d'œuvre; réformer les structures économiques et sociales; élever le niveau de l'individu en le libérant du chômage et de la pauvreté; supprimer les inégalités entre les régions et les couches de population; atteindre en 1971 un revenu annuel minimum de 50 dinars par habitant.

Source: Plans courants de développement national.

347. En troisième lieu, on constate dans les plans de développement d'un grand nombre de pays africains qu'une importance notable est réservée aux changements des structures et des institutions. Il y a là un reflet des efforts que les pays venus récemment à l'indépendance déploient pour reconstruire la société de manière qu'elle réponde aux impératifs d'un développement économique et social indépendant et particulièrement qu'elle associe toutes les couches de la population à ces efforts. La priorité réservée à ces changements varie d'un plan à l'autre, en fonction surtout de la philosophie politique et sociale des Etats et aussi de la conjoncture (économique, sociale et politique) particulière des pays. Ces objectifs sont présentés d'une manière moins explicite dans les plans ou esquisses de développement des pays qui sont en voie d'acquiescer l'indépendance.

348. On pouvait le prévoir, étant donné que les plans proprement dits en sont encore aux toutes premières phases des formulations concrètes et que les principes de la future armature sociale n'en sont qu'au stade de l'ébauche. En revanche, dans les pays où les plans de développement détaillés sont une expression de la détermination affirmée d'instituer une forme de socialisme africain, les objectifs de transformation sociale sont exposés avec une clarté particulière. Malgré les différences entre les structures politiques, un certain nombre d'éléments sont communs à la plus grande partie des plans :

349. On peut résumer approximativement ces éléments sous trois rubriques :

- a) Réduction des inégalités de revenu entre les groupes socio-économiques et les différentes régions;
- b) Réforme agraire dans les pays où les différences entre les types de propriétés posent un problème, spécialement dans les pays où cette situation s'accompagne d'une colonisation agricole étrangère; cet objectif se combine avec une intensification de l'agriculture coopérative ou collective;
- c) Investissement humain dans le sens de la formation de nouveaux cadres indispensables au développement méthodique des pays venus récemment à l'indépendance, et aussi dans le sens de la mobilisation des énergies

2. DEGRES DE DEVELOPPEMENT DANS LES SECTEURS SOCIAUX

354. Quels objectifs doit-on viser pour l'expansion des secteurs sociaux? A quel niveau doit-on fixer ces objectifs? Dans combien de temps se propose-t-on de les atteindre?

355. Les réponses à ces questions dépendent d'un certain nombre de facteurs. Quelle que soit la longueur de la liste, il est deux de ces facteurs qui prédominent: le stade à partir duquel le pays commence son développement et les principaux éléments

collectives des masses qui se trouvent encore en deçà des limites d'efficacité de l'économie moderne. Ces objectifs se reflètent dans les réformes administratives, fiscales et sociales dont les grandes lignes sont esquissées dans plusieurs des plans.

350. Par exemple, le plan de développement 1961-1964 du Sénégal s'accompagne de réformes de structure orientées, sur le plan administratif, vers le renforcement de la participation locale et de la participation régionale à la planification du développement; sur le plan économique, vers l'élargissement des circuits du commerce et du crédit; et sur le plan social, vers l'édification de coopératives appelées à devenir les foyers du développement rural. En Tunisie, la réforme de la structure sociale destinée à permettre à la majeure partie de la population rurale de participer à la vie économique du pays est à la base du plan général de développement.

351. Cependant, les exposés généraux d'objectifs sociaux qui figurent dans les plans de développement africains ne précisent pas dans leurs grandes lignes les étapes et les phases principales de la stratégie nécessaire du développement social, pas plus qu'ils n'indiquent les lignes directrices selon lesquelles les efforts des pays d'Afrique doivent s'orienter. Ils ne représentent encore que les premières démarches vers la compréhension pleinement rationnelle des conditions requises pour les transformations économiques et sociales en Afrique. La mise en place d'une stratégie suffisante du développement social requiert l'analyse des besoins à satisfaire et l'accumulation des leçons de l'expérience.

352. Pour comprendre la stratégie du développement social dans les pays africains, il faut donc analyser minutieusement deux points particuliers :

- a) Le niveau et la structure actuels du développement économique et social;
- b) Les objectifs fixés pour chaque secteur social et la façon dont les ressources ont été mobilisées et réparties pour atteindre ces objectifs.

353. Le premier point, niveau du développement social, est étudié dans la partie 2 et le deuxième dans les parties 3 à 5. Les principales constatations et conclusions de notre étude seront résumées dans la dernière partie.

de la stratégie du développement applicable par le pays considéré. Le premier de ces facteurs donne une idée de la distance que le pays aura à parcourir pendant les années à venir. Le second englobe un domaine assez vaste mais, en règle générale, il se rapporte aux politiques qui régissent la répartition des ressources disponibles entre les divers secteurs et qui conditionnent le rythme auquel cette répartition doit se modifier pour permettre d'atteindre les objectifs fixés.

356. Pour qu'on puisse se faire une idée du premier de ces facteurs, qui concerne le stade initial du développement, on a réparti les pays en quatre groupes auxquels on a appliqué sept indicateurs choisis (comme dans le tableau B.II.2): revenu par habitant, taux de scolarité pour les écoles primaires et secondaires, taux d'alphabétisation des adultes, taux d'urbanisation et nombre d'habitants par lit d'hôpital et par médecin.

357. Il y a lieu de souligner que les renseignements du tableau B.II.2 ne représentent qu'une première approximation des degrés réels de développement social. En premier lieu, les statistiques proprement dites ne donnent dans certains cas que des ordres de grandeur approximatifs. En outre, il est certain que les statistiques disponibles ne sont pas toujours celles qui présentent le plus d'intérêt; le nombre de médecins et d'hôpitaux, par exemple, ne fournissent pas d'indication digne de foi sur les conditions sanitaires dans des régions où les mesures sanitaires préventives peuvent être plus importantes que les mesures curatives. D'autres indicateurs dont il aurait fallu tenir compte ont été omis parce qu'ils ne sont disponibles que pour des fractions restreintes de la population; c'est le cas par exemple de la consommation en calories par habitant ou des taux de mortalité infantile; certains autres, comme les statistiques de l'emploi, ont été omis également parce qu'ils ne sont disponibles que pour un petit nombre de pays.

357A. Ce qui est plus important, c'est que les chiffres globaux des pays ne donnent aucune idée de la répartition des services et du revenu entre les principaux groupes sociaux et entre les zones géographiques. Dans la plupart des pays africains, la situation a été marquée par la présence d'étroits secteurs modernes sous influence étrangère, hautement privilégiés par rapport à la masse de la population. Dans la mesure où le développement social est un effort qui tend à assurer à une proportion sans cesse croissante de la population les moyens d'atteindre un niveau de vie minimum, ce schéma interne de répartition revêt une importance primordiale.

358. Dans le tableau B.II.2, le classement des pays n'est fait que pour donner un aperçu général du développement social dans les divers pays d'Afrique. Cependant, même si l'on tient compte de toutes les réserves à apporter, il semble que les chiffres du tableau pourraient donner lieu à un certain nombre d'observations préliminaires.

- a) Même appliqués aux pays dont le niveau est le plus élevé (IV), les indicateurs permettent de constater qu'en matière de développement social, ces pays sont encore très en retard par rapport aux pays industriellement évolués; en outre, ils donnent une idée de la distance que doivent encore parcourir en particulier les pays des groupes I à III.
- b) Rares sont les pays qui s'inscrivent dans le même groupe pour tous les indicateurs. Un pays, par exemple, peut figurer au groupe I

pour un indicateur donné, au groupe II pour un autre et, éventuellement, au groupe III pour le troisième. La seule conclusion qu'on peut en tirer, c'est qu'il est extrêmement difficile de discerner, sur la base de ces indicateurs, le stade d'évolution d'un pays donné.

- c) Malgré les différences de classement, beaucoup des pays de la même sous-région se situent généralement, comme les indicateurs le montrent, dans la même phase de développement économique et social. Par exemple, la plupart des pays du nord de l'Afrique font partie des groupes III ou IV. A quelques exceptions près, les pays du sud de l'Afrique entrent eux aussi dans ces deux groupes, auxquels correspondent les niveaux les plus élevés. Pour le centre de l'Afrique, la répartition est plus variée, les pays de cette sous-région appartenant au groupe II ou au groupe III. En revanche, la plupart des pays de l'est et de l'ouest de l'Afrique forment un contraste dans ce tableau d'ensemble. A l'ouest, tous entrent dans les groupes I et II, à l'exception du Ghana et de la Côte-d'Ivoire. De même, à l'est, à l'exception de la République malgache, de l'Ile Maurice et de Zanzibar, ils appartiennent dans l'ensemble au groupe II. Dans le cas de certains indicateurs, des différences marquées existent dans ces deux dernières sous-régions.

C'est ainsi que, dans leurs sous-régions respectives, des pays comme le Kenya, l'Ouganda, le Ghana, le Gabon et la Nigéria méridionale viennent en tête pour l'éducation, avec des niveaux comparables à ceux des pays africains les plus évolués. En revanche, pour le développement des services médicaux, l'Afrique de l'est, en dehors de quelques pays, se situe à un niveau relativement plus élevé que l'Afrique de l'ouest, ce qui s'explique peut-être par la proportion plus forte de la population européenne.

- d) Il existe aussi une certaine corrélation entre les indicateurs du progrès social et le niveau de développement économique, comme le fait apparaître le revenu par habitant, encore qu'il convienne de ne pas s'y fier, en raison de l'imperfection des évaluations du revenu national.

En règle générale, les pays du nord et du sud de l'Afrique, qui appartiennent aux groupes où les revenus sont les plus élevés (III ou IV) se situent aussi dans les groupes supérieurs, d'après les indicateurs sociaux. De même, en général, les pays de l'ouest et de l'est de l'Afrique, qui appartiennent aux groupes où le revenu national par habitant est faible, font aussi partie des groupes où le niveau de développement est

TABLEAU B.II.2

Niveaux de vie dans certains pays africains sur la base de quelques indicateurs socio-économiques

Groupes	PIB par hab. en dollars EU (1956-58) (1)	Taux des effectifs scolaires (1960)		Alphabétisation des adultes (vers 1950) en % (4)	Taux d'urbanisation Villes de 20.000 hab. ou plus (5)	Nombre d'habitants par lit d'hôpital 1957-59 (6)	Nombre d'habitants par médecin 1957-59 (7)
		Primaire % (2)	Secondaire % (3)				
	Moins de 80 \$	Moins de 12%	Moins de 2%	Moins de 5%	Moins de 5%	Plus de 1.200	Plus de 25.000
I	Congo (Léo.) Ethiopie Haute-Volta Nigéria Nyassaland Ouganda Tanganyika Tchad	Angola Ethiopie Gambie Haute-Volta Mali Mauritanie Niger Somalie Tchad Soudan Tchad	Ethiopie Haute-Volta Mali Mauritanie Niger Rwanda-Burundi Somalie Tchad	Ethiopie Haute-Volta Mozambique	Rep. centrafricaine Guinée Haute-Volta Kenya Mali Mozambique Soudan Tanganyika Tchad Togo	Ethiopie Ghana Guinée Libéria Mozambique Niger Nigéria Sénégal Sierra Leone Tchad	Cameroun occidental Rep. centrafricaine Ethiopie Guinée Mali Mauritanie Niger Nigéria Nyassaland Sierra Leone Tchad Togo
	81 à 125 \$	13 à 25%	2 à 4%	5 à 10%	5 à 10%	700 à 1.200	15.000 à 25.000
II	Rep. centrafricaine Guinée Kenya Libye Madagascar Mali Mauritanie RAU (Egypte) Soudan	Rep. centrafricaine Dahomey Guinée Libéria Rwanda-Burundi Sénégal Sierra Leone Somalie française Tanganyika	Angola Betchouanaland Cameroun Rep. centrafricaine Congo (Léo.) Côte-d'Ivoire Dahomey Guinée Kenya Libéria Mozambique Sénégal Sierra Leone Tanganyika Togo	Cameroun Côte-d'Ivoire Gambie Guinée Libéria Nyassaland Sierra Leone Soudan Tanganyika Togo	Angola Betchouanaland Cameroun Congo Côte-d'Ivoire Dahomey Gambie Madagascar	Betchouanaland Rep. centrafricaine Gambie Kenya Mali Nyassaland Ouganda Rwanda-Burundi Somalie Soudan	Angola Bassoutoland Betchouanaland Cameroun oriental Congo (Léo.) Côte-d'Ivoire Gambie Ghana Libéria Mozambique Sénégal

TABLEAU B.II.2 (suite)

Niveaux de vie dans certains pays africains sur la base de quelques indicateurs socio-économiques.

Groupes	PIB par hab. en dollars EU (1956-58) (1)	Taux des effectifs scolaires (1960)		Alphabétisation des adultes (vers 1950) en % (4)	Taux d'urbanisation Villes de 20.000 hab. ou plus (5)	Nombre d'habitants par lit d'hôpital 1957-59 (6)	Nombre d'habitants par médecin 1957-59 (7)
		Primaire % (2)	Secondaire % (3)				
	126 à 200 \$	26 à 39%	5 à 9%	11 à 25%	11 à 20%	400 à 700	8.000 à 15.000
III	Cameroun	Algérie	Bassoutoland	Algérie	Algérie	Angola	Congo (Brazzaville)
	Congo (Brazzaville)	Côte-d'Ivoire	Congo (Brazzaville)	Ghana	Congo (Brazzaville)	Bassoutoland	Gabon
	Dahomey	Ghana	Gabon	Kenya	Libye	Côte-d'Ivoire	Kenya
	Gabon	Madagascar	Gambie	Maroc	Nigéria	Madagascar	Madagascar
	Maroc	Maroc	Madagascar	Nigéria	Rhodésie du Nord	Maroc	Maroc
	Niger	Mozambique	Maroc	RAU (Egypte)	Sénégal	RAU (Egypte)	Ouganda
	Rhodésie et Nyassaland	Nigéria	Nigéria	Rhodésie du Nord	Tunisie	Somalie	Somalie
	Togo	Nyassaland	Ouganda	Rhodésie du Sud.	Zanzibar et Pemba	Swaziland	Soudan
	Tunisie	Ouganda	Somalie française	Tunisie		Tanganyika	Swaziland
			Rhodésie du Nord			Togo	Tanganyika
		Togo			Tunisie		
		Tunisie			Zanzibar et Pemba		
		Zanzibar et Pemba					
	Plus de 200 \$	40% et plus	10% et plus	Plus de 25%	Plus de 20%	Moins de 400	Moins de 8.000
IV	Algérie	Bassoutoland	Algérie	Congo (Léo.)	Ile Maurice	Algérie	Algérie
	Côte-d'Ivoire	Betchouanaland	Ghana	Ile Maurice	Maroc	Congo (Brazzaville)	Libye
	Ghana	Cameroun	Ile Maurice	Madagascar	RAU (Egypte)	Congo (Léo.)	RAU (Egypte)
	Ile Maurice	Congo (Brazzaville)	Libye	Ouganda	Rhodésie du Sud	Gabon	Rép. Sud-Africaine
	Rep. Sud-Africaine	Congo (Léo.)	Nyassaland			Libye Nord	Rhodésie du Nord
	Rhodésie du Nord	Gabon	RAU (Egypte)			Rep. Sud-Africaine	Rhodésie du Sud
	Rhodésie du Sud	Ile Maurice	Rep. Sud-Africaine			Rhodésie du Nord	Rwanda-Burundi
	Sénégal	Kenya	Rhodésie du Nord			Rhodésie du Sud	Somalie française
		Libye	Rhodésie du Sud			Somalie française	Tunisie
		RAU (Egypte)	Tunisie				Zanzibar et Pemba
	Rep. Sud-Africaine						
	Rhodésie du Sud						
	Swaziland						

Notes: 1. Dans chaque groupe, les pays sont classés par ordre alphabétique.

2. Le produit intérieur brut par habitant dans les pays de l'Afrique du nord fera l'objet d'une révision; les estimations pour ces pays proviennent de différentes sources et cette révision tendra probablement à élever leurs niveaux par rapport aux pays situés au sud du Sahara.

Sources: Col. 1: Commission économique pour l'Afrique, *Développement industriel en Afrique* (publication des Nations Unies, numéro de vente 63.II.K.3).
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport final de la Réunion des ministres de l'éducation des pays d'Afrique* (UNESCO/ED/191).

Col. 2, 3, 6 et 7: Nations Unies, *Recueil de statistiques sociales* 1963 (ST/STA/SER.K/2).

Col. 5: Division du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, Section de la planification.

faible (I ou II), d'après les indicateurs sociaux. Il existe cependant des exceptions à ce schéma général. C'est ainsi que dans l'ouest de l'Afrique, le niveau d'instruction en Nigéria est élevé par rapport au revenu national par habitant, alors que le niveau des services médicaux du Ghana est plus bas que le revenu national le laisserait supposer. Certains pays d'expression française de l'Afrique de l'ouest sont manifestement plus avancés pour le niveau économique que pour les indicateurs sociaux choisis, alors que c'est l'inverse dans le cas de certains des pays anglophones de l'Afrique de l'est, mais il est possible que ce résultat soit dû en partie à des différences dans le calcul du revenu national.

- e) Le niveau de développement des secteurs sociaux peut être également évalué en fonction soit de l'importance relative des sommes effectivement dépensées pour les services sociaux, soit du degré d'équilibre réalisé dans les divers secteurs et aux divers niveaux d'un secteur donné. La première solution implique une appréciation comparative du coût des divers services, tant en fonction de la proportion du revenu consacrée à ces services qu'en fonction du coût par service. Cet aspect sera traité plus en détail à la partie 3.

359. Le niveau réel de développement d'une section donnée du secteur social peut être masqué par des données d'ensemble. Il y a donc lieu d'évaluer le niveau effectif du développement en examinant l'équilibre réalisé entre les divers secteurs et les différents niveaux d'un service donné. Ces calculs d'équilibre entre secteurs et niveaux ont une importance marquée dans toute tentative organisée de développement intégré et de progrès général accéléré. Comme nous l'avons indiqué, peu de pays entrent dans le même groupe sous tous les indicateurs du niveau de développement, pour cette raison primordiale que le développement n'a pas suivi le même rythme dans tous les principaux secteurs sociaux et économiques et que les ressources destinées à ces divers secteurs n'ont pas été réparties de façon à permettre une expansion intégrée, équilibrée et générale. Certains services ont évolué plus rapidement que d'autres et, dans un secteur donné du service social, le développement de certains niveaux n'a pas toujours suivi le même rythme que celui d'autres niveaux connexes. De même, dans la répartition des services sociaux, certains groupes socio-économiques et certaines régions se sont trouvés beaucoup plus avantagés que d'autres.

360. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, la plupart des pays africains ont accompli de remarquables progrès au cours de la dernière décennie, surtout pour l'enseignement élémentaire. Toutefois, "on a constaté dans le système d'enseignement, sauf au Ghana, un manque d'équilibre, car une grande par-

tie des ressources a servi à développer l'enseignement primaire"⁵⁹. L'expansion des moyens d'enseignement primaire n'a pas été complétée par des possibilités de formation suivie ou d'emploi pour ceux qui sortent de l'école primaire. Ainsi le taux de scolarisation dans les écoles secondaires était très bas dans tous les pays, hormis le Ghana (moins de 7 pour 100)⁶⁰. La création d'institutions d'enseignement d'un degré supérieur, bien qu'assez favorisée au cours de la dernière moitié de la décennie, n'a pas bénéficié de la même expansion que le secteur de l'enseignement primaire. Dans ces nouvelles institutions, dont l'expansion a été particulièrement marquante au Ghana, au Maroc et en Nigéria, on n'a pas attaché assez d'importance à l'enseignement de la technique et des sciences naturelles et les programmes n'étaient pas entièrement adaptés aux besoins d'une économie en croissance. Le résultat de ce déséquilibre dans la structure des systèmes d'enseignement et dans la répartition des ressources qui leur sont consacrées se manifeste par l'inégalité de développement des divers niveaux de la pyramide de scolarisation et par l'insuffisance numérique de main-d'oeuvre ayant reçu la formation pré-professionnelle moyenne, et dans certains cas supérieure, que nécessite la réalisation des programmes de développement de nombreux pays.

361. De même, dans le développement des services de santé, les efforts ont eu tendance à se concentrer sur les services médicaux et entre 1950 et 1955 on n'a accordé que très peu d'attention aux services de nutrition. Pendant la deuxième moitié de la décennie, la médecine préventive a gagné de l'importance ainsi que la formation de personnel sanitaire et médical. Mais l'expansion des installations sanitaires n'a pas été accompagnée par la formation de personnel capable d'utiliser ces installations. La pénurie de personnel médical, en particulier au Togo, en Côte-d'Ivoire et au Cameroun, indique bien le genre de déséquilibre structurel qui existe dans les efforts de développement.

362. Le déséquilibre structurel entre les divers secteurs, groupes socio-économiques ou régions géographiques est un signe de sous-développement, même dans les pays où les services sociaux sont très bien organisés dans certains secteurs ou groupes sociaux. En Algérie par exemple, ce déséquilibre se caractérise par le manque d'intégration entre les différentes régions économiques, le faible taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire et l'excédent de logements dans les centres urbains⁶¹.

⁵⁹ Voir Nations Unies, *Dépenses publiques afférentes aux services sociaux dans certains pays africains* (E/CN.14/SDP/6), p. 37.

⁶⁰ *La situation actuelle de l'éducation en Afrique: Conférence d'Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique* (UNESCO/EDAF/S/4).

⁶¹ Réunion d'experts sur l'incorporation des programmes de développement social dans la planification intégrale du développement, Addis Abéba, 9-18 octobre 1963: documents des réunions.

En Nigéria, en Ethiopie et dans beaucoup d'autres pays, la répartition géographique des services d'éducation et de santé est inégale⁶². Dans tous les pays, les régions rurales sont singulièrement en retard sur les villes pour les installations de services sociaux. En conséquence, les régions rurales où vit la majeure partie de la population constituent une entrave au développement général et ce fait est l'une des principales causes du faible niveau de développement social qui se manifeste un peu partout, comme le montrent les divers indicateurs du tableau B.II.2.

363. Le niveau de développement social atteint par un pays d'Afrique ou par une sous-région reflète des forces complexes très diverses à l'oeuvre depuis longtemps. Il peut s'agir de forces économiques, sociales, politiques ou institutionnelles qui ont soit stimulé soit retardé le progrès social pendant une période donnée.

364. Le cadre géographique, par exemple, et les problèmes de transport et de climat, jouent un rôle important, ce qui a abouti à la concentration du développement économique et social dans les zones côtières périphériques, le long des cours d'eau et aux endroits où des ressources ont été découvertes, mais les zones de savane et les parties inaccessibles de l'in-

3. PARTICULARITES ET TENDANCES DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIAUX

366. Dans cette section, nous chercherons à indiquer de quelle manière les ressources ont été réparties entre les divers services sociaux dans les plans de développement africains. Cette analyse est principalement fondée sur les chiffres inscrits dans les plans et complétée par des données provenant de sources budgétaires. Il semble en effet que les chiffres fassent apparaître l'ordre de priorité réel plus nettement que les exposés introductifs des plans. Le montant affecté à tel ou tel service indique clairement l'importance que les planificateurs attachent à ce service. En ce sens, les données numériques fournissent donc une base d'évaluation beaucoup plus sûre que les exposés généraux. En outre, une analyse de ce genre permet d'apprécier la place accordée au secteur social par rapport aux autres secteurs.

367. Nous analyserons aussi dans cette section la répartition et les critères des dépenses sociales de développement, tels qu'ils apparaissent dans les plans courants d'un certain nombre de pays africains, et nous essaierons de retracer l'évolution de 1950 à 1960 et de déterminer les variations dans la répar-

térieur n'ont pas été touchées. L'importance plus ou moins grande de l'élément étranger implanté est un autre facteur qui a influé de façon primordiale sur le niveau et les particularités du développement social. De même, le développement social présente des différences importantes, selon que le développement économique s'est concentré dans le secteur des mines et de l'industrie, qu'il a été largement tributaire des travailleurs migrants, ou que l'exploitation des cultures commerciales a constitué son facteur principal. A ces éléments s'ajoutent l'influence des différentes politiques appliquées par les métropoles pendant la période coloniale et la mesure dans laquelle, entre 1950 et 1960, les capitaux de développement fournis par les excédents des offices de commercialisation ou les métropoles ont servi à financer l'expansion des secteurs sociaux.

365. Le niveau social que fait ressortir le tableau B.II.2 constitue la base de l'analyse des particularités et des tendances des plans de développement social à laquelle sont consacrées les parties 3 et 4. Le niveau atteint dans un pays particulier pour un indicateur donné pourra servir à expliquer la stratégie particulière que ce pays applique pour son développement social et à analyser les raisons déterminantes de ces critères d'investissements.

tition des ressources publiques entre les principaux services du secteur social.

a) Niveau des dépenses affectées aux services sociaux

368. Dans la section précédente, on a noté que le niveau du développement social peut être évalué en fonction de l'importance relative des sommes effectivement dépensées pour ces services. On peut analyser cette idée de contribution en considérant la part relative du secteur social dans les dépenses publiques totales, courantes ou de développement, ainsi que la proportion du revenu national consacrée au développement des services intéressés. A la différence des dépenses prévues, les dépenses effectives ont l'avantage de donner un reflet plus fidèle des critères qui régissent les affectations des ressources disponibles et qui concilient, dans la pratique, les exigences compétitives entre divers secteurs et au sein d'un même secteur. De même, un examen des dépenses totales — c'est-à-dire des dépenses combinées d'entretien et de développement — donne une image plus juste de la somme des efforts qu'un pays consacre au développement et à l'amélioration d'un service donné.

369. Le tableau B.II.3 indique la proportion du revenu national consacré à l'établissement de services sociaux vers 1958 pour un certain groupe de pays. On y trouve le montant relatif des ressources allouées aux services sociaux, la part relative des services sociaux par rapport aux autres services, enfin le rapport entre les services sociaux et la mesure

⁶² En Nigéria par exemple, vers la fin des années cinquante, alors que la proportion d'inscriptions à l'école primaire s'est élevée jusqu'à 100 pour 100 des enfants de 5 à 14 ans dans la région occidentale, cette proportion n'était que de 7,4 pour 100 en 1958 dans la région du nord, qui a été protégée contre l'influence de l'éducation occidentale dès les premières années pour des raisons religieuses.

dans laquelle l'économie de ces pays est à même de supporter le coût des divers services.

370. Des onze pays africains qui figurent à ce tableau, sept ont dépensé environ 5 pour 100 de leur revenu national brut pour les services sociaux, alors que deux autres ont dépensé beaucoup plus et deux autres beaucoup moins. Pour la plupart de ces pays, les dépenses affectées par l'Etat à tous les services publics représentaient une proportion qui allait de un huitième à un cinquième du revenu national, dont un tiers était consacré aux services sociaux. Les domaines de l'éducation et de la santé ont été les principaux bénéficiaires des dépenses destinées aux services sociaux, à raison de 2 à 3 pour 100, et 1 à 2 pour 100, respectivement, du produit national brut. La différence qui se manifeste entre les pays dans le montant des ressources ainsi consacrées aux services sociaux n'est donc pas très significative⁶³. La Rhodésie du Sud constitue cependant une exception notable; c'est un des pays d'Afrique où le revenu par habitant est le plus élevé mais où la proportion du revenu national destinée aux services sociaux est la plus faible. L'absence de dépenses pour les services de santé et pour l'éducation des non-Africains ne peut pas complètement expliquer le peu d'argent consacré aux services sociaux dans ce pays.

371. L'ampleur relative des ressources nationales dépensées pour les services sociaux est plus apparente si on la compare avec d'autres qui ont à peu près le même niveau de développement ou un niveau plus élevé. Le tableau B.II.3 permet cette comparaison. D'après ce tableau, six ou sept pays africains ont dépensé relativement plus d'argent pour les services sociaux que l'Inde, la Thaïlande, le Viet-Nam, les Philippines, l'Equateur, la Colombie, le Mexique ou le Portugal⁶⁴. Ainsi, bien que le Tanganyika soit plus pauvre que l'Inde, il a dépensé relativement plus qu'elle pour les services d'éducation et de santé. Parmi les pays très développés, seuls les Gouvernements du Royaume-Uni, de la Suède, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis d'Amérique ont dépensé nettement plus que la plupart des pays africains, proportionnellement au revenu national, pour les services d'enseignement et de santé. Le niveau des dépenses consacrées à l'enseignement au Royaume-Uni par exemple est très proche de celui du Congo belge, du Maroc et de l'Ouganda (environ 4 pour 100 du PIB). En 1925, le revenu par habitant était au Royaume-Uni de 275 dollars mais les crédits affectés à l'enseignement et à la santé ne représentaient que 3,5 pour 100 du produit national brut⁶⁵. En 1958, le Ghana, le Congo belge, le Maroc et l'Ouganda, tout en ayant un revenu plus faible par habitant, ont dépensé davan-

⁶³ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 35.

⁶⁴ Voir *Rapport sur la situation sociale dans le monde, op. cit.* p. 80, tableau B.II.3.

⁶⁵ A.T. Peacock et J. Wiseman, *The growth of public expenditure in the United Kingdom*, Princeton University Press, 1961.

tage pour ces services que le Royaume-Uni en 1925⁶⁶.

372. Cette analyse comparative de l'attribution des ressources nationales aux services sociaux, permet de tirer une conclusion évidente: "Le niveau des dépenses sociales n'a que de lointains rapports avec le montant du revenu par habitant. Cette situation dans les pays peu développés, s'explique en partie de la façon suivante: au Royaume-Uni, le développement des services sociaux a suivi la croissance économique, alors que dans les pays africains ce développement a précédé ou a accompagné le développement économique. Il faut voir là l'influence sociale et culturelle des pays industrialisés sur les pays sous-développés et des notions d'égalité, de justice et de conscience sociales qui s'y sont répandues. C'est pourquoi dans les pays africains l'importance des crédits affectés aux services sociaux est pour beaucoup une question de politique. Le seul facteur qui joue un rôle semble être l'état des recettes fiscales⁶⁷.

373. Le niveau des dépenses afférentes aux services sociaux peut se mesurer également d'après les coûts unitaires, c'est-à-dire en fonction du nombre de personnes bénéficiant de ces services. On a fait remarquer plus haut que les services sociaux ne sont pas distribués également dans les pays africains et que les habitants des régions rurales sont nettement défavorisés. Le tableau B.II.2 fait bien ressortir, sous forme de chiffres, les déficiences de la plupart de ces services. Ainsi, c'est surtout dans les années d'après-guerre que les services de santé et d'éducation se sont développés. Actuellement, les efforts se concentrent principalement sur l'expansion et l'extension des services sociaux à de nouvelles régions. Par conséquent, les coûts unitaires des services en expansion qui impliquent une rapide formation de capital social actif, tendent à dépasser considérablement le montant qui serait nécessaire pour le maintien et l'amélioration des services dans des pays développés. Ainsi la création d'universités, d'hôpitaux et de facilités de formation sur place a entraîné de fortes dépenses de capitaux, et un coût unitaire élevé par étudiant. La valeur médiane des dépenses afférentes à l'enseignement en Afrique est d'environ deux dollars par personne contre 1,40 dollar dans certains pays de l'Asie du sud-est et pourtant les taux de scolarisation dans les écoles primaires et secondaires sont plus élevés dans ces derniers. Bien que l'Inde dépense 1,47 pour 100 seulement de son revenu national pour l'enseignement, on trouve dans ce pays un plus grand nombre de diplômés des universités que dans la plupart des pays africains⁶⁸.

374. Le niveau élevé du coût unitaire provient de toute une série de facteurs, dont les principaux sont le nombre limité de personnes appelées à bénéficier de ces services, les traitements et salaires du personnel, la cherté des bâtiments et des équipements dont

⁶⁶ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 36.

⁶⁷ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 32.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 33.

une grande partie est importée, et les dépenses supplémentaires que requiert l'expansion des services

jusqu'à ce que le niveau du coût unitaire minimum ait été atteint.

TABEAU B.II.3

Niveau des dépenses consacrées aux services sociaux dans certains pays vers 1958^a

(en pourcentage du revenu national)

Pays	Pourcentage du PIB ^b			
	Services sociaux	Education	Santé	Ensemble des dépenses publiques pour tous les services
Cameroun	3,3	1,9	1,5	...
Congo belge ^c	10,0	4,6	3,1	31,6
Côte-d'Ivoire	4,6	2,6	2,0	...
Ghana ^c	5,0	2,5	1,1	17,7
Kenya	5,9	3,0	1,1	22,3
Maroc	4,8	3,2	1,4	...
Nigéria	4,2	12,1
Rhodésie du Sud	1,6	1,0 ^d	—	...
Ouganda	8,3	4,0	2,3	22,4
Tanganyika	4,3	2,7	1,2	14,0
Togo	3,5	1,8	1,4	...
Etats-Unis d'Amérique	9,4	3,8	1,1	30,4
Inde	2,3	1,4	0,6	15,8
Royaume-Uni	15,1	4,1	3,2	31,4
Thaïlande	4,3	2,9	0,5	16,8

Sources: Nations Unies, *Rapport sur la situation sociale dans le monde*, New York 1961, p. 80.

Nations Unies, *Dépenses publiques afférentes aux services sociaux dans certains pays africains* (E/CN.14/SDP/6), p. 34, tableau X.

^a Dépenses publiques effectives pour 1958 ou pour un exercice budgétaire comprenant une partie de l'année 1958, sauf indications contraires.

^b PIB moyen pour 1957-1959; pour le Cameroun et la Côte-d'Ivoire, moyenne 1959-1960.

^c Ghana pour l'exercice budgétaire 1959/1960.

^d Education africaine seulement.

^e Données provenant en partie d'estimations budgétaires; comprenant un montant inconnu d'amortissement de dettes.

375. Si l'on considère les dépenses par habitant destinées aux services sociaux, que l'on peut calculer en comparant les données du tableau B.II.3 avec le chiffre de population, on relève de sensibles écarts entre les coûts unitaires des divers pays africains⁶⁹. Ainsi le Togo, tout en ayant une population moins importante, consacre proportionnellement autant à

l'enseignement que le Cameroun. De même, le Ghana dessert une plus grande portion de sa population que la Nigéria ou le Maroc. En général, les coûts unitaires dans les pays d'expression française sont plus élevés que dans les pays d'expression anglaise, ce qui reflète entre autre des différences dans les facteurs géographiques et démographiques⁷⁰.

⁶⁹ Voir tableau B.II.4.

⁷⁰ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 37.

b) Répartition des dépenses de développement social⁷¹

376. On trouvera au tableau B.II.4 des renseignements sur la répartition des prévisions de dépenses publiques en capital dans les plans de développement de vingt-deux pays africains, entre quatre grands secteurs: montant total des services sociaux, production de biens, services économiques divers. On y trouvera également des renseignements sur l'ampleur des dépenses annuelles moyennes consacrées au développement. Aux fins de comparaison, nous avons également indiqué le revenu, les dépenses totales et les dépenses de développement social par habitant.

377. Les pays sont classés, dans chaque sous-région, par ordre décroissant de la part du secteur social dans l'ensemble des dépenses publiques de développement. Inutile de répéter que les chiffres indiqués doivent être interprétés avec prudence.

378. Les divers indicateurs du tableau sont nettement interdépendants. La part des ressources consacrée à un secteur donné doit être considérée comme une indication de tous les motifs et pressions qui ont déterminé cette affectation. Certains de ces motifs peuvent être rationnels et traduire la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les exigences du développement — telles qu'elles apparaissent dans les niveaux de développement social du tableau B.II.2, — et, d'autre part, les prétentions concurrentes des autres secteurs, dans les limites des ressources totales disponibles exprimées par le rapport dépenses de développement/revenu par habitant. D'autres considérations peuvent venir de l'influence des tendances passées, demeurées inchangées en l'absence d'une stratégie précise du développement formulée et appliquée en conformité des besoins du pays. Tous ces facteurs sont, du reste, étroitement liés et il faut analyser les chiffres avec beaucoup de soin avant de pouvoir en tirer des indications générales d'ordre pratique.

379. Le tableau indique que la proportion et le

⁷¹ Dans la présente étude l'expression dépenses de développement signifie dépenses en capital et, sauf indication contraire, ne comprend pas les dépenses de fonctionnement. Dans certains pays toutes les dépenses afférentes à un "projet de développement", qu'elles soient de fonctionnement ou d'équipement, sont financées par un fonds dit "Fonds de développement" et sont groupées sous le titre "dépenses de développement." Dans d'autres, les dépenses en capital et les dépenses courantes sont séparées pour des raisons de commodité. On doit remarquer que tous les crédits du compte capital ne sont pas nécessairement des dépenses en capital. Par exemple, un crédit ouvert pour la création d'une université est considéré comme dépense en capital, bien qu'ultérieurement la direction de l'université puisse en utiliser une partie pour l'entretien ou le paiement des traitements. Dans la présente étude, on appelle dépenses de développement ou dépenses en capital toutes les sommes imputées au compte capital, quelle qu'en soit l'utilisation finale. Lorsqu'il s'agit de dépenses de fonctionnement, on le spécifie.

montant des ressources affectées aux divers secteurs diffèrent considérablement selon le pays et la sous-région. Par exemple, les dépenses sociales représentent un peu plus de 14 pour 100 des dépenses publiques en capital en Rhodésie et au Nyassaland et plus de 45 pour 100 au Congo (Brazzaville). Les ressources affectées aux secteurs directement productifs vont de 14 pour 100 environ au Congo (Brazzaville) à 66 pour 100 en Tunisie. Les pays qui consacrent une part relativement large de leurs ressources au développement social n'affectent, en général, que des montants relativement faibles à la production de biens.

380. Dans les pays où le secteur public est le principal responsable de l'expansion de la production de biens (agriculture et industrie), la part des fonds publics réservée à la production économique est deux à trois fois plus élevée que celle qui est attribuée au secteur social. En revanche, les services sociaux sont beaucoup mieux partagés, dans les pays où le secteur privé est considéré comme le principal responsable du développement de la production.

381. La part des dépenses sociales dans les dépenses publiques totales de développement au titre du plan varie, selon les pays africains, d'environ 16 à 45 pour 100. Ce sont là bien entendu, deux extrêmes et la part des dépenses sociales se situe dans la plupart des pays à deux niveaux distincts, 20 et 33 pour 100 environ. Les variations sont très marquées selon la sous-région — les pays de l'Afrique de l'ouest consacrent un tiers ou plus de leurs ressources au secteur social et les pays de l'Afrique du nord un cinquième ou moins, alors que ceux de l'Afrique de l'est se situent, de ce point de vue, entre les deux extrêmes.

382. En général, il semble que les pays placés à un niveau moyen de développement social (groupes II et III du tableau B.II.2) affectent un cinquième à un quart de leurs fonds publics aux secteurs sociaux. C'est notamment le cas pour un assez grand nombre de pays de l'Afrique de l'est et de l'ouest.

383. Certes, ces généralités ne s'appliquent pas à tous les pays; il y a un certain nombre d'exceptions. Le Maroc par exemple, qui appartient au groupe III, accorde aux services sociaux une plus grande place que les autres pays de ce groupe. Le Congo (Brazzaville), le Sierra Leone, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire se situent au-dessus de la moyenne du groupe II, alors que le Cameroun, la Guinée et l'Ouganda sont notablement en dessous. Quant à l'Ethiopie et la Haute-Volta, elles consacrent au secteur social une part sensiblement inférieure à la moyenne des pays du groupe I.

384. Dans certains cas ces écarts sont explicables. Au Maroc, par exemple, deux tiers des larges crédits affectés au secteur social servent à financer le logement et l'urbanisation. Si les dépenses effectuées à ce titre n'étaient pas notablement plus élevées que dans les autres pays au même stade de développe-

TABLEAU B.II.4

Répartition des dépenses publiques en capital dans les plans de quelques pays africains

Pays ^a	Période du plan	Moyennes annuelles en dollars par habitant				Répartition par secteur en %			
		Revenu national	Dépenses de dév. social	Dépenses totales en capital	Total dép. dév. (millions de dollars des EU)	Total services sociaux	Production de biens	Services économiques ^d	Autres services
Afrique du nord									
Maroc	1960-64	191 ^e	6,2	23	263	27	59	10	4
Soudan	1961-70	89	1,7	7	82	24	41	21	14
Tunisie	1962-64	176 ^f	11,3	67	262	17	66 ^h	11	6
RAU (Egypte)	1960-65	109 ^e	4,7	31	781	15	49	24	11
Afrique de l'ouest									
Congo (Brazzaville)	1961-63	199	13,0	29	23	45	14	33	8
Sierra Leone	1962-67	70 ^f	9,6	23	56	41	17	34	8
Sénégal	1961-64	325	7,0	20	51	35	26	34	6
Côte-d'Ivoire	1958-62	245	2,7	9	27	32	36	32	1
Niger	1961-63	141	2,4	9	22	28 ^l	30	34	8
Ghana	1963-70	203	7,6	30	195	26	37	22	15
Mali	1961-65	63	...	12	52	35 ⁱ	24	41 ⁱ	...
Haute-Volta	1963-68	84	2,0	9	33	22	48	19	12
Togo	1959-61	116	21 ^l	22	43	14
Nigéria	1962-68	91	1,9	9	315	20	27	41	12
Cameroun	1961-65	172	1,3	7	23	18	39	36	8
Guinée	1960-63	133	3,1	19	53	16	49	25	10
Afrique de l'est									
Tanganyika	1961-64	58	0,7	2	22	27	29 ^h	26	18
Madagascar	1959-62	135	1,7	8	40	22	40	37	2
Kenya	1960-63	100	0,8	4	26	20	40	15	26
Ethiopie	1962-67	40	1,2	6	137	19	48 ^h	22	10
Ouganda	1961-66	50	0,6	4	26 ^g	15	23	34	28
Afrique centrale et du sud									
Rhodésie et Nyassaland	1962-65	169	0,6	4	32	14 ^k	14	55	17

Sources: Etabli par la Division du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.

^a Les pays sont classés par sous-région et par ordre décroissant d'importance du "Total services sociaux".

^b Revenu national prévu pour 1961, sauf 'e' et 'f'.

^c D'après les chiffres de la population en 1959.

^d Energie et communications seulement.

^e Revenu national 1956.

^f Revenu national 1957.

^g Compte capital, dans la mesure où il est connu.

^h Y compris la mise en valeur des eaux, l'irrigation et les mines.

ⁱ Y compris les enquêtes géologiques.

^j Services sociaux et "autres services".

^k Non compris un projet de construction de logements, de 3,3 millions de livres, entrepris par la Rhodesian Railway Authority.

^l Enseignement et services sanitaires seulement.

ment, les dépenses sociales totales du Maroc suivraient presque la ligne générale. Au Congo (Brazzaville), le niveau comparativement élevé du budget social s'explique également par la forte proportion des ressources consacrées au logement et à l'urbanisation. Dans le cas du Sierra Leone, 21 pour 100 des importantes dépenses en capital sont réservés aux seuls services sanitaires — qui se voient attribuer ainsi une part cinq à sept fois plus grande que dans la plupart des pays africains.

385. Pour avoir une image équilibrée de la répartition des ressources entre les secteurs sociaux, il importe également de s'interroger sur les conséquences qui en résultent pour les dépenses de fonctionnement. C'est là un des points faibles des plans africains. Même dans les plans qui donnent une évaluation des dépenses de fonctionnement totales, il est rare de trouver une ventilation détaillée par secteur de ces dépenses.

386. Etant donné l'insuffisance des données relatives à l'attribution des ressources prévues dans le plan, il faut se reporter à des expériences passées pour obtenir un juste tableau des dépenses périodiques de fonctionnement afférentes aux dépenses en capital au titre du plan. Pour les années 1950, la plupart des gouvernements africains ont consacré en moyenne deux tiers du total de leurs dépenses au fonctionnement et un tiers au développement. Des 19 pays considérés, sept ont dépensé pour le fonctionnement plus des trois quarts des dépenses totales. Dans ce dernier groupe, l'Ethiopie, la RAU et la Somalie en sont venues à dépenser à cette fin neuf dixièmes des dépenses publiques totales⁷². Il est intéressant de remarquer que, parmi les pays qui ont dépensé plus de deux tiers de leurs dépenses totales pour le fonctionnement, seuls la RAU, le Maroc, Madagascar et la République Sud-Africaine se trouvent à un stade relativement avancé de développement, c'est-à-dire aux niveaux III-IV du tableau B.II.2. Dans le cas de la RAU, cette forte proportion est due surtout aux sommes élevées consacrées à la défense, à la sécurité et à la justice (au total 30 pour 100 du total des dépenses de fonctionnement⁷³).

Pour les pays moins développés, la nécessité de mettre sur pied une administration publique et de maintenir des services sociaux en expansion explique pour une large part la forte proportion de leurs revenus que les gouvernements consacrent aux dépenses périodiques de fonctionnement.

387. Le tableau B.II.5 compare les données relatives aux dépenses périodiques de fonctionnement et de développement et celles qui portent sur les

dépenses publiques réellement affectées aux services sociaux pendant certaines années de la dernière décennie, dans certains pays. Le tableau B.II.4 montre qu'il existe d'importantes différences, entre les pays, dans l'allocation effective des fonds aux services sociaux. Alors que les dépenses prévues dans les plans pour les services sociaux représentaient à peu près un cinquième à un tiers du total des investissements prévus dans les plans courants (tableau B.II.4), en fait, la moyenne totale des dépenses réelles effectuées par la plupart des pays au cours de la dernière décennie allait d'un dixième à un cinquième. Cette faible proportion montre qu'en réalité les sommes dépensées pour le développement des services sociaux ont été généralement inférieures aux investissements prévus.

388. Quant aux sommes effectivement consacrées aux services sociaux pendant la dernière décennie, la plupart des pays ont dépensé en moyenne à cette fin 20 à 25 pour 100 du total des dépenses publiques, soit environ 30 pour 100 pour les dépenses courantes et 20 pour 100 ou moins pour les dépenses de développement des services sociaux. Ces proportions indiquent de fortes variations entre les pays qui vont de 15 à 55 pour 100 pour les dépenses courantes et de 10 à 20 pour 100 pour les dépenses en capital ou de développement. Comme le montre le tableau B.II.5, le Togo et les gouvernements régionaux de la Nigéria sont des exemples de cas extrêmes où près de la moitié des dépenses publiques courantes sont consacrées aux services sociaux⁷⁴. Dans le cas de la Nigéria, la proportion relativement élevée de fonds publics affectés aux services sociaux s'explique par le fait que la Constitution confère aux gouvernements régionaux la responsabilité de procurer ces services.

389. Un sondage des plans courants de la République fédérale de Nigéria, de la Nigéria de l'ouest, de la Nigéria de l'est, du Sierra Leone, de la Rhodésie du Nord, de l'Ouganda et de l'Ethiopie, révèle de larges variations dans les rapports dépenses de capital/dépenses périodiques courantes, ces dernières variant de 20 pour 100 des dépenses de capital prévues, comme en Ouganda, à plus d'une fois et demi, comme en Nigéria de l'ouest. En RAU et au Sierra Leone, les chiffres de la dernière décennie ont montré certains rapports évidents entre les dépenses de capital et les dépenses courantes. Ainsi au Sierra Leone, le rapport effectif dépenses de capital/dépenses périodiques courantes est de l'ordre de 1 pour 3, en ce qui concerne les services sociaux⁷⁵.

⁷² "Les finances publiques des pays africains," *Bulletin économique pour l'Afrique*, Vol. I No. 2, Juin 1961. Les données utilisées pour cette analyse sont tirées des tableaux 1 et 4 de cet article.

⁷³ Voir *Report on the world social situation, "Planning for balanced social and economic development in the United Arab Republic"*, draft, p. 32.

⁷⁴ La moyenne de 1950, 1954 et 1960 indique une proportion de 55 pour 100 pour la Nigéria de l'est et de l'ouest et de 46 pour 100 pour le Togo. En ce qui concerne les dépenses totales, la proportion était de 50 pour 100, 46 pour 100 et 34 pour 100 respectivement.

⁷⁵ Voir Commission économique pour l'Afrique, *The integration of social development plans with overall development planning in Sierra Leone* (E/CN.14/SDP/12), tableau IV.

TABLEAU B.II.5 Dépenses publiques effectives consacrées aux services sociaux dans certains pays

a) Dépenses brutes en monnaie nationale.

b) Proportion des dépenses consacrées aux services sociaux par rapport au total des dépenses (en pourcentages)

Pays	Unité	Développement			Développement			Développement		
		Courantes	(capital)	Total	Courantes	(capital)	Total	Courantes	(capital)	Total
		1950			1954			1960		
Cameroun	Millions de CFA	806	2.035	3.269
	%	28,8	25,7	29,1
Côte-d'Ivoire ^a	Millions de CFA	661	—	661	1.333	—	1.333	5.468	370	5.838
	%	34,4	—	29,3	36,2	—	30,3	25,8	10,5	23,6
Ghana	Millions £	1,80	0,38	2,18	6,75	4,12	10,87	15,91	6,54	22,45
	%	17,6	19,1	17,8	23,9	23,0	23,5	28,4	20,8	25,7
Maroc	Millions de francs	11,44	4,49	15,93	16,39	6,48	22,87	40,30	3,95	44,25
	%	39,6	18,0	29,6	24,8	19,8	18,4	27,2	10,9	24,0
Nigéria Gov. féd. ^b	Millions £	3,82	0,60	4,42	0,99	2,71	3,70	5,19	2,68	7,87
	%	20,3	15,3	19,4	6,1	41,6	16,2	14,3	7,6	11,0
Nigéria de l'est ^b	Millions £	—	—	—	2,50	—	2,50	7,14	0,45	7,59
	%	—	—	—	53,0	—	52,6	56,2	12,6	46,6
Nigéria du nord ^b	Millions £	—	—	—	1,99	0,07	2,06	5,52	0,94	6,46 ^h
	%	—	—	—	39,8	6,8	34,1	34,5	13,3	27,9
Nigéria de l'ouest ^b	Millions £	—	—	—	3,03	—	3,03	8,65	1,84	10,49
	%	—	—	—	54,5	—	54,5	54,5	15,8	38,1
Rhodésie du sud	Millions £	2,8 ^f	0,2 ^f	3,0 ^f	4,9 ^f	0,3	5,2
	%	17,5	4,5	14,7	20,5	3,5	16,0
Sierra Leone	Millions £	0,63	0,24	0,87	1,79 ^f	0,51 ^f	2,31 ^f	3,54 ^b	0,55 ^b	4,09 ^b
	%	30,1	16,1	24,2	33,3	27,5	31,8	34,9	22,7	32,5
Tanganyika ^c	Millions £	1,55 ^d	0,34 ^d	1,89 ^d	1,64 ^e	0,12 ^e	1,76 ^e	6,68	0,72	7,40
	%	15,0	9,9	13,7	18,1	7,5	16,5	30,4	18,3	28,6
Togo	Millions de CFA	395	—	395	620	—	640 ^g	1.319	—	1.319
	%	40,3	—	30,9	39,6	—	34,4	57,8	—	38,5

Sources: Nations Unies, *Dépenses publiques affectées aux services sociaux dans certains pays africains*, (E/CN.14/SDP/6), annexe.
Commission économique pour l'Afrique, *The integration of social development*

plans with overall development planning in Sierra Leone, (E/CN.14/SDP/12), pages 18 et 22, tableaux II et III.

^a Budgets locaux depuis 1958.

^b Année finissant le 31 mars.

^c Année finissant le 30 juin.

^d Année civile.

^e Janvier-juin.

^f 1955.

^g Y compris les dépenses financées par FIDES.

^h Estimations budgétaires.

Pour la RAU, ce même rapport est 1 pour 2. En général, le rapport est à peu près de 1 pour 2, c'est-à-dire que dans la plupart des pays les dépenses périodiques de fonctionnement représentent le double des investissements prévus; pour les investissements sociaux l'écart est encore plus considérable⁷⁶. Ainsi toute dépense en capital entraîne des dépenses périodiques de fonctionnement relativement plus élevées.

c) **Tendances de la répartition des dépenses sociales**

390. L'analyse ci-dessus a permis de comparer le montant des ressources affectées aux services sociaux dans les plans de développement courants d'un certain nombre de pays africains à différents stades de développement. Mais pour apprécier les principaux éléments de la stratégie du développement en Afrique, il faut aussi se faire une idée des changements intervenus entre 1950 et 1960 dans la répartition de ces crédits. Une fois ces changements connus et les grandes lignes déterminées, il sera plus facile de dégager l'orientation probable du développement social de ces pays au cours des années à venir.

391. La structure des investissements dans le secteur social est déterminée par les résultats du passé, la provenance et le montant des ressources disponibles pour le développement et par la conjoncture socio-économique générale. Ainsi tout écart par rapport au schéma général proposé traduit l'influence des facteurs de croissance passés, présents et futurs, tels qu'ils sont évalués par les planificateurs. On verra au tableau B.II.6 les changements intervenus de 1950 à 1960 dans la répartition des ressources publiques entre les principaux secteurs d'investissement, dans quelques pays africains.

392. Pendant la première moitié de la période, la plupart des pays qui ont élaboré des plans ou programmes de développement se sont surtout occupés de bâtir l'infrastructure des services économiques: routes, ports et chemins de fer nécessaires pour ouvrir l'arrière pays aux relations sociales et commerciales. Ces investissements furent en général, mais non pas toujours, suivis par des investissements dans le secteur social, enseignement et services sanitaires surtout.

393. Pendant la seconde moitié de la période, la plupart des pays ont fait la part plus grande aux investissements consacrés au secteur social, bien que le développement de l'infrastructure économique réclamât encore une large proportion des ressources, en particulier en Afrique de l'ouest. Les investissements dans les services administratifs ont augmenté en pourcentage dans certains pays comme le Ghana, la Nigéria et le Tanganyika. Dans quelques autres, l'accent a été mis sur des services économiques

⁷⁶ Voir "Les finances publiques des pays africains", *Bulletin économique pour l'Afrique*, Vol. I, No. 2, juin 1961, tableau 4.

de base, tels que l'électricité et l'énergie. Enfin dans d'autres encore — Soudan, Kenya, et Ouganda — le département des crédits était davantage en faveur des investissements productifs dans l'agriculture et l'industrie.

394. Dans les plans courants en application depuis 1960, de nombreux pays ont infléchi les investissements vers des activités économiques productives, au détriment des dépenses d'ordre social. Au Tanganyika, en Nigéria, au Kenya, en Ethiopie au Ghana et en Ouganda par exemple, les critères choisis pour décider des montants à réserver aux programmes sociaux montrent que les secteurs productifs de l'économie ont été favorisés et que l'on a tenu compte du montant des disponibilités et du fait que ces secteurs étaient en mesure de financer le développement social. Toutefois, cette diminution de la part accordée aux services sociaux a été plus prononcée en Afrique du nord et de l'est qu'en Afrique de l'ouest. En dépit de ces différences régionales, des pays comme le Maroc, le Sierra Leone, le Ghana, le Tanganyika, le Nyassaland et l'ex-Congo belge, consacraient encore plus d'un quart de leurs investissements au secteur social (voir tableau B.II.6).

395. Ces variations de la politique des investissements et du choix des priorités dans les pays africains sont le résultat d'un certain nombre de facteurs. Si la situation et les besoins locaux ont joué un rôle important, les facteurs extérieurs ont été, en général, déterminants. Au Ghana par exemple, "les planificateurs ont dû donner toute priorité à l'expansion de l'économie de production, étant donné la situation économique assez difficile dans laquelle se trouvait le pays ces dernières années. De plus, afin de se conformer à la politique gouvernementale qui demandait une progression manifeste vers la socialisation de l'économie, le plan de dépenses affectés au secteur public a dû faire preuve d'une tendance marquée en faveur des investissements productifs". Par conséquent, "la proportion du total des ressources publiques consacrées aux services sociaux dans leur ensemble sera maintenue dans ce pays à un niveau assez bas, en faveur de la proportion allouée aux investissements agricoles et industriels"⁷⁷.

396. On peut faire observer qu'au cours des années d'après-guerre, les services sociaux bénéficiaient, sur les fonds de développement et de prévoyance des métropoles, d'une aide plus grande que d'autres secteurs de l'économie⁷⁸. Bien qu'il soit malaisé, sur la base des données disponibles, de faire le bilan de l'aide extérieure totale accordée au développement des services sociaux avant et après l'indépendance, les pays africains, en particulier ceux d'expression

⁷⁷ Voir J.H. Mensah, *Social development and general economic planning in Ghana*, mimeographie, p. 2-3.

⁷⁸ Cette question sera considérée plus en détails dans la partie 5 ci-après.

TABLEAU B.II.6

Répartition des dépenses publiques en capital dans certains pays africains

Pays	Période du plan	Répartition par secteur (en pourcentages)				
		Services économiques	Production de biens	Services sociaux	Services administratifs	Divers
Afrique du nord						
Algérie, Maroc et Tunisie	1949-52	43	31	—	26	—
	1953-55	30	33	—	37	—
Maroc	1960-64	10	59	27	...	4
Tunisie	1962-64	11	66	17	...	6
Soudan	1951-56	40	17	27	14	2
	1957-60	11	51	25	8	5
	1961-70	21	41	24	6	8
Afrique de l'ouest						
Sierra Leone	1957-59	37	12	39	12	—
	1962-67	34	17	41	...	8
Ghana	1951-59	44	10	33	6	6
	1959-64	46	14	20	...	19
Nigéria	1963-70	22	37	26	...	15
	1946-55	43	11	40	—	7
	1955-62	46	8	18	...	28
Nigéria (Régions)	1962-68	41	27	20	...	12
	1955-60	8	15	44	23	11
Nigéria (Gouv. féd.)	1955-62	48	2	12	38	—
Afrique de l'est						
Tanganyika	1946-54	43	12	18	22	5
	1954-57	24	12	43	19	2
	1957-61	24	12	43	19	2
	1961-64	26	29	27	...	18
Kenya	1957-59	16	37	21	5	2
	1957-60	13	47	22	...	19
	1960-63	15	40	20	...	26
Ethiopie	1957-62	36	34	27	...	4
	1962-67	22	48	19	...	10
Ouganda	1946-55	36	23	23	...	18
	1955-60	43	15	23	...	19
	1961-66	34	23	15	...	28
Mozambique	1953-58	74	24	—	—	2
	1959-64	48	37	14	—	1
Afrique centrale et du sud						
Rhodésie et	1957-61	83	2	8	2	5
Nyassaland (Gouv. féd.)	1959-63	73	2	17	6	3
	1962-65	55	14	14	...	17
Nyassaland	1962-65	39	20	26	...	15
Congo (Léopoldville)	1950-59	56	6	21	17	—
	1960-69	44	13	32	11	—
Angola	1953-58	70	29	—	—	1
	1959-64	52	36	6	—	6

Note: Les totaux ne correspondent pas nécessairement à 100 pour 100, les chiffres ayant été arrondis.

Sources: Nations Unies, *Etude sur la situation économique de l'Afrique depuis 1950* (E/CN.14/28), tableau 4-XXII. Plans nationaux de développement.

anglaise, ont dû reconsidérer dans leurs plans récents le montant des crédits à allouer au développement social, en prenant en considération le fait que le flux des subventions étrangères a cessé ou ne re-

présente plus qu'une assistance financière et technique symbolique⁷⁹.

⁷⁹ A l'exception des prêts bilatéraux consentis à des conditions commerciales ou semi-commerciales.

397. De même, l'évolution vers un accroissement des dépenses sociales à partir de 1955 est due en partie au rythme plus rapide de croissance économique générale et notamment à l'accroissement sensible des recettes publiques résultant des termes favorables de l'échange entre 1950 et 1955, surtout pendant le boom qui a accompagné la guerre de Corée. Cela s'applique particulièrement aux pays qui ont pu prélever des crédits pour leur développement sur les excédents des offices de commercialisation. En revanche, l'évolution vers l'accroissement des investissements directement productifs vers 1960 est largement attribuable, dans la plupart des pays, à la détérioration des termes de l'échange pour les produits de base. Le ralentissement constant du rythme d'expansion des recettes publiques et la diminution des réserves ont amené à limiter les dépenses sociales de développement, pour ne pas alourdir davantage le budget des dépenses courantes.

398. L'évolution des dépenses sociales en Ouganda est très représentative à cet égard⁸⁰. Sous l'administration du Gouverneur Sir John Hall, entre 1952 et 1954, le Gouvernement ougandais a adopté une politique prudente de dépenses, en partant du principe qu'en raison de la pauvreté du pays, l'effort public devait porter sur le développement économique plutôt que sur l'expansion des services sociaux. Grâce à cette politique financière, une partie des fortes recettes d'exportation de l'après-guerre a été prélevée au moyen d'un système de contrôle des prix à l'exportation, pour parvenir à un budget excédentaire. Après 1952, les termes de l'échange étant favorables, les recettes publiques ont augmenté et les dépenses sociales se sont accrues rapidement. C'est ainsi que sous l'administration du Gouverneur Sir Andrew Cohen, on a accordé une importance égale au développement économique et au développement social, car, comme le soulignait le Gouverneur dans une de ses déclarations: "Services économiques et services sociaux doivent aller de pair. S'il ne développe pas son économie, le pays n'aura ni les ressources ni les recettes nécessaires pour financer le développement social. D'autre part, si l'on ne s'attache pas au développement social, les ressources humaines du pays ne pourront pas fournir toute la contribution qu'elles devraient apporter au développement économique"⁸¹. Cependant, au cours des dernières années de la période, la situation stationnaire ou la diminution des recettes, la chute des cours d'exportation et les difficultés budgétaires ont conduit le Gouvernement à donner à nouveau la priorité aux investissements dans les secteurs qui

pouvaient amener une augmentation de la production nationale⁸².

d) Structure des dépenses de développement social

399. L'analyse qui précède ne porte que sur l'évolution des investissements dans l'ensemble du secteur social. Dans ce vaste cadre, on enregistre également des variations de la proportion et du montant des ressources allouées aux différents services. Le tableau B.II.7 montre la part relative des crédits affectés aux principaux services sociaux dans les programmes d'investissement d'un certain nombre de pays africains. Comme au tableau B.II.2, les pays ont été classés par sous-régions et par ordre décroissant du pourcentage des crédits alloués aux services sociaux.

400. Ce tableau indique que dans la plupart des pays, l'enseignement est le service social le plus favorisé, suivi par les services sanitaires, le logement (y compris les services urbains) et les autres services sociaux. En Afrique de l'ouest et de l'est, la plupart des pays, qui se situent généralement aux niveaux I et II du développement, consacrent deux fois plus de ressources à l'enseignement qu'à la santé et surtout qu'au logement. Il y a bien entendu des exceptions: le Togo, le Niger, le Sierra Leone, l'Éthiopie et Madagascar ont fait passer les services sanitaires avant l'enseignement, alors que le Sénégal et le Congo (Brazzaville) ont alloué au logement un montant égal ou même supérieur au total des ressources consacrées à l'enseignement et à la santé.

401. En dehors du Soudan et de la Tunisie, les pays d'Afrique du nord prévoient relativement moins d'investissements dans l'enseignement que les pays des groupes I et II, et notablement plus dans le logement.

402. La colonne "Autres services sociaux" du tableau B.II.7 comprend une vaste gamme de services, notamment l'éducation sociale, l'information publique, la protection sociale, l'emploi, les sports et loisirs et le développement communautaire. L'importance accordée à chacun d'eux varie selon les pays.

403. Au cours des années, les variations dans la répartition des investissements sociaux ont été sensibles dans les divers pays. On ne connaît les variations des dépenses d'équipement au titre des principaux services sociaux que pour quelques pays seulement. Elles sont indiquées au tableau B.II.8.

404. Entre 1950 et 1960, les investissements apportés à l'enseignement et aux services sanitaires l'ont emporté dans la plupart des pays sur ceux qui étaient affectés au secteur social⁸³. Toutefois, à par-

⁸⁰ Pour plus de détails voir *Rapport sur la situation sociale dans le monde, "Planification du développement social et économique en Ouganda (E/CN.5/346/Add.9)*, p. 7-21.

⁸¹ *Proceedings of the Uganda Legislative Council, 1952*, déclaration du Gouverneur au Conseil législatif, 20 novembre 1952.

⁸² Voir E/CN.5/346/Add.9, *op. cit.*, p. 21.

⁸³ Voir *Dépenses publiques afférentes aux services sociaux dans certains pays africains, op. cit.*, p. 21. Près de 95 pour 100 du total des fonds affectés aux services sociaux de 1950 à 1960 en Nigéria, au Cameroun, au Maroc, au Tanganyika, en Côte-d'Ivoire et au Togo ont été dépensés pour l'enseignement et la santé.

TABLEAU B.II.7

Prévisions de dépenses publiques en capital au titre des principaux services sociaux dans certains pays africains

Pays ^a	Période du plan	Moyenne annuelle (en dollars des EU) des dépenses par hab ^b		Répartition par secteur (en pourcentages) (dépenses totales en capital = 100)				
		Social	Total	Total services sociaux	Enseignement	Santé	Logement et urbanisation	Autres services
Afrique du nord								
Maroc	1960-64	6,2	23	27	5	1	18	3
Soudan	1961-70	1,7	7	24	13	3	—	8
Tunisie	1962-64	11,3	67	17	10	1	6	—
RAU (Egypte)	1960-65	4,7	31	15	3	1	10	2
Afrique de l'ouest								
Congo (Brazzaville)	1961-63	13,0	29	45	8	5	30	2
Sierra Leone	1962-67	9,6	23	41	11	21	4	5
Sénégal	1961-64	7,0	20	35	12	5	17	—
Côte-d'Ivoire	1958-62	2,7	9	32	12	4	9	7
Niger	1961-63	2,4	9	28 ^d	14	15	—	...
Ghana	1963-70	7,6	30	26	13	6	4	2
Mali	1961-65	...	12	35 ^e
Haute-Volta	1963-68	2,0	9	22	8	2	8	4
Togo	1959-61	21 ^d	7	14
Nigéria	1962-68	1,9	9	20	10	3	6	1
Cameroun	1961-65	1,3	7	18	11	5	—	3
Guinée	1960-63	3,1	19	16	10	5	2	—
Afrique de l'est								
Tanganyika	1961-64	0,7	2	27	14	4	9	1
Madagascar	1959-62	1,7	8	22	7	8	4	4
Kenya	1960-63	0,8	4	20	8	2	8	1
Ethiopie	1962-67	1,2	6	19	2	2	15	—
Ouganda	1961-66	0,6	4	15	7	4	3	1
Afrique centrale et du sud								
Rhodésie et Nyassaland (Gouv. féd.)	1962-65	0,6	4	14	5	4	5	1

Source: Tableau établi par la Division du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.

^a Les pays sont classés par sous-région et par ordre décroissant d'importance du "total des services sociaux".

^b D'après les chiffres de population de 1959.

^c Services sociaux et "autres services" dans lesquels les services sociaux proprement dits peuvent entrer pour 25 pour 100 (chiffre estimatif).

^d Enseignement et services sanitaires seulement.

tir de 1955, on a accordé relativement plus d'importance au développement du logement et des services urbains, en particulier dans les pays des groupes III et IV. On peut voir au tableau B.II.8 que, dans nombre de plans courants la part des services sanitaires diminue légèrement — Kenya, Nigéria, Tanganyika, Ouganda et Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland. Cette relative diminution est attribuable d'une part à une augmentation des crédits affectés aux autres services sociaux, et

d'autre part, au fait que certains pays ont accordé plus d'importance à la médecine prophylactique au détriment des services thérapeutiques qui exigent plus de capitaux. En revanche, les investissements ont continué d'augmenter dans le logement et l'enseignement. Les crédits pour le logement et les services urbains ont notamment été accrus dans des pays comme le Congo (Brazzaville), l'Ethiopie, le Sénégal, le Maroc et la RAU (Egypte).

TABLEAU B.II.8
Répartition des dépenses publiques en capital au titre des services sociaux dans
certaines pays africains

Pays	Période du plan	Dépenses annuelles moyennes en capital (millions de dollars des EU)	Répartition (en %) entre les principaux services (dépenses totales en capital = 100)			
			Total services sociaux	Enseignement	Santé	Logement ^a
Ethiopie	1957-62	54	27	18
	1957-62	68 ^b	29	25
	1962-67	136	19	2	2	15
Ghana	1951-57	56	27	15	6	6
	1959-64	196	20	8	5	5
	1963-70	195	26	13	6	4
Kenya	1957-60 ^c	26	22	9	3	9
	1960-63	26	20	8	2	8
Nigéria	1955-62	132	18	7	4	...
	1962-68	315	20	10	3	6
Rhodésie et Nyassaland ^d	1959-63	54	12	7	5	...
	1962-65	52	14	5	4	5
Soudan	1959-61 ^e	...	13		13	...
	1961-70	82	24	13	3	...
Tanganyika	1955-60	14	28	15	5	8
	1954-60	13 ^b	41	18	7	16
	1961-64	22	27	14	4	9
Ouganda	1955-60	19	23	6	5	12
	1961-66	26	15	7	4	3

Source: Même source que le tableau B.II.6.

^a Y compris l'urbanisme et l'aménagement des campagnes.

^b Dépenses effectives; tous les autres chiffres repré-

sentent les dépenses prévues.

^c Révisé.

^d Gouvernement fédéral.

^e Dépenses budgétaires.

405. La part des investissements dans chacun des principaux services sociaux a subi aussi des changements qui, dans le cas de l'enseignement, de la santé et du logement, seront notés dans la partie consacrée à la répartition et aux tendances des dépenses dans certains services.

e) **Modèle d'investissement social et critères d'investissement**

406. Le classement des pays par niveau de développement, établi à l'aide d'indicateurs sociaux quantitatifs, ne donne qu'une idée approximative des progrès réels de chaque pays. Il importerait de définir le niveau de développement atteint, afin d'avoir une base qui permette de fixer les objectifs et de répartir les ressources disponibles pour le développement. A l'aide du tableau B.II.2 qui, comme on l'a déjà dit, donne cette base, et grâce à l'analyse des investissements sociaux effectués dans le passé, il est possible de construire un modèle empirique de développement. Ce modèle peut servir de guide pour la répartition des ressources disponibles entre les principaux services du secteur social, d'une part, et les services économiques et administratifs, d'autre part.

407. Dans la mesure où l'analyse qui précède peut être sommairement prise comme guide, on peut s'attendre que les pays des groupes III et IV consacrent

moins de ressources au développement des services sociaux, afin de mieux encourager la production nationale. Sans doute s'efforceront-ils avant tout de consolider et d'améliorer les services existants, en attendant que l'accroissement du produit national permette à l'économie de prendre en charge un niveau de développement social plus élevé. Les pays des groupes I et II feront probablement l'inverse, puisqu'ils ont consacré déjà une proportion plus forte de leurs ressources nationales au développement social, pour montrer au monde ce dont ils sont capables et aussi à cause du désir de se libérer de la pauvreté, de la maladie et de l'analphabétisme, qui découle normalement de l'accession à l'indépendance.

408. Quant aux différents secteurs des services sociaux, les pays qui sont déjà parvenus à organiser d'excellents services d'enseignement primaire, par exemple, ont tendance à tourner leur attention vers le développement de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur et, en particulier, vers la formation professionnelle qu'exige la croissance rapide de l'économie.

409. En matière de logement, surtout pour les ouvriers des villes, on constate que les pays dont l'industrialisation et la population urbaine se développent rapidement, s'intéressent plus que les autres —

ce qui est du reste normal — aux problèmes du logement et à la lutte contre les taudis. Au contraire, dans les pays essentiellement agricoles, les questions d'urbanisme et de logement revêtent moins d'importance et les dépenses publiques d'équipement qui leur sont consacrées sont relativement moins importantes. En outre, les pays ne peuvent s'occuper véritablement de l'habitat rural, à l'exception des centres de colonisation agricole, qu'une fois satisfaites les demandes de logements dans les villes.

410. Un modèle d'investissement social dérivé des systèmes extérieurs de répartition des ressources, peut être traduit en termes quantitatifs correspondant aux divers niveaux de développement social des pays — faible, moyen, élevé. Ainsi, lorsqu'on prend pour base la répartition des investissements dans le passé, on voit que les pays qui sont à un niveau moyen de développement social ont investi environ 8 à 10 pour 100 de leurs ressources publiques d'investissement dans l'enseignement, 4 à 5 pour 100 dans les services sanitaires, 6 à 7 pour 100 dans le logement et l'urbanisation, soit près de 20 à 25 pour 100 pour l'ensemble du secteur social. Pour les dépenses de fonctionnement, les proportions ont été les suivantes : 16 à 20 pour 100 à l'enseignement, 10 à 15 pour 100 aux services sanitaires, et près de 30 à 35 pour 100 pour l'entretien de l'ensemble des services sociaux. Les dépenses totales affectées par ces pays aux services sociaux ont été de l'ordre de 4 à 5 pour 100 du produit national brut, réparties de la manière suivante : 2,3 pour 100 pour l'enseignement, 1,3 pour 100 pour la santé et 1,5 pour 100 pour le logement⁸⁴.

411. On peut prévoir que les pays qui, par le développement de l'enseignement et des services sanitaires et par leur revenu national par habitant, se rapprochent des groupes I et II, consacreront, d'après cette analyse, une bien plus grande proportion de leurs ressources publiques et de leur produit intérieur brut au développement des services sociaux que ceux des groupes plus élevés.

412. Le modèle empirique ci-dessus peut servir de guide sommaire pour les décisions à prendre sur les investissements dans le secteur social. Mais comme on l'a déjà noté, nombre de pays s'écartent de la ligne générale en raison de leurs particularités d'ordre politique, économique et social. Peut-être peut-on formuler une considération encore plus importante : certains des plans analysés ont été influencés dans le domaine social par des normes et des caractéristiques héritées de l'administration coloniale et l'orientation des investissements dans le passé n'est pas forcément celle qui convient le mieux aux besoins actuels de l'Afrique. On verra plus clairement encore dans les sections qui traitent des divers services sociaux, qu'il importe d'introduire plus de souplesse dans les plans et de les adapter davantage à la situation présente des pays africains.

⁸⁴ Voir tableaux B.II.3 et B.II.8.

413. Le faible degré de développement social et économique que l'on constate actuellement dans les pays africains les a rendus plus conscients que jamais de la distance qui existe entre leurs propres réalisations et celles des pays plus avancés, de l'insuffisance des moyens de développement dont ils disposent, de la nécessité de les économiser et de s'en servir de façon à réaliser des progrès rapides sur tous les fronts de la vie nationale. Cette nécessité a soulevé des problèmes complexes de priorités dans le développement et a provoqué la recherche de principes qui puissent offrir de solides bases pour une répartition des ressources limitées du pays entre les services sociaux, économiques et administratifs. Les anciennes structures de financement public et de répartition des ressources qui donnaient de bons résultats dans l'ère antérieure à l'indépendance sont devenues tout à fait incapables de répondre aux exigences de l'ère nouvelle, à la nécessité de renforcer le statut politique par une économie dynamique et de satisfaire "l'appétit massif de services sociaux, qu'éprouvent les populations, surtout dans le domaine de l'enseignement, de l'eau et de l'hygiène sociale"⁸⁵. Par conséquent, les pays qui ont adopté des plans de développement ces toutes dernières années ont été amenés par les circonstances sociales, économiques et politiques actuelles à chercher et à adopter toute une diversité de critères pour l'allocation des ressources aux services sociaux, par rapport aux autres services.

414. L'adoption de critères spécifiques pour l'allocation des ressources soulève de nombreuses questions, dont celle des priorités à observer pour la création de services dans les secteurs économiques et sociaux et pour leur répartition entre les principales branches du secteur social. Cela signifie que les priorités doivent reposer sur des principes qui soient compatibles entre eux dans la poursuite des objectifs sociaux et économiques. Par dessus tout, la création de services sociaux doit être conditionnée par la mesure dans laquelle l'économie est à même de les maintenir et les ressources doivent être allouées de telle façon que les domaines, social et économique, puissent suivre un rythme de progression complémentaire, sans ralentir le rythme général du développement.

415. L'expérience acquise dans les pays africains, comme dans les autres, lorsqu'ils ont entrepris d'affecter des ressources limitées à leur développement social, a montré qu'il n'existe pas pour cette tâche de formule simple, ou de modèle scientifique. Cependant dans un grand nombre de pays, on retrouve dans la théorie et la pratique les méthodes suivantes⁸⁶ :

⁸⁵ Voir *Social development and general economic planning in Ghana, op. cit.*, p. 2.

⁸⁶ Voir Nations Unies, *Rapport de la Conférence sur les aspects sociaux de la planification du développement dans les pays arabes*.

- i) La méthode empirique, qui consiste à comparer d'un pays à l'autre, ou à l'intérieur d'un même pays, les structures des affectations de crédits entre les différents secteurs de développement économique et de revenu. Par cette méthode, les investissements sociaux peuvent être proportionnés, d'une part, aux besoins et, d'autre part, à la vigueur de l'économie et aux possibilités dont elle dispose d'en assumer les frais;
- ii) Celle qui consiste à comparer les structures actuelles de développement dans différents domaines du secteur social et économique, afin d'en détecter les déséquilibres. Les fonds peuvent alors être affectés, pour "combler les lacunes", "faire des raccords"⁸⁷ et éliminer les goulots d'étranglement qui font obstacle à une croissance équilibrée;
- iii) Celle qui consiste à évaluer le rendement économique de différents types de dépenses;
- iv) Celle qui consiste à analyser les prix de revient et les bénéfices. Pour les services sociaux, cela signifie que les avantages que l'on compte en retirer justifient les dépenses qui leur sont affectées.

416. Ces diverses méthodes sont tout au plus des instruments imparfaits entre les mains des planificateurs sociaux qui ont pour tâche de concilier les pressants besoins sociaux des masses avec les ressources limitées sur lesquelles chacun des services sociaux et économiques cherchent à faire triompher ses revendications. Il faut voir cette situation en face dans un esprit réaliste, et éviter les dangers évidents auxquels on s'expose lorsqu'on se fie par trop à des paramètres théoriques tels que les rapports immobilisation-production, les modèles inter-industriels, la productivité des investissements, les coûts de substitution ou tout critère purement monétaire.

417. Dans une situation où ni les rapports maximaux ni les rapports minimaux ne peuvent être pris comme base réaliste, solide et pratique pour l'affectation des ressources au développement social, on se doit d'élaborer un système complexe mais souple de principes qui englobent à la fois des critères économiques et des critères sociaux.

418. En premier lieu, la capacité de créer la richesse présente une importance primordiale pour l'accroissement du revenu national⁸⁸. Ainsi l'investissement en ressources humaines est essentiel pour le progrès et peut se traduire par une création d'excédents. Donc les investissements sociaux qui peuvent

⁸⁷ Voir Commission économique pour l'Afrique, *Note préliminaire sur les critères d'investissement dans les services sociaux des pays moins développés* (E/CN.14/SDP/11), p. 14.

⁸⁸ Voir *Rapport de la Conférence sur les aspects sociaux de la planification du développement dans les pays arabes*, *op. cit.*, p. 9.

influencer directement la qualité et la productivité de la main-d'œuvre méritent le même degré de priorité que les services économiques.

419. En second lieu, les programmes économiques qui comportent des objectifs sociaux doivent bénéficier d'une préférence sur les services purement économiques qui ne sont pas orientés vers ce double objectif⁸⁹.

420. En troisième lieu, les services sociaux qui portent sur les biens de consommation ou les divertissements, sans exercer d'influence tangible sur l'accroissement du rendement des secteurs productifs, doivent passer après les services sociaux qui influent plus directement les capacités créatrices de l'homme.

421. En quatrième lieu, les investissements sociaux doivent être proportionnels aux besoins et au niveau de l'économie et à la mesure dans laquelle celle-ci peut les entretenir.

422. En cinquième lieu, les ressources doivent être affectées au secteur des services sociaux de façon à élargir les secteurs productifs de l'économie et à briser les barrières économiques, afin d'augmenter la capacité d'absorption de l'économie⁹⁰. Cela signifie que pour tirer un bienfait maximum des investissements sociaux, une haute priorité doit être accordée aux dépenses sociales qui non seulement maintiennent mais aussi accroissent la capacité productrice du capital humain. Cela signifie par conséquent aussi que l'on donne la priorité à ce type d'investissement social qui sert à "combler les lacunes" et à faire "des raccords", réservant la priorité la plus élevée "aux plus petites lacunes et aux raccords les plus proches"⁹¹.

423. Enfin, la concurrence entre les services sociaux et économiques pour l'obtention des ressources limitées dont disposent les gouvernements peut être atténuée par l'application du critère des coûts unitaires minimums. Cela signifie qu'il faut donner la priorité aux investissements sociaux qui ont un coût unitaire minimum mais rapportent le maximum d'avantages. Les services intégrés, tels que les programmes d'alphabétisation complétés par des notions de puériculture et de nutrition, ont généralement tendance à présenter des coûts unitaires minimums. Il en est de même des autres programmes sociaux qui suscitent l'enthousiasme populaire et attirent la participation de la population qui en bénéficie. Il est possible de réduire les frais lorsque les services sont directement conçus en fonction des besoins et concentrés dans des secteurs ou des groupes économiques et sociaux, où leurs bienfaits atteignent un rendement maximum⁹².

424. La plupart des plans actuels de développement en Afrique démontrent amplement que ce système complexe de principes est appliqué comme base

⁸⁹ *Ibid.*, p. 10.

⁹⁰ Réunion d'experts sur la planification du développement social, Addis-Abéba, documents des réunions, *op. cit.*

⁹¹ Voir E/CN.14/SDP/11, *op. cit.*, p. 11.

⁹² Voir E/CN.14/SDP/11, *op. cit.*, pp. 13-14.

d'attribution des ressources au secteur social. C'est ainsi qu'au Ghana et au Tanganyika, une pression très nette se manifeste en faveur des investissements dans les secteurs productifs, dont on estime qu'ils sont capables de soutenir les services sociaux en expansion⁹³. Quand on considère la répartition globale des fonds investis dans le secteur social, on voit que la plus grande priorité a été fréquemment accordée aux services sociaux, tels que l'enseignement et la formation de main-d'oeuvre, comme c'est le cas au Ghana, en Nigéria, en Tunisie et en Algérie, qui doivent permettre d'atteindre plus rapidement les objectifs économiques du plan⁹⁴. Les pays qui ont adopté des systèmes complets de planification ont des objectifs sociaux et économiques largement intégrés, comme nous l'avons déjà noté à la partie I, et chaque fois que c'était possible, ils ont donné la priorité à des programmes économiques qui comprenaient des objectifs sociaux, et vice versa.

425. Presque tous les pays ont, dans l'attribution générale des ressources, accordé la plus haute priorité aux besoins de l'économie. Ainsi, le développement de la main-d'oeuvre, y compris l'enseignement technique, déterminé par les besoins présents et futurs de l'économie, se trouve bénéficier des plus hautes priorités dans la plupart des plans. En règle générale, les investissements d'ordre social comme

d'ordre économique, ont été effectués en fonction du développement général⁹⁵.

426. Pour atténuer la concurrence qui s'exerce sur les ressources limitées du budget de l'Etat et pour associer les masses populaires aux efforts de développement du pays, la méthode qui consiste à faire participer les citoyens à la planification et à l'établissement de certains services sociaux dont la nature se rapproche plus particulièrement de celle des biens de consommation communautaire, a été largement appliquée comme technique de planification du développement et de mobilisation des ressources. Dans l'ensemble, les gouvernements ont exercé une prudente circonspection pour éviter le danger qu'aurait présenté une expansion de services sociaux dont l'entretien aurait dépassé les capacités économiques du pays.

427. Cependant, malgré l'application de ces critères de base dans l'affectation des moyens de production, l'ancien procédé empirique d'approbation des estimations et des libérations de fonds par le Trésor, de souplesse dans la limitation du développement en fonction des ressources effectivement disponibles et d'expédients politiques et administratifs dans le domaine des finances publiques, continue d'être employé dans la plupart des pays.

4. PARTICULARITES ET TENDANCES DU DEVELOPPEMENT DANS LES PRINCIPAUX SERVICES SOCIAUX

a) Enseignement

428. Entre 1950 et 1960, on a enregistré une expansion considérable des moyens d'enseignement dans presque tous les pays africains. On trouvera au tableau B.II.9, l'importance et le taux d'accroissement, depuis 1950, des effectifs dans les écoles primaires et secondaires des pays africains situés au sud du Sahara. Comme l'indique le tableau, le taux d'expansion annuel moyen pour les pays étudiés a été de 12 à 14 pour 100 au niveau primaire et de 21 à 24 pour 100 au niveau secondaire entre 1950 et 1959. Les taux d'expansion les plus élevés, dans les deux cycles d'enseignement⁹⁶ ont été enregistrés en Guinée, au Niger, au Soudan, dans la République centrafricaine et dans la République du Tchad — pays qui appartiennent aux groupes I et II (voir tableau B.II.2). En revanche, dans les pays où le développement de l'enseignement était déjà important, les taux d'expansion sont relativement plus faibles pour la même période.

429. Le taux de scolarisation par rapport à la po-

pulation d'âge scolaire dans ces deux cycles de l'enseignement est extrêmement variable selon les pays, puisqu'il va de moins de 10 pour 100 au Mali, en Mauritanie, au Niger, dans la Nigéria du Nord et en Ethiopie, à plus de 50 pour 100 dans la Nigéria occidentale et en Rhodésie du Sud⁹⁷. Dans la plupart des pays, on a enregistré une augmentation sensible du nombre des écoles primaires avant 1957 puis, dans les années suivantes, des écoles secondaires. Toutefois, dans quelques pays comme la Guinée, le Niger, la République centrafricaine et la Haute-Volta, l'enseignement primaire et secondaire s'est développé plus rapidement avant et après 1957. Dans d'autres, Tanganyika, Ouganda, Ile Maurice et Dahomey, l'enseignement secondaire s'est développé plus rapidement avant 1957, bien qu'au cours des années suivantes les taux d'expansion aient été encore relativement élevés.

430. Le développement des moyens d'enseignement au niveau primaire à partir de 1957 a été accompagné d'une grande expansion des moyens de forma-

⁹³ Voir *Development Plan for Tanganyika 1961/1962-1963/1964*, Dar es-Salaam 1961, p. 7.

⁹⁴ Voir *Social development and general economic planning in Ghana, op. cit.*, p. 3.

⁹⁶ Parmi les pays dont les taux d'expansion sont indiqués dans les tableaux.

⁹⁵ Voir *Federation of Nigeria, Federal Government Development Programme, 1962-1968*, Sessional paper No. 1 of 1962, pp. 1-2.

⁹⁷ Voir *La situation actuelle de l'éducation en Afrique, Conférence d'Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique, op. cit.*, figures 3 à 5.

tion normale, surtout dans les pays qui ont adopté le principe de l'enseignement primaire universel gratuit, comme la RAU (Egypte), le Ghana et la Nigéria. Toutefois, en dépit de cette expansion notable, la plupart des instituteurs de nombreux pays africains n'avaient encore reçu vers 1960 aucune formation professionnelle.

431. Pendant cette période, les gouvernements ont cherché une amélioration, aussi bien qualitative que quantitative. Dans certains pays comme la RAU, on a réparti plus équitablement les moyens d'enseignement entre les villes et les campagnes et on a particulièrement développé l'enseignement technique. Les pays où il existait deux systèmes d'enseignement différents pour les Européens et les Africains ont réussi à mieux affermir le second. Enfin, dans les pays qui se préparaient à l'indépendance politique, le nombre d'étudiants a sensiblement augmenté, que ce soit dans les établissements locaux d'enseignement supérieur ou dans les universités d'outre-mer, car il a fallu former les cadres locaux nécessaires pour assumer les responsabilités politiques.

432. Dans leurs plans courants, la plupart des pays ont exprimés les objectifs et les priorités des programmes d'enseignement, non seulement en termes qualitatifs et financiers, mais aussi en termes quantitatifs, ce qui n'apparaissait pas dans les plans antérieurs. De même, alors que les programmes d'enseignement nationaux élaborés vers 1950 ne précisaient pas les rapports entre les divers cycles d'enseignement (primaire, secondaire, technique, professionnel, général et universitaire), entre les objectifs qualitatifs et quantitatifs, et entre les besoins des villes et des campagnes, les programmes courants ont été conçus de manière à assurer un équilibre entre les divers programmes d'enseignement.

433. De nombreux pays avancés dans le domaine de l'enseignement, comme le Ghana, la Tunisie, la Nigéria et la RAU, ont fondé leurs programmes sur une évaluation d'ensemble des besoins en main-d'oeuvre. Habituellement, cela implique une réorientation des programmes d'enseignement vers la formation technique à tous les niveaux.

434. Certains pays, dans un effort de coordination des programmes africains de développement de l'enseignement, ont essayé d'aligner leurs objectifs nationaux sur les objectifs fixés par la Conférence d'Addis-Abéba⁹⁸, tant dans l'élaboration que dans l'exécution de leurs programmes. Certains d'entre eux ont souligné dans leurs plans les obstacles et les difficultés qu'ils rencontraient à cet égard.

435. On trouvera au tableau B.II.10 la répartition des dépenses publiques au titre des programmes courants d'enseignement et l'ordre de priorité, exprimé en termes financiers, établi entre les divers degrés

⁹⁸ UNESCO, *Aperçu d'un plan de développement de l'éducation en Afrique* (UNESCO/ED/180), *Rapport final de la réunion des ministres de l'éducation des pays d'Afrique* op. cit.

d'enseignement dans un certain nombre de pays. Ce tableau est incomplet, puisqu'il ne comprend pas les dépenses du secteur privé au titre de l'enseignement ni les dépenses de fonctionnement — plus élevées que les dépenses en capital. Le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement est très variable selon les pays. D'une manière générale les dépenses de fonctionnement sont de trois à quatre fois plus élevées que les dépenses en capital, et la différence est plus grande encore pour l'enseignement primaire. Compte tenu de ce rapport, on pourra se faire une idée assez juste de l'importance des dépenses totales au titre des programmes d'enseignement, globalement et aux différents degrés.

436. Comme on le voit au tableau B.II.10, les dépenses totales d'équipement au titre de l'enseignement se répartissent ainsi par ordre d'importance décroissante : enseignement secondaire, enseignement primaire, enseignement supérieur, enseignement normal et enseignement technique, dans les proportions suivantes : 9, 8, 6, 3 et 2.

437. Le tiers environ des ressources au titre de l'enseignement est affecté à l'enseignement primaire, un autre tiers à l'enseignement secondaire et un quart environ à l'enseignement supérieur. Bien que la formation technique occupe une place importante dans les programmes de nombreux pays, la plupart des gouvernements lui accordent moins d'un dixième du total des crédits. La proportion des crédits consacrés à l'enseignement secondaire et supérieur traduit l'importance que de nombreux pays attachent à la formation de cadres supérieurs et moyens, nécessaires pour atteindre le niveau de développement prévu. De même, la part relativement importante affectée à l'enseignement normal en Nigéria, au Sierra Leone et au Ghana montre que ces pays désirent améliorer la qualité de l'enseignement. Il arrive parfois que les pays classés dans les groupes I et II pour les moyens d'enseignement de base, sont, pour certaines raisons, ceux où le montant des crédits au titre de l'enseignement est le plus faible.

438. L'examen de la répartition des dépenses permet de conclure que dans la plupart des plans courants africains d'enseignement, le choix des critères d'investissements a été influencé davantage par les besoins en main-d'oeuvre pour atteindre des objectifs prévus que par le souci d'établir un équilibre entre les divers degrés d'enseignement. Néanmoins, les plans actuels se rapprochent davantage de cet équilibre que les précédents. C'est pourquoi de nombreux pays qui auraient dû appliquer des programmes d'enseignement primaire universel et d'alphabetisation des masses, ont préféré ne pas le faire encore dans leurs plans actuels.

b) Santé

439. Les services sanitaires se sont considérablement développés dans de nombreux pays entre 1950 et 1960; on a créé de nouveaux hôpitaux et cliniques et on les a équipés. Dans certains pays, le taux de développement a été notablement plus élevé à partir

TABLEAU B.II.9

Expansion de l'enseignement en Afrique

Pays ^a	Enseignement du premier cycle								Enseignement du deuxième cycle							
	Taux de scolarisation ^b	Effectifs en milliers				Taux moyen d'expansion (en %)			Taux de scolarisation	Effectifs en milliers				Taux moyen d'expansion (en %)		
		1950	1957	1959	1962-63	1950-57	1957-59	1959-62		1950	1957	1959	1962-63	1950-57	1957-59	1959-62
Afrique du nord																
Soudan	13	133	233	288	372	37	11	9	7	5	27	61	92	70	61	17
Afrique de l'ouest																
Cameroun	78	126	—	371	432			5	3	1	—	14	21			17
Congo (Brazza.)	70	41	—	89	104			5	3	3	—	5	7			13
Ghana	67	—	468	483	535			3	29	—	149 ^b	179	211			6
Gabon	66	21	40	50	58	12	12	5	2	1	1	2	3	2	41	16
Nigéria	43	—	—	2776	3437				3	—	—	146	248			23
Côte-d'Ivoire	33	32	—	200	276				12	1	2	—	10	15		17
Togo	32	40	—	79	96				7	1	1	—	2	4		22
Dahomey	31	35	75	88	109	17	9	8	1	1	3	4	5	21	13	16
République centrafr.	27	19	46	65 ^f	74	19	21	5	1	1	2	2 ^f	4	11	28	29
Sénégal	24	38	81	107	135	16	17	9	2	3	6	9	12	17	20	15
Libéria	22	—	—	54	62				5	3	—	—	3	4		12
Sierra Leone	21	35	62	75	93	11	10	8	3	3	7	8	12	16	9	14
Guinée	20	18	43	79	110	19	43	13	1	1	3	6	10	36	56	22
Tchad	14	8	33	54	79	47	32	15	—	—	1	2	3	46	55	35
Gambie	11	—	6	6	8				10	2	—	1	2	2		5
Mali	8	25	42	68 ^f	69	9	31	9	1	2	3	4 ^f	6	43	27	14
Mauritanie	7	2	7	9 ^f	13	26	19	16	—	—	—	—	1			
Haute-Volta	7	14	32	41	72	19	13	25	—	—	1	2	5	31	36	28
Niger	3	6	12	21	36	14	37	5	—	—	—	1	2	3	128	38

TABLEAU B.II.9 (suite)

Expansion de l'enseignement en Afrique

Pays ^a	Taux de scolarisation ^b	Enseignement du premier cycle							Enseignement du deuxième cycle							
		Effectifs en milliers				Taux moyen d'expansion (en %)			Taux de scolarisation	Effectifs en milliers				Taux moyen d'expansion (en %)		
		1950	1957	1959	1962-63	1950-57	1957-59	1959-62		1950	1957	1959	1962-63	1950-57	1957-59	1959-62
Afrique du centre et du sud																
Bassoutoland	91	88	114	128	140	4	6	2	5	1	3	3	5	20	6	23
Rhodésie du Sud	84	236	—	—	531				3	3	—	—	15			
Swaziland	56	15	27	32	37	13	9	5	5	—	1	1	2	17	21	29
Rhodésie du Nord	54	162	—	266	305				5	3	1	—	5	10		31
Nyassaland	51	219 ^c	—	294 ^c	327				4	1	—	—	3	8		21
Betchouanaland	46	17	—	33	38				5	1	—	—	1	1		40
Rwanda-Burundi	36	104	238	340 ^f	294	18	22	-4	1	2	5 ⁱ	—	10			
Congo (Léo.)	72	910	—	1461	1663				4	3	16	—	49	78		20
Afrique de l'est																
Ile Maurice	100	60 ^d	102	163 ^f	132	10	29	6	18	4	13	17 ^f	27	30	17	18
Kenya	52	—	548	720	831				5	4	—	14	25	37		16
Ouganda	52	224	434	502	589	13	8	6	4	11	34	42	59	38	12	14
Madagascar	47	231	322	412	478	5	15	6	1	16	23	26	35	7	6	11
Tanganyika	24	189	374	434 ^g	501	14	8	5	2	9	14 ^f	18	25	63	14	13
Zanzibar	25	9	16	16	22	13	-5	12	5	1	1	2	2	8	16	12
Ethiopie	4	—	151	171	270				20	1	—	7	9	16		26
Somalie	—	—	16 ^e	—	30				—	—	2 ^e	—	5			
Total		1272	2331	2970	11797					59	143	209	969			

Source: UNESCO, *Rapport final de la Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Afrique*, op. cit., tableau III.

^a Les pays sont classés par sous-région et par ordre d'importance décroissante du taux de scolarisation au niveau primaire.

^b Taux ajusté pour tenir compte de la durée des études; les données portent sur les années 1957-1960.

^c Niveau primaire (première à huitième année) en 1950 et 1959.

^d Sept ans.

^e Somalie britannique et italienne, ensemble.

^f Projections.

^g 1958 - y compris de la cinquième à la huitième année d'études, incluses auparavant dans le cycle secondaire.

^h Y compris 1.466 écoles à temps partiel, des écoles de niveau moyen précédemment comptées dans le cycle primaire.

TABLEAU B.II.10

Dépenses publiques d'équipement au titre de l'enseignement (par catégorie)

Pays	Période du plan	Crédits en monnaie locale (en millions)	Répartition en pourcentages					
			Total des crédits au titre de l'enseignement = 100					
			Primaire	Secondaire	Technique ^a	Supérieur ^b	Normal	Autres
Cameroun	1961-65	3.050 frs. CFA	13	11	76
Côte-d'Ivoire	1962-63	...	14	39	23	24
Ethiopie	1962-67	30 \$ éth.	39		...	23	...	38
Ghana	1963-70	61 £ G	3	47	8	14	28	—
Guinée	1960-63	4.270 frs. G	21	21	9	29	...	20
Niger	1961-63	2.284 frs. CFA ^c	32	58	2	8 ^c
Nigéria, Féd.	1962-68	74 £ N	12	16	9	39	16	8
" de l'est	"	9 £ N	—	4	16	21	6	53 ^d
" de l'ouest	"	13 £ N	6	18	19	39	16	2
" du nord	"	19 £ N	8	29	7	10	44	2
" Gouv. fédéral	"	33 £ N	19	12	4	59	3	3
Rhodésie et Nyassaland (Gouv. fédéral)	1962-65	3 £	34		6	11	5	44
Nyassaland	1962-65	2 £	3	38	5	47	6	1
Rhodésie du Nord	1961-65	5 £	30	49	1	8	4	8 ^c
Sénégal	1961-64	6.195 frs.	40	21	21	18
Sierra Leone	1962-72	13 £ WA	17	21	...	48	11	3
Tanganyika	1961-64	3 £ EA	18	38	4	29	9	2
Tunisie	1962-64	33 Dinars	13	38	17	6	...	26

Source: Etabli par la Division du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.

^a Y compris l'enseignement agricole et l'éducation spéciale.

^b Y compris les instituts techniques supérieurs.

^c Y compris 6 pour 100 d'investissements du secteur privé.

^d Solde du "Programme Ashby" (secondaire et post-secondaire).

^e Y compris la formation des fonctionnaires.

de 1955. Dans les pays d'expression française notamment, le nombre de centres médicaux a diminué d'environ un septième entre 1950 et 1956, mais le nombre total de cliniques a plus que triplé⁹⁹ en raison de l'expansion des services sanitaires dans les campagnes.

440. Le tableau B.II.11 indique l'augmentation du personnel médical au cours de la période étudiée dans un certain nombre de pays africains. Il faut faire de nombreuses réserves sur la compétence professionnelle de ce personnel, dans les quatre catégories mentionnées car, si dans certains pays les chiffres indiquent le nombre de personnes enregistrées, dans d'autres ils se rapportent au nombre de personnes qui exercent. Le taux d'expansion de la formation du personnel médical varie considérablement selon les pays. Dans certains — RAU, Soudan, Tanganyika, Angola et Nigéria — le nombre de médecins et de sages-femmes a doublé ou triplé. En revanche, dans d'autres — Tunisie, Congo (Léopoldville) et Togo — les effectifs du personnel médical dans ces catégories est resté stationnaire ou a même diminué. Enfin, dans certains pays la situation a empiré à la suite du départ de nombreux médecins étrangers après l'indépendance.

441. Pendant longtemps, la plupart des médecins étaient recrutés à l'étranger mais au cours de la période étudiée, la formation de docteurs et d'infirmiers africains dans des établissements locaux et à l'étranger, s'est considérablement développée. Cependant dans de nombreux pays, le nombre de lits d'hôpitaux a augmenté beaucoup plus vite que le nombre de médecins disponibles. C'est pourquoi on a cherché dans les plans courants à corriger ce déséquilibre en accordant une plus grande place à la prophylaxie qu'à la thérapeutique.

442. Malgré l'expansion des services sanitaires, la moitié des pays et territoires énumérés au tableau B.II.2 n'ont qu'un lit d'hôpital pour plus de 700 habitants et un médecin pour plus de 15.000 habitants. Cette situation a amené une réorientation des services sanitaires, sur le plan tant de l'organisation que du recrutement.

443. Dans le domaine de la santé publique, les mesures préventives — sous la forme de services itinérants — ont joué dans le passé un rôle important en Afrique, en particulier pour lutter contre les grandes épidémies : variole, peste et fièvre jaune. A partir de 1955, on s'est efforcé de développer les services sanitaires préventifs en créant des dispensaires ruraux, des maternités et des centres de soins pour enfants. En même temps, avec l'aide des anciennes puissances métropolitaines et d'organisations internationales, les gouvernements ont organisé la lutte contre les grandes maladies endémiques comme le pian, la lèpre, les maladies vénériennes, la tuberculose, le trachome et le paludisme.

444. Dans de nombreux programmes actuels, on constate un développement de la médecine préventive et sociale au détriment de la thérapeutique, en particulier dans les pays où le niveau sanitaire s'est sensiblement amélioré à la suite des investissements effectués entre 1950 et 1960. D'autres pays ont également accordé une place plus importante aux services préventifs et notamment au développement des centres de santé ruraux. C'est pourquoi on constate dans les plans courants de nombreux pays une tendance notable à développer les centres sanitaires et les centres de protection maternelle et infantile dans les campagnes, et à propager l'enseignement de la nutrition et de l'hygiène. Certains plans précisent en termes quantitatifs et/ou financiers les objectifs à atteindre dans les villes et dans les campagnes.

445. De nombreux plans font aussi une large place à la formation du personnel médical pour les services prophylactiques et thérapeutiques, en particulier dans des établissements d'enseignement locaux. Le souci de cette formation a influencé l'ampleur et la répartition des ressources affectées au développement des services sanitaires, surtout au Ghana, en Nigéria et au Sierra Leone.

446. Certains plans en cours d'exécution sont à long terme; au Tanganyika, par exemple, on a adopté un plan d'ensemble qui groupe les programmes du Gouvernement et des institutions bénévoles, afin d'aboutir à une organisation équilibrée et efficace de la médecine thérapeutique et prophylactique et de poser les fondations de plans sanitaires complets¹⁰⁰. Au Ghana, on espère que les programmes actuels, qui portent sur une période de sept ans, permettront d'assurer à toute la population un service de santé national gratuit. En RAU, on applique déjà un plan sanitaire à long terme.

447. D'après les chiffres donnés plus haut pour le total des crédits affectés au secteur sanitaire, on constate que pour les pays du groupe moyen, les dépenses d'équipement tendent à être de 4 à 5 pour 100 et les dépenses de fonctionnement de 10 à 15 pour 100. Cependant, les plans courants révèlent des exceptions notables. Au Sierra Leone par exemple, les services sanitaires absorbent 21,4 pour 100 du total des investissements, en raison des dépenses particulièrement fortes entraînées par la formation du personnel médical. D'une manière générale, la proportion des crédits réservés aux services sanitaires dans les pays des groupes supérieurs, et dans les pays comme la Nigéria où les dépenses au titre de la santé ont été élevées pendant la période étudiée, est moins large que dans les pays des groupes inférieurs. En revanche, à l'intérieur de ces derniers groupes, quelques pays affectent au secteur sanitaire un montant considérablement moindre que les autres.

448. Quoiqu'il en soit, la comparaison des dépenses au titre de la santé dans les divers pays ne doit

⁹⁹ Voir *Service des statistiques d'outre-mer* 1958, tableau 3 p. 155.

¹⁰⁰ *Development Plan for Tanganyika, 1961/1962-1963/1964*, Dar es-Salaam, 1961.

TABLEAU B.II.11

Augmentation du personnel médical dans les pays africains

Pays	Période	1949-50-51 ^a				1958-59-60 ^a			
		Médecins	Dentistes	Sages-femmes	Pharmaciens	Médecins	Dentistes	Sages-femmes	Pharmaciens
Algérie	1950-59	1.578	340	478	520	1.870	449	622	708
Angola	1950-60	139	5	14	18	323	8	49	46
Bassoutoland	1951-59	18	35	1	106	2
Betchouanaland	1950-59	16	1	8	...	26	1	71	1
Cameroun	1951-59	139	4	24	15	130	13	32	59
Congo (Léopoldville)	1950-60	464	29	168	48	223	44	17	36
Côte Française des Somalis	1951-59	6	2	2	1	10	2	2	3
Gambie	1949-58	8	1	15	2	10	...
Ghana	1949-60	116	6	254	...	315	16	595	315
Kenya	1949-59	300	25	200	...	674	51	630	157
Madagascar	1951-59	556	...	436	41	195	3	22	40
Ile Maurice	1949-60	85	11	43	33	142	37	71	50
Maroc	1951-60	801	144	132	234	1.236	183	239	418
Mozambique	1950-60	152	...	21	18	321	13	34	115
Nigéria	1949-60	331	10	1.182	...	1.079	49	5.558	542
Réunion	1949-58	12	...	40	1	80	16	70	34
Rhodésie du Nord	1950-60	51	2	...	10	328	35	334	116
Nyassaland	1949-60	45	1	126	...	86	8	50	13
Rhodésie du Sud	1949-60	364	62	378	154	720	123	1.063	312
Rwanda-Urundi	1949-60	35	2	90	6	25	8
Sierra Leone	1948-58	55	2	32	...	36	6	401	3
République Sud-Africaine	1950-60	5.703	957	8.095	2.300	7.939	1.319	12.459	2.847
Soudan	1948-59	100	2	12	4	290	38	651	46
Swaziland	1950-59	11	24	4
Tanganyika	1949-60	226	11	26	...	520	29	214	55
Togo	1951-60	29	1	28	3	15	3	8	16
Tunisie	1950-59	526	65	141	181	503	81	159	196
Ouganda	1948-59	227	11	711	...	434	7	177	57
RAU (Egypte)	1949-60	4.000	600	700	1.200	10.144	927	1.280	2.539
Zanzibar et Pemba	1949-59	36	2	23	...	43	4	16	7
Ethiopie	1950-56	98	10	9	21	207	16	26	47
Libéria	1956-61	62	10	286	...	80	7	40	5
Libye	1955-60	107	6	28	30	205	9	32	47
AEF	1951-55	173	12	50	19	224	10	55	42
AOF	1951-55	618	...	392	42	638	31	453	134

Source: *Annuaire statistique des Nations Unies.*

^a On peut trouver l'année exacte à laquelle les chiffres se réfèrent pour un pays donné en se reportant à la période qui fait l'objet de cette étude.

être faite qu'avec prudence en raison de l'imprécision des définitions et des difficultés que l'on éprouve à ventiler les dépenses par service, dont certains peuvent dépendre de ministères et départements différents. Les plans contiennent rarement une description détaillée des dépenses. Quand de telles ventilations existent, il semble que les dépenses afférentes aux hôpitaux ou à la formation du personnel médical continuent d'absorber une large proportion des ressources, même là où le développement des services préventifs se voit accorder une haute priorité.

c) Logement

449. Pour le logement, il est encore plus difficile de trouver un indicateur simple des niveaux et tendances entre 1950 et 1960. Cependant, les enquêtes et recensements récents ont confirmé que de larges couches de la population urbaine vivent en Afrique dans des logements surpeuplés et insalubres¹⁰¹. Dans certains cas, en comparant deux recensements récents, on s'aperçoit que la situation a même empiré. Les agglomérations urbaines, caractérisées par une ségrégation virtuelle entre la ville européenne moderne et les quartiers africains traditionnels, doivent depuis l'indépendance assumer la tâche difficile d'élaborer des plans de logement pour l'ensemble de la cité.

450. De 1950 à 1960, des crédits affectés au logement figuraient dans certains des plans de développement (voir tableau B.II.8), mais on s'est préoccupé surtout de financer la construction d'habitations pour les fonctionnaires comme au Ghana et au Kenya, de supprimer les taudis et de construire des logements dans les zones les plus surpeuplées. Les cités africaines de Léopoldville en sont un exemple particulièrement remarquable. Ces programmes étaient généralement appliqués par des offices de logement semi-publics.

451. Toutefois, les divers programmes de la période étudiée n'ont fait qu'effleurer les problèmes du logement et du développement urbain. Le point faible des programmes antérieurs vient de ce qu'ils ont été élaborés isolément, sans coordination avec la politique générale de développement, avec tous ses aspects sociaux, économiques et matériels. Les planificateurs ont tendu à négliger les incidences économiques à long terme de ces plans, ainsi que les facteurs humains¹⁰².

452. Dans les plans courants de quelques pays, on trouve des renseignements sur les besoins, l'ordre de priorité et les objectifs dans le domaine du loge-

ment en zones urbaines et rurales¹⁰³. Cependant, en général, ce secteur ne fait pas l'objet d'explications aussi détaillées que les autres alors que quelques pays seulement le considèrent comme une partie d'un plan de développement intégral, la plupart en sont encore à essayer d'évaluer leurs besoins et à mettre au point leur politique de logement à long terme.

453. Au cours des dernières années, les gouvernements ont eu tendance à assumer de plus grandes responsabilités pour la planification, l'exécution et le financement des programmes de logement, conçus comme partie intégrante d'un plan d'ensemble de développement économique et social¹⁰⁴. Les crédits consacrés au logement dans les plans actuels ont donc augmenté en valeur absolue et en pourcentage par rapport aux plans antérieurs (comme on le voit au tableau B.II.7) et tendent à être plus élevés dans les pays des groupes III et IV. Cependant, en raison de l'imprécision des définitions et des difficultés que présente la comparaison des données, les dépenses afférentes au logement dans les divers pays ne doivent être comparées qu'avec beaucoup de prudence. On doit aussi se souvenir que le rapport dépenses d'équipement/dépenses périodiques de fonctionnement est beaucoup moins élevé dans ce secteur (environ 1:1/3 - 1) que dans le cas de l'enseignement ou de la santé, et ce facteur agit sur le total des engagements publics.

454. Dans les plans courants de la plupart des pays africains, l'ordre de priorité dans le secteur du logement s'établit ainsi: habitations à bon marché pour les ouvriers des villes; habitations pour les fonctionnaires; en dernier lieu, habitat rural. De nombreux pays, après avoir subventionné largement la construction de maisons particulières à loyer très faible, ont maintenant tendance à construire des habitations à prix très bas, à l'intention des travailleurs qui peuvent les acheter. Les efforts des offices de logement semi-publics sont largement orientés dans ce sens. On a élaboré aussi des programmes de construction d'habitations particulières sur des lotissements déjà dotés de certaines installations.

455. Le gros des efforts a porté sur les villes. Dans les pays où quelques crédits sont prévus pour l'habitat rural, il s'agit généralement de mesures complémentaires à des projets de développement déterminés¹⁰⁵. En Tunisie par exemple, la moitié environ des "logements populaires" qui seront construits d'ici dix ans seront des logements ruraux, dont l'expansion ira de pair avec le développement des coopératives dans les zones irriguées et autres zones de développement rural.

¹⁰¹ Voir Commission économique pour l'Afrique, *L'habitat dans la planification du développement* (E/CN.14/SDP/24), pp. 3-6.

¹⁰² Voir *Rapport sur la situation sociale dans le monde* (E/CN.5/375/Add. 2), chapitre XIV, p. 217.

¹⁰³ Voir *L'habitat dans la planification du développement* *op. cit.*, pp. 3-11.

¹⁰⁴ Voir *Rapport sur la situation sociale dans le monde*, *op. cit.*, p. 216.

¹⁰⁵ Voir *L'habitat dans la planification du développement*, *op. cit.*, pp. 48-50.

456. La répartition des crédits affectés à la construction d'habitations pour les divers groupes de revenus est clairement indiquée dans quelques plans. La priorité accordée aux "logements populaires" montre que l'on veut satisfaire d'abord les besoins des familles à faible revenu dans les centres urbains.

457. Comme on peut le voir au tableau B.II.7, les pays des groupes moyens tendent à affecter 6 à 7 pour 100 environ des crédits publics d'équipement au logement et à l'urbanisme. Les exceptions sont néanmoins nombreuses; certains pays comme Madagascar, les Rhodésies et le Nyassaland, le Ghana et la Guinée, se situent bien au dessous de la moyenne, alors que le Maroc, le Sénégal et le Congo (Brazzaville) accordent au logement un montant notablement supérieur. Probablement une analyse plus serrée révélerait-elle, ici encore, que ces écarts sont dus en partie à l'emploi de définitions différentes.

458. Le développement des services d'intérêt public va de pair avec les programmes de logement — transports publics, distribution d'eau et d'électricité, et réseaux d'égouts. Entre 1950 et 1960, quelques gouvernements africains ont essayé d'appliquer de nouveaux plans d'urbanisme. Des plans d'ensemble qui comportent la suppression des taudis, le réaménagement de certains quartiers et la création de zones pilotes à la périphérie, ont été élaborés notamment à Abidjan, à Bamako, à Nairobi et à Lagos. En Afrique du nord, les autorités locales ont pris des mesures pour améliorer les services d'intérêt public et faire face à d'autres problèmes posés par l'expansion urbaine¹⁰⁶.

459. Comme on l'a déjà signalé, la méthode de l'intégration adoptée dans un grand nombre de plans actuels pour le développement du logement a eu pour effet d'accroître l'attention et les ressources consacrées aux services auxiliaires dans les programmes de logement. En dehors des services essentiels, on s'attache davantage aux opérations topographiques indispensables à l'établissement de cartes exactes et à l'enregistrement des titres de propriétés, comme à l'aménagement des quartiers de banlieue et des municipalités secondaires.

d) Emploi

460. Il reste beaucoup à faire pour rassembler les chiffres de la population économiquement active (par catégorie d'emploi) et de la population salariée, afin de déterminer les tendances de l'emploi et l'importance du chômage en Afrique au cours de la dernière décennie. Dans l'ensemble, on constate que les travailleurs qui ont un emploi rétribué régulier ne représentent qu'un petit noyau de la population active totale: 15 pour 100 en Afrique du nord, 11 pour 100 en Rhodésie du Nord, 23 pour 100 en Rhodésie du Sud et moins de 5 pour 100 dans la

plupart des pays de l'Afrique de l'ouest et de l'est. La plus grande partie de ces salariés sont employés dans l'administration et les services. La main-d'oeuvre régulière, industrielle et agricole, est complétée par un flux important de travailleurs occasionnels, qui vivent tantôt en économie agricole de subsistance et tantôt d'un emploi temporaire rétribué.

461. Etant donné la pression d'un certain nombre de forces — chute des prix d'exportation, incertitude politique, rationalisation des méthodes de production et mécanisation — le nombre des salariés n'a guère augmenté entre 1950 et 1960. Dans quelques pays de l'Afrique de l'est, du centre et du sud, les nouvelles conditions ont condamné au chômage certains travailleurs, mais d'autres pays souffrent d'une grave pénurie de cadres et de travailleurs qualifiés, la masse de la main-d'oeuvre étant sans aucune qualification, sous-employée et en marge du marché du travail. Dans certains pays enfin, la situation s'est compliquée en raison du développement rapide de l'enseignement, grâce auquel on a vu arriver sur le marché du travail des jeunes gens qui ont terminé leurs études primaires ou secondaires, mais sont incapables de trouver un emploi faute d'avoir acquis la formation professionnelle requise.

462. Dans la plupart des plans antérieurs, l'emploi ne figurait pas en tant que secteur distinct et les objectifs dans ce domaine n'étaient pas intégrés à la planification d'ensemble. La création d'emplois n'a commencé d'être l'un des principaux objectifs socio-économiques que vers 1960. Toutefois, les pays d'Afrique du nord avaient déjà essayé de formuler des programmes dans ce sens, car le chômage et le sous-emploi saisonniers dans les villes et les campagnes, et la migration des paysans vers les centres urbains, leur posaient de graves problèmes.

463. Les quelques pays où il existe des plans de développement général ont ordinairement essayé de déterminer les incidences de leurs prévisions sur l'emploi, bien qu'il s'agisse forcément d'une évaluation approximative et qui, en général, n'est pas directement liée aux principaux éléments du plan. La Tunisie, par exemple, espère assurer le plein emploi de la population masculine active à la fin de son plan décennal. En revanche, les pays qui accordent la priorité aux objectifs de l'emploi tiennent compte de ce facteur quand ils évaluent des projets précis d'investissement. C'est ainsi que les gouvernements qui jugent nécessaire d'organiser l'équipement intensif du secteur moderne pourront compenser en appliquant dans le secteur traditionnel des méthodes fondées sur l'utilisation prédominante de la main-d'oeuvre. Les pays où l'industrie artisanale à petite échelle est traditionnellement développée, comme en Afrique du nord, pourront encourager cette industrie en raison des possibilités d'emploi qu'elle crée. Enfin, les possibilités d'emploi sont mentionnées comme l'un des critères du choix de l'emplacement pour les nouvelles industries.

464. Le trait le plus caractéristique des plans d'emploi en Afrique est peut-être l'effort tenté pour ab-

¹⁰⁶ Voir Nations Unies, *Rapport de la Mission d'étude sur l'urbanisation dans la région méditerranéenne* (ST/TAO/SER.C/51 — ST/SOA/SET.13, p. 13.

sorber une part du chômage et du sous-emploi, grâce à des projets d'infrastructure dont l'exécution exige peu de qualifications: terrassement de routes, défrichement de terres et autres travaux de construction. Le plan marocain prévoit un programme de ce genre. En Tunisie, plus d'un quart des dépenses afférentes à l'administration et une aide en nature considérable de l'étranger, servent à financer les chantiers de lutte contre le sous-développement qui emploient la main-d'œuvre, en chômage ou sous-employée, à des travaux d'importance nationale¹⁰⁷. En 1961, plus de 200.000 personnes étaient occupées à ces travaux, soit l'équivalent de la moitié de la population salariée.

465. Au Ghana et au Congo (Brazzaville), ces projets visent principalement à procurer du travail et une formation aux jeunes chômeurs. A l'autre extrémité de l'échelle ces programmes deviennent des plans "d'investissement humain" qui visent à mobiliser les collectivités rurales pour des projets locaux de développement, entrepris avec l'aide technique des ministères.

466. Certains pays sont allés plus avant dans la planification et ont évalué les répercussions sur l'emploi de leurs programmes d'investissement, en essayant de déterminer le nombre de travailleurs qualifiés de diverses catégories qui seront probablement nécessaires et en comparant ce chiffre au nombre de jeunes gens qui sont sur le point de terminer leurs études dans le cadre de l'enseignement régulier et d'autres types de formation¹⁰⁸. Au Soudan, en RAU et en Tunisie, les programmes de formation sont fondés sur l'évaluation des disponibilités et de la demande de travailleurs qualifiés et de cadres, et en Nigéria, le rapport de la Commission Ashby¹⁰⁹ sur les besoins de certificats post-scolaires et d'enseignement supérieur, a servi de base pour les programmes d'enseignement actuellement appliqués dans ce pays. Dans certains pays, ces évaluations ont été l'oeuvre de comités de main-d'oeuvre indépendants et ne figurent pas expressément dans les plans.

e) Autres services sociaux

467. Les autres services sociaux — protection et sécurité sociales, sports et loisirs, développement communautaire — sont mentionnés en plusieurs endroits des plans. Les programmes pertinents sont plus ou moins intégrés au plan général. Certains de ces programmes sont largement financés par des organismes bénévoles, d'autres impliquent la perception

de cotisations. Quant aux dépenses ou aux subventions publiques dans ce domaine, elles sont généralement imputées sur les budgets de différents ministères. C'est pourquoi on n'a pas cherché ici à présenter une analyse systématique de ces programmes, tels qu'ils apparaissent dans les plans.

468. On peut dire qu'en général, dans les plans antérieurs, les gouvernements avaient organisé ces services sociaux sur des modèles métropolitains et se préoccupaient surtout de résoudre les problèmes sociaux précis qui se posaient dans les villes: services de mise en liberté sous surveillance, maisons pour enfants abandonnés, clubs de jeunesse, soins aux personnes diminuées, etc. Les programmes subventionnés par l'Etat complétaient les efforts des organismes bénévoles dans ces domaines. Dans les zones rurales, les programmes de développement communautaire comprenaient principalement des campagnes d'alphabétisation, la création de clubs féminins, et des activités éducatives.

469. Dans les plans actuels, ces programmes sont plus directement influencés par les changements sociaux en cours et ont tendance à être reliés de façon plus concrète aux besoins des collectivités intéressées. C'est ainsi que dans le domaine de la protection sociale, les gouvernements ont encouragé le développement des centres communautaires, des clubs de jeunesse, des centres de formation professionnelle; ils ont aussi considérablement augmenté les activités éducatives consacrées à l'hygiène, la santé, l'économie domestique et la puériculture. Ils ont élaboré des programmes de "Jeunesse et sports" et ils ont considéré le développement communautaire comme un moyen d'apprendre aux collectivités rurales à saisir les possibilités existantes pour relever leur niveau de vie.

470. Dans nombre de plans récents, on a réservé des crédits pour les programmes de développement communautaire. Les gouvernements cherchent généralement à lier plus étroitement ces programmes aux plans de développement agricole, de manière, pour reprendre les termes du plan éthiopien, "à coordonner les efforts des collectivités à ceux des autorités, en vue d'améliorer les conditions économiques, sociales et culturelles, d'intégrer les collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer pleinement au progrès du pays"¹¹⁰.

471. L'importance accordée à ces divers services sociaux traduit le désir d'associer une proportion aussi large que possible de la population à l'effort de développement, pour mieux vaincre les problèmes de la pauvreté, de la famine, de la maladie et de l'analphabétisme.

¹⁰⁷ Voir Commission économique pour l'Afrique, *L'intégration du secteur social dans la planification économique en Tunisie* (E/CN.14/SDP/13), p. 22.

¹⁰⁸ Voir E/CN.14/SDP/13, *op. cit.*, p. 7-14.

¹⁰⁹ Sir Eric Ashby, *Investment in education*, Lagos 1960.

¹¹⁰ Voir *Ethiopia, Second Five-Year Development Plan (1962-1967)*, *op. cit.*, p.21/1.

5. FINANCEMENT DES SERVICES SOCIAUX

472. Généralement, la mise en œuvre des plans publics de développement social est financée dans une large mesure par les recettes fiscales mais aussi, dans certains pays, à un degré moindre, par des subventions nationales, des dotations spéciales ou des fonds de prévoyance, des dons de l'étranger et parfois par des prêts intérieurs ou extérieurs. En règle générale, les services sociaux ne rapportent pas de recettes fiscales ou, lorsque c'est le cas, les recettes sont souvent tout à fait infimes en comparaison des dépenses¹¹¹. L'argent qui provient des droits de scolarité et frais d'hospitalisation augmente également les ressources destinées à l'expansion des services sociaux. Par conséquent, le financement des services sociaux dépend largement des secteurs productifs qui donnent un rendement fiscal et, dans une moindre mesure, de l'assistance financière extérieure.

473. Outre les recettes fiscales ordinaires, certains pays ont adopté des mesures fiscales spéciales pour financer certains types de services sociaux, comme par exemple les taxes perçues sur l'alcool, le jeu et les loteries, qui sont affectées aux moyens d'enseignement et aux services sanitaires. Au Sierra Leone, en Nigéria occidentale et en Ethiopie, les recettes nettes des loteries du gouvernement soutiennent de façon tangible certains services sociaux. Au Tanganyika, un impôt spécial est prélevé pour financer l'enseignement donné aux non-Africains; le montant recouvré est assez important pour permettre de financer presque toutes les dépenses affectées au titre de cet enseignement¹¹².

474. Par le passé les subventions intérieures et les dons d'organismes publics et privés destinés à certains services sociaux déterminés n'ont pas eu autant d'importance pour la plupart des pays. Toutefois, dans certains pays d'Afrique de l'ouest, où fonctionnaient des offices de commercialisation, les subventions et les prêts intérieurs ont été parfois très importants. Au Ghana et en Nigéria, ils ont joué un rôle de premier plan dans le financement des programmes publics de développement, au cours de la décennie 1950. Entre 1948 et 1954, ces offices ont accordé au Gouvernement de la Nigéria des prêts d'un total de 34,9 et de 25,9 millions de livres sterling au Gouvernement du Ghana. La Nigéria a consacré directement 4 pour 100 et le Ghana 15 pour 100 de ces sommes à des objectifs d'éducation autres que la recherche agricole¹¹³. Les contributions de ces offices au financement général des programmes publics de développement semblent avoir atteint de plus fortes proportions entre 1955 et 1960, car au cours de cette

période certains pays ont dû recourir à leurs réserves de livres sterling. En Nigéria de l'est par exemple, outre l'assistance provenant de prêts du Gouvernement, l'Office de commercialisation régional de l'est a décidé de fournir la somme de cinq millions en dix annuités, avec effet à partir de 1955, pour le financement de l'Université de Nsukka. En 1962, cet Office a déjà versé 3,5 millions¹¹⁴. En Ouganda, un arrangement de commercialisation similaire a permis l'établissement de caisses de soutien des prix sur lesquelles on a opéré des transferts pour la création de l'*African Development Fund* qui a financé une grande partie des programmes sociaux¹¹⁵.

475. De temps à autre, le gouvernement reçoit des dons offerts par des sociétés privées ou des communautés étrangères qui résident dans le pays, et qui demandent expressément que ces fonds ou ces dons en nature soient utilisés pour des services sociaux déterminés. Les dons faits au Gouvernement de la Nigéria à l'occasion de l'indépendance en 1960 par des compagnies pétrolières et des maisons de commerce pour la création de services d'enseignement et de santé, sont des exemples d'une assistance financière intérieure appréciable.

476. Dans certains pays, il existe des fonds de dotation et de prévoyance ou des fonds spéciaux qui servent surtout à financer des projets de développement social. En général, les pays africains ne perçoivent pas de contributions au titre de la sécurité sociale. En Rhodésie du Sud par exemple, les contributions au titre de la sécurité sociale sont passées de 6,5 millions en 1956 à 0,7 million seulement en 1961; ces sommes n'ont permis de financer que 17 pour 100 des dépenses sociales totales en 1955 et 9 pour 100 en 1961¹¹⁶. En Nigéria, un plan de fonds national de prévoyance lancé en 1962 pour certaines catégories de travailleurs a rapporté plus de deux millions de livres en deux ans¹¹⁷ et le projet, outre ses avantages directs en matière de sécurité sociale, offre de grandes possibilités pour le financement de logements destinés aux ouvriers, par exemple. Au Ghana, le Kwame Nkrumah Trust Fund, créé en 1958, met ses ressources à la disposition d'organisations bénévoles sous forme de subventions pour le financement de certains services sociaux. Le Gezira Social Development Fund constitue un cas spécial: il utilise sa part des bénéfices du Conseil de la Gezira (2 pour 100) pour fournir des services sociaux, uniquement dans le district de la Gezira¹¹⁸.

477. Dans la plupart des pays africains, les emprunts intérieurs contractés pour le financement des

¹¹¹ Voir E/CN.14/SDP/12 *op. cit.*, p. 22. Dans le cas du Sierra Leone, les recettes courantes provenant des services sociaux représentaient environ 4-5 pour 100 des dépenses courantes au titre des services sociaux (période 1950-60).

¹¹² Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 27.

¹¹³ Voir E.K. Hawkins, *Marketing boards and economic development in Nigeria and Ghana*, 1958, p. 56.

¹¹⁴ Voir *Eastern Nigeria development plan 1962-1968*, p. 4.

¹¹⁵ Voir E/CN.5/346/Add. 9, *op. cit.*, p. 46.

¹¹⁶ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 27.

¹¹⁷ Voir Nigéria, *The modernisation budget (budget speech)*, Lagos, 2 Avril 1963, p. 13.

¹¹⁸ Voir *Report on the world social situation, "Planning for balanced social and economic development in the Sudan"*, revised draft, p. 57, table 6.

services sociaux n'ont joué aucun rôle, car les projets de développement social ne peuvent pas se révéler suffisamment rentables pour être admis à bénéficier de prêts consentis à des conditions commerciales. Les gouvernements ont parfois lancé des emprunts intérieurs pour des fins de développement général, soit en émettant des actions, comme dans le cas du Nigerian Federal Government Development Loan Stocks, soit en empruntant des fonds auprès des offices de commercialisation des produits ou auprès d'établissements financiers locaux spécialisés en la matière. Il est cependant difficile de déterminer quelle proportion de ces emprunts a été dépensée à des fins sociales, mais ils ont généralement fait l'objet d'une concurrence entre les services sociaux et les services économiques.

478. Depuis la dernière guerre, les fonds provenant de l'étranger ont beaucoup contribué au développement des services sociaux en Afrique. Ces fonds ont pris la forme de subventions libres, de prêts, et de subventions en nature, qu'il s'agisse de dons en nature ou de personnel technique pour le développement des services sociaux. En général, la plupart des pays ne possèdent pas de statistiques complètes sur le total de l'aide étrangère d'origine privée et publique, et lorsque ces statistiques existent, on ne sait pas toujours quelle proportion de ces fonds a été affectée aux services sociaux. Les données dont on dispose¹¹⁹ au sujet des sources financières destinées à la mise en vigueur des programmes de développement économique et social entre les années 1955 et 1960, montrent que la plupart des pays africains ont eu recours à des sources intérieures pour se procurer, en gros, la moitié des fonds nécessaires à l'exécution de ces programmes. Il y a eu des variations dans le degré de dépendance de l'aide financière extérieure; c'est ainsi que l'autonomie financière, nulle dans les anciens territoires français, atteignait 65 pour 100 en Ethiopie et 95 pour 100 en Angola. C'est en Gambie ainsi que dans l'ancienne AEF que les subventions étrangères ont atteint le niveau le plus élevé, car elles représentent à peu près 95 pour 100 du total des dépenses prévues, alors qu'au Kenya et au Tanganyika les emprunts étaient particulièrement élevés, puisqu'ils représentaient environ 75 pour 100 des dépenses totales prévues¹²⁰.

479. "On s'est heurté à une difficulté particulière dans le cas des anciens territoires français en Afrique, parce qu'ils ont reçu une aide non seulement du Gouvernement français, mais aussi de multiples organismes français. Les transactions de tous ces organismes et des administrations des territoires s'enchevêtrent à tel point qu'il est difficile, d'après les données disponibles, d'éliminer les transferts entre comptes et d'évaluer le flux net de capitaux publics

¹¹⁹ Voir Nations Unies, *Etudes sur la situation économique de l'Afrique depuis 1950*, p. 253, tableaux 4-XXIII et 4-XXIV.

¹²⁰ *Ibid.*

français dans les anciens territoires d'outre-mer"¹²¹. Le tableau B.II.12 indique le montant de l'aide accordée par le FIDES et le CCFOM au Togo, au Cameroun et à la Côte-d'Ivoire entre 1946 et 1958 et la proportion de cette aide qui a été consacrée à des services d'enseignement et de santé. Dans le cas du Sénégal, le FIDES a fourni 52,9 pour 100 et les prêts Laissé (à bas intérêt) 18 pour 100 des fonds nécessaires au financement des programmes sociaux, à l'exclusion des dépenses destinées au développement urbain, financées à raison de 4,9 pour 100 par des prêts à bas intérêt.

480. Pendant le premier plan décennal (1947-1956) élaboré par la France pour ses territoires d'outre-mer, les dépenses sociales représentaient 27 pour 100 des dépenses totales, alors que les fonds réellement dépensés pour les services sociaux entre 1946 et 1953 ne se montaient qu'à 15 pour 100 du total des dépenses prévues. Pendant le second plan (1954-1958), 20 pour 100 des dépenses étaient réservés aux services sociaux, qui se sont vus d'autre part attribuer 21 pour 100 des dépenses financées par le FIDES entre 1946 et 1953¹²².

481. Dans les anciens territoires britanniques, les fonds accordés au titre des *colonial development and welfare funds* (fonds coloniaux de développement et de service social) ont beaucoup plus contribué au financement des services sociaux que les crédits correspondants ouverts dans les anciens territoires français. Vers 1955, ces subventions représentaient 15 pour 100 des dépenses totales prévues par le plan dans tous les territoires du Royaume-Uni. La proportion dans laquelle ces *colonial development and welfare funds* ont contribué au financement des programmes de développement dans les divers territoires est très variable, étant donné que certains pays ont préféré utiliser ces fonds pour leurs services sociaux et affecter la plus grande partie de leurs propres ressources au financement de leurs programmes économiques¹²³. La proportion des *colonial development and welfare funds* dans les dépenses totales effectuées au titre du plan vers 1955 en Nigéria était de 48 pour 100, contre 4 pour 100 au Ghana et 22 pour 100 au Tanganyika¹²⁴. Le tableau B.II.13 indique le total des versements effectués au titre de ces fonds et leur répartition entre les principales sections des services sociaux. Comme dans le cas des anciens territoires français, la majeure partie de ces subventions et crédits a été concentrée sur le financement des moyens d'enseignement et des services de santé.

482. Les Etats-Unis d'Amérique sont le seul pays à avoir apporté une aide financière substantielle aux

¹²¹ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 27.

¹²² Voir Barbu Niculescu, *Colonial planning*, 1958, p. 145-148.

¹²³ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 32.

¹²⁴ La Nigéria était l'un des premiers bénéficiaires de ces fonds, à raison de 13s 9d par habitant, contre 9s pour le Ghana.

TABLEAU B.II.12

**Aide française au Togo, au Cameroun et à la Côte-d'Ivoire
(Crédits de paiement)
En milliards de francs français
(1er juillet 1946 - 30 juin 1958)**

	FIDES				Section outre-mer du FIDES				
	CCFOM	Section générale	Section outre-mer	Total	1er ^b plan	2ème ^b plan	1955/56	1956/57	1957/58
Togo, Total	5,54	0,15	8,79	14,5	4,69	4,10	1,23	0,50	1,21
Enseignement					0,24	0,18	0,07	0,01	0,06
Santé					0,81	0,22	0,02	0,03	0,04
Cameroun, Total	34,8	5,21	65,5	105,5	36,48	28,45	7,19	5,03	7,42
Enseignement					0,97	1,83	0,46	0,50	0,43
Santé					1,02	1,81	0,50	0,50	0,36
Côte-d'Ivoire ^a	5,05	0,224	17,45	22,72					
Services sociaux	4,09	0,161	2,79	7,04					

Source: *Dépenses publiques afférentes aux services sociaux dans certains pays africains, op. cit., p.28.*

^a Il s'agit de la période 1953-1957 (deuxième plan).

^b Le premier plan a commencé le 1er juillet 1947 et s'est terminé le 30 juin 1955. Le deuxième plan a commencé le 1er juillet 1953 et s'est terminé le 30 juin 1958. La période du 1er juillet 1953 au 30 juin 1955 est commune aux deux plans.

pays africains entre 1950 et 1960, en dehors des prêts et subventions accordés par les puissances métropolitaines à leurs territoires africains. Entre 1948 et mars 1956, sur un total de 738 millions de dollars mis à la disposition des pays africains, quelque 55 millions l'ont été au titre de l'assistance au développement et 54 millions au titre de la coopération technique. Entre 1954 et 1958, le volume des dons en provenance des Etats-Unis a augmenté trois fois plus vite que celui des prêts¹²⁵. Les principaux bénéficiaires de cette aide financière jusqu'en 1958 ont été la Libye, le Maroc et la RAU (Egypte), mais beaucoup d'autres pays ont depuis lors bénéficié de l'aide américaine, en particulier de l'aide fournie par le personnel enseignant dans le cadre du projet Peace Corps.

483. Lorsque l'on considère dans son ensemble le financement des programmes de développement, on se rend compte que dans de nombreux pays la contribution de ceux qui bénéficient des services est loin d'être négligeable — abstraction faite des rétributions perçues parfois pour certains services déterminés. Dans tous les pays, les organisations bénévoles, en particulier les missions, ont contribué pour une large part aux divers services sociaux, ainsi qu'à leur financement. Lorsque ces organisations bénévoles sont subventionnées par le gouvernement, presque tout le financement des services qu'elles offrent est supporté par des contributions volontaires ou des dons locaux et parfois extérieurs.

484. Dans certains pays tels que, par exemple, le Ghana, la Nigéria et l'Algérie, c'est la communauté qui a largement contribué à fournir certaines catégories de services sociaux: écoles, dispensaires, maternités et hôpitaux ruraux que les populations attendaient avec une impatience toute particulière et qu'elles étaient prêtes à financer elles-mêmes, selon des plans conçus spontanément ou qui leur avaient été proposés. Ce système a parfois pris la forme de prélèvements que s'imposaient les organisations culturelles, ou de prélèvements spéciaux auxquels procédaient les conseils locaux pour certains services sociaux: par exemple, taxes sur l'enseignement, affectées à la création d'installations et de services; enfin on a eu recours en général à des ressources insuffisamment employées (comme la main-d'œuvre volontaire et les matières premières locales) pour des projets locaux de développement communautaire exécutés selon le principe de l'octroi d'une aide à ceux qui s'aident eux-mêmes. Grâce à ces diverses formes de contribution, le peuple a participé à un degré appréciable dans de nombreux pays, au financement global des programmes sociaux.

485. Un problème majeur inhérent au financement des services sociaux réside dans la tendance qu'ont ces derniers à croître plus rapidement que leurs moyens de financement. Les sources extérieures de financement, qui ont représenté une contribution si importante par le passé, ne sont plus très sûres, si l'on veut faire des plans à long terme pour élever le niveau de ces services. Avant l'indépendance, les dons extérieurs tels que ceux qui provenaient des *colonial development and welfare funds* étaient des plus utiles. Dans les anciens territoires français, la

¹²⁵ Voir *Etude sur la situation économique de l'Afrique depuis 1960, op. cit., p. 243, tableau 4-XVI et 4-XVII.*

TABLEAU B.II.13

Fonds de développement et de service social aux colonies (Afrique)

(versements totaux de 1er avril 1946 au 31 mars 1958)

(en milliers de livres sterling)

	Versements totaux — tous services ^a	Enseignement	Santé	Habitat et développement urbain	Eau et installations sanitaires	Divers ^b	Total services sociaux	Services sociaux en % de tous les services
Afrique orientale								
Territoires de Haute- Commission (High Com- mission Territories)	2.474	347	110	—	—	1	458	23,3
Kenya	9.754	1.289	731	111	638	72	2.841	29,1
Ouganda	3.059	686	205	202	773	126	1.992	65,1
Somalie britannique	1.454	261	149	4	91	127	632	43,5
Tanganyika	7.963	728	737	623	630	86	2.804	35,2
Zanzibar	1.257	366	129	31	20	35	581	46,2
Afrique centrale								
Nyassaland	4.610	670	177	927	109	107	1.990	43,2
Rhodésie du Nord	2.874	746	127	363	—	514	1.750	60,9
Féd. de Rhodésie et du Nyassaland	1.286	1.087	15	—	—	11	1.113	86,6
Afrique occidentale								
Gambie	1.266	185	327	241	107	3	863	68,2
Ghana	3.592	830	212	—	467	31	1.540	42,9
Nigéria	(26.596)	(5.170)	(5.084)	(60)	(4.577)	(425)	(15.316)	(57,6)
Avant fédération	16.302	3.345	3.572	60	2.631	409	10.017	61,5
Fédération	1.809	368	52	—	5	—	425	23,5
Région nord	5.512	604	579	—	1.701	1	2.885	52,3
Région ouest	1.273	489	368	—	29	—	886	69,6
Région est	1.112	164	415	—	201	3	783	70,4
Cameroun méridional	588	200	98	—	10	12	320	54,4
Sierra Leone	3.591	1.402	587	—	76	54	2.119	59,0
Afrique du sud								
Bassoutoland	1.658	164	215	—	89	18	486	29,3
Betchouanaland	2.076	241	195	86	653	32	1.207	58,1
Swaziland	1.760	307	249	132	18	25	731	41,5

Source: *Colonial development and welfare acts*, Cmd 672, Londres 1959.^a Tous les services à l'exclusion des services administratifs, économiques et sociaux.^b Y compris la radio, l'information et la protection sociale.

planification du développement faisait partie intégrante de la politique d'aide française, si bien que dans ces pays "la structure de l'aide extérieure a largement influé sur celle des dépenses sociales"¹²⁶ Pendant les années qui ont suivi l'indépendance, il s'est manifesté, en raison de la nouvelle influence des relations politiques internationales et de la diplomatie, une incertitude qui porte également sur l'avenir quant au montant de l'aide, à son rythme et sa nature.

486. Avec l'indépendance politique, de nouvelles sources sont apparues et le nombre de pays étrangers qui offrent une assistance financière et technique dans le domaine social, a considérablement augmenté. Comme exemple caractéristique de ces nouvelles sources, on peut mentionner les prêts à bas intérêt ou le Special Commonwealth African Assistance Programme, aux termes desquels il est possible d'obtenir d'autres pays du Commonwealth des prêts, des dons, des possibilités de formation, des bourses d'études et d'apprentissage, au titre de programmes tant sociaux qu'économiques¹²⁷. Le Fonds spécial (organisme affilié à l'Organisation des Nations Unies) fournit également des prêts à bas intérêt; il accepte des demandes d'aide présentées par les pays sous-développés pour l'exécution de certains types de programmes sociaux.

487. Toutefois, lorsqu'un pays accepte et utilise des prêts et des dons en vue du financement de programmes sociaux, il lui reste encore à résoudre le gros problème que pose le paiement des frais qu'occasionne sur place l'exécution de ces programmes. L'incidence des coûts locaux tant sur les dépenses courantes que sur les dépenses de développement au titre des programmes assistés, va d'un minimum de 50 pour 100 à deux tiers ou davantage encore¹²⁸. Une étude de l'aide financière extérieure

au Sierra Leone pour la décennie 1950-1960 montre que le rapport coûts locaux/dépenses extérieures était de 9 : 1, pour l'ensemble des dépenses publiques, 8 : 1 pour les dépenses non-sociales et 19 : 1 pour les dépenses sociales¹²⁹. Ainsi, il peut arriver que des programmes, même lorsqu'ils ont été convenablement élaborés et que les projets ont été analysés et présentés de façon à attirer des investissements ou une assistance de l'extérieur, voient parfois leur exécution différée parce que le Gouvernement n'est pas en mesure de réunir les contributions qui permettraient de couvrir les coûts locaux. Le résultat automatique est que financièrement le projet n'est pas viable pour le donateur ou l'investisseur étranger¹³⁰.

488. Au surplus, les nouvelles sources extérieures d'aide financière et technique ne sont que des palliatifs, lorsqu'il s'agit de financer des programmes sociaux ou de combler le vide laissé par le retrait ou la forte diminution des subsides provenant des anciennes métropoles. Par conséquent, le financement des programmes de développement social dépendra de plus en plus d'une révision des mesures fiscales, ainsi que de l'adoption d'une politique aux termes de laquelle les bénéficiaires de certaines catégories de services sociaux devront payer pour ces services (par exemple, l'enseignement supérieur et le logement des fonctionnaires gouvernementaux), et la responsabilité du financement des services sociaux sera en grande partie transférée du gouvernement central aux gouvernements régionaux qui en feront finalement supporter le fardeau à la population, au moyen de taxes locales. Ce financement dépendra également d'une utilisation plus large des techniques communautaires d'effort local. En fin de compte, le succès de tout ce choix de mesures dépendra de la façon dont chaque pays encouragera l'expansion d'une économie saine, c'est-à-dire de l'augmentation accélérée du revenu par habitant.

6. RESUME ET CONCLUSIONS

489. Dans la présente étude on a examiné brièvement les aspects sociaux des plans africains de développement, en s'attachant en particulier au niveau général de développement, aux montants des crédits publics affectés aux différents secteurs sociaux et au financement des services sociaux. De même, on a signalé notamment, les changements de structure envisagés, les objectifs fixés pour le niveau et la répartition des revenus, la priorité relative accordée aux objectifs et aux programmes sociaux et économiques, la part des ressources en capital consacrée aux services sociaux, les critères d'investissement dans ce secteur, les priorités sociales, les programmes relatifs à certaines zones ou régions et enfin les inciden-

ces des prévisions sur l'emploi. On a enfin tenté de résumer dans le tableau B.II.14 les principales caractéristiques que présentent les plans de développement d'un certain nombre de pays africains.

490. Bien que cette analyse ait un caractère préliminaire et doive être sujette à révision, à la suite d'une étude plus poussée de la question, on peut néanmoins en dégager les conclusions provisoires suivantes :

491. On a noté à la section I que quelques pays soulignaient dans leurs plans le type de société et d'économie idéal et s'attachaient surtout aux modifications de structure et aux mesures nécessaires pour atteindre cet objectif. Les objectifs de développement

¹²⁶ Voir E/CN.14/SDP/6, *op. cit.*, p. 33.

¹²⁷ Voir E/CN.14/SDP/12, *op. cit.*, p. 27.

¹²⁸ Ces dernières années il est courant d'enregistrer dans de nombreux programmes d'aide internationale des coûts *off-shore* atteignant 50 pour 100.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 25, tableau V.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 28.

social tendent à être intégrés dans les objectifs socio-économiques globaux. Les colonnes 2 et 3 du tableau B.II.14 montrent que ces modifications de structure sont liées à une nouvelle répartition du revenu. Si tous les pays visent à augmenter le revenu par habitant, certains d'entre eux spécifient dans leurs objectifs qu'ils désirent répartir plus équitablement les revenus. Dans ce cas, les changements de structure nécessaires pour atteindre cet objectif sont plus explicites.

492. Les objectifs sociaux sont plus ou moins reliés au plan d'ensemble, selon la portée de ce plan et la nature des services sociaux. Dans certains pays, ces services ne sont rattachés que de très loin au plan général. Les objectifs sociaux sont souvent moins détaillés que les objectifs économiques. Dans certains cas, les objectifs du secteur social font partie intégrante du plan et servent de cadre à l'expansion des secteurs productifs. Dans l'ensemble, l'enseignement et l'emploi sont davantage reliés aux objectifs généraux que la santé et l'habitat.

493. Les changements intervenus dans la place accordée au développement social par rapport au développement économique sont attribuables bien plus aux fluctuations économiques et politiques qu'au niveau social effectivement atteint. Si pendant une grande partie de la décennie étudiée, les gouvernements ont accordé la première place aux dépenses sociales, la balance penche actuellement en faveur des secteurs productifs et le taux d'expansion des services sociaux tend à diminuer. Les colonnes 4 et 6 du Tableau B.II.14 montrent que dans de nombreux plans on a insisté sur la nécessité d'augmenter la production nationale pour soutenir à l'avenir un effort plus intensif dans le domaine social. Dans certains plans, on s'est efforcé de distinguer entre les services sociaux de nature à favoriser la production nationale et ceux dont le développement peut, sans trop d'inconvénients, être remis à plus tard. Mais pour procéder à un choix rationnel, il faudrait connaître beaucoup mieux l'interdépendance des divers facteurs en jeu.

494. Dans certains plans courants, on a mis l'accent sur une méthode qui consiste à aborder sur le plan régional le problème de la croissance économique et sociale intégré, pour assurer un équilibre entre les diverses régions et collectivités et faire entrer une plus large proportion de la population dans le secteur moderne de l'économie. Parfois, comme le montre la colonne 8 du tableau B.II.14, cet effort s'est traduit par des plans de développement rural qui fournissent des possibilités de progrès, tant économique que social.

495. Nous avons déjà dit, et on le verra dans la colonne 5 du tableau B.II.14, qu'à l'intérieur du secteur social, la place accordée aux différents services a été plus ou moins importante selon les périodes et les pays, les besoins, les pressions et les caractéristiques du développement n'étant pas toujours les mê-

mes. Le secteur social fait concurrence aux autres secteurs pour l'affectation des crédits et du personnel, et dans la pratique les services les plus favorisés sont ceux qui énoncent leurs prétentions le plus clairement et peuvent prouver la rentabilité des investissements qu'ils réclament. En réalité, les programmes sociaux sont étroitement interdépendants et, comme c'est le cas dans le plan décennal du Sierra Leone, les besoins dans le domaine social devraient être considérés comme un tout et non décomposés en objectifs isolés.

496. L'analyse de la répartition des investissements en fonction du niveau de développement a permis de classer les pays par sous-région mais a fait ressortir, dans certains cas, des écarts sensibles de la ligne générale. Il reste beaucoup à faire pour déterminer les corrélations fondamentales et expliquer ces écarts.

497. Le contenu des plans courants montre que l'Etat assume une responsabilité plus grande dans le développement social et qu'il encourage davantage les institutions et les organismes chargés des questions sociales. La contribution des organismes bénévoles tend à diminuer. En même temps, les gouvernements essaient de décentraliser la fourniture des services sociaux et, par l'intermédiaire des autorités locales ou de plans fondés sur l'effort individuel, de susciter de nouvelles initiatives bénévoles. Le progrès social dépendra beaucoup du succès de ces efforts.

498. Le problème que pose le financement de l'expansion des services sociaux a revêtu une nouvelle signification ces dernières années. Cela vient surtout du fait que le taux d'expansion dans les secteurs sociaux a été en général plus rapide que dans les secteurs productifs qui les soutiennent et que, dans de nombreux pays, l'indépendance a été pratiquement suivie par le retrait ou par une nette diminution des subventions d'origine métropolitaine qui avaient joué auparavant un rôle majeur dans le domaine social. De plus, étant donné que les dépenses en capital affectées aux services sociaux entraînent généralement des dépenses périodiques de fonctionnement beaucoup plus lourdes que dans le cas des services économiques et tendent en dernière instance à limiter le pouvoir dont dispose le gouvernement de susciter une expansion globale du développement économique, les pays ont été obligés dans leurs plans courants, de restreindre l'expansion des services sociaux, alors que les populations continuent à exiger de plus en plus ce genre de services. Pour les gouvernements africains, les perspectives d'aide internationale au titre de ces services ne semblent être qu'un palliatif, étant donné l'incertitude qui entoure cette aide et en particulier la difficulté qu'éprouvent ces gouvernements à supporter les coûts locaux relativement élevés qui sont nécessaires pour compléter cette aide. Ainsi, les perspectives d'expansion et d'accélération des services sociaux en Afrique sont en très grande partie conditionnées par la réalisation préalable d'un plus haut niveau de capacité économique.

TABLEAU B.II.14

Quelques caractéristiques des programmes courants de développement social en Afrique

Pays	Changements de structure envisagés	Répartition du revenu et niveau à atteindre	Priorité relative au secteur social ou au secteur économique	Part en % des dépenses publiques d'équipement	Critères d'investissement	Services sociaux favorisés	Programmes régionaux polyvalents ou intégrés	Emplois créés
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Ethiopie 1962-67	Réforme agraire.	Impôt graduel sur l'utilisation des terres. Augmentation du revenu net par habitant de 2,8% par an.	Priorité accordée aux services productifs; les services sociaux se développeront à un rythme plus lent.	Enseignement 1,8 Santé 2,3 Logement 14,7 Serv. soc. 19,4	Productivité Infrastructure pour secteurs productifs; profits maximums par projets intégrés; Intensité capital/main-d'oeuvre; Economies.	Enseignement et formation technique; décentralisation services sanitaires et médecine préventive; logements bon marché; dev. communautaire.	Développement communautaire intégré; concentration régionale dans les vallées du Nil bleu de l'Awash et du Shebelli; programme quinquennal de développement d'Addis-Abéba.	Dans une part du secteur moderne seulement 180.600 emplois.
Ghana 1963-70	Créer une société et une économie socialistes, un secteur coopératif et un large secteur socialisé.	Répartition équitable du revenu.	Priorité accordée au secteur économique.	Enseignement 13,2 Santé 6,4 Logement 4,1 Serv. soc. 25,9	Plaine utilisation des engagements de dépenses sociales et économiques; investissements productifs dans l'agriculture et l'industrie.	Formation professionnelle, enseignement secondaire et normal.	Neuf zones de développement régional; projet de la rivière Volta.	600.000 emplois dont 200.000 emplois réels.
Kenya 1960-63	Remembrement rural et planification des exploitations agricoles.	Augmentation du revenu par habitant d'environ 3,5% par an.	Prédominance des activités économiques comme dans les plans antérieurs; plus de 65% des ressources affectées aux services économiques.	Enseignement 8,3 Santé 2,4 Logement 8,4 Serv. soc. 19,5	Concentration sur les investissements, sources de revenus, surtout dans l'agriculture.	Enseignement secondaire pour Africains; logement des économiquement faibles, dans les zones surpeuplées.	Développement rural (ALDEV) programme de remembrement des terres.	
Mali 1961-65	Création de coopératives et participation de l'Etat à l'économie.	Augmentation du revenu net par habitant de 5,5% par an.	Plan assez équilibré pour les besoins de l'infrastructure.	Serv. soc. 35	Infrastructure sociale et économique (70% du total des investissements) Intervention de l'Etat dans les secteurs productifs.			
Maroc 1960-64	Réforme de l'agriculture et du régime foncier.	Augmentation du revenu par habitant de 3,7% par an.	Production et dépenses sociales générales de nature à faciliter la croissance économique (formation technique et logement); peu de crédits pour les services sociaux dans le secteur traditionnel.	Enseignement 11 Santé 4 Logement 8 Serv. soc. 23	Concentration sur les secteurs productifs; formation technique; mobilisation de l'épargne privée et de la main-d'oeuvre disponible.	Sous-emploi, formation main-d'oeuvre; développement rural et urbain.		80.000 emplois grâce à des travaux publics.

Nigéria 1962-68		Augmentation du revenu par habitant de 2% par an; supprimer les écarts de revenu entre les régions.	Penche en faveur des secteurs productifs et des dépenses sociales susceptibles d'accélérer la croissance économique (formation de la main-d'oeuvre).	Enseignement 10,3 Santé 2,5 Logement 6,2 Serv. soc. 20,2	Productivité; Donner une base industrielle à l'économie; développement agricole et industriel.	Enseignement technique et supérieur; formation professionnelle; logements bon marché, participation de la population.	Développement de Lagos; projet du delta du Niger; projet de barrage du Niger.
Rhodésie et Nyassaland (Gouv. féd.) 1962-65		Augmentation du revenu par habitant de 2% par an.	Redistribution des ressources en faveur des secteurs productifs; 68% des crédits pour les services économiques.	Enseignement 5,4 Santé 3,5 Logement 4,6 Serv. soc. 14,2	Investissement dans secteurs productifs; utilisation massive de la main-d'oeuvre.	Sous-emploi et chômage; enseignement technique et supérieur en vue de croissance économique.	
Nyassaland 1962-64	Propriété coopérative et publique; lutte contre les monopoles.	Redistribution du revenu et de la richesse; augmentation du revenu de 3,7% par an (soit 23 livres en 1965).	Concentration des efforts sur l'infrastructure économique et la modernisation de l'agriculture.	Enseignement 17,1 Santé — Logement 4,2 Dév. soc. 2 Serv. soc. 25,8	Poursuite des travaux; productivité; création d'emplois; Utilisation des ressources; équilibre entre secteurs.	Développement des ressources humaines par l'enseignement et la formation professionnelle	38.000 emplois supplémentaires (en théorie).
Sénégal 1961-64	Production et propriété coopérative; réformes administratives.	Augmentation du revenu net par habitant de 5,7% par an.	Penche en faveur des services sociaux; vise à rétablir l'équilibre entre les secteurs, social et économique.	Enseignement 12,3 Santé 5,3 Logement 17,2 Serv. soc. 34,8	Développement qualitatif et amélioration sociale; faire fond sur "l'investissement humain".	Santé et enseignement surtout dans les zones rurales; emploi; protection sociale; habitat rural.	
Sierra Leone 1962-67	Création d'un milieu social favorable à une économie de type „mixte”.		Priorité accordée à l'infrastructure: serv. soc. 41,2% serv. écono. 34 % production 16,8%	Enseignement 10,5 Santé 21,4 Logement 4,1 Serv. soc. 41,2	Améliorer les services sociaux et économiques de base en les intégrant au plan d'ensemble.	Améliorer l'enseignement de base; formation locale du personnel médical.	
Soudan 1961-72		Augmentation du revenu par habitant de 2,2% par an.	Priorité accordée à la productivité et aux services de base dans les domaines de l'enseignement et de la santé	Enseignement 13 Santé 3 Serv. soc. 23,7	Concentration des efforts sur les services de base (économiques et sociaux) nécessaires à la planification à long terme.		Plan de Gezireh Plan de Zandi Plan de Gash
Tanganyika 1961-64		Augmentation du revenu par habitant de 3,4 % par an.	Développement complémentaire avec priorité aux avoirs économiques; plus de 60% des ressources pour le développement économique.	Enseignement 13,8 Santé 4 Logement 8,7 Serv. soc. 27,1	Poser les fondations de la croissance; productivité et services de base; relever le revenu national pour créer des services de protection sociale.	Enseignement et formation secondaire et technique.	

TABLEAU B.II.14

Quelques caractéristiques des programmes courants de développement social en Afrique (suite)

Pays	Changements de structure envisagés	Répartition du revenu et niveau à atteindre	Priorité relative au secteur social ou au secteur économique	Part en % des dépenses publiques d'équipement	Critères d'investissement	Services sociaux favorisés	Programmes régionaux polyvalents ou intégrés	Emplois créés
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tunisie 1962-64	Démocratiser la puissance économique; adapter les organes administratifs; réforme agraire; production coopérative.	Revenu par habitant minimum 50 dinars en 1974; augmentation de 4,2% par an; supprimer les inégalités des revenus.	Concentration des efforts sur l'infrastructure et la formation de la main-d'oeuvre.	Enseignement Santé Logement Serv. soc.	10 1 6 17	Productivité; emploi; remplacement des importations et accumulation de devises étrangères.	"Humanisation de la société"; enseignement; logement des classes défavorisées.	Plein emploi en 1971.
Haute-Volta 1962-67		Augmentation du revenu net de 2% par an.	Priorité accordée aux secteurs productifs et aux services économiques.	Enseignement Santé Logement Serv. soc.	8 2,2 7,5 22	Prospection et exploitation des ressources naturelles.		
RAU (Egypte) 1960-65	Abolir la propriété privée et les monopoles; redistribuer les terres; créer des coopératives; nationaliser les entreprises; réforme agraire.	Doubler le revenu national en 10 ans; augmenter le revenu par habitant de 5% par an; redistribuer les revenus.	En faveur de la croissance économique le développement urbain et le logement étant des mesures complémentaires.	Enseignement Santé Logement Serv. soc.	2,9 0,6 10,3 15,3	Productivité en vue d'une industrialisation rapide.	Mêmes possibilités de développement personnel pour tous; justice sociale.	

Source: Etabli par la Division du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.